TRAITÉS

HISTORIQUES ET CRITIQUES,

SUR

L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE

L'IMPRIMERIE.

PAR M. FOURNIER LE JEUNE,

Graveur & Fondeur de Caractères
D'IMPRIMERIE.





A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU, rue & vis-à-vis

. Gill Allender Time.

and the second of the second

Digitized by Google



TABLE

DE CE QUI EST CONTENU

en ce Volume.

- 1. DISSERTATION sur l'Origine & les Progrès de l'Art de graver en Bois, pour éelaircir quelques traits de l'Histoire de l'Imprimerie, & prouver que Guttemberg n'en est pas l'Inventeur.
- II. De l'Origine & des Productions de l'Imprimerie primitive en taille de Bois; avec une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet Art.
- III. Observations sur un Ouvrage intitulé Vindiciæ Typographicæ.

- IV. Remarques sur un Ouvrage intitulé Lettre sur l'Origine de l'Imprimerie, &c.
- V. Lettre à M. Fréron, au sujet de l'Edition d'une Bible annoncée pour être la première production de l'Imprimerie.

L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE L'ART

DE GRAVER EN BOIS,

Pour éclaircir quelques traits de l'Histoire de l'IMPRIMERIE, & prouver que GUTTEMBERG n'en est pas l'Inventeur;

PAR

Mr Fourniev le Jeune, Graveur & Fondeur de Caractères D'IMPRIMERIE.

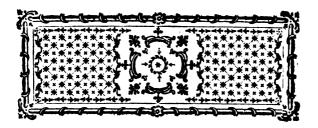


A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU.

M. DCC. LVIII.





SUR

L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE L'ART

DE GRAVER EN BOIS,

Pour éclaireir quelques traits de l'Histoire de l'IMPRIMERIE, & prouver que GUTTEMBERG n'en est pas l'Inventeur.

Des erreurs soûtenues par des Auteurs célèbres, & long-temps accréditées, sont de nature à en imposer: elles ont tenu & ne tiennent encore que trop souvent la vérité captive. C'est une erreur de cette espèce qui me paroît avoir fait donner à Gut-Aii

temberg le glorieux titre d'Inventeur

de l'Imprimerie.

Entreprendre de lui enlever ce titre après plusieurs siècles de possession, c'est choquer les opinions les plus généralement reçues. Je sens que l'entreprise est hardie, qu'elle peut même paroître téméraire; mais les erreurs sur l'origine & les progrès de l'Imprimerie se sont tellement multipliées, qu'elles rendent cette partie de l'Histoire moderne presque indéchiffrable. Elles ne se sont perpétuées jusqu'à nous, & n'ont, pour ainsi dire, pris racine, que parce qu'elles ont été annoncées par des Auteurs célèbres. Les Mallinckrot, les Maittaire, les Naudé, les Chevillier, les Mentel & autres, étoient sans doute des gens très-savans dans les Belleslettres, & l'Imprimerie est redevable à quelques-uns d'eux de profondes & laborieuses recherches, mais ils n'étoient point Artistes. Or, en traitant d'un Art dont ils connoissoient peu les opérations & le méchanisme, il a dù nécessairement leur échapper beau-

SUR L'IMPRIMERIE.

coup de fautes, qu'ils n'ont pas été en état de sentir ni de corriger. La Caille & Prosper Marchand, quoique Libraires, ne se sont pas moins trompés : ils ont suivi les mêmes erremens que les autres, parce qu'il y a loin de la vente d'un Livre aux diverses opé-

rations qui servent à le faire.

Pour remonter à l'origine d'un Art & en suivre les progrès avec fruit, la connoissance & même la pratique de cet Art semblent nécessaires. C'est le seul avantage que je pourrois avoir fur ceux qui ont traité avant moi de l'Imprimerie. Je sens plus que personne à combien de titres je dois le céder aux Auteurs que je viens de citer, & combien leur savoir est plus étendu que le mien : aussi ce n'est qu'en rendant justice à leur profonde érudition, que je prendrai quelquefois la liberté de n'être pas de leur avis. Ayant étudié l'histoire de l'Imprimerie relativement à l'Art que j'exerce dans toutes ses parties, c'est-à-dire, la taille des Poinçons, la fonte des Lettres & l'Impression *; ayant donné, dans cette dernière partie, différens essais qui prouvent qu'elle est la plus facile de tout l'Art Typographique; ayant également étudié l'histoire & pratiqué l'art de la Gravure en bois, art analogue à celui de l'Imprimerie, & qui lui a donné naissance; ces diverses études & pratiques m'ont ouvert les yeux & m'ont fait voir différemment des autres dans ce qui regarde l'origine & les progrès de ce dernier, & le résultat en a été une conviction pleine & entière que Guttemberg connu & annoncé depuis long temps, & par bien des Auteurs, pour être l'inventeur de l'Imprimerie, n'étoit pas même Artiste dans cette partie. Il est à la vérité le premier qui ait fait exécuter ce qu'on appelle un livre, mais par un art connu & pratiqué, non seulement avant lui, mais encore avant tous ceux qui ont

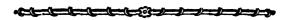
^{*} Quand je dis l'Impression, je ne veux pas saire entendre que je sois ce qu'on appelle Mattre Imprimeur. Pour qui sait graver & sondre les Carastères, l'impression n'est point difficile. Ce n'est pas le titre qui sait la Science, ni le bonnet qui sait le Docteur.

prétendu à la gloire de l'invention de l'Imprimerie; j'entends cette Imprimerie primitive en taille de bois, qui est la seule dont Guttemberg ait sait usage.

Pour établir ce fait, il me suffira de montrer l'exercice de la Gravure ou Sculpture en bois antérieur à celui de l'Imprimerie, & l'impression des images en taille de bois en usage avant l'impression des Livres; de faire voir ensin, que cet Art de graver en bois étoit porté au plus haut point de perfection, dans le temps que celui de l'Imprimerie étoit encore au berceau ce qui servira en même-temps à donner une idée de cette taille de bois peu connue, & dont l'art, après avoir eu les plus grands succès, est près de tomber dans l'anéantissement.

Pour suivre ce dessein avec quelque ordre, je partagerai cette Dissertation en trois parties; la première sera voir l'usage ancien de la Sculpture & Gravure en bois, la seconde ses premiers progrès en Allemagne, & la troisième sa persection & sa décadence.

A iv



PREMIERE PARTIE.

La Sculpture & la Gravure en bois en usage de tous les temps.

L A Sculpture & la Gravure en bois, qui en est une branche, sont les premiers moyens dont les hommes se soient servis pour transmettre à la Postérité le souvenir de leurs pensées ou de leurs actions. Pour ne pas me perdre dans les ténèbres épaisses de l'antiquité la plus reculée, je me contenterai de rapporter quelques faits anciens affez généralement connus. Les Égyptiens tailloient une partie de leurs Divinités fur le bois, & gravoient sur ces Divinités, sur leurs cercueils & sur divers autres objets, des hiéroglyphes en relief ou en creux. Chez les Grecs & les Romains, on voit différens usages de la Sculpture analogues à l'objet de nos recherches. Homère nous apprend que

les Princes faisoient graver leurs Loix fur des planches de bois. Les Loix de Solon & les Cérémonies de Religion instituées par Numa surent gravées de la même manière. On enseignoit les Lettres aux ensans sur des Tablettes de bois gravées en creux ou en relies cela se pratiquoit encore du temps de l'Empereur Trajan, selon Plutarque. La plus ancienne manière d'écrire étoit de graver des Lettres sur des planches de bois, en commençant une ligne de gauche à droite, & la suivante de droite à gauche, & ainsi jusqu'à la sin des planches, qui étant attachées ensemble formoient des Tablettes *.

On gravoit ou sculptoit en relief des figures, des ornemens, des marques, des noms ou devises, sur des vases qui servoient aux Sacrifices, sur

Les Tablettes pour les besoins journaliers étoient faites avec de petites planches de bois enduites de cire. Elles prenoient leur nom du nombre de feuillets dont elles étoient composées: les Diptyques en avoient deux, les Triptyques, trois. Martial dit au sujet de celles-ci: Vous ne regarderez plus comme un chétif présent mes Tablettes quoique de trois seuillets seulement, quand votre Amante mettra au bas qu'elle se trouvera au rendez-vous. Liv. 14. ep. 4^e.

10

de petites tables de bois où l'on posoit les services, sur les bois de lits, sur les mortiers à piler le blé, sur les divers ustenfiles nécessaires à la vie, fur les chariots & fur les boucliers: ces opérations se faisoient sur le bois, fur la pierre & fur les métaux. J'ai vû à Saint Germain-des-prés un Caillou très-ancien, sur lequel étoit une inscription en Lettres grecques, sculptées en relief, à la façon des planches d'impression. Enfin cet art étoit porté à un si haut point de perfection, que l'Histoire nous apprend que Callicrate gravoit des vers d'Homère sur un grain de millet; & Myrmécide a sculpté des Ouvrages d'une si grande délicatesse, qu'il falloit une attention infinie & des yeux excellens pour en distinguer les objets.

Ces opérations étoient analogues à la Sculpture & Gravure de nos premières planches d'impression, toutes exécutées suivant les mêmes principes & avec les mêmes instrumens. Les Anciens n'ignoroient pas l'art des em-

preintes; les marques de leurs sceaux ou cachets en sont une preuve incontestable: on le voit encore mieux par ce trait d'Agésilas, qui voulant rassurer ses troupes par un prodige apparent, s'imprima fortement dans la main le mot NIKH avec des Lettres en relief. & ayant saisi promptement le foie de la victime, il le pressa dans sa main & y fit cette empreinte qu'il montra à ses soldats comme un signe assuré de la victoire. Ces différents traits & quantité d'autres du même genre se trouvent dans Pausanias, Diodore de Sicile, Plutarque, Pline & autres Auteurs anciens.

La manière de graver des Lettres mobiles étoit en usage du tems de S. Jérôme; il s'exprimoit ainsi en écrivant à Læta: « Qu'on fasse des Lettres « de bois ou d'ivoire, qu'on les donne « aux enfans pour jouer, asin que ce « jeu puisse leur servir d'enseigne- « ment.

On fait avec quelle ardeur les Arts en général étoient autrefois exercés,

1 2

& combien ils étoient honorés dans la Grèce, en Italie & ailleurs. Lorsque Totila roi des Gots vint saccager Rome en 545, il fit la guerre aux Arts comme aux hommes, & ce qui échappa à la fureur des Gots, des Huns & des Vandales, fut achevé par les Sarazins, les Maures, & encore plus par les Iconoclastes. Ces ennemis des Arts détruisirent tellement le germe des talens, qu'on leur vit succéder la plus affreuse ignorance jusqu'au 14°. siècle, qu'ils commencèrent à reprendre vigueur en Europe. Pendant ce temps-là, nous allons trouver notre art de graver en bois connu & pratiqué chez d'autres Nations.

La Chine possède depuis long temps l'art d'imprimer des Livres de la manière dont ils les impriment encore aujourd'hui, c'est-à-dire, en planches de bois sixes. La multiplicité des Lettres Chinoises, qui montent à plus de soixante mille, la liaison & l'enchaînement de ces Lettres les unes avec les autres, qui en rendent la lecture si

difficile, & qui font qu'un Chinois n'est favant qu'à proportion qu'il fait lire, n'ont pas permis de rendre ces caractères mobiles pour l'impression. Cette manière d'imprimer, entièrement conforme aux premières opérations de Guttemberg, est très-ancienne. Différens Auteurs la font monter plus ou moins haut : il résulte de leurs divers fentimens, que l'Imprimerie étoit exercée dans les Indes, deux siècles au moins avant qu'on en fît usage en Europe. Le P. du Halde, dans sa Description de la Chine, rapporte cette maxime de l'Empereur Vouvang, qui vivoit 1120 ans avant l'Ere Chrétienne. Comme la pierre ME dont on se sert pour noircir les Lettres gravées ne peut jamais devenir blanche, de même un cœur noirci d'impuretés retiendra toûjours sa noirceur. Ange Rocca, dans sa Bibliothèque du Vatican, dit que l'usage de l'Imprimerie étoit connu à la Chine plus de trois cens ans avant Jesus-Christ. Alvarez de Seviedo lui donne plus de seize cens ans d'anti-

quité. Le P. Couplet fait monter cette origine de l'Imprimerie à la Chine un peu moins haut, mais elle est encore selon lui fort reculée. On rapporte enfin, que l'Empereur Yventi, qui régnoit en 552, avoit une Bibliothèque composée de plus de cent quarante mille volumes, dont le plus grand

nombre étoient imprimés.

Cette manière d'imprimer en planches de bois étoit commune, non seulement à la Chine, mais encore au Japon, au Tunquin & dans la Tartarie Orientale. Des Auteurs prétendent qu'il y a plus de mille ans que cette impression est en usage dans la ville de Tangut. Cet art a été porté chez ces peuples à un très-grand degré de perfection ; la hardiesse de la taille des Lettres ou ornemens, & la beauté de l'impression, sont admirables. Souvent on les voit embellis par le secours des autres Arts; l'or, l'argent & les couleurs y sont employés avec une adresse singulière, le tout imprimé d'un seul côté sur du papier de soie blanc &

SUR L'IMPRIMERIE.

lissé qui en relève l'éclat. La Bibliothèque du Roi en possède plusieurs qui

sont de la dernière beauté.

Cette gravure en bois ne servoit pas seulement à l'impression des Livres chez les peuples Orientaux; tout le monde sait les autres usages qu'ils en ont faits de tems immémorial, pour l'impression & la fabrique des toiles peintes. La Chine, la Perse, les Indes, le Japon, les isles Maldives, l'Empire du grand Mogol, le Royaume de Pégu, nous ont fourni & nous fournissent encore de ces productions, d'autant plus admirables, que nous n'avons pû jusqu'ici atteindre à la perfection de ces sortes d'ouvrages, du moins pour la couleur. Ces couleurs s'impriment sur la toile, au moyen de plusieurs planches de bois, sur lesquelles les fleurs ou autres ornemens sont gravées en relief: parmi ces planches, les unes représentent le trait des objets, les autres des masses; elles sont chargées de différentes couleurs & s'appliquent l'une après l'autre sur les mêmes objets, ou chacune laisse la teinte dont elle est chargée. La ville de Séronge, dans le Mogol, a l'avantage de fabriquer les plus belles Chites ou Toiles peintes. L'eau de la rivière qui coule le long de cette ville y est favorable: après qu'elle a été troublée par les pluies qui durent plusieurs mois, les Ouvriers y trempent les toiles nouvellement peintes, la couleur y prend de la vivacité & un caractère inessa-çable.

Les Chinois & les Japonois ont fait encore un autre usage de la Gravure en bois; depuis un tems considérable ils ont imprimé sur le papier le trait de leurs images ou figures, pour les colorer ensuite & les finir au pinceau : ils ont été plus loin, quelques-uns de leurs papiers peints sont faits avec plusieurs planches gravées sur le bois & imprimées à plusieurs couleurs par rentrées, à la manière de leurs toiles.

Voilà donc déjà l'art de graver en bois connu & pratiqué avec succès dans

17

dans de vastes pays long-temps avant que nous en eussions connoissance; ce qui a fait penser à quelques Auteurs que l'invention de l'Imprimerie, qui commença d'abord par la Gravure sur des planches de bois, tiroit son origine de la Chine, & qu'il n'étoit pas possible que les Européens n'eussent joui avant ce temps des

fruits d'un Art si pratiqué.

Je ne m'arrêterai pas à cette opinion, quelque vraisemblable qu'elle soit, parce que les livres Chinois, qui seuls pouvoient inspirer le goût d'en faire autant, ne devoient guère être connus des Artistes en Europe, dans un temps d'ignorance. D'ailleurs, la vue d'un livre Chinois n'auroit point appris l'art de le faire. Les toiles ou papiers peints en différentes couleurs, & représentant des fleurs ou des figures, ne donnoient point l'idée d'un livre : aussi Guttemberg n'a-t-il point été puiser dans cette source; il n'a pas eu besoin d'aller chercher si loin des modèles

d'impression, qu'il a trouvés plus près.

Les Arts, quoique négligés dans les quatorzième & quinzième siècles, n'étoient pas entièrement détruits: déjà la Peinture avoit fait de nouveaux progrès en Allemagne. Van-Eyck, Peintre à Bruges, avoit inventé vers l'an 1366, une nouvelle manière de broyer les couleurs avec de l'huile pour peindre; ce qui étoit autant de découvert pour l'encre à imprimer, qui n'est autre chose que de la couleur broyée avec de l'huile, & qui par la suite a reçu quelques modifications.

Ce sont les Peintres, les Sculpteurs & les Dessinateurs qui les premiers ont fait usage en Allemagne de la Gravure en taille de bois, pour conserver & multiplier leurs desseins par l'impression. Cet Art connu & pratiqué avant Guttemberg, & dans lequel il n'étoit point Artiste, est celui néanmoins qu'il a mis en usage pour établir cette Imprimerie primitive en planche de bois, dont l'his-

SUR L'IMPRIMERIE.

toire est si fort embrouillée, tant par les préjugés de quelques Auteurs, que par le voile sombre que l'ignorance des temps a jeté sur les productions des Arts dans le xve. siècle. Celui de la Gravure en bois sur-tout, a été un des moins connus: le chemin qui conduit à son origine ayant été peu fréquenté, n'en devient que plus difficile à reconnoître. Je vais tâcher d'y pénétrer; & si je parviens à saire voir que l'exercice de cet Art étoit en usage avant celui de l'Imprimerie, qui dans les commencemens étoit le même, j'aurai prouvé que Guttemberg n'est point l'inventeur de ce dernier.



SECONDE PARTIE.

Origine de la Gravure en taille de bois, & ses premiers progrès.

L'ART de graver sur le bois des desseins ou sigures, pour les imprimer sur le papier avec une encre épaisse & gluante, & en sormer des images, nous vient d'Allemagne. C'est dans cette partie de l'Europe que l'on voit la naissance de cet Art, ses premiers progrès, & les plus grands Artistes qui s'y sont distingués. C'est aussi de l'Allemagne que l'Art d'imprimer des livres avec des caractères de bois, tire son origine.

Laquelle de ces deux parties de la Gravure en bois a donné naissance à l'autre? Est-ce Guttemberg qui, en gravant des lettres, a inventé & enseigné l'Art de graver & d'impri-

mer des figures? ou ne seroit-ce pas au contraire l'Art d'imprimer des sigures & des lettres qui auroit inspiré à Guttemberg le goût de faire un livre, & qui lui en auroit sourni les moyens? Voilà le vrai point qu'il faut éclaircir.

Les premières productions de la Gravure en taille de bois n'annoncent ni le temps, ni le lieu qui les a vû naître, ni l'Artiste qui les a enfantées; mais ces mêmes productions, utiles à plusieurs Arts, vont nous prouver qu'elles étoient connues longtemps avant l'Art d'imprimer les livres. Il y a d'anciennes Églises où l'on voit des tombes & des décorations d'airain du xIv. siècle, dont les ornemens & les lettres gothiques sont en relief & entièrement conformes à nos premières planches d'impression : une partie de ces objets sont taillés au cifelet, mais un grand nombre sont fondus. Or, pour les jeter en fonte, il a fallu un modèle, qui, pour ces ouvrages plats, devoit être sculpté sur

des planches de bois: les inscriptions sur-tout étoient ainsi faites, asin de pouvoir les imprimer sur le sable ou sur la terre préparée pour recevoir la fusion. Les anciens & nouveaux ouvrages de bronze, comme bas-reliefs, cloches, canons & autres, sont presque tous chargés d'inscriptions avec des caractères en relief, comme ceux

de nos premières impressions.

L'usage constant des xIII, xIV & xv°. siècles, étoit d'accompagner les ouvrages de Peinture & de Sculpture de lettres, soit au bas des sujets, pour en expliquer sommairement le sens, ou à côté, pour en marquer les noms, ou enfin sur des rouleaux ou bandes qui paroissoient sortir de la bouche, pour faire dire ce que l'on vouloit; ce qui se remarque sur différens monumens qui nous restent de ce temps, comme tableaux, tapisseries, vitres & bas-reliefs. Une partie des inscriptions ou lettres qui sont au bas des Sculptures que l'on voit dans les anciennes Cathédrales, sont taillées sur la pierre en relief, avec la surface plate, comme les premières planches d'impression. Celles que l'on voit à Notre-Dame de Paris, sont de deux façons, en creux & en relief. L'inscription gravée sur le portique qui est du côté de l'Archevêché, porte en substance que » le 12 de Fé-» vrier de l'an 1257, ceci fut com-» mencé en l'honneur de la Mère de "Jésus-Christ, du vivant de Jean » de Chelles, Maître Maçon. Cette inscription est en lignes parallèles taillées en grandes lettres & de relief. Une autre inscription que l'on voit également à Notre-Dame, sous une petite figure représentant Jean Ravy, Sculpteur & Maçon, qui avoit commencé à sculpter les histoires qui sont autour du Chœur de cette Eglise à l'extérieur, prouve combien cet usage de graver des lettres est ancien.

C'est Maître Jean Ravy qui fut Macon de Notre-Dame de Paris par l'espace de vingt-six ans, & commença ces nouvelles histoires. Priez Dieu pour l'ame de lui. Biv

Et Me. Jean le Boutelier, son ne-

veu, les a parfaits l'an 1351.

On voit encore dans le Chœur & dans les cloîtres d'anciennes Eglises, des ornemens gothiques du XIV. siècle sculptés sur le bois avec de ces sortes d'inscriptions, sur lesquels il n'y a que de l'encre & du papier à mettre pour en tirer l'impression.

Voilà donc tout l'art & le méchanisme des planches en caractères de bois en usage long-temps avant Guttemberg. Quant à l'impression, on peut la faire paroître encore avant

lui.

Les Cartes à jouer, qui, comme on fait, sont imprimées avec des planches de bois ** gravées, & ensuite colorées, étoient en usage en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre, avant l'invention de l'Imprimerie. M. Bullet, dans son Livre intitulé, Recherches histori-

Description de Paris de Piganiol, com. I, pag. 359.
Les premières cartes furent peintes, ou dessinées, & imprimées si-tôt après que ce jeu commença à devenir à la mode.

ques sur les Cartes à jouer, qu'il vient de faire imprimer à Lyon, fait remonter l'origine des Cartes vers l'an 1376, trois ou quatre ans avant la mort de Charles V, Roi de France. Il appuie son opinion sur la chronique de Petit-Jehan de Saintré, qui dit que les Pages de ce Prince jouoient aux dez & aux Cartes. Il dit que Jean I, Roi de Castille, défendit les dez & les Cartes dans ses États, par un Édit de 1387. Le P. Menestrier, Jésuite, dans sa Bibliothèque curieuse & instructive, cite une somme passée à la Chambre des Comptes pour un jeu de Cartes acheté en 1391, afin de divertir Charles VI, qui commençoit à être en démence; puis il ajoute que les Allemands ayant été les premiers qui aient gravé en bois, furent aussi les premiers qui firent les moules des Cartes, qu'ils chargèrent de figures extravagantes.

Il est plus que vraisemblable que ceux qui gravoient ainsi des sigures, & qui les imprimoient pour faire des

Cartes, ne bornoient pas leurs talens à ce seul objet. Les anciennes gravures ou images en taille de bois conservées au Cabinet des Estampes du Roi, & d'autres que l'on voit dans celui de quelques Curieux, fur lesquelles on n'aperçoit aucune marque de temps, de lieu, ni d'Artiste; d'autres portant quelques marques ou monogrammes, mais que l'on n'a pû attribuer à aucun Graveur connu, sont sans doute l'ouvrage de ces Artistes qui exerçoient l'art de graver en bois avant l'Imprimerie. Il suffit de suivre ces anciennes impressions, tant en images qu'en Livres, pour se convaincre que les premières ont le droit d'aînesse.

Les plus anciennes en taille de bois qui nous restent, sont plusieurs Livres d'images qui sont dans le précieux Cabinet d'antiquités Typographiques de M. le Président de Cotte; l'un en 46 planches, connu sous le nom d'histoire d'ancien & nouveau Testament; un autre en 47 planches, représentant l'histoire de S. Jean & de l'Apocalypse. Ces images ou estampes, groffièrement faites dans le goût gothique, sont entièrement semblables, pour le dessein & le faire, aux bas-reliefs dont j'ai parlé ci-dessus. On y voit également quelques mots, soit au dessous, soit dans le milieu des estampes, tantôt aux pieds des figures, tantôt au fortir de leur bouche. Ces estampes ont 7 pouces de large sur 9 de haut : elles sont imprimées d'un seul côté du papier avec une encre grise en détrempe. Les figures de l'histoire de S. Jean * sont de plus enluminées. Les estampes de ce Livre sont dos à dos, & entre deux est une seuille du même papier, portant la même marque du Fabriquant, sur laquelle sont écrits en vieux langage Flamand le texte de l'Apocalypse & le sujet des figures. Cette écriture est faite à la main des

Cette histoire de S. Jean en Estampes provenoit de la Bibliothèque de M. Vilenbroek, Magistrat de Hollande. Elle sur achetée 200 storins par M. de Boze en 1729.

deux côtés du papier, avec de l'encre pâle & jaunie par le temps, le tout relié ensemble & conservé dans sa reliure antique; d'où l'on peut conclurre que l'écriture & l'impression sont du même temps. M. Mariette, Contrôleur général de la grande Chancellerie, a un exemplaire pareil contenant les mêmes figures, avec cette dissérence, qu'il n'y a point de seuilles manuscrites, & que quelques-unes des figures ne sont pas entièrement semblables, & paroissent d'une autre main.

Les Hollandois revendiquent ces impressions comme des preuves de l'origine de l'Imprimerie à Harlem avant toutes les autres villes. Boxhornius, dans son Théâtre de la Hollande, s'appuie beaucoup sur ces prétendus Livres, pour en faire honneur à cette ville. Ils prouvent au contraire contre lui; car ceux qui ont gravé & imprimé ces figures, n'ont jamais prétendu faire un Livre, mais seulement des images. Si c'eût

été des premières productions de notre Imprimerie, les feuilles manuscrites auroient été imprimées avec les

figures.

J'en dis autant de celles qui sont à la tête d'un Livre ancien, connu sous le titre de Speculum humanæ salvationis, * au nombre de 58 planches dessinées au trait, & très-bien gravées pour le temps, imprimées d'un seul côté du papier, au dessous desquelles on a ajouté, par une seconde impression, une explication Latine en Prose rimée, en caractères gothiques de bois, tant sixes que mobiles, le tout formant un petit in-folio.

Ces cinquante-huit estampes en forme de vignettes, séparées au milieu par un ornement gothique, & chargées de quelques mots pour faire parler les figures ou les expliquer, n'ont point été gravées, non plus que

On a beaucoup parlé de ce Livre, & on l'a peu connu. Quatre exemplaires qui sont dans Paris, savoir, à la Bibliothèque du Roi, dans celles de Sorbonne, des Célestins, & chez M. le Président de Cotte, que j'ai tous examinés avec attention, sont partie de trois éditions différentes, dont je rendrai compte ailleurs.

les précédentes, pour faire un Livre, encore qu'elles se trouvent en tête d'un des plus anciens que l'on connoisse. Il est visible que les caractères que l'on a imprimés dessous, ont été faits long-temps après les planches. Voici comme je le prouve. Les planches ou figures portent les marques d'un long service : des traits ou filets qui bordent ces vignettes, sont cassés & crénelés en différens endroits. Ceux qui connoissent l'usage de la gravure en bois, savent qu'une planche peut fournir à trente ou quarante mille beaux exemplaires, même à cent, si elle est faite sur du buis. Les caractères, au contraire, ont toute leur fraicheur. Ces estampes ou vignettes, & le caractère qui se trouve dessous, sont imprimés à deux sois; ce qui ne seroit certainement point arrivé, si celui qui a gravé les figures avoit eu dessein d'en faire un Livre; car il les auroit gravées sur la même planche que le caractère, ou il les auroit arrangés ensemble, pour

les imprimer d'une seule sois. On y voit tout le contraire : ces vignettes sont imprimées plus ou moins près du caractère, & plus ou moins droit: celle-ci s'approche par un coin & fuit par l'autre; celle-là fait un effet contraire, semblable à nos gravures en taille douce, qu'on imprime sans soin dans nos Livres, & qui vont quelquefois jusqu'à couvrir le caractère. De plus ces vignettes sont de différentes teintes de couleur grife, les unes plus ou moins foncées, les autres presque noires, & d'autres enfin jaunatres. Le caractère fixe est aussi en gris, mais par sois d'une teinte différente de la vignette, & le caractère mobile est noir. L'édition des Célestins est entièrement en caractère mobile & très-noir, pendant que l'estampe est grise comme celles des autres exemplaires. On ne peut pas donner de preuves plus évidentes d'une double impression, & rien ne démontre plus clairement que les ef-

rampes & le caractère n'ont point été

faits l'un pour l'autre, d'où l'on peut conclurre que ces estampes étoient, comme les précédentes, une suite d'images imprimées, auxquelles on ajoutoit l'explication à la plume; & après l'invention de l'Imprimerie, on aura ajouté sous ces estampes déjà imprimées, l'explication en caractères sous la presse, au lieu de les faire à la main.

Ce qui me persuade encore que cet Art de graver & d'imprimer des images & des lettres, pour en expliquer le sens, étoit en usage long-temps avant Guttemberg & l'invention de l'Imprimerie, ce sont d'autres anciens monumens d'impressions qui nous restent, pareils à ce dernier. J'en ai vû un de ce genre dans le Cabinet de M. Mariette, intitulé Ars moriendi en 24 pages imprimées, à la manière des estampes, d'un seul côté. Chaque page porte en tête une estampe ou vignette représentant les misères de la vie humaine. Le caractère, qui est fixe fur la même planche, est grossièrement rement gravé, & représente une mauvaise écriture du XIV. siècle.

M. Clément, dans fon Livre intitulé, Bibliothèque curieuse, historique & critique, &c. dont les premiers volumes font imprimés depuis quelques années à Hanovre, nous donne la description de quelques - uns de ces anciens Livres, comme, Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum. Historia Beatæ Mariæ Virginis in figuras, & autres, imprimés de même d'un seul côté avec des caractères fixes sur des planches de bois, avec des figures. Ces fortes de Livres étoient incontestablement l'ouvrage des Graveurs en bois, & non de ceux qu'on a appelés par la suite Imprimeurs; aussi ne sont-ils pas attribués à Guttemberg, mais on les regarde avec plus de fondement comme ayant été faits à Strasbourg, Harlem, Ausbourg & autres villes d'Allemagne, où il se trouvoit des Peintres & Sculpteurs, qui sont ceux qui les premiers ont fait usage de la

gravure. Indépendamment des preuves que j'en donnerai ci-après, je vois dans l'Histoire des Peintres Flamans, Allemans & Hollandois, par M. Descamps, que Quentin Messis, né à Anvers vers l'an 1450, qui de Maréchal ferrant devint Peintre, s'amusa dans sajeunesse, à la suite d'une maladie, à deffiner d'après des gravures en bois. Voici le trait. On rapporte qu'une Procession anciennement établie pour des lépreux ou autres malades, dans laquelle on distribuoit des images de Confrairie, GRAVÉES EN BOIS, lui donna lieu (à Messis) de connoître son talent. Il lui tomba entre les mains une de ces images, qu'on lui conseilla de copier pour se desennuyer; ce qu'il sit avec tant d'ardeur & de disposition, qu'il continua depuis, & devint bon Peintre. En supposant que ce Quentin Messis, né vers 1450, desfinoit à 18 ou 20 ans ces images faites pour cette Confrairie anciennement établie, il s'en suivra qu'on les imprimoit avant Guttemberg, & que

par conséquent il n'a pas enseigné le premier cet Art. S'il l'eût fait, il auroit obligé bien des ingrats, puisqu'aucuns Graveurs, soit anciens, soit modernes, ne l'ont mis au nombre de leurs Maîtres, ni même de leurs Disciples, parce qu'en esset il n'étoit ni l'un ni l'autre. Pour nous en convaincre, suivons-le dans ses

opérations.

Guttemberg étoit de la ville de Mayence, mais domicilié à Strafbourg *; on le voit établi dans cette dernière ville en 1439, 1441, 1442, & 1444. Différens Regîtres de Strasbourg nous le représentent comme ayant établi d'abord une Société pour la polissure des Pierres, qui eut du succès; puis une autre avec trois Bourgeois de cette ville, qui sont nommés, André Treize, Jean Riff, & André Hilmann, pour mettre en œuvre PLUSIEURS Arts & Secrets merveilleux. Cette Société ne paroît point

Mémoires de l'Açadémie des Inscriptions & Belles-Lettres, tome 17, page 762.

avoir subsisté, du moins les noms cidessus ne reparoissent plus. On le voit encore faisant des cessions & cautionnemens, & enfin nommé aux Rôles des Impositions; & après 1444, aucun acte ne parle de Guttemberg. Nous l'allons retrouver à Mayence, sa patrie, faisant encore une nouvelle Société, non inscrite sur les Regîtres publics, comme à Strasbourg, mais secrètement, pour faire en cachette ses premières impressions de Livres. Jean Faust, Bourgeois & Orfevre de Mayence, est son seul & unique affocié; celui-ci est le bailleur de fonds, & Guttemberg le propriétaire du Secret.

L'Abbé Trithème, qui a le premier parlé de l'origine de l'Imprimerie, & qui tenoit ce qu'il en favoit de Pierre Schoiffer, premier affocié de Faust, dit que Guttemberg & Faust faisoient jurer un secret inviolable à leurs ouvriers, & que leur premier Ouvrage fut une Bible.

Ce secret juré & gardé par les ou-

vriers me paroît être un article important, dont on peut tirer les plus fortes inductions en faveur du sentiment que je propose. Si cet Art eût été nouveau & inconnu, il étoit inutile de garder le secret. Les Sculpteurs, les Horlogers, les Orfèvres, & autres Artistes, n'ont pas eu besoin du secret pour faire réussir leurs talens, parce que ce qui est l'effet de l'art, de l'étude & de l'usage, ne s'apprend point d'un seul mot & comme en passant. Il n'en étoit pas de même de l'entreprise de Guttemberg; il vouloit faire un ouvrage nouveau avec un Art connu & pratiqué ailleurs, & déguiser l'ouvrage de manière qu'il ne parût point être l'effet de cet Art. Je m'imagine l'entendre dire à ses ouvriers: Mes enfans, tout l'avantage de notre entreprise dépend de deux choses principales; la première est qu'on ne sache point qu'elle est l'effet de la gravure en bois, parce que nous serions bien-tôt imités dans les autres villes d'Allemagne; la secon-Cii

de, c'est qu'on ne s'aperçoive pas même qu'elle est l'esset de l'Art, parce que vendant nos Livres pour manuscrits, nous gagnerons davantage; & pour cela, il faut garder inviolablement le secret que nous exigeons de vous. Ensin c'étoit une énigme dont

il ne falloit pas dire le mot.

En effet, cette Bible a été faite sans aucune marque sensible de la gravure en bois; il n'y a aucun ornement qui puisse déceler cet Art; les lettres seulement sont gravées & imprimées, les sommaires sont écrits à la main en lettres rouges, & à chaque chapitre ils ont laissé une place vuide, plus ou moins grande, pour y faire peindre la première lettre en mignature, suivant l'usage du temps pour les manuscrits, & aider par là à la séduction.

On ne fait pas une entreprise si hardie avec un Art naissant, sur-tout lorsqu'il s'agit de mettre la pénétration humaine en défaut, en lui faisant prendre de l'imprimé pour de l'écriture. Cette édition-là même est

proprement imprimée; les lettres, qui font mobiles, font si correctes, qu'elles annoncent plustôt la perfection de l'Art que son commencement. Je doute même que dans le temps où nous. vivons, l'on pût en faire autant, & si bien, avec des caractères mobiles de bois. Cette Bible, fans date & fans nom de lieu ni d'Artiste, a dû être commencée vers 1450; elle a été vendue à Paris & ailleurs par Faust, comme manuscrite. Ce ne fut que la quantité qu'il vendit à différens prix * qui le fit poursuivre comme survendeur, & non comme magicien, ainsi que la simplicité de quelques Auteurs. l'a voulu faire croire.

J'ajoute que puisque Guttemberg & Faust faisoient faire cet ouvrage par des ouvriers dont ils exigeoient le secret, cet Art étoit donc déjà pratiqué: ce n'est pas Guttemberg qui les a endoctrinés & mis tout à coupen état de faire des ouvrages parfaits.

Civ

[&]quot; Naudé rapporte qu'il la vendit d'abord 60 écus, puis en descendant jusqu'à 30, & même 20.

Nous le voyons à Strasbourg faisant usage de son industrie en formant des sociétés pour différentes entreprises; il nous est représenté comme intéressé, & non comme Artiste. Ce n'est pas Faust non plus, il étoit Orfevre & non Graveur: c'étoient donc tout naturellement des ouvriers dans ce genre, que Guttemberg avoit amenés avec lui de Strasbourg à Mayence. Parmi ces ouvriers, l'Histoire nomme Jacques Meydinbach, dont on n'entend plus parler dans la suite. Cet ouvrier étoit vraisemblablement Graveur en bois. Ce qui appuie cette idée, c'est que le premier qui leva une Imprimerie à Mayence, après Schoiffer, fut un Jean Meydinbach, fils ou parent de Jacques, qui en 1491 imprima un Livre intitulé, Hortus Sanitatis, en caractères de fonte, & avec des figures en taille de bois. Il orna, sans doute, cette édition de son savoir faire particulier. M. Christ, Auteur du Dictionnaire des Monogrammes, nous présente à quelque - tems de là un

SUR L'IMPRIMERIE.

Gaspard Meydinbach, qui dessinoit à Cologne des sujets d'histoires pour les Graveurs en bois; ce qui fait croire que cette famille étoit attachée à cet Art.

Cette première Bible imprimée, qui a été le dernier fruit de la société de Guttemberg avec Faust, a été si peu connue, qu'on l'a confondue fouvent avec la première en caracteres de fonte, faite par Faust & Schoiffer en 1462; & M. David Clément, dont j'ai parlé ci-dessus, finit par en nier l'existence. Cette Bible, cependant, a été si bien finie, qu'il en existe deux exemplaires dans Paris; l'un complet, à la Bibliothèque du Roi; & le second volume seulement de l'autre, à la Bibliothèque du Collège Mazarin. Quelque chose de mieux, c'est que ces deux exemplaires sont de deux éditions différentes, constamment faites avec les mêmes caractères mobiles de bois, page pour page, colonne pour colonne, mais avec quelques différences dans la compo-

fition, qui caractèrisent la seconde édition. J'ai fait un relevé de quelques-unes de ces dissérences, ainsi que de celles du Speculum humanæ salvationis, qui ne laisseront aucuns doutes sur ces diverses éditions, & qui serviront à éclaircir d'autres points de l'histoire de l'Imprimerie, mais qui me mèneroient trop loin pour le présent. Revenons à la division de nos deux associés; elle va développer tout l'Art de la Gravure en bois, & nous le montrer dans sa persection.

rique 3

ou d'a

oil faile

i luge

adi.

3 de 10

Printé

āts ; a

ava

01.6117

invent.

tlà, e

Pa III

(leic qe

ian pul

& Nota

Dent q

tparati

 0^{μ}

édition

adion

étant 1

Cette Bible étant faite & vendue, en tout ou en partie, nos deux associés se rendirent compte, & se brouil-lèrent. Faust employa dans ses comptes une somme de 1600 florins, à laquelle il ajouta les intérêts & les autres sommes qu'il avoit données pour trouver de l'argent, & en sorma un capital de 2000 florins ou environ. Guttemberg resusa de payer les intérêts, disant que Faust ayant sourni les sonds en dissérentes occasions pour payer les ouvriers, le parchemin, le

papier, l'encre, & ne lui ayant donné que 300 florins seulement par an pour d'autres besoins, la demande qu'il faisoit des intérêts étoit usuraire. En conféquence intervient Sentence du Juge, qui ordonne que Faust sera tenu d'affirmer que cet argent ne vient pas de son propre fonds, mais qu'il l'a emprunté, & qu'il a payé lesdits intérêts; auquel cas Guttemberg sera obligé de lui en tenir compte. Ce que Faust ayant accepté, il se rendit le 6 Novembre 1455 dans une Salle du Couvent des Récollets de Mayence, & là, en présence des témoins des deux parties, & de Helmasperger, Clerc de l'Evêché de Bamberg, Ecrivain public, autorisé par l'Empereur, & Notaire de Mayence, il fit le serment qui rendit Guttemberg débiteur, & qui devint le sceau de leur féparation.

On ne voit plus dans aucune des éditions de Faust, après cette séparation, les caractères de la Bible, qui étant mobiles, auroient sûrement été

44 Dissertation

employés. Il est très-vraisemblable que Guttemberg étant le chef de l'entreprise, les aura gardés pour continuer l'exercice de son Imprimerie, & c'est sûrement avec ces caractères qu'il aura fait cette seconde édition de la Bible dont je viens de parler, sur laquelle je m'étendrai davantage dans un autre temps. Pour Faust, il ne lui restoit d'autre parti que de faire un nouvel établissement qu'il pût opposer à celui de Guttemberg. C'est-la que nous allons voir cette gravure en bois dégagée des nuages épais qui la couvroient.

Il ne s'agit plus ici d'énigme ni de fecret, le mot est divulgué, & l'Art est reconnu; ainsi, pour en tirer parti, Faust s'associe avec Schoisser, le plus intelligent & le plus habile de cette Typographie naissante; & pour l'emporter sur Guttemberg, qui devenoit leur antagoniste, ils emploient ouvertement toute la persection de l'art de graver en bois, caché dans la première société. Ils gravent de nou-

veaux caractères mobiles de bois de deux grosseurs différentes, dont le plus petit est plus gros que celui qui avoit servi à la Bible *. De plus, ils font tout de suite de grandes lettres de 4 & 5 pouces de haut, chargées d'ornemens, de fleurs & d'animaux, très-délicatement gravées, pour tenir lieu des mignatures qu'on avoit employées jusqu'alors. Enfin, moins de deux ans après la première société, ils donnent pour premier Ouvrage un chef-d'œuvre d'impression, qui est un Livre in-folio contenant les Pseaumes, avec des Antiennes & des Répons; & comme il n'est plus temps de faire passer ce Livre pour manuscrit, ils ont soin d'avertir, par une, souscription qui est à la fin du Volume, imprimée avec une encre pourpre, que ce Livre est fait, non à la plume, mais imprimé par un nouvel Art, É orné de GRANDES CAPITALES.

^{*} L'un répond, pour la groffeur, à ce que nous appelon^s gros Canon, &t l'autre au pétit Canon; celui de cette Bible, à selui que nous nommons petit Parangon.

Par Faust & Schoiffer. Mayence, 2457. Cette souscription est accompagnée des armes ou marque de ces deux Imprimeurs, en deux écussons soûtenus ensemble, gravés en bois, & imprimés de même, couleur de pourpre. Quant à ces grandes capitales annoncées, c'est la chose la plus curieuse en ce genre qu'il y ait jamais eu dans l'Art Typographique; elles font imprimées par rentrée de trois couleurs, bleu, rouge & pourpre, à la manière des Camayeux, & cela avec une justesse & une précision étonnantes; & pour s'assurer que ces lettres sont ainsi imprimées à diverses couleurs, & non enlyminées, M. de Boze *, à qui appartenoir l'exemplaire que j'ai vû hit examiner à Vienne, dans la Bibliothèque de l'Empereur, un même exemplaire qui s'est trouvé entièrement conforme au sien: de plus, le tacte de la presse est bien différent de celui du pinceau. Les let-

[°] Ce Livre fait partie du précieux Cabinet de M. le Président de Cotte.

tres du texte & des Antiennes sont gravées d'une belle sorme gothique, avec une égalité surprenante, & trèsbien imprimées, d'un beau noir.

Que l'on présente aujourd'hui ce Livre à tous nos Typographes assemblés, & qu'on les charge d'exécuter un pareille impression par rentrée de plusieurs couleurs, ils ne la seront sûrement pas aussi proprement que celleci; cependant c'est-là le premier Livre qui soit connu par une date, & où l'on trouve les noms des Artistes & de la ville.

Quand Faust & Schoiffer disent qu'ils ont fait ce Livre par un ant nouveau, ce n'est pas l'art de graver en bois dont ils veulent parler, puisque Guttemberg les avoit déjà devancés, & que deux ans après avoir publié ce Livre, ils ont encore annoncé la même chose pour un autre, fait d'une toute autre manière qu'avec du bois; mais la nouveauté étoit d'avoir fait par cet Ant un Livre entier qui imite la plus belle écriture du temps, ce qui n'avoit pas été entrepris jusqu'à Guttemberg, encore qu'on l'eût déjà exécuté en partie, mais sans aucun dessein de faire un Livre.

Le second Ouvrage de cette société est un volume in-sol. intitulé, Durandi Rationale divinorum Officiorum, imprimé en caractères de sonte, & à la sin duquel est encore une souscription qui porte, comme dans l'autre, que ce Livre n'est point l'esset de la plume, mais qu'il a été imprimé à Mayence par un Art nouveau, en 1459, &

orné de grandes Capitales.

Ces capitales sont dans le même goût que les précédentes, imprimées par rentrée, mais seulement à deux couleurs, rouge & bleu. Or comme par ces nouveaux caractères de sonte Schoiffer étoit bien au dessus de Guttemberg, qui ne pouvoit pas l'imiter en cette partie, il cessa d'employer de ces sortes de capitales, toutes belles qu'elles étoient, aussi n'en voit-on plus dans la suite des Ouvrages qu'il a imprimés depuis.

Ces

Ces fortes d'impressions par rentrée à plusieurs couleurs, & ces gravures d'ornemens qui annoncent la science du dessein, n'entroient point dans le plan de la première société; par conl'équent Guttemberg n'avoit dù ni s'en instruire, ni l'enseigner aux autres. Or comment se fait-il que deux ou trois mois après qu'il a rompu sa société, il se trouve des gens qui portent tout d'un coup ces Arts de gravure & d'impression à un si haut degré de perfection? Car, dès la première page de ce Livre des Pseaumes, on voit déià une de ces Lettres, qui occupe presque la moitié de la hauteur de la feuille. Cela vient donc de ce que l'art de graver des images étoit déjà très-pratiqué, & que pour les imprimer, on avoit inventé & la Presse, & la composition des couleurs, d'autant moins difficile à trouver, que déjà la peinture à l'huile étoit inventée, comme je l'ai dit, & que ce sont les Peintres qui les premiers ont fait usage de la gravure en bois,

comme nous l'allons bientôt voir.

Ces lettres imprimées à la manière des Camayeux, me rappellent que l'on voit dans le Cabinet du Roi, & chez quelques curieux, des estampes en clair obscur, imprimées ainsi par rentrée à plusieurs couleurs, qui portent toutes les marques de leur antiquité, sans avoir celles de temps, de lieu, ni d'Artiste.

Si cela ne suffit pas pour prouver que Guttemberg, Faust, ni Schoisser ne sont point les inventeurs de l'Art par lequel ils ont fait leurs premiers Livres, l'étendue de cet Art, & sa persection dans le temps que l'Imprimerie nouvelle en caractères de sont ne faisoit que commencer, le prouveront incontestablement.



TROISIÈME PARTIE.

Étendue de la Gravure en taille de bois, sa perfection, grands Artisses qui l'ont pratiquée, son ancienneté par rapport à la Gravure en tailledouce, & sa décadence.

Guttember c n'avoit aucun befoin de dessiner, ni de graver des sigures & des ornemens, encore moins
de les imprimer à plusieurs couleurs,
cela étoit contraire à son objet, comme je l'ai dit; donc ce n'est pas lui
qui a enseigné cet Art. Si-tôt après
qu'il a rompu sa société, Faust &
Schoisser font travailler à une édition
dans laquelle entre tout l'Art de la
Gravure en bois, tant pour les ornemens que pour l'impression, Art qui
n'avoit point paru dans la première société, & qui ne peut s'apprendre en

quelques mois; donc il étoit connu

& pratiqué avant eux.

Le Pseautier dont je viens de parler, est le seul Livre que Faust & Schoiffer aient fait en caractères de bois par un méchanisme commun avec Guttemberg, qui peut les imiter & les suivre: il faut donc chercher d'autres moyens. La nécessité, cette mère de l'industrie, fournit à l'intelligent Schoiffer l'idée d'établir une toute autre Imprimerie: il grave des lettres sur l'acier & en forme des poinçons, il en fait l'empreinte sur de petits morceaux de cuivre pour en faire des matrices, il invente & fabrique un moule, choisit ou compose un métal, & fond de nouvelles lettres dont le Catholicon Johannis Januensis est le premier fruit, mais qui est précédé, pour la publication, par le Durandi Rationale divinorum Officiorum. *

Le Catholicon, qui n'a paru qu'un an après, quoiqu'il eût été commencé le premier, a été l'essai de cette nouvelle manière d'imprimer, ainsi que je le prouverai ailleurs.

^{*} Ce Livre curieux est le premier fruit qui ait paru, du véritable Art Typographique, le 6 Octobre 1459. Il se trou-V pag 248 ve à Paris à la Bibliothèque du Roi, chez M. le Président de Cotte, & chez M. Gagnat.

SUR L'IMPRIMERIE.

Voilà le véritable Art Typographique inventé à Mayence par Pierre Schoiffer vers l'an 1457. Ce ne fut qu'en 1462 que ce nouvel Art d'imprimer commença à se répandre. Le premier Élève de cet Inventeur de l'Art ayant appris à graver des poinçons & à sondre des lettres, sorma promptement plusieurs Imprimeries, qui en peu de temps se multiplièrent à proportion de la beauté & de l'utilité de l'Art.

Cette nouvelle manière d'imprimer ne fournissoit plus aucune idée de la gravure en bois, & en étoit entièrement indépendante: cependant, si une partie des premières éditions faites en dissérentes villes, portent les marques de cet Art par des estampes, vignettes, lettres grises, &c. dont on pouvoit se passer, ce sera une preuve évidente que cet Art étoit déjà fort étendu, comme nous l'allons voir: suivons-le un peu en détail, du moins quant aux premières productions & aux premiers Artistes.

Diii

Les différentes histoires des Peintres, Sculpteurs, Graveurs, &c. par de Piles, Félibien, Florent le Comte, Descamps, plus encore le Dictionnaire des Monogrammes de M. Christ, le Catalogue de M. l'Abbé de Marolles, des anciennes éditions de Livres, & des Mémoires qui m'ont été donnés par M. Papillon, célèbre Graveur en bois, nous sont connoître une partie de ces estampes en taille de bois, & quelques-uns de ceux qui les ont saites. Ces productions & ces Artistes sont trop généralement ignorés pour les services qui en ont résulté par rapport aux autres Arts.

Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi contient environ treize mille sept cens estampes ordinaires, & plus de six cens en clair obscur ou camayeu, le tout en taille de bois, sur quelques-unes desquelles on voit le nom ou la marque de ceux qui les ont faites, avec l'année; d'autres avec des marques qu'on ne peut appliquer à aucun Graveur connu; enfin les plus anciennes, sans aucunes marques quelconques qui puissent désigner le temps, le lieu & l'Artiste; ce qui a fait distinguer ces Graveurs en deux classes, dont l'une contient ce qu'on appelle les vieux Maîtres, les uns connus, les autres distingués par quelques lettres initiales de leur nom, ou quelques marques particulières, comme une Pelle, des Chandeliers, une Dague, une Licorne, une Etoile, & autres figures semblables; l'autre classe comprend les grands Maîtres connus par leurs noms & leurs œuvres.

Parmi les premiers on voit Augustin Hirschvogel le jeune, de la ville de Nuremberg. Un A, une H & une F liées ensemble, surmontées d'une croix, un hibou avec deux oiseaux qui l'attaquent, sont la marque de ce Graveur: on voit ce monogramme avec l'année 1445. dans le Dictionnaire de M. Christ. Un autre monogramme, dit cet Auteur, composé d'une Div

I, d'un O, d'un V, avec trois sceptres qui se croisent au milieu, sert de marque sur d'anciennes gravures en bois à deux couleurs en manière grise. J'ai vû chez M. Papillon une estampe ainsi gravée, portant cette marque; elle représente un homme de guerre cuirassé à cheval, avec son valet.

Guillaume Baur, Peintre & Graveur de Strasbourg, est mort, suivant de Piles, en 1464; il gravoit en bois

& au burin.

Albert Dure, élève de Martin Schon & de Hupse Martin, Peintre & Graveur, a commencé par graver en bois. André Manteigna, Peintre d'Italie, sit usage de cet Art: on voit de lui un grand triomphe, qu'il grava à Rome en 1486.

Puisqu'il y avoit déjà de grands Maîtres connus dans ce temps, il ne faut point s'étonner de voir tant de gravures dans les anciennes éditions: la plûpart sont mauvaises à la vérité, cependant il s'en trouve de très-belles. En tout temps il y a eu des maî-

SUR L'IMPRIMERIE.

tres & des disciples, des gens habiles

& des ignorans.

M. Clément, dans sa Bibliothèque curieuse, &c. fait la description de quelques Bibles ornées de figures en bois, l'une en Allemand par Bamler ou Sorg, a Ausbourg en 1477, en taille de bois; une seconde Bible Allemande in-fol. fans date ni lieu d'impression, avec des figures; une troisième Bible sans date ni lieu d'impression en plat Allemand. Cette Bible, dit M. Clément, est en caraclère gothique, tout y respire la vénérable antiquité..... les figures gravées en bois sont assez grotesques & enluminées; une quatrième Bible Allemande à Nuremberg chez Ant. Koburger en 1483, enrichie de figures en bois & enluminées; une cinquième Bible Allemande du même Koburger en 1490; une sixième Bible Allemande avec des figures en bois assez grotesques... les lettres initiales sont aussi imprimées en bois avec des ornemens.... à Lubec, chez Estienne Arndes.

J'ai vû à la Bibliothèque du Roi quelques Bibles ornées de pareilles gravures: l'une Italienne en deux parties in-f. ne faisant qu'un seul volume, imprimée à Venise per Gioanne Ragazo en 1490, représente différens traits de la Bible dans de petites estampes au haut des pages ; elle est ornée d'un grand frontispice gravé délicatement au seul trait, dans le goût gothique. Un autre Livre in-fol. intitulé Expositions de la Bible, est imprimé en caractères gothiques, gros & matériels, avec des figures en bois, le tout sans date, & sans nom de lieu ni d'Imprimeur; il porte seulement que ces Expositions de la Bible sont faites par un très-excellent Clerc, lequel par sa science fut Pape, & après la translation a été veu, leu & correct de poent en poent par venerable Docteur Maistre Jullien, de l'ordre des Augustins de Lion sur le Rosne. J'ai vû encore un autre Livre avec ce titre: Alvarus Pelagius, Summa de Plan-Etu Ecclesia, 2. vol. in-fol. imprimé à Ulm en 1474 par Jean Zeiner de

Ruttingen. Ce Livre est orné d'anciennes capitales Allemandes, connues depuis sous le nom de Lettres Tourneures; elles sont gravées en bois avec plus ou moins d'ornemens; il s'y trouve des figures de Papes, & autres, fort

bien gravées.

On voit dans le Cabinet de M. le Président de Cotte, une Bible Latine en caractères de bois, sans date & sans nom de lieu ni d'Artiste, différente de celles qui font à la Bibliothèque du Roi & au Collège Mazarin, dont j'ai parlé ci-deffus. Cette Bible est ornée de lettres grises plus ou moins grandes, gravées en bois. On imprima à Paris en 1477, près les Jacobins de la rue S. Jacques, la Rhétorique de Cicéron avec des mêmes lettres grises. En 1490 des Heures pour Antoine Vérard, & en 1492 d'autres Heures pour Robin Challot, tous deux Libraires, furent imprimées avec des ornemens gravés délicatement en bois. Un Graveur nommé Iollat, travailloit très-proprement à Paris vers 1490; il fit dans ce temps pour Godefroi de Marnef la danse des morts en 24 estampes très-bien gravées au trait; il a fait dissérentes gravures trèsdélicatement exécutées en 1502 & suivantes, pour Simon Vostre, Philippe Pigoujet & Simon de Colines, Imprimeurs à Paris. Sebastien Brant, autre Graveur, sit en 1490 cent sigures d'après Jacques Locher, que l'on voit dans un Livre intitulé Stultifera navis.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter toutes les gravures en bois que l'on trouve dans des Livres imprimés avant le xvi. siècle. J'en ai dit assez pour faire connoître que les Imprimeurs ont trouvé cet Art établi avant eux dans dissérentes villes: voyons à présent la suite de ses progrès, & sa décadence.

Le commencement du x v 1°. siècle est à peu-près l'époque du renouvellement & du progrès des Arts, ensevelis, pour la plus grande partie, dans les ténèbres causées par l'ignorance des temps & la grossièreté des mœurs. C'est dans ce temps que l'Art de graver en bois acquiert des Artistes célèbres, qui le portent à son plus haut point de perfection, pendant que la Gravure en taille-douce, qui à peine venoit de naître, faisoit elle-

même des progrès très-rapides.

Cette nouvelle manière de graver les estampes est dûe, suivant quelques Auteurs, à Masso Piniguera, Orfèvre de Florence, qui la trouva en 1460 en gravant des Armoiries sur de l'argenterie. Pour faire cette gravure dessus l'argent, il étoit nécessaire d'en noircir les tailles avec de l'huile noircie ou salie; celle de la pierre à l'huile pour aiguiser les burins, pouvoit y fervir. Piniguera s'aperçut qu'en appuyant du papier sur cette gravure ainsi noircie, il en sortoit une empreinte; il réitéra & perfectionna cette opération, qui lui réussit.

Baccio Badinelli, de la même ville de Florence, & Guillaume Baur, Peintre de Strasbourg, dont j'ai parlé plus haut, ont été des premiers à faire usage de cette nouvelle gravure; ils furent bientôt suivis par Palaiolo &

& Montagna.

Pendant que l'Art de la taille-douce prenoit faveur, celui de la taille de bois tendoit à sa perfection, par le moyen des habiles Peintres ou Dessinateurs, à qui cet Art étoit plus familier par la pratique; mais celui-ci perdoit insensiblement de son crédit, à mesure que l'autre étoit connu. Les moyens que fournissoit la taille-douce pour former, croiser, fortifier & varier les tailles à l'infini, & donner par là de la force ou de la légèreté aux objets qu'on vouloit rendre, joints à la propreté de l'impression, lui donnoient nécessairement un avantage sur l'autre, dont les opérations longues & laborieuses produisoient toujours des effets un peu durs & moins gracieux. Un feul exemple donnera l'idée de cette différence de travail.

Que l'on fasse en taille-douce quarante traits croisés, ou contre-tailles, pour former des ombres ou autrement, ils sont l'esset de quarante coups de pointe si l'on grave à l'eau-sorte, ou de quarante coups de burin si l'on coupe le cuivre avec cet instrument, & cela s'exécute facilement. Ces contre-tailles, au contraire, si nécessaires en gravure, sont l'écueil de la patience du Graveur en bois, & souvent son desespoir.

Il faut, pour laisser ces quarante traits croisés en relief sur le bois, que le Graveur donne au moins quatorze cens quarante-quatre coups de pointe, pour enlever en quatre coups trois cens soixante & un petits morceaux de bois carrés ou en lozange. Le seul avantage qui reste à cet Art est de pouvoir tirer sur une même planche cinquante ou soixante mille belles épreuves, à douze ou quinze cens par jour, au lieu qu'on n'en peut tirer sur cuivre que deux mille environ, à cent-cinquante ou deux cens par jour. Cet avantage, joint à l'ancien usage, a conservé à cet Art, pendant quelque-temps, de grands Artistes qui l'ont il-

lustré par leurs productions: quelquesuns d'eux faisoient aussi usage de la taille-douce en même-temps; mais ce n'est que relativement au premier Art, que je parlerai de ces Artistes.

Le célèbre Albert Dure ou Durer, Peintre, Sculpteur, Géomètre, Architecte, Graveur en bois & en cuivre, né à Nuremberg en 1470, dont j'ai déjà parlé, porta cet Art de graver en bois à un haut point de perfection. Le premier morceau que l'on connoisse de lui représente ses trois Graces, des têtes & des os de morts, des sceptres & un enfer, avec un globe, sur lequel est l'année 1497, & ces trois lettres O. G. H. qui sont l'abrégé de ces mots Allemands O Gott Hute. Il a gravé plusieurs Passions de Notre Seigneur en 1508, 1510 & 1511; cette dernière est. de toute beauté: il a fait également la vie de la ${f V}$ ierge. Les plus beaux morceaux de gravure de cet Artiste sont une sainte Face de Notre Seigneur plus grande que nature, elle est couronnée d'épines;

nes: les gouttes de fang & les larmes sont ménagées avec art dans cette figure, qui est faite avec des traits ou tailles d'une hardiesse & d'une force qui caractérisent les ouvrages de cet Artiste. Deux grands Triomphes de l'Empereur Maximilien I, l'un de 1515 & l'autre de 1523, dans le premier on voit les portraits des Empereurs, Rois & Princes de la Maison de Maximilien: cette Estampe, très-rare & trèsgrande, est faite de plusieurs planches. L'autre représente Maximilien dans un Char à douze chevaux, conduits par des figures allégoriques. Albert Dure avoit poussé cet art si loin, que ses ouvrages faisoient l'admiration des curieux. Marc Antoine, Graveur en taille-douce, pour profiter de la réputation de ce Graveur, avoit imité sur le cuivre ses Estampes avec le goût des tailles & sa marque, qui étoit un A gothique & un petit D au milieu, & les vendoit à Venise comme ouvrages d'Albert Dure : celui-ci en ayant été averti, se plaignit au Sénat de cette friponnerie, & Marc Antoine fut obligé d'effacer cette marque de dessus les planches. On trouve qu'Albert Dure a gravé 222 Estampes en taille de bois, & seulement 104 en taille-douce, ce qui prouve que la première manière de graver lui étoit

plus familière que la feconde.

Albert Aldegrave, Peintre & Graveur à Soëst en Westphalie, disciple d'Albert Dure, gravoit en bois dans le goût de son maître; mais au lieu que dans les planches de celui-ci les tailles font fortes, dans celles du difciple elles sont plus fines & plus délicates. Sa marque étoit un A gothique seulement à double trait, ce qui forme un blanc entre deux. On voit de ce Graveur une Résurrection datée de 1512, très-bien gravée.

Jean Balde Green, Peintre & Graveur à Strasbourg, étoit contemporain des Graveurs ci-dessus. On connoît de lui plusieurs figures de Saints, les douze Apôtres, des Femmes illustres & des habillemens à la mode.

M. Papillon a de lui un Saint Sébastien qui porte sa marque & l'année 1512.

Sebald Beham, que Marolles & autres François, dit M. Christ, ont mala à-propos nommé HISBENS, travailloit aussi dans le même temps. On voit de

ses gravures datées de 1520.

Jerôme Mocetus & Burgkmair ont gravé des Estampes, parmi lesquelles il y en a d'une grande beauté; leurs pièces ont été recueillies par M. de Marolles au nombre de 281. Le dernier a gravé en camayeu: il y a de lui un beau morceau dans ce genre de gravure, daté de 1508; il représente un Chevalier armé, avec les attributs d'un Commandant.

Un V & un G gothiques servent de marque a des gravures imprimées chez Knoblouck à Strasbourg vers 1507. Quel que puisse avoir été ce maître, dit encore M. Christ, il est certain qu'il étoit très-habile & d'un goût extraordinaire. Un I & un B servent de marque à de belles gravures très-bien dessinées vers 1510. Un A & un M

gothiques sont la marque d'un Graveur Allemand dont on voit des gravures imprimées à Amsterdam en 1505. La figure d'un petit vase est la marque de gravures imprimées à Strasbourg en 1509. Un W & une R sont la marque de gravures imprimées à Lyon en 1515.

On voit 138 figures dans le traité d'Architecture de Vitruve, imprimé

à Venise en 1511.

Albert Altoffer, Suisse, dessinoit avec goût: on voit de ses gravures datées de 1511. Henri Vogther, Peintre de la ville de Strasbourg, gravoit en bois

dans cette ville en 1527.

Lucas Cranis, ou de Cranach, Peintre du Duc de Saxe, a gravé beaucoup de sujets auxquels il mettoit l'écusson de ses armes & les premières lettres de son nom: il a fait, entre autres choses, des sujets de la Passion, des sigures de la Bible, des Pères du desert & de grandes Joutes & Tournois: on voit de ces Estampes marquées des années 1504, 1505, 1506 & 1507.

Lucas de Leyde a gravé plusieurs planches, entre autres les Rois d'Israël en clair obscur ou camayeu. Il a fait d'après ses desseins 38 pièces en bois, & 30 d'après d'autres Dessinateurs.

Frère Jean Marie de Bresse, Carme, & Jean-Antoine de Bresse, gravoient en bois, l'un vers l'an 1502,

& l'autre vers 1507.

Vecelli, surnommé le Titien, Peintre célèbre, né à la Piève de Cadore dans l'État de Venise, vers l'an 1477, s'appliqua beaucoup à la gravure en bois : une de ses premières Estampes est l'Image de la Vierge tenant son Fils, lequel met un anneau au doigt d'une Vierge qui est à genoux en présence de Sainte Anne, de S. Joseph & de deux Anges, & au bas sont ces mots: Titianus Vecellius inventor lineavit. Il a fait un grand Triomphe de Jésus-Christ en 1505, composé de plusieurs planches qui se rasfemblent & forment une Estampe de dix pieds de long ou environ, sur 14 pouces de haut; les travaux d'Her-

70 DISSERTATION

cule en douze Estampes marquées d'un T, qui étoit sa marque; la submersion de Pharaon en six planches, les supplices des Martyrs en quatre planches, le facrifice d'Abraham, le déluge, des Paysages, des Animaux, un Laocoon sous la figure d'un singe & de ses petits, & autres figures.

Jean Holben, Peintre, né à Basle en 1498, a commencé à graver en bois fort jeune : ses ouvrages sont d'une délicatesse singulière & d'une grande perfection. II travailla beaucoup pour l'Imprimerie; celles de Basse, de Zurich & autres villes de la Suisse, celles de Lyon, de Londres & autres, ont été ornées des productions de ce grand Artiste. Holben ayant peint une danse des Morts dans le Marché au poisson de la ville de Basle, en réduisit les desseins & en grava de petites Estampes qui lui firent autant d'honneur que ses tableaux. Il peignit & grava également à Basse une danse de Paysans: il a gravé les premières figures de l'éloge

de la Folie, pour son ami Erasme, Auteur de cet ouvrage, après quoi il se retira à Londres. Henri VIII, Roi d'Angleterre, estimoit tant ce Peintre, qu'il dit un jour à un Comte qui venoit se plaindre de lui: Qu'il lui seroit plus aisé de faire sept Comtes de sept Paysans, qu'un seul Holben d'autant de Comtes.

Dominique Campagnola, Peintre d'Italie, gravoit aussi en taille de bois au commencement du xvi siècle. Il a fait une Estampe du massacre des Innocens, de deux pieds de large sur un pied & demi de haut, datée de

1517.

Pierre Koeck, Peintre & Architecte Flamand, a gravé en bois avec beaucoup de hardiesse & de précision. Cet Artiste avoit voyagé en Turquie & en a rapporté le secret des belles teintures pour la laine. Il grava en 1526 une vûe de Constantinople en perspective, avec des figures de Turcs. De Piles, dans la vie des Peintres, nous apprend que Koeck a fait son

DISSERTATION

portrait sous la figure d'un Turc debout qui montre quelqu'un au doigt.

François Mazzuolo, dit le Parmefan, parce qu'il étoit de Parme où il naquit en 1504, a gravé en bois plufieurs sujets d'après Raphaël, & d'autres sur ses propres desseins: il a fait des Estampes en camayeu. Un nommé Antonio Frentano, Graveur, qui travailloit pour le Parmesan, lui emporta un jour ses planches & ses desseins.

Hugo da Carpi, Peintre d'Italie, poussa plus loin qu'aucun autre cette façon d'imprimer les camayeux en taille de bois. Ces clair-obscurs se fai-soient ordinairement à deux couleurs sur deux planches imprimées l'une après l'autre par rentrées sur le même objet; la première imprimoit les clairs, & la seconde une teinte plus soncée. Il a fait de ces rentrées à trois & quatre planches, qui donnent des dégradations de couleur, qui approchant plus des traits de la Peinture, rendoient l'ouvrage plus parsait. Il tra-

SUR L'IMPRIMERIE.

vailloit ainsi vers 1530, & sut imité par d'autres Peintres & Graveurs

qui lui succédèrent.

L'ouvrage le plus parfait & le plus remarquable qu'ait produit l'art de graver en bois, est à mon gré l'Histoire de Maximilien I, déguisée sous les noms, faits, périls & avantures feintes de l'excellent, vaillant & fameux Chevalier Tewrdannchs. On croit que Maximilien lui même en est l'Auteur, au moins l'édition est digne de lui. C'est un Livre in-sol. imprimé avec tout le soin possible à Ausbourg en 1517 par Hans Schonsperger. Les caractères sont suivant l'écriture du tems, demi gothiques, non mobiles *, gravés exprès sur des planches

^{*} Ces caractères sont si parfaits, que l'on pourroit croire qu'ils sont mobiles, & qu'ils ont pris leur figure dans des matrices, cependant ils sont fixes sur le bois; ce qui le prouve, ce sont des différences sensibles dans la figure des mêmes capitales, de petites lettres qui anticipent quelquessois unes sur les autres; quelques-unes ont des traits qui s'élèvent ou descendent jusqu'aux lignes de dessus ou de dessous beaucoup plus que la portée du corps desdites lettres; ensin il y a communément des traits circulaires qui embrassent deux & trois lettres à la fois, toutes choses impraticables à la sonte. De plus on ne voit ce caractère employé qu'aux

74 DISSERTATION

de bois. Chaque page est comme un exemple d'écriture à la manière des maîtres Écrivains, c'est-à-dire, ornée de traits hardis, entrelacés avec plus ou moins d'étendue, pour imiter l'effet de la plume Ges caractères sont dessinés & gravés far ces planches avec une égalité soutenue & d'une propreté admirable. Cent dix-huit Eftampes allégoriques, qui sont autant de chefs-d'œuvres de la gravure en bois, ornent ce précieux ouvrage. J'en aivû, dans le cabinet de M. le Président de Cotte, un Exemplaire qui est de toute beauté. L'Auteur du Catalogue des Livres de M. de Boze, dont cet Exemplaire faisoit partie, dit que ces 118 Estampes ne portent ni noms ni marques de ceux qui les ont faites.

différentes Éditions de ce Livre, ce qui est une nouvelle preuve. Il y a au bas des pages de grands traits aussi gravés en bois, mais mobiles, ce qui a sourni la facilité de les répéter & varier. J'ai vû dans l'Œuvre en taille de bois d'Albert Dure, conservée au Cabinet des Estampes du Roi, une Estampe chargée d'un discours en lettres dans le même goût & aussi parfaites que celles de ce Livre, ce qui pourroit faire croire que cet Artiste auroit quelque part à son exécution.

& qu'elles sont d'Albert Dure. L'Auteur s'est trompé, j'ai remarqué à quelques-unes de ces Estampes une H & une S liées ensemble, accompagnées d'une petite pelle qui est le monogramme de Hans Sebalde ou de Hans Schaeufelin, dont l'un des deux au moins en aura fait une partie. Albert Dure avoit coûtume de mettre sa marque à ses œuvres, elle ne se trouve à aucune de ces Estampes.

Ce Hans Schonsperger qui a imprimé ce Livre avec tant de goût & de propreté, est appelé grand Imprimeur de Livres de figures *. On connoît de lui deux éditions d'un Livre in-fol. intitulé, Hortus Sanitatis, faites à Aufbourg en 1486 & 1488, avec figu-

Je demande à présent si l'art de tailler sur le bois des sigures, des ornemens & des lettres, a pû se répandre en si peu de temps en Europe, & monter au plus haut point de persection où il ait jamais été, par le

res.

^{*} Hist. de l'Impr. par Prosper Marchand, pag. 53.

DISSERTATION

canal de Guttemberg qui a toûjours gardé sur ce point le plus profond silence, ou par celui de Faust & de Schoiffer qui en ont fait usage si peu

de temps.

Je crois en avoir assez dit pour prouver le contraire, aussi je ne m'arrêterai plus que très peu sur la suite de cet art, qui perdoit des Artistes & des Amateurs à mesure que celui de la taille-douce en acquéroit de nouveaux.

Marie de Médicis, Princesse de Toscane, mariée depuis à Henri IV, employa quelques momens de ses loisirs à l'exercice de cet Art. De Piles, dans la vie de Rubens, marque que cette Princesse dessinoit proprement; ce qui lui aura fourni les moyens de graver en bois. M. Papillon, dont j'ai déjà parlé, a découvert une Estampe gravée en bois, de huit pouces de haut, représentant un buste d'une jeune fille coeffée à la Romaine, au dessous duquel on voit ces mots gravés sur la même planche:

MARIA MEDICI. F. M. D. LXXXVII.

A la marge de cette figure est écrit en caractères assez mal formés: Gravé par la Rayne Maiee en bouest, ce qui fait présumer que cette Princesse étant devenue semme d'Henri IV, aura donné cette Estampe à quelqu'une de ses Dames, qui pour conserver l'idée de son illustre Auteur, aura mis cette inscription. Ce Buste est de prosil, il est aussi bien gravé qu'il pouvoit l'être par une personne qui n'avoit pas suivi cet art.

On croit que ce buste est le portrait même de Marie de Médicis, à l'âge de 16 ou 18 ans. La preuve que cette Princesse en est au moins Auteur de la gravure, est un second exemplaire de cette même Estampe que j'ai vû dans le Cabinet des Estampes du Roi, conservé dans un recueil qui renserme les ouvrages des Rois & des Princes. Cette Estampe porte une note manuscrite qui apprend que la Reine sit présent de la

DISSERTATION

planche de ce buste à Champagne, célèbre Peintre, dans le temps qu'il la peignoit : cette note ajoute que derrière cette même planche Champagne avoit écrit ces mots : Ce vendredi. 22 de Février 1629, la Reine Marie de Médicis ma trouvé digne de ce rare présent, fait de sa propre main. CHAMPAGNE.

Les Graveurs en taille de bois ayant par la suite formé quelques corps de sociétés, furent appelés Tailleurs d'histoires.

Un Graveur Suisse de nation, nommé Christophe, & plus communément le Suisse, qui demeuroit anciennement rue S. Jean de Latran à Paris, est connu sous cette dénomination de Tailleur d'histoires. J'ai vû de lui une Estampe intitulée, Portrait du Camp des Turcs, dans laquelle il y a beaucoup de détail. On a imprimé au bas de cette Estampe l'éloge de ce Suisse: on y dit que cette Estampe est mignonnement élabourée, & qu'elle mérite d'être parangonnée au plus délicat burin.

SUR L'IMPRIMERIE.

Les Graveurs en bois étoient déjà fort communs dans Paris, lorsque GABRIEL TAVERNIER vint s'établir le premier dans cette ville en qualité de Graveur en Taille-douce en 1573 *. Melchior Tavernier son fils est le premier de cet art qui fut attaché à la Maison du Roi. Louis XIII le fit travailler plusieurs fois devant lui, & satisfait de son travail il lui fit expédier des Lettres de provision adressées au Prevôt de Paris, par lesquelles il le déclare Graveur & Imprimeur en Taille-douce de sa Maison; ce qui a été enterriné au Châtelet de Paris le 8 Novembre 1618, & confirmé au Parlement.

Une partie de ces Tailleurs d'hiftoires s'étant adonnés à graver des Planches pour imprimer des papiers

^{*} Mémoire de Labbé pour Melchior Tavernier, contre Sonius Syndic & les Adjoints des Imprimeurs. Labbé parlant pour le premier dit: Gabriel Tavernier, pere du Deffendeur, a le premier apporté en cette ville de Paris l'are de graver & imprimer en Taille-douce, s'y étant venu habieuer l'an 1573. il n'y avoit lors personne en ce ROYAUMB qui sust connoissance de cet Art, encore moins qui sceust l'excellence d'icelui.

propres à être enluminés après l'impression, & à former une espèce de tapisserie ou d'ornemens tels qu'on en fabrique dans la rue S. Jacques, furent appelés Dominotiers & érigés en maîtrife. Un Arrêt du Parlement du 18 Juillet 1600. les nomme également Dominotiers & Tailleurs d'hiftoires. Oui M. le Procureur Général. entre les Maîtres Dominotiers, Tailleurs & Imprimeurs d'histoires & figures, &c. La manière dont ces Dominotiers, Graveurs ou Tailleurs d'histoires imprimoient, étoit la même que celle des Imprimeurs, leurs planches gravées recevoient également l'empreinte par une presse commune pour les formes en caractères mobiles de fonte; & comme ils avoient souvent besoin de mettre des explications à leurs gravures, ils étoient dans l'usage d'avoir chez eux différentes sortes de caractères de fonte, qu'ils composoient & imprimoient avec leurs planches de bois, de façon qu'ils étoient tout à la fois Graveurs en bois & Imprimeurs.

SÜR L'ÎMPRIMERIE.

La Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris voulant abolir cet usage, qui pouvoit entraîner des abus, fit une saisie sur les Dominotiers, & obtint le 13 Novembre 1599 une Sentence du Prevôt de Paris contr'eux. Non seulement les Dominotiers appelèrent de cette Sentence, mais ils obtinrent le 28 Janvier 1600 des Lettres-patentes en forme de Chartes, qui les maintiennent dans leur usage. Ils demandèrent l'enterrinement desdites Lettres-patentes; en conséquence Arrêt du Parlement du 18 Juillet 1600, qui met la Sentence dont est appel, au néant, & ayant égard aux Lettres-patentes par lesdits Dominotiers obtenues, a ordonné & ordonne, & leur est permis d'avoir & tenir toutes sortes de Lettres & caractères, en tel nombre qui leur sera nécessaire, pour l'usage & impression de leurs planches, tiltres, histoires, figures, chapiteaux & ouvrages en Livres & placards, avec bordure, concernant leurs dominoteries, selon & ainsi qu'ils avoient

accoutumé de faire, avec main-levée

des choses sur eux saisies.

Quoique ces Tailleurs d'histoires ou Dominotiers sussent ainsi en corps, il y avoit cependant quelques Graveurs distingués par leurs talens, qui se mettoient au dessus de cette maîtrise, & qui jouissoient néanmoins de leurs droits, entre autres le célèbre Jean Cousin, Peintre, Géomètre & Graveur en bois, qui a fait beauçoup d'excellens ouvrages dans ce genre, Bernard Salomon, Peintre & Graveur en bois, connu sous le nom du Peiiq Bernard, sut un de ses élèves.

Indépendamment du privilège général accordé aux Graveurs en bois, d'avoir & d'imprimer des Caractères de fonte, Jean le Clerc, Marchand Graveur à Paris, obtint un privilège particulier, au moyen duquel il imprima en 1614 les figures de la Bible en taille de bois avec l'explication dessous, & en 1618 un autre Livre intitulé: Livre de pourtraiture de Maintre Jean Cousin, Peintre & Géométrien.

Il a obtenu un autre privilège pour graver ou faire graver, tant en tailledouce qu'en taille de bois, & imprimer, des Cartes des Provinces de France, les portraits des Patriarches & des Princes du Peuple Hébreu, avec l'hiftoire chronologique, &c. J'ai vû une de ces Cartes, gravée en bois, d'un travail infini par le détail immense des objets & par son étendue; elle est en plusieurs planches de bois, dans lesquelles il y a une Epître dédicatoire en caractères de fonte. Ce privilège a été enregistré en Parlement le 18 Janvier 1620, & fignifié aux Libraires & Dominotiers.

Le 20 Mars 1622 il fut accordé un Brevet ou Lettres-patentes à Nicolas Calmot, pour être Imprimeur du Roi en livres, & Dominotier en figures & histoires. Deux ans après, ce brevet fut continué à René Baudry, aussi Dominotier, pour avoir épousé la veuve de Calmot.

On voit par-là que cette gravure en taille de bois tenoit encore un rang
F ij

distingué parmi les autres Arts; mais enfin cet art qui a donné naissance à plusieurs autres, cet art à qui on est redevable du premier usage de l'Imprimerie, & qui lui est encore si nécessaire, a perdu insensiblement tous ses droits, ses Artistes, & presque son nom; il est, à peu de chose près, aussi ignoré à présent que du temps de ses premières productions. Il y a déjà longtemps que l'Imprimerie se sent du dépérissement de cet art : nos impresfions sont inondées des fruits de l'ignorance des mauvais ouvriers dans ce genre. Il n'y a presque plus que M. Papillon, dont j'ai parlé, qui soùtienne l'honneur de cet art, par la finesse de sa pointe & l'art du dessein, qui le rendent égal aux plus grands Maîtres que j'ai cités ci-dessus. M. le Sueur l'aide à soûtenir cet art chancelant, qui après eux ne peut manquer de s'écrouler tout-à-fait, n'y ayant plus d'Artistes connus dans ce genre. Il faut de la générosité pour suivre & pratiquer un art qui n'est point protégé, qui est comme abandonné, pour lequel il faut néanmoins une étude de dessein, comme pour les Arts qui conduisent à la fortune, & ensin un travail long & laborieux, sans espérance de tirer un salaire proportionné aux opérations & à l'érude.

On peut conclurre de tout ce que j'ai dit, que Guttemberg a fait un usage tout naturel de l'art de graver, qui étoit pratiqué de son temps en Allemagne, mais qu'il en a seulement

changé l'objet.

Cette Dissertation pourra jeter quelque jour sur les dissérentes origines prétendues de l'Imprimerie à Harlem, à Strasbourg & à Mayence. Les Auteurs qui ont avancé leurs sentimens particuliers sur ces divers établissemens, ont eu chacun de bonnes raisons, mais ils les ont souvent mal appliquées: on peut dire qu'ils ont tout-à-la fois tort & raison, le tout est de convenir de certains faits & de s'entendre.

Fij

86 DISSERTATION, &c.

Il eût été à souhaiter que ceux qui ont traité de l'Imprimerie, eussent un peu consulté les Arts qui lui étoient analogues; les lumières qui auroient été refusées par l'un, auroient été fournies par d'autres: on auroit sans doute évité par - là ce cahos d'opinions différentes, ces contes ridicules, ces erreurs grossières & ce fatras immense de contrariétés. Je me croirois bien récompensé des peines que m'ont coutées ces Recherches sur l'histoire de l'Imprimerie, si elles pouvoient contribuer à dissiper une partie des ténèbres qui la couvrent. Si je suis assez heureux pour qu'elles soient goûtées, je pourrai faire part au Public de quelques autres sur le même sujet, que j'ai suivies avec le plus grand foin.





AVIS

PARTICULIER

DE L'AUTEUR.

PARMI les différentes choses nouvelles que j'ai imaginées pour les progrès de l'Imprimerie, j'ai changé la forme des Caractères Italiques, qui étoit depuis long temps en usage. Cette réforme ayant été goûtée, plusieurs de ceux qui gravent des Caractères d'Imprimerie en France, se sont appliqués à les contrefaire, contre le droit des gens. Un de ceux-là, que la médiocrité de ses talens avoit relégué dans une ville de Flandre, s'est mis sur les rangs pour cette contrefaction, non seulement par rapport à mes Italiques, mais aussi pour mes nouveaux ornemens de fonte, lettres ornées, &c. Il n'en eut pas plustôt fait une partie, qu'il se crut en état de paroître sur le théâtre des talens, c'est-à-dire, qu'il s'en vint à Parès

avec son trésor de contrebande.

Il s'est présenté chez tous les Imprimeurs avec ces nouveaux fruits de son travail, & il n'a pas tenu à lui qu'on ne les estimât plus que les originaux. Comme le succès ne répondoit point à son attente, il a fait insérer en son nom une Lettre dans le Mercure du mois de Mai dernier, remplie d'idées si absurdes, qu'elles n'ont donné à personne l'envie de les relever. Il s'y annonce ouvertement pour avoir imité mes Italiques, dont il dit qu'il s'est fait un honneur. Il offre ensuite d'en corriger les défauts sur l'avis des vrais connoisseurs, & si cela ne suffit pas , il s'offre encore de donner ses Caractères à bon marché à ceux qui en voudront. Après cela il a cru qu'il feroit bien de dire un peu de mal de moi & de mes Caractères. Pour cet effet, il a porté lui-même chez les Imprimeurs l'épreuve d'une grossière & informe Italique dite de Saint-Augustin, contrefaite par lui d'après la mienne, au bas de laquelle épreuve il a mis contre moi une note fausse & inju-

rieuse.

La honte dont se couvroit cet Artiste prétendu en s'annonçant publiquement pour un plagiaire, la foiblesse de ses productions, & l'irrégularité de ses démarches, me rendoient d'autant plus insensible à ses procédés, qu'il n'avoit encore pû en imposer qu'à quelques Imprimeurs peu délicats sur le progrès de leur art; & j'étois disposé à mettre en pratique cette maxime:

Il faut laisser aux talens médiocres la basse jalouse & l'adresse méprisable

de nuire.

Mais son adresse a été poussée un peu trop loin ; c'est ce qui m'oblige à rompre le silence , & fait l'objet de cet

avertissement.

Les démarches & les actions de ce Graveur ne lui ayant réussi que foiblement, il vient d'employer un stratagème singulier. Il a fait composer dans une Imprimerie de Paris, avec un Caractère

Italique contrefait d'après le mien, une page contenant 24 lignes de vers, qu'il a fait imprimer avec ces mots au dessus: Petit romain Italique par Fournier le Jeune, & il a fait imprimer à côté, dans une page parallèle, les mêmes vers, avec une Italique de Petit-romain de sa façon, au dessous de laquelle il a ajouté: On peut juger DU PREMIER. COUP D'ŒIL si j'ai réussi à imiter les Italiques nouvelles gravées par Fournier le Jeune, comme je l'ai avancé il y a quelques temps. Il s'est empressé de repandre cette feuille : quelques - uns de mes amis à qui elle avoit été présentée, me l'ont apportée, & m'ont fait sentir que je ne devois point passer sous silence un procédé aussi contraire à la vérité que nuisible à ma réputation, & capable de faire prendre le change à bien des Auteurs ou Imprimeurs, qui n'ayant pas toûjours les épreuves de mes Caractères sous les yeux, pouvoient être séduits par la fausse apparence.

Ce Graveur, qui s'est fait un hon-

neur, comme il le dit lui-même, d'imiter mes Italiques, doit les connoître ; par conséquent , en mettant ici une copie pour l'original, il a eu un dessein prémédité de faire illusion. Il a dû s'apercevoir que dans cette Italique qu'il me suppose, toutes les capitales sont dans le goût ancien & ont plus de 150 ans de date, venant d'un de nos anciens maîtres; qu'elles sont moins penchées que les lettres dites de bas de Casse qui les accompagnent; que parmi ces dernières il y en a de plus grandes & de plus petites, même d'ancienne gravûre; enfin que la lettre [&] qui est ordinairement le desespoir de ces Copistes, par la difficulté qu'il y a de lui donner un contour gracieux, est fort mal faite. Mais tout cela, qu'il a vû & senti, lui a donné plus beau jeu pour mettre ce Caractère en parallèle avec le sien, & il a ajouté fort à propos qu'il falloit en juger au premier coup d'œil, car un examen de ces deux Caractères contrefaits fera voir que le sien est le plus imparfait. Ses lettres sont

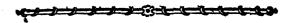
Q2 AVIS PARTICULIER.

indécises & tâtonnées, elles ne sentent que trop la main d'un Copiste: j'en fais juges tous ceux à qui il a distribué cette feuille.



FAUTE A CORRIGER.

Page 61, ligne 13. Pour faire cette gravure: lifer Pour faire paroître cette gravure.



APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé: Dissertation sur la Gravure en bois, pour servir d'éclaircissement à l'origine de l'Imprimerie, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.

SALLIER.

PRIVILÉGE DU ROI.

OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Confeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur Fournier LE JEUNE, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages, qui ont pour titre: Dissertation sur l'origine de l'art de graver en bois. Manuel des Gens de Lettres, pour la connoissance des Caractères de l'Imprimerie, s'il pous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires: A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages, autant de fois que bon lui sembleral, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant l'espace de trois années consée cutives, à compter du jour de la date des Presentes: FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long fur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beau caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Delamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre trèscher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Delamoignon; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrie qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desd. Ouvrages, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huisser ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles. tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, charte

Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le trentième jour du mois de Janvier, l'An de grace mil sept cens cinquante huit, & de notre Regne le quarante-troisième. PARLE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

Registré sur le Régistre 14^c de la Chambre Royalle des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 302. fol. 274. Conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. À Paris le 14 Février 1758.

P. G. LE MERCIER.

DE L'ORIGINE ET DES PRODUCTIONS

L'IMPRIMERIE PRIMITIVE

EN TAILLE DE BOIS;

AVEC

Une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet Art;

Pour servir de suite à la Dissertation sur l'origine de l'Art de graver en bois.

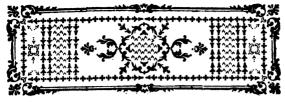
PAR

M. Fournier Le Jeune, Graveur & Fondeur de Caractères D'IMPRIMERIE.



A PARIS, De l'Imprimerie de J. BARBOU.

M. DCC. LIX.



DE

L'ORIGINE ET DES PRODUCTIONS

DE L'IMPRIMERIE

PRIMITIVE EN TAILLE DE BOIS;

AVEC

Une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet Art;

Pour fervir de suite à la Dissertation sur l'Origine de l'Art de graver en bois.

ville, & par qui l'Art d'imprimer des Livres a-t-il pris naissance? quelles en ont été les premières productions? Ce sont là des questions qui ont partagé les A ij

Auteurs qui les ont traitées, lesquels, à proportion de leurs lumières ou de leurs préjugés, ont éclairci ou embrouillé l'Histoire de l'Imprimerie. Les contradictions sans nombre qui en ont résulté, rendent cette partie historique si imparfaite, qu'on a bien de la peine à distinguer le vrai d'avec le faux.

La manière dont j'ai envisagé les commencemens de l'Imprimerie, en recourant à l'origine de l'Art qui lui a donné naissance, je veux dire la Gravure en bois, qui a fait le sujet de ma première Dissertation, m'a fourni les moyens de rapprocher les sentimens de dissérens Auteurs, qui paroissoient opposés sur l'origine de cet Art, par rapport aux villes de Harlem, de Strasbourg & de Mayence.

En faisant voir la part que ces villes ont aux premières opérations de l'Imprimerie, j'écarterai ces contes ridicules qui la font venir de Saturne, d'Adam, de Cicéron, de l'idée d'un pressoir à vin, d'un cachet, &c. Je ferai disparoître le merveilleux de ces secrets ou découvertes interceptés par de pré-

tendus domestiques, qui tout à coup seroient devenus plus intelligens que leurs maîtres, à qui ils auroient enlevé tout à la fois & en peu de temps, les presses & ustensiles de l'Imprimerie, avec l'esprit & l'industrie qui les avoient fait naître; toutes fables qui n'ont de réalité que dans l'imagination de quelques Auteurs prévenus ou peu instruits. Nous verrons, au contraire, cette première manière d'imprimer prendre naissance tout naturellement, & sans grands essorts de génie de la part des premiers Entrepreneurs.

Pour traiter avec ordre une matière si rebattue, je diviserai cette Dissertation en trois parties: la première servira pour discuter & détruire les préjugés plus ou moins accrédités sur l'Imprimerie en général; la seconde traitera du droit que dissérentes villes ont, ou prétendent avoir, à l'invention de cet Art, & la troissème sera employée à l'examen de ses premières productions en taille de bois.

A iij



PREMIERE PARTIE.

Réfutation de quelques erreurs ou préjugés par rapport à l'Imprimerie.

Les erreurs sur l'origine de l'Imprimerie ont des causes toutes naturelles. Les premiers qui ont écrit sur cet Art, l'ont fait sommairement, long-temps après son origine, d'une manière vague, par occasion, & seulement pour en donner une idée. De ce nombre sont le Chroniqueur anonyme de Cologne & l'Abbé Trithème.

Plus de cent ans après les premiers exercices de cet Art, quelques Auteurs se sont prévenus en faveur de certaines villes auxquelles ils ont voulu attribuer l'honneur de cette invention. Au défaut de preuves, ils ont souvent donné la torture au bon sens pour faire cadrer les faits avec leurs préjugés. Chaque centième année depuis l'origine de l'Imprimerie a été l'époque de nouveaux

écrits pour célébrer ce qu'on a appelé le Jubilé Typographique. Il faut remarquer que tous les Savans qui ont traité de l'Imprimerie, loin d'être Artiftes, n'étoient pas même initiés aux diverses opérations de cet Art; par conséquent ceux d'entre eux qui ont en l'intention la plus droite de chercher la vérité, n'ont pû éviter des erreurs considérables par rapport à l'Art même, erreurs qui retomboient nécessairement sur la partie historique.

Ce que j'ai à dire touchant certains traits de l'Histoire de l'Imprimerie, non seulement dans cette Dissertation, mais encore dans un autre ouvrage sur l'origine & les progrès du véritable Art Typographique en taille de Poinçons auquel je travaille, étant tout à fait dissérent de ce que ces Auteurs en ont écrit, il est nécessaire que je fasse voir en quoi ils se sont trompés, tant afin qu'on ne puisse pas m'opposer leurs témoignages, que pour dégager cette partie historique des nuages qui l'environnent, ce qui est le principal objet que je me suis proposé. Je vais

donc relever le plus fommairement qu'il me sera possible ce que j'ai trouvé de faux ou de peu exact dans leurs écrits, & m'autoriser des faits vrais qui ont été annoncés par quelques-uns contre ceux qui les ont contredits, en conservant pour eux tout le respect que l'étendue de leurs lumières & la profondeur de leur savoir m'inspirent, & en même temps toute la reconnoissance que je dois à l'utilité que j'ai retirée de leurs Ouvrages. J'examinérai le tout avec le soin & l'exactitude d'un Artiste qui n'a d'autre but que la vérité, & que plus de vingt années d'un travail affidu dans la pratique de l'Imprimerie & de recherches par rapport à l'Histoire de cet Art, précédées d'une étude suivie, tant de la pratique que de l'His-toire de la Gravure en bois, ont dû au moins mettre en état de combattre les préjugés. Quoi qu'il en soit, j'espère que mon travail ne sera pas inutile à ceux qui, plus instruits que moi, viendront par la suite éclaircir mes doutes & relever les fautes qui pourront m'échap-per. Peut-être qu'à force d'arracher les épines sous lesquelles l'ignorance ou les préjugés ont enseveli la vérité de cette Histoire, nous pourrons enfin parvenir à la faire paroître dans tout son jour.

Une chronique anonyme de Cologne écrite en langage vulgaire Flamand, & imprimée à Cologne même chez J. Koelhoff en 1499, a été une première fource d'erreurs pour ceux qui l'ont suivie à la lettre. Son Auteur, mal instruit, rapporte sur la foi d'autrui un passage concernant l'Imprimerie, où il dit en substance ce qui suit: L'Art Typographique a été d'abord inventé à Mayence aux environs de 1440; & depuis cette année jusqu'en 1450, qui étoit l'année du Jubilé, on a perfectionné cette invention & on a imprimé des livres. Le premier fut une Bible latine en gros caractères, comme ceux avec lesquels on imprime aujourd'hui (1499) les Missels. Mais quoique cet Art ait été inventé à Mayence tel qu'il s'exerce actuellement, cependant la première idée a été tirée des Donat de Hollande, qui avoient été imprimés avant ce temps. Voilà le commencement de cet Art; mais l'invention postérieure, quant à l'adresse & à l'art, est infiniment supérieure à la première.... Le premier Inventeur est un citoyen de Mayence originaire de Strasbourg, nommé Jean Guttemberg. Cet Art a passé de Mayence d'abord à Cologne, ensuite à Strasbourg & à Venise. J'ai appris, ajoute le Chroniqueur, ce qui concerne les commencemens de cet Art, d'Ulric Zel de Hanovre, qui exerce encore l'Imprimerie à Cologne en cette année 1499,

& c'est lui qui l'y a apportée.

Cette Chronique est regardée par Prosper Marchand *, comme une compilation indigeste de mauvais lambeaux tout cousus de fables ridicules. J. Mollerus, dans son Isagoge ad Historiam Chersonest Cimbricæ, en nomme l'Auteur le plus inepte de tous les Conteurs de Fables. David Kohler, Professeur en Histoire dans l'Université de Gottingue, a composé un Traité sur Guttemberg imprimé à Leipsik en 1741, dans lequel il marque que ce Chroniqueur a fait cinq fautes dans ce récit concernant l'Imprimerie; la première, en disant qu'Ulric Zel,

[&]quot; Hist. de l'Imp. p. 11.

de qui il tenoit ces anecdotes, avoit été le premier Imprimeur de Cologne. On ne trouve pas de livres imprimés chez lui avant 1494; le plus ancien est Gerardi Harderwincensis Comm. in Logic. Aristot. qui est de cette année, au lieu que Pierre de Olpe avoit déjà imprimé dans cette ville un livre avec une souscription qui porte son nom & l'année 1470, le 22e jour de la Lune de Juin. La deuxième faute est dans ce qu'il dit, que la Bible est le premier livre imprimé; la troisième, en ce qu'il fait naître Guttemberg à Strasbourg; la quatrième, en ce qu'il fait passer l'exercice de l'Imprimerie d'abord de Mayence à Cologne; & la cinquième, en ce qu'il avance que le Donat de Hollande avoit servi de modèle aux impressions de Mayence. M. David Clement dit *, en parlant de cette Chronique: Comme ces anciens Chroniqueurs étoient autant de Rapsodistes crédules, qui aimoient le merveilleux, on ne les doit suivre qu'avec beaucoup de précaution. C'est ce que n'ont pas fait Ju-

^{*} Biblioth. curieuse, historique, &c. T. v 11. p. 224.

nius, Boxhorn, ni les autres Auteurs qui ont voulu attribuer l'invention de l'Imprimerie à la ville de Harlem; ils ont puisé sans discrétion dans cette fource si décriée. Il y auroit cependant de l'injustice à conclure d'après le témoignage des Auteurs que je viens de citer, que ce Chroniqueur sé soit trompé en tout. Il est certaines vérités de fait qui subsistoient de son temps, & dont par conséquent il a pu juger par ses propres yeux; comme la Bible sans date, qui ne devoit pas être rare pour lors, & de laquelle il paroît qu'il parle avec connoissance de cause, puisqu'il désigne jusqu'à la grosseur du Caractère, qu'il compare à celui dont on se servoit pour imprimer les Missels de son temps. Ce Caractère de la Bible revient en effet pour la grosseur à notre Petit Parangon, qui est celui dont on s'est presque toujours servi & dont on se sert encore pour l'impression des Missels. D'ailleurs, quand il dit qu'entre 1440 & 1450 l'Imprimerie prit naissance, se persectionna, & que vers ce temps du Jubilé le premier livre imprimé

fut une Bible latine, il n'avance rien qui ne soit vrai en général. Vers 1445, Guttemberg quitta Strasbourg pour aller établir son Imprimerie à Mayence, comme on l'a vû dans ma première Differtation; il fit plusieurs impressions en planches fixes jusque vers le Jubilé de 1450, temps où cet Art commença de se développer par la mobilité des Caractères de bois, dont cette Bible en effet fut le premier fruit. Ainsi le Chroniqueur a pu regarder ce livre comme la première production de l'Art Typographique. Les essais qu'il annonce entre 1440 & 1450 étoient plustôt la fuite de l'impression des images en taille de bois, qu'un nouvel Art. Par conféquent la feconde faute relevée par M. Kohler ne mérite pas ce nom à si juste titre que les autres, qu'il a fort bien détaillées.

Nous sommes redevables à Jean Trithème, abbé de Spanheim dans le diocèse de Mayence, de diverses anecdotes sur l'origine de l'Imprimerie, qu'il a insérées dans plusieurs de ses Ouvrages, mais malheureusement d'une manière trop vague & sans dessein particulier d'instruire. Il avance en gros, des faits qui ont besoin d'être détaillés. & il rapporte de mémoire, à la fin de ses jours, ce qu'il a appris dans sa jeunesse de Pierre Schoiffer lui-même. Le long intervalle des temps & le peu de connoissance qu'il avoit de l'Art même dont il parloit, n'ont pu manquer d'occasionner bien de la confusion dans ses idées, qui par conséquent n'étoient propres qu'à égarer ceux qui les ont prises à la lettre. Je m'arrêterai seulement à examiner celle de ces anecdotes qui est la plus étendue & la plus instructive, les autres n'étant que des répétitions. Elle se trouve dans l'Ouvrage qui a pour titre, Annales Hirsaugienses. Ces Annales s'étendent jusqu'en 1513, c'est-à-dire que Trithème écrivoit plus de soixante ans après l'événement dont il parloit. Il dit dans cet Ouvrage, qu'il y a plus de trente ans qu'il a oui raconter à Pierre Schoisser les faits qu'il rapporte, ce qui prouve que celui-ci lui avoit fait ce récit sur ses vieux jours. Voici ses termes, par lesquels il est aisé de voir qu'il parle d'une manière générale : En ce tems-là (1450) a été inventé & imaginé à Mayence ville d'Allemagne près du Rhin, & non en Italie comme quelques-uns l'ont faussement écrit, l'Art admirable & ci-devant inconnu d'imprimer les Livres avec des Caractères, par Jean Guttemberg citoyen de ladite ville, lequel ayant dépensé presque tout son bien pour l'invention de cet Art, & étant sur le point de renoncer à son entreprise à cause des grandes difficultés qu'il rencontroit, vint cependant à bout de l'exécuter, à l'aide des conseils & de l'argent que lui donna Jean Fust citoyen de la même ville. Ils commencèrent donc par imprimer un Vocabulaire intitulé Catholicon, avec des Caractères gravés de suite sur des planches de bois; mais ils ne purent imprimer autre chose avec ces planches, attendu que les Caractères n'étoient pas mobiles, mais gravés sur la planche même, comme je l'ai dit. Ensuite cette invention se perfectionna, & ils trouvèrent la manière de fondre les formes de toutes les lettres de l'Alphabet latin, qu'ils ap-

pelloient Matrices, dont ils se servoient après cela pour fondre des Caractères de cuivre ou d'étain, avec lesquels ils pouvoient imprimer tout ce qu'ils vouloient, au lieu qu'auparavant ils les tailloient à la main. Et en effet, l'Art de l'Imprimerie éprouva dans le commencement de son invention de grandes difficultés, comme je l'ai oui dire il y a plus de trente ans à Pierre OPILIO (Schoiffer) de Gernsheim, citoyen de Mayence, gendre du premier Inventeur de cet Art. Car ayant entrepris l'impression d'une Bible, ils depensèrent plus de quatre mille florins avant d'avoir fini la quatrième feuille. Or ledit Pierre Opilio d'abord ouvrier, ensuite gendre, comme je l'ai dit, du premier Inventeur de l'Art de l'Imprimerie, homme ingénieux & adroit, imagina un moyen plus facile de fondre les Carac-tères, & perfectionna l'Art au point où nous le voyons aujourd'hui. Ces Inventeurs tinrent leur découverte cachée pendant quelque temps, jusqu'à ce que leurs ouvriers la répandirent, d'abord à Strasbourg, ensuite chez les autres nations.... Ces trois Inventeurs, Jean Guttemberg, Jean

Jean Fust & Pierre Schoiffer demeuroient ensemble à Mayence dans une maison dite Lumjungen, qu'on a appellée depuis jusqu'à ce jour L'IMPRIMERIE.

J'ajoûterai ici la souscription qui est à la fin d'un autre Ouvrage de Trithème intitulé, Breviarium Histor. de origine regum & gentis Francorum, imprimé du vivant de l'Auteur à Mayence même; elle porte: Cette présente Chronique a été achevée d'imprimer en 1515, la veille de Sainte Marguerite, dans la célèbre ville de Mayence premier berceau de l'Imprimerie, par Jean Schoiffer petit fils de Jean Fust citoyen de ladite ville, qui a été le premier inventeur de l'Art susdit; lequel Jean Fust commença à imaginer & inventer par son génie l'Art de l'Imprimerie en 1450, ensuite il le perfectionna & parvint au point d'imprimer en 1452, aidé cependant du travail & des inventions de Pierre Schoiffer de Gernsheim son ouvrier & son fils adoptif, à qui il donna sa fille Christine Fust en mariage comme une juste récompense de ses découvertes. Ces deux hommes, Jean Fust & Pierre Schoiffer, tinrent cet Art caché,

faisant jurer à leurs ouvriers & domestiques de garder le secret, & les obligeant par serment à ne le divulguer en quelque manière que ce sût. Mais ensin en 1462, il sut répandu par toute la terre par ces mêmes ouvriers, & cet Art sit par-là de

nouveaux progrès.

On voit dans les passages que je viens de rapporter, des choses contradictoires. Trithème y raconte sommairement des faits dont il ne veut donner qu'une idée générale sans entrer dans aucun détail, comme je l'ai dit; c'est pourquoi il rapporte à un même temps des opérations éloignées les unes des autres, & il présente sous un même point de vûe, des artistes ou inventeurs qui ont des prétentions toutes disférentes. Il dit d'abord que c'est Guttemberg qui le premier a inventé & imaginé l'art d'imprimer des livres avec des Caractères, puis plus bas il donne cet · honneur à Faust. En parlant de Schoiffer, il le dit gendre du premier Inventeur de l'Art; ce qui devroit, selon lui, se rapporter à Guttemberg qu'il a décoré le premier de ce titre, & cepen-

dant celà ne peut regarder que Faust. Il reconnoît enfin tout à la fois pour inventeurs de l'Art, Guttemberg, Faust & Schoiffer. Ce n'est pas vraisemblablement qu'il ait ignoré la part différente que chacun avoit à la gloire de cette invention, puisqu'il admet d'abord Schoiffer comme ouvrier dans la première société, mais c'est que son dessein n'étoit que de parler en général. Il agit de même en parlant des progrès des Caractères : Après l'impression du Catholicon ils trouvèrent, dit-il, la manière de fondre les formes de toutes les lettres de l'alphabet latin, qu'ils appelloient MATRICES, dont ils se servirent après cela pour fondre des Caractères de cuivre ou d'étain. La mémoire de l'Auteur est certainement ici en défaut, les Caractères de fonte ne vinrent point immédiatement après le Catholicon, puisque cette même Bible dont il parle, faite par Guttemberg & Faust, est en Caractères mobiles de bois, qui furent le fruit du premier progrès des Caractères après les planches fixes du Catholicon. Quelques années

après, la nouvelle société de Faust & de Schoiffer fit encore usage des Caractères mobiles de bois de deux grosseurs différentes de celle des premiers, avec lesquels ils imprimèrent en 1457 le Pseautier, dont ils publièrent une nouvelle édition faite avec les mêmes Caractères de bois, le 29 Août 1459. Ce ne fut que deux mois après celle-ci, que parut enfin pour la première fois un livre en Caractères de fonte, intitulé Durandi Rationale divinorum Officiorum, comme nous le verrons plus bas. Ce que dit Trithème de la manière de fondre les formes des lettres appellées MA-TRICES, fait voir que les idées qu'il avoit là-dessus n'étoient rien moins qu'exactes. Il avoit vû anciennement chez Schoiffer des poinçons d'acier, des matrices de cuivre, & des lettres fondues en étain: sa mémoire ne lui fournissant point une idée nette de toutes ces parties, & son peu d'expérience dans l'art ne lui permettant pas d'en faire la diftinction, il n'est pas étonnant qu'il les ait confondues. Jamais on n'a fondu de matrices; on les a toûjours frappées

avec un poinçon d'acier. Ces matrices, qui étoient & qui font encore de cuivre, ne servoient pas à fondre des lettres de cuivre, mais d'étain, ensuite d'un métal composé, moins dur que le cuivre. Il est aisé de voir qu'il a pris une partie pour le tout. Rien n'est plus capable de démontrer la vérité de ce que j'ai avancé, que Trithème n'a parlé de l'origine de l'Imprimerie que d'une manière vague, & fans avoir des notions claires & précises sur cette matière. Les 4000 florins que cet Auteur dit avoir été employés avant la fin de la quatrième feuille de cette Bible, sont une somme déterminée au lieu d'une indéterminée; il la met ici pour faire fentir par-là les grandes difficultés de cette entreprise. Le nouveau méchanisme des Caractères mobiles de bois, ainsi que les provisions de vélin, de papier & des autres choses nécessaires, que l'on faisoit dans ce temps-là, comme aujourd'hui, avant de commencer une édition importante, ont dû entraîner de grands frais, non seulement avant la quarrième feuille, mais dès la premiè-

re. Schoiffer a pu dire à Trithème qu'ils montoient à une somme considérable. que celui-ci aura évaluée à peu près dans fon imagination, ou bien il faut convenir que l'éloignement des temps l'aura extrêmement grossie dans sa mémoire; car l'acte authentique de la procédure qui fut faite entre Guttemberg & Faust au sujet de cette même Bible, ne fait monter les frais pour toute l'édition entière, qu'à 2020 florins, en y comprenant même les intérêts, ainsi qu'on le verra bientôt. Ce sont ces défauts d'exactitude qui ont répandu des ténèbres si épaisses dans l'esprit des Auteurs qui ont pris ces récits à la lettre. En voici encore quelques exemples. Trithème s'est avisé de traduire le nom de Schoiffer, qui en Allemand veut dire Berger, par le mot latin Opilio, qui signifie la même chose : il n'en a pas fallu davantage pour produire une nouvelle source d'erreur, & pour donner lieu de comprendre sous ces deux noms, deux hommes tout-à-fait différens. Ce qu'il dit, que Guttemberg & Faust trouvèrent la manière de fondre

les lettres de l'alphabet latin, renferme deux erreurs de fait. Guttemberg, bien loin d'avoir inventé les Caractères de fonte, n'en a jamais fait usage; & ni lui, ni Faust, ni Schoiffer n'ont jamais employé de leures latines; leurs Caractères ont toûjours représenté l'écriture du temps, que nous appellons gothique ou demi-gothique; les premiers ont été employés à l'impression du Pseautier, en 1457, 1459 & 1490, & les seconds ont servi à toutes leurs autres éditions. Leurs grandes majuscules, ou lettres initiales, étoient des capitales de vieux gothique appellées par la suite Leures Tourneures. Aucun de ces Caractères ne représentoit les lettres latines, qui, comme on sait, sont les capitales de notre Caractère romain. C'est à Nicolas Jenson qu'appartient l'honneur de les avoir le premier mises en usage.

Après avoir exposé combien le témoignage de Trithème doit être suspect à l'égard des détails, il est juste de faire voir les avantages que nous en pouvons tirer par rapport aux faits.

B iv

principaux. On doit conclure en général de son récit, que c'est à Guttemberg que nous sommes redevables de la première idée de faire un livre par le moyen de la Gravure en bois; qu'il s'associa avec Faust, & celui-ci ensuite avec Schoiffer qui devint son gendre; que le premier livre confidérable qu'ils imprimerent dans la première société, fut un Catholicon en planches fixes de bois. Quoique cette édition ne subsiste vraisemblablement plus nulle part, puisqu'aucun Bibliographe ne la citée comme l'ayant vûe, on ne peut en nier l'existence, après le témoignage d'un contemporain qui dit avoir appris le fait de Schoiffer même, & qui vraisemblablement avoit vû ce Catholicon. Ce récit nous apprend aussi que les premiers progrès des Caractères se firent entre 1450 & 1452. La Bible connue sous le titre de Bible sans date en fut le fruit. Il nous apprend encore que ces premiers Imprimeurs cachoient soigneusement leurs opérations pour ne point être imités, & qu'enfin c'est dans la ville de Mayence & dans une maifon nommée Zumjungen, qu'ont été fabriquées ces premières productions Typographiques; ce qui a fait conserver à cette maison le nom de l'IMPRIMERIE, quoiqu'elle ait été employée

depuis à un autre usage.

La ville de Mayence avoit joui paifiblement, pendant plus de cent ans, de l'honneur d'avoir donné naissance à l'Imprimerie, lorsque quelques personnes formèrent sérieusement le dessein de lui enlever cet avantage pour en décorer d'autres villes. Le zèle patriotique sit éclorre ces projets, & le préjugé les soûtint.

Adrien Junius, Médecin & Historien, natif de Horn en Hollande, est le premier qui ait pris les intérêts de la ville de Harlem & de Laurent Coster, pour attribuer la gloire de cette invention à sa Patrie *. Il fonde ses preuves sur des discours de vieillards qui, dit-il, lui ont souvent raconté le fait; & sur la foi de tels garants, il assure que Faust étant domestique de Coster à Harlem, lui enleva pendant

[.] Hift, Batav. c. 17.

le temps d'une Messe de minuit tous les instrumens & caractères de son Imprimerie, avec lesquels il s'enfuit à Amsterdam, puis à Cologne, & enfin à Mayence. On concluroit du discours de Junius, que Faust auroit enlevé subitement toute l'Imprimerie de son maître, avec la même facilité que s'il lui cût escamoté sa bourse. Au reste, Coster ne s'en met nullement en peine; on ne lui fair faire ni actes, ni réclamations, ni démarches qui tendent à recouvrer ce vol, si aisé cependant à revendiquer sur les premiers fruits qui en seroient sortis & qui auroient paru en public. On ne juge pas même assez favorablement de ce prétendu Inventeur, pour lui faire réparer sa perte par de nouveaux fruits de son industrie. Il semble que Faust, en lui enlevant ses caractères, lui ait enlevé en mêmetemps son génie, ses ressources & ses talens. Cependant Junius accorde à Coster, non seulement l'invention des caractères de bois, mais aussi celle des caractères de fonte; car il dit que le Speculum nostræ salutis, que l'on con-

ferve à Harlem comme un monument de l'invention de l'Imprimerie dans cette ville, est imprimé en Caractères de plomb. Ce qui prouve encore mieux son peu d'attention & sa crédulité; car si le prétendu vol fait à Coster étoit aussi vrai qu'il le dit, il faudroit supposer qu'on lui auroit enlevé pour le moins deux ou trois milliers pesant, tant en caractères qu'en ustensiles. Or est-il vraisemblable qu'un poids si énorme ait pû être furtivement dérobé en peu de temps par un homme seul, qu'il fait voyager & rester dans dissérentes villes où il eût pu être arrêté? Mais cet Auteur n'y prend pas garde de si près; car écrivant en 1575, il dit qu'il y a cent vingt-huit ans que Laurent Jean ou Coster inventa l'Imprimerie, ce qui remonte à l'année 1447; & il ajoute à la fin de son discours, que Faust qui l'avoit volé imprima à Mayence le livre intitulé, Alexandri Galli Dodrinale, en 1,442, c'est-à-dire cinq ans avant que son prétendu maître eût fait usage de ses presses. Il est bon de remarquer que Faust n'exerça l'Imprimerie qu'après

que Guttemberg l'eût affocié à son entreprise, & que ni l'un ni l'autre n'ont jamais imprimé ce livre cité. De plus le Speculum, que Junius dit être en caractères de fonte, est au contraire en caractères de bois, comme en convient Pierre Bertius *, autre Auteur Hollandois, qui adopte & répète le récit de Junius, à l'exception seulement qu'il dit que ce livre est fait avec de certaines planches dont toutes les pages étoient taillées à la façon des Images en taille de bois, d'où il conclud qu'un dessein si rude & si groffier a été le vrai commencement de l'Imprimerie. Ce qui fait voir que Bertius n'étoit pas connoisseur en cette partie, car les Estampes de ce Speculum sont aussi bien dessinées au trait qu'on le pouvoit faire dans le 15e siècle; ces planches sont hardiment gravées pour le temps, & infiniment supérieures à celles de l'Histoire de l'ancien & du nouveau Testament, & de l'Hiftoire de S. Jean, qui sont des Images grossièrement gravées, attribuées également à la ville de Harlem & à ce Coster.

^{*} Bertius, Lib. III. Comm. Rer. German.

DE L'IMPRIMERIE. 2

Il n'y a point d'idées, si absurdes qu'elles soient, qui ne trouvent des défenseurs, lorsque l'intérêt particulier s'en mêle & que le préjugé prévaut. Celles-ci ont été encore soûtenues par Pierre Scriverius, écrivain Hollandois, qui a composé en langue vulgaire un traité fait exprès pour les faire valoir; par Marc Boxhorn, Professeur d'éloquence & d'histoire à Leyde; par François Raphelenge, Professeur en langues orientales dans la même ville, & par d'autres Auteurs de cette nation. Ils se sont tous appuyés du récit de Junius & de la Chronique de Cologne, cités ci-dessus. Quoiqu'ils aient puisé dans les mêmes sources, ils n'en sont pas pour cela plus d'accord sur les principaux faits. Les uns nomment ce prétendu inventeur, Laurent Jean surnommé Ædituus, Custosve, les autres Laurent Jenson, d'autres enfin Laurent Coster. Ce qui a fait dire à Naudé: Si la diversité des opinions dénote la fausseté de quelque doctrine, celle-ci ne peut aucunement être vraie.

Mentel, Gentilhomme de Château-

Thierry & Médecin de la Faculté de Paris, a fait, pour attribuer l'invention de l'Imprimerie à Jean Mentel, bourgeois de Strasbourg, les mêmes efforts que Junius avoit faits en faveur de Cofter & de Harlem; tous deux mal fondés en preuves, ils y ont suppléé par leur imagination. La ville de Strasbourg, avec des droits acquis à l'origine de l'Imprimerie, a été mal servie par ce Docteur, qui n'étant point au fait des anecdotes favorables à son projet, s'est égaré en livrant son imagination à des faits visiblement faux.

Il composa deux Dissertations latines à ce sujet, la première en 1644, qu'il présenta à Naudé, la seconde en 1650, qu'il adressa à Mallinckrot. Il y dit en substance, que » l'invention de l'Art ad» mirable de l'Imprimerie appartient à » son parent Jean Mentel, bourgeois » de Strasbourg, qui non seulement a » inventé l'Imprimerie & les Caractères » de sonte, mais aussi le métal servant » auxdits Caractères, lequel est com» posé de plomb mêlé d'un tiers de » cuivre, avec de l'antimoine & de l'é-

» tain ; qu'après ces découvertes il eut » le malheur d'être trahi par son domes-» tique Gensfleisch, qui sachant son se-» cret, s'entendit avec un Orfèvre nom-» mé Guttemberg qui avoit été employé » par Mentel à la fabrique des ustensi-» les de son Imprimerie, après quoi ils » se retirerent à Mayence leur patrie, » pour y exercer cet Art. Voilà ce qui » a fait dire que cette invention venoit » de Mayence. Mais ces deux hommes, » dit-il, méritent plustôt de passer pour » infâmes, pour ne rien dire de plus de » ces deux fugitifs, que pour inventeurs. » La Justice divine, continue-t-il, s'est » déclarée contre ces deux traîtres; ils » sont devenus si pauvres, qu'à peine » leur restoit-il un écu, lorsque Faust » vint à leur secours, qui ayant appris » leur secret, les méprisa au point de » ne vouloir point mettre leurs noms » aux ouvrages qu'ils firent ensemble. » Enfin Guttemberg périt de misère, » & Gensfleisch devint aveugle, sui-» vant ce passage d'une Chronique de » Strasbourg qu'il cite. Le Seigneur, » qui ne laisse jamais la trahison impunie,

» le priva de la vûe, pour le punir de » l'infidélité qu'il avoit faite à son maître.

Faust & Schoisser ne sont pas mieux traités; le premier n'étoit, suivant le Médecin Mentel, qu'un Facteur de Marchand, & le second étoit d'une condition encore plus basse: C'étoit, dit-il, un volage de peu de sens, gardant les moutons de Faust, ensuite son valet, puis il devint ensin son gendre, après avoir appris l'Imprimerie sous Guttemberg & Gensssleisch qui étoient associés. Il regarde le Catholicon de 1460 comme le premier livre imprimé par Faust & Schoisser, auxquels il ajoûte Gensssleisch & Guttemberg; ainsi les voilà, suivant lui, quatre associés.

Avoir rapporté ces faits, dont le ridicule est sensible, c'est presque les avoir résutés; mais comme je me suis engagé à faire voir en quoi consiste l'erreur, je dirai que ces prétendus inventeurs sigurent mal dans ces histoires, où on les voit devenir tout-à-coup stupides & impuissans, dès qu'on leur fait enlever ou partager leurs secrets. Qui empêchoit cet inventeur Mentel de de continuer son Art en l'absence de son domestique, & de faire paroître des éditions portant son nom, avant celles que de pauvres gens, sans argent & sans secours, étoient, dit-on, allés faire à Mayence? On le laisse dans l'inaction à Strasbourg comme Coster à Harlem, pendant que la ville de Mayence répand dans toute l'Europe les productions de son Imprimerie. La première édition que l'on donne à Mentel, est une Bible germanique, imprimée en 1466, c'est-à-dire plus de 20 ans après l'exercice de l'Imprimerie par Guttemberg & Faust: de plus, les éditions de Mentel ne portent aucune marque qui prouve qu'il ait revendiqué la gloire de cette invention, d'où il est naturel de conclure qu'il n'y prétendoit en aucune manière. D'ailleurs, les premières impressions de Mayence se firent sur des planches de bois fixes, ensuite avec des Caractères mobiles de bois, comme on le verra plus bas, & ce ne fut qu'en 1459 que parut le premier livre imprimé en Caractères de fonte, dont le secret n'a pu être volé quinze ans auparavant par ce Gensfleisch, qui vraisemblablement en auroit fait usage aussi-tôt. Ce qui ajoûte encore au ridicule des allégations du docteur Mentel, c'est que ce Gensfleisch étoit aussi nommé Guttemberg, ces deux noms n'indiquant qu'une seule & même personne: Johannes dictus Gensfleisch, alias nuncupatus Gutenberg de Moguntiâ, dit le Livre Salique de la Collégiale de Saint Thomas de Strasbourg*. Ce fait étoit connu du temps même de cet Auteur, ce qui ne l'a pas empêché de diviser ce Gensfleisch en deux, & de le faire tout à la fois aveugle & clairvoyant, Orfèvre & domestique, & enfin mort de misère, tandis qu'il a fini ses jours honorablement auprès d'Adolphe de Nassau, Electeur de Mayence, au service duquel il est mort en 1468. La condition basse de valet qu'il donne à Schoiffer, est prise d'après une autre équivoque. Nous avons vû Trithème traduire ce nom, qui veut dire Berger en Allemand, par le mot latin Opilio, qui a la même fignification;

^{*} N°. B. fol. 293 & 302.

Mentel a pris ce mot à la lettre, & a fait de l'Auteur du véritable Art Typographique un Berger gardant les moutons.

Quant à la fabrique du métal qu'il attribue à son parent, il tombe encore dans une erreur grossière; les premiers Caractères de sonte n'étoient que de plomb & d'étain, la composition dont il parle n'a été trouvée que long-temps après. Ensin le Catholicon de 1460 a été précédé par le Pseautier de 1457, par celui de 1459, & par le livre qui a pour titre, Durandi Rationale divinorum Officiorum, qui tous portent les noms de Faust & de Schoisser, par conséquent on ne peut pas dire qu'il soit le premier ouvrage de ces Artistes.

Le Père Jacob, Carme, qui écrivoit dans le même temps que Mentel, avoit aussi les mêmes idées sur l'invention de l'Imprimerie à Strasbourg. Il y a tout lieu de croire qu'il les avoit empruntées de cet Auteur, qui étoit de sa connoissance. Selon le Père Jacob, Faust & Schoisser commencèrent par imprimer l'Ouvrage intitulé, Durandus de Ritibus

Ecclesiæ, l'an 1461, & la Bible in-folsen deux vol. en 1462. On ne connoît aucune édition de Faust qui ait été faite en 1461, ni qui porte ce titre. Suivant toute apparence, il a voulu parler du Rationale divinorum Officiorum imprimé en 1459, ainsi que Chevillier la fort bien remarqué dans son histoire de l'Imprimerie. Il n'étoit pas mieux instruit sur les premières éditions, puisqu'il donne cette Bible pour être le second aucune de Faust

cond ouvrage de Faust.

Le savant Bernard Mallinckrot, Chanoine de Minden & Doyen du Chapitre de Munster, a traité de l'origine & des progrès de l'Imprimerie d'une manière particulière, dans une Dissertation latine imprimée en 1640. Cet ouvrage, rempli de recherches curieuses & savantes, n'est pas exempt de fautes essentielles. Il s'est trop attaché au sentiment de Salmuth, qui dans ses notes sur Pancirole, De rebus deperditis, parle de l'origine de l'Imprimerie; il y confond les états & les opérations de Guttemberg & de Faust, il attribue à l'un ce qui appartient visiblement à

l'autre. Il dit que Faust inventa l'Imprimerie, & qu'ayant dépensé tout son bien à faire les différens essais occasionnés par cette découverte, Guttemberg lui prêta de l'argent; il cite pour preuve l'acte du procès qui survint entre ces deux affociés, tandis que cet acte dit précisément tout le contraire, & fait voir clairement que Guttemberg est l'entrepreneur, & Faust le bailleur de fonds. Mallinckrot a copié les autres erreurs commises par cet Auteur, & il a suivi son exemple en confondant à son tour les idées les mieux établies par rapport à ces deux affociés. Il semble même, dit Prosper Marchand, en parlant de Mallinckrot, n'avoir composé sa belle & curieuse Dissertation, De ortu & progressu artis Typographicæ, que pour donner la préférence à Faust, E lui accorder totalement l'honneur de l'invention. Il fait voyager sans preuves & fans nécessité Guttemberg à Strasbourg, après la rupture de sa societé avec Faust; il en fait un domestique & un Orfèvre natif de cette ville. Nous avons déja vû & prouvé qu'il étoit de la ville de Mayence, mais domicilié à Strasbourg, où son industrie lui faisoit trouver les moyens de s'occuper honorablement à la recherche de dissérents secrets; ce qui n'annonce ni l'état de domestique, ni celui d'Orsèvre, qui étoit la qualité de Faust, le quel n'eut d'autre part à l'invention de l'Imprimerie, que l'argent qu'il mit dans la société; car il est hors de doute que c'est Guttemberg qui a imaginé le premier d'imprimer un livre, & que c'est Schoisser qui a inventé les Caractères de sonte.

Mallinckrot * cite un trait qui fait peu d'honneur à sa pénétration, encore qu'il ait été adopté par Mettaire dans ses annales Typographiques * *; savoir, que les ouvriers de cette première Imprimerie, pour cacher leur secret, emportoient & rapportoient les Caractères dans des sacs fermés. Il est bien étonnant que de savans hommes tels qu'étoient ces deux Auteurs, aient donné dans une pareille absurdité. Pourquoi

^{*} De ortu & progressu Typogr. p. 22.

ne pas enfermer plustôt ces Caractères sous la cles? Un expédient si simple n'étoit-il pas présérable à ce transport journalier? D'ailleurs, comment auroit-on mis des Caractères mobiles dans un sac, sans les brouiller & les consondre? & que devenoient les formes qu'on avoit composées dans la journée, & qui auroient également découvert le secret?

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe, Je ne reconnois plus l'Auteur du Misantrope *.

Gabriel Naudé, Médecin, & Bibliothécaire des Cardinaux Bagni & Barberin à Rome, puis du Cardinal Mazarin à Paris, étoit regardé luimême comme une Bibliothèque vivante. Il se vantoit, sans doute à juste titre, d'avoir examiné plus de quinze mille anciennes éditions, dans vingt cinq ou trente Bibliothèques; cependant lorsqu'il composa son Addition à l'histoire de Louis XI, où il parle de l'origine de l'Imprimerie, il ne connoissoit pas de livre plus ancien que

C iv

[.] Boileau, Art Poëtique, Chant 111,

la Bible de 1462, ce qui l'a empêché de remonter à la vraie origine de cet Art. Mais en récompense la sagacité qui lui étoit naturelle, & les lumières qu'il avoit acquises, le mirent en état de diffiper une partie des nuages qui obscurcissoient l'histoire de l'Imprimerie. Cet habile homme n'étoit pas fait pour ignorer long-temps qu'il y ait eu des livres avant 1462. Une note qu'il a écrite fur un livre intitulé, Liber Regule pastoral' Gregorii Pape, que j'ai vû à la Bibliothèque du Roi, prouve que depuis il avoit connu le Rationale de 1459, & le Catholicon de 1460, qu'il donne pour être postérieur à ce Liber Regule, qui, selon lui, est un des essais faits par Faust à Mayence. Son jugement est fondé sur la grossièreté des Caractères, & sur la marque du papier, qui est une tête de bœuf. Il ajoûte: Fust ayant meublé son Imprimerie des divers Caractères de ses éditions, il ne fit plus de difficulté de donner ces derniers livres comme les fruits de son Imprimerie. Plus les Auteurs ont de célébrité, plus leurs fautes sont contagieuses. Le livre

qui a pour titre Liber Regule pastoral', est un in-8. fait avec des Caractères mobiles de bois, de la groffeur qui répond à celle de notre Gros romain. La figure n'en est point grossière, comme le dit Naudé; elle est semblable à celle des éditions en Caractères mobiles de bois, que nous verrons ci-après, & qu'il ne connoissoit pas. Ceux-ci sont tout-à-fait dans le même goût, c'est-à-dire que plusieurs lettres tiennent ensemble sur une même tige : on a varié la figure des mêmes lettres, il y a jusqu'à trois fortes de [g]. De plus, on aperçoit à l'extrémité de quelques lettres, de petits traits tournés en forme d'ornemens, que je n'ai vûs que dans ce livre, qu'on ne doit point par conséquent attribuer à Faust, puisqu'il ne s'est servi de ce Caractère dans aucune de ses éditions; ce qui ne seroit pas arrivé s'il lui eût appartenu, d'autant plus qu'il est mobile. Ce format in-8°. n'a jamais été en usage dans l'Imprimerie de Guttemberg & de Faust, il n'a été employé que dans les établissemens postérieurs à ceux de ces premiers Artistes. Ce livre est sûrement l'ouvrage de quelqu'un de ces Graveurs en bois devenus inutiles aussi-tôt après l'invention des Caractères de fonte.

La tête de bœuf qui se voit sur le papier, n'est point une preuve concluante; c'étoit la marque du Fabriquant, & non celle de l'Imprimeur. Elle se trouve sur le papier de plusieurs éditions de ce tems-là, faites en différens endroits de l'Allemagne. Ce n'est pas aux défauts de l'art qu'il faut attribuer le filence de Faust, mais au secret qui étoit nécessaire à ses intérêts. Naudé dit dans son addition à l'Histoire de Louis XI, que Faust ayant été poursuivi à Paris pour avoir survendu à titre de manuscrit sa Bible de 1462, il se sauva à Mayence, & ne s'y trouvant pas en assez grande sûreté, il passa à Strasbourg, où il demeura quelque temps & enseigna son Art à Jean Mentelin, habitant de ladite ville. Ceci blesse un peu les lumières de la raison : comment Faust auroit-il pû vendre en 1462 comme manuscrite, une Bible qui portoit pour souscription qu'elle étoit faite

non à la plume, mais par un nouvel art? Voy pag. 248. D'ailleurs, en 1462, les productions de cette Imprimerie étoient déjà répandues par-tout, par la publication de huit gros volumes in-fol. dans l'espace d'une quinzaine d'années, mais c'est ce que Naudé ignoroit. Ce n'est donc pas cette Bible que Faust est venu vendre à Paris comme manuscrite, mais celle sans date vers 1455, qui avoit été effectivement composée avec toutes les précautions qui pouvoient contribuer à la faire passer pour manuscrite, & cela dans la vûe de tenir caché le secret de leur découverte. D'ailleurs, en supposant qu'il eût passé dans ce temps à Strasbourg, il n'auroit pu enseigner son art à Mentel sans manquer & à lui-même, & à son associé Guttemberg. Mais il y a plus, l'Art de l'Imprimerie en Caractères de fonte n'étoit point inventé pour lors, & Mentel n'en a fait usage que vers 1466; donc il est ridicule de croire que Faust ait fait ce qu'il n'a du ni pu faire.

Corneille de Beughem publia en 1688 à Amsterdam un livre intitulé, Incuna-

44 DE L'ORIGINE

bula Typographica, qui contient une notice des livres imprimés jusqu'en 1500. On conçoit affez que cet Auteur n'a pu voir ni examiner par lui-même tous les livres qu'il cite; la rareté de plusieurs ne le lui permettoit pas: il a donc été obligé d'adopter ce qui en avoit été dit avant lui, au hazard de se tromper, & c'est ce qui lui est arrivé sur plusieurs articles, tels que le Donat qu'il attribue, d'après Scriverius, à la ville de Harlem en 1440, sans autre preuve ni autorité, & qu'il donne ensuite pour être fait à Mayence en 1450, avec cette seule distinction, qu'il y ajoûte un autre livre intitulé, Confessionalia, de la même année; livre dont l'existence n'a jamais été constatée, & qui n'a pu être fait à Mayence dans cette année 1450, par la raison que vers ce temps les premiers Artistes ont fini le Catholicon, & ont commencé une Bible, comme on le verra bientôt. Le Donat avoit précédé toute autre opération à Mayence. Mais ce qui prouve évidemment que M. Beughem n'avoit point d'idées nettes sur ces premières opérations, c'est qu'il donne encore à cette ville un livre de Sabellicus, intitulé, Enneades septem historiæ ab orbe condito, en 1442, temps où l'on n'avoit pas encore la moindre idée de cet Art à Mayence. C'est avec aussi peu de sondement qu'il cite un ouvrage intitulé, Historia de B. Virginis Mariæ assumptione, pour être imprimé à Deventer en 1457, puisque cet Art n'a été porté en cette ville que dix-huit ans après. Aussi, suivant Oudin *, faut-il regarder cette date comme un renversement de chissres, & lire 1475 au lieu de 1457.

André Chevillier, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne, a aussi publié une histoire de l'Imprimerie en 1694, mais il s'est principalement attaché à la partie historique de l'Imprimerie de Paris. Cette histoire est une des plus sages qui aient été saites, il n'y avance rien qui ne soit éclairé du slambeau de la raison, ou dicté par le bon sens. Ce qu'il dit sur l'origine de l'Imprimerie est très-judicieux: il ne s'attache qu'à ce qu'il sait ou à ce qui lui paroît vrai;

Comment. de scriptor, Eccles, T. 111, Col. 2758.

s'il trouve quelque chose de douteux. il le donne pour ce qu'il vaut : c'est ainsi qu'il parle de l'établissement de l'Imprimerie en Angleterre, d'après Antoine Wood qu'il cite & critique. Ce dernier Auteur publia en 1674 une histoire de l'Université d'Oxford, où il parle de l'origine de l'Imprimerie en homme qui n'en a pas la moindre connoissance : il dit que c'est un nommé Toussaints ou Guttemberg, qui inventa cet Art à Harlem ou à Mayence, (car il ne sait pas bien l'endroit,) en 1459, & que les Offices de Cicéron de 1466 font le premier fruit de cette invention. De ce fonds d'ignorance il tire encore, que » Thomas Bourchier, Chancelier » de l'Université d'Oxford, engagea » Henri VI, Roi d'Angleterre, à en-» trer dans la dépense nécessaire à l'é-» tablissement de l'Imprimerie dans ce » Royaume; que pour cet effet ce » Chancelier donna trois cens marcs » d'argent, & le Roi douze cens. On » donna ordre à Robert Tournour, » maître de la Garde-robe, & à Guil-» laume Caxton, marchand de Lon» dres, d'aller découvrir cet Art. Pour " cet effet, ils se déguisèrent suivant lui, » en Marchands, & allèrent à Amster-» dam & ensuite à Leyde; & là, sous » prétexte de quelque trafic, & tant » par adresse que par argent, ils débau-» chèrent un ouvrier, nommé Frédéric » Corselle, qui étoit au service de Gut-» temberg à Harlem, où ils n'osèrent » aller, parce qu'on y mettoit en prison n les étrangers qui étoient soupçonnés de » n'y venir que pour apprendre l'Art de » l'Imprimerie. De retour en Angleter-» re, on donna des gardes à Frédéric Cor-» selle, de peur qu'il ne s'enfuit, & étant » arrivé à Oxford, il imprima S. Hie-» ronymi Expositio in symbolum Apo-» stolorum, 27 Décembre 1468. » Cet Auteur prétend que l'Imprimerie a existé en Angleterre dix ans avant d'avoir lieu dans aucun autre endroit de l'Europe. Cette historiette mal digérée & encore plus mal rendue, a cependant été adoptée par Maittaire, qui la rapporte dans ses annales Typographiques: elle avoit été débitée par d'autres avant lui.

48 DE L'ORIGINE

Il n'étoit pas besoin de quinze cens marcs d'argent pour établir l'Imprimerie à Oxford: cet Art, dans ses commencemens, étoit fort simple; une presse, une fonte de Caractères & quelques ustensiles suffisoient à la fabrique d'un livre. C'est ainsi qu'il a été établi dans plusieurs villes d'Allemagne, en Italie, en France & ailleurs, avant de l'être en Angleterre ; car il étoit déjà fort repandu en 1468. Rien n'obligeoit donc à prendre tant de précautions, pour aller à Harlem chercher un Art qui n'y étoit point encore, & enlever dans cette ville un ouvrier à Guttemberg qui n'y a jamais imprimé, comme je le prouverai plus bas: ainsi ces gardes que l'on donne à l'infidèle Corselle, ne sont ici que pour embellir la scène. Ce qui met le comble au ridicule de cette histoire, est l'incertitude de l'Auteur, qui ne sait pas au juste si c'est à Harlem ou à Mayence que ce Toussaints ou Guttemberg inventa l'Imprimerie en 1459, c'est-à-dire, dans un temps où cet Art étoit déjà découvert en entier, après plus de douze ans d'exercices.

xercice. Quant à ce qu'il dit, que l'Imprimerie a été établie en Angleterre dix ans avant qu'elle ait été en usage dans les autres villes de l'Europe, c'est une erreur des plus grossières; elle n'y fut apportée qu'en 1471 par Guillaume Caxton, fuivant le témoignage de M. Connyers Middleton, Bibliothécaire de l'Úniversité de Cambridge, Auteur d'un ouvrage publié en 1735 sous ce titre, Dissertation concerning the Origin of Printing in England, qui prouve ce fait & détruit par-là les ridicules prétentions d'Antoine Wood. La première édition qui ait été donnée par Guillaume Caxton est un in-fol. intitulé, The Game and Playe of the Cheff, &c. imprimé le 31 Mars 1474 à Westminster, où il avoit fixé sa demeure.

A l'égard de Chevillier, la raison lui sert toûjours de guide. Il avoit d'abord jugé que les Caractères du Speculum sa-lutis étoient de bois; mais ayant confulté, dit-il, un Libraire & un Fondeur, qui tous deux ont pensé qu'ils étoient de sonte, il a changé d'avis sur la parole d'autrui. Sa trop grande docilité

l'a fait tomber dans l'erreur, car ces Caractères sont en bois, comme il l'avoit jugé d'abord : c'est ce qui sera

prouvé plus bas.

Je n'entreprendrai point de réfuter les erreurs que Jean de la Caille, Libraire de Paris, a accumulées dans son histoire de l'Imprimerie, qu'il publia en 1689, j'aurois trop à faire: il suffira de dire que cet Auteur est connu pour être le moins exact & le moins instruit des Historiens de l'Imprimerie. Dépourvû d'intelligence & de critique, il brouille & confond tout; on ne peut pas même s'en rapporter à lui sur les faits qui regardent son pays, & sa propre Communauté: je n'en citerai qu'un trait. Il dit que Guillaume le Bé & Jacques de Sanlecque furent reçus Imprimeurs & Fondeurs le 15 Septembre 1625, puis il leur fait imprimer ensemble & séparément des livres depuis 1611 jusqu'en 1614, c'est-à-dire 12 ou 13 ans avant leur réception. Le Bé & de Sanlecque exerçoient, longtemps avant que de se faire recevoir Imprimeurs, les deux principales parties de l'Art Typographique, je veux dire la Gravure & la fonte des Caractères, qui de tout temps ont été libres & exemptes de maîtrise; par conséquent on ne les a pas reçus Fondeurs en 1625. Cette maîtrise n'a eu lieu qu'à l'égard de l'impression, qui est la troisième & dernière partie de l'Art Typographique, & cela pour remédier aux inconvéniens que le trop grand nombre des Imprimeurs auroit produits. C'est ce qui a obligé le Bé, de Sanlecque & les autres Graveurs, de se faire recevoir maîtres, lorsqu'ils ont voulu exercer par eux-mêmes cette dernière partie de leur art.

Le troisième Jubilé Typographique de 1740, célébré avec ardeur en Allemagne, a échaussé de nouveau les idées par rapport à l'histoire de cet Art. Diverses personnes en ont parlé à leur manière, les unes pour adopter les erreurs des premiers Auteurs, les autres pour les combattre; & tous, faute d'avoir les connoissances nécessaires à la pratique des dissérentes parties de l'Imprimerie, se sont trompés sur plusieurs

chefs. S'ils ont éclairci un point, ils en ont embrouillé un autre, & depuis ce temps on voit encore regner la même incertitude sur des faits très-importans. Ce nouveau flambeau n'a pas répandu une lumière assez éclatante, pour dissiper les ténèbres épaisses qui enveloppent cette histoire; ajoutez à cela que la précipitation s'est mise de la partie : c'étoit à qui nous instruiroit le plus promptement des mystères de cet Art. L'Allemagne sembloit être une lice ouverte à tous les écrivains: l'histoire de l'Imprimerie étoit le champ qu'ils avoient à parcourir; mais chacun d'eux paroît n'avoir eu pour but principal, que l'avantage d'avoir fourni le premier sa carrière. Prosper Marchand, qui étoit du nombre des Athlètes, se plaint amèrement de ce que la lenteur de son Imprimeur a prolongé la publication de son ouvrage jusqu'en Mars 1740, & il ajoûte à la fin de son livre, qu'il lui auroit donné plus d'étendue, mais que l'année 1740 déjà commencée ne le lui permettoit plus. L'Angleterre & la France ont aussi fourni leur contingent. Examinons une partie de ces écrits, pour profiter de ce qu'ils renferment d'utile, & pour faire remarquer ce qui s'écarte de l'exacte vérité.

Un des premiers Auteurs qui aient parcouru cette lice, à l'occasion de ce dernier Jubilé Typographique, est M. Palmer, Imprimeur à Londres. Il publia en 1733 dans cette ville, une histoire de l'Imprimerie en Anglois: ce livre porte pour titre, A General History of Printing from the first invention of it.

L'état de cet Auteur suppose naturellement des connoissances Typographiques, mais son livre fait voir qu'il en avoit peu. Il rapporte, page 229 & suivantes, un fait que je choisis par préférence, parce qu'il est plus remarquable. Il dit que Mylord Pembrock lui a communiqué un livre de sa Bibliothèque, qui contient les Dialogues de S. Grégoire en latin, à la fin duquel se trouve cette souscription, Explicit liber quartus Dialogorum Gregorii; puis au-dessous il y a ces trois lignes en lettres rouges,

Presens hoc Op⁹. satum est per Johan Guttenbergium apud Argentinam
Anno millesimo cccc 1VIII.

D iij

4 DEL'ORIGINE

Là-dessus M. Palmer prétend établir que Guttemberg a imprimé ce livre à Strafbourg, comme cette souscription paroît l'annoncer; mais cette preuve est insuffisante. Ce livre étant imprimé tout en noir, comme le dit l'Auteur, & ces trois lignes seules étant en rouge, cela prouve qu'elles sont manuscrites & ajoutées après l'impression; par conséquent on n'en peut tirer aucune preuve pour le fait, puisqu'il n'y a rien de si commun que ces sortes de notes manuscrites, qui se trouvent presque toûjours fausses. Celle-ci est certainement du nombre. Si Guttemberg se fût établi à Strasbourg après la rupture de sa société avec Faust, qui venoit de publier en 1457 un Pseautier avec une souscription pompeuse, il n'auroit pas manqué de mettre son nom à cette édition qu'on lui attribue si légèrement, & à d'autres qui l'auroient suivie. On ne trouve au contraire aucun vestige de son séjour à Strasbourg après la rupture de sa société. On ne finiroit pas si on vouloit relever la fausseté de toutes ces notes manuscrites, qui étoient dictées par l'ignorance ou par l'intérêt de ceux qui les ont faites, & sur lesquelles je reviendrai encore. Passons aux remarques de M. Palmer sur ce livre; elles nous prouveront qu'il n'est pas assez instruit pour qu'on puisse s'autoriser de son jugement. Ses remarques se reduisent à cinq arti-

cles, dont voici la substance.

10. Ce livre des Dialogues de Saint Grégoire est grossier pour l'impression, & inférieur à ceux qu'ont donnés Faust & Schoiffer. La différence des mêmes lettres démontre qu'elles sont faites sur des planches de bois, comme celles qui servoient à ces livres qu'on n'imprimoit que d'un côté..... Ce qui fait voir que Guttemberg ignoroit l'usage des Caractères de fonte, dont Faust aura gardé le secret. Voilà donc Guttemberg réduit, fuivant M. Palmer, à imprimer à Strasbourg en 1458, avec des planches fixes de bois, tandis qu'il avoit déjà imprimé à Mayence sa Bible latine en Caractères mobiles de bois plusieurs années auparavant. Il est visible par cela seul, qu'il n'a pas imprimé ce livre. Faust n'a pu lui cacher en 1455, le secret des D iv

Caractères de fonte, qui n'ont été inventés par Schoiffer que vers 1458.

2°. Guttemberg fit cette édition en 1458, trois ans après sa séparation de Faust. Il employa tout ce temps à tailler des planches de bois, à mettre en ordre ses instrumens & à faire ses essais, après quoi il s'est sixé à Strasbourg. Voilà encore Guttemberg obligé de faire un honteux apprentissage à Strasbourg. Notre Imprimeur Anglois le représente occupé trois ans entiers à de grossiers essais, sans lui supposer encore de l'expérience dans un art qu'il a le premier mis en usage, & cela plus de dix ans après le premier exercice; art qui avoit reçu des degrés de perfection par la mobilité des Caractères de bois. Si Guttemberg s'est fixé à Strasbourg, où sont les monumens qui le prouvent? car ni cette souscription, ni les raisons de M. Palmer, ne sont point suffisantes.

3°. Ce livre est imprimé un an après le Pseautier de Mayence, qui fut fait en lettres mobiles de fonte par Faust & Schoiffer... Ce que Guttemberg ayant observé, il voulut achever ses rudes essais,

après quoi il resta dans l'inaction, jusqu'à ce que Mentel & lui purent imiter cette nouvelle façon d'imprimer. Tout ce discours, que j'abrège, porte à faux, parce que ce Pseautier est imprimé en Caractères mobiles de bois & non de fonte, comme on le verra bientôt.

4°. Le papier de ce livre porte la marque de la tête de taureau, dont Faust s'est servi; ce qui peut avoir fait le reste du magazin de papier que Guttemberg & Faust auront partagé en se quittant, ou que Guttemberg aura imité pour donner du crédit à son ouvrage. Ces deux premiers Imprimeurs n'avoient point de papier qui leur sût propre, ils en ont employé qui portoit dissérentes marques: celle-ci se trouve sur du papier de divers manuscrits antérieurs à l'Imprimerie; elle étoit une des marques du Fabriquant, & non celle de l'Imprimeur.

5°. On ne voit à ce livre, ni titres, ni fignatures, ni reclames; & comme c'est un grossier essai de l'Imprimerie, cela fait voir qu'il est de la même façon que les essais de Faust. Mais où M. Palmer

a-t-il vû des essais de Faust, pour en juger par comparaison? Le premier ouvrage qui soit connu pour venir certainement de lui & de Schoiffer, est le Pseautier de 1457, qui est un chefd'œuvre. On lui attribue avec fondement la Bible sans date, qui n'est pas si parfaite; il la sit en commun avec Guttemberg, & elle fut commencée vers 1452; mais ces deux ouvrages sont en Caractères mobiles de bois. Or comment, après l'exécution de ces livres, cet Auteur réduit-il Guttemberg à faire des essais informes & grossiers avec des planches fixes en 1458? C'est qu'il n'est pas au fait de la matière dont il parle: en voici d'autres preuves. Il dit, par exemple, page 33, que les figures du Speculum sont imprimées avec de l'encre commune, qui n'a point permis d'imprimer la feuille des deux côtés. Il ne falloit qu'un peu d'attention pour fentir que toute encre qui laisse son empreinte d'un côté du pa-pier, peut bien la laisser de l'autre; aussi n'est-ce pas là pourquoi ces an-ciens livres ne sont imprimés que d'un côté.

59

Les remarques de M. Palmer, malgré la foiblesse de ses raisons, n'ont pas laissé de faire impression sur quelques personnes. M. Clément en a déjà fait usage dans le premier & le quatrième tome de sa Bibliothèque curieuse. Je suis fortement persuadé que M. Palmer se connoît mal en Caractères mobiles & non mobiles de bois : que ces Dialogues de Saint Grégoire sont imprimés, non en planches, comme il le dit, mais en Caractères mobiles de bois; que ce livre ressemble, pour l'exécution, au Liber Regule, autre ouvrage du même Saint, dont je viens de rendre compte à l'article de Naudé, & qu'ils sont l'un & l'autre l'ouvrage de ces Graveurs en bois dont j'ai parlé.

M. Schoepflin, Professeur d'Histoire & d'Eloquence dans l'Université de Strasbourg, a fait des recherches curieuses & très-intéressantes, qu'il a publiées dans une Dissertation sur l'Imprimerie *. Il nous y démontre par les regîtres publics de Strasbourg, quelles

^{*} Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres, tom, 17.

étoient la patrie, les qualités, les diverses occupations de Guttemberg, & sa résidence dans cette ville jusqu'en 1444, ce qui peut servir à fixer l'époque de l'origine de l'Imprimerie. Les conjectures que forme cet Auteur pour attribuer à la ville de Strasbourg l'honneur d'avoir été le berceau de cet art, font justes & naturelles; mais il se trompe sur quelques articles, qu'il me permettra de relever avec tous les égards qui sont dûs à la réputation qu'il s'est justement acquise par son mérite. Il dit que Schoiffer trouva le secret de jeter les Caractères en fonte vers 2452. Les anciens monumens Typographiques ne sont pas d'accord avec ce récit. La Bible sans date, commencée vers ce tems, & qui causa la rupture de la société entre Guttemberg & Faust en 1455, est en Caractères mobiles de bois; après cela Faust & Schoiffer imprimèrent ensemble un Pseautier en 1457, & un autre en 1459, tous deux encore en Caractères mobiles de bois; donc Schoiffer n'avoit pas inventé les Caractères de fonte sept ans auparavant, M. Scheepflin, en parlant de ce Pseautier, dit qu'il a dû être commencé par la société de Guttemberg & de Faust, quoiqu'il n'ait paru qu'après leur rupture, puisque tous les Experts conviennent qu'il falloit plus de dix ans pour le rendre aussi parfait qu'il/s l'est, imprimé sur des Carastères finement

sculptés en bois ou en bronze.

Guttemberg & Faust ayant imprimé en moins de cinq ans, c'est-à-dire, de 1450 à 1455, une Bible en deux volumes in-folio, avec toute la propreté d'un livre qu'ils vouloient faire passer pour manuscrit, il ne leur a pas fallu dix ans/s pour imprimer seulement le Pséautier. Les ouvrages de ces premiers Artistes, qui se succédoient avec une promptitude étonnante, prouvent qu'il n'a fallu que deux ans au plus, pour faire ce livre, qui a été fini en 1457, deux ans après la rupture de la société de Guttemberg & de Faust; ainsi Guttemberg n'a aucune part à la fabrique de ce livre: aussi voyons-nous que dans la souscription, Faust & Schoiffer sont nommés comme en étant les seuls Artistes.

Cette indécision de M. Schæpslin

au sujet des Caractères sculptés en bois ou en bronze, avec la longueur du temps qu'il admet pour leur fabrique, sont une preuve qu'il n'a pas fait une étude particulière de ces parties de l'Art Typographique; de même que ce qu'il ajoûte, qu'après les planches de bois fixes, les premiers Caractères étoient percés & enfilés avec de la ficelle, & cela, dit-il, tenoit comme il pouvoit, dont il arrivoit souvent que la pesanteur de la presse séparoit & renversoit les lettres. Ensuite on sculpta, selon lui, les lettres sur dissérens métaux, puis enfin on les moula. La simple réflexion suffit pour démontrer l'impossibilité physique qu'il y a d'imprimer avec des Caractères enfilés sans autre assujétissement. De deux choses l'une; ou ces Caractères étoient enfilés de la première à la dernière ligne, & alors le fil passoit successivement de droite à gauche par toutes les lignes de l'intérieur; ou bien ce fil étoit seulement arrêté par un nœud au bout de chaque ligne. Mais, dans l'un & l'autre cas, comment auroit - on fait pour corriger une faute dans le milieu

de ces lignes? il auroit donc fallu defenfiler cette espèce de chapelet jusqu'à la lettre à changer, & détruire parlà son ouvrage pour le recommencer autant de fois qu'il y auroit eu de fautes à corriger. Après tant de peines, cet édifice chancelant auroit culbuté au premier effort du moindre corps que l'on auroit appuyé dessus pour imprimer. Il étoit bien plus simple & plus facile d'imaginer quatre petites planches en forme de chassis, pour assujétir ces lettres, ou tout au moins une ficelle pour lier la page entière, que de les percer, au risque continuel de les éclater, pour y passer une ficelle incapable de produire l'effet desiré. Schoiffer étoit trop intelligent pour qu'on puisse le soupconner d'une opération aussi imparfaite.

L'idée des Caractères sur métaux est une autre erreur de fait, que M. Schæpflin a jugé à propos d'adopter d'après divers Auteurs, & que je n'ai pas relevée plus haut afin d'éviter les redites. Tous ces prétendus Caractères de fer, de cuivre ou d'airain, d'étain ou de plomb, que plusieurs écrivains ont dit être façonnés au couteau & antérieurs aux Caractères de fonte, sont autant de préjugés fondés sur des apparences mal entendues par des Auteurs qui ne connoissant point le détail des opérations, ont pris quelques parties pour le tout.

Pour faire des Caractères de sonte,

il a fallu, au commencement comme à présent, graver chaque lettre de l'alphabet sur une tige d'acier, pour en former le poinçon; qui, durci par la trempe, est en état d'être enfoncé à coups de marteau dans un morceau de cuivre où il laisse son empreinte: le morceau de cuivre, de grosseur pro-portionnée à la lettre qu'on y a frappée, est appellé matrice: après que cette matrice a été limée, polie & justifiée à un degré convenable, on l'adapte à un moule de fer dans lequel on jette le métal fondu, qui va prendre sa figure dans cette matrice; ce métal étoit d'abord tout simplement de plomb ou d'étain, puis on y sit entrer du cuivre & de l'antimoine. Les lettres forties du moule ont toûjours eu besoin d'être réparées avec le couteau & d'autres outils, non

non pour toucher à la figure de la lettre, mais à la tige qui la porte, afin d'en ôter les inégalités que le moule a pû y laisser. Ces diverses opérations se sont confondues dans l'esprit de ceux qui n'en connoissoient pas le détail; de-là on a pris les poinçons pour des lettres de fer, les matrices pour des lettres de cuivre ou d'airain, & les lettres de plomb & d'étain pour des essais façonnés au couteau, comme les lettres de fer & de cuivre.

M. Schæpslin, pour soûtenir son opinion par rapport aux Caractères de cuivre, s'autorise de la souscription de deux livres imprimés à Strasbourg, l'un en 1473, l'autre en 1476, qui porte que ces livres sont faits avec des lettres sculptées en bronze; ce que l'on doit entendre par les matrices de cuivre qui ont servi à sormer les dits Caractères. Il n'y auroit pas de raison à croire que 16 ou 17 ans après l'origine des Caractères de sonte, on sût réduit dans la ville de Strasbourg à scuplter sur le cuivre des lettres les unes après les autres, tandis que dès 1466 Mentel avoit imprimé

dans cette même ville avec des Caracitères fondus, & qu'Eggestein, autre Imprimeur de Strasbourg, avoit aussi fait usage des mêmes Caractères peu de temps après. Pour qu'il ne reste aucun doute sur ce fait tant répété, je vais en

faire voir l'impoffibilité.

La partie principale & la plus difficile de l'Imprimerie, celle qui constitue l'Artiste, est l'art de faire les poinçons; pour cela le Graveur prend un morceau d'acier, & sur un des bouts il grave ou taille une lettre quelconque. La figure de la lettre est son seul objet. Que ce morceau d'acier soit un peu plus ou moins long, un peu plus ou moins large ou épais, cela est indifférent; le Graveur en sera quitte pour limer cet acier plus ou moins en talus, afin d'arriver à la grandeur déterminée de la lettre qui doit être au bout, & il employera trois ou quatre heures pour donner à cette lettre la grace & la proportion qui lui conviennent, de forte qu'il fera trois ou quatre poinçons par jour; mais tailler ces lettres les unes après les autres sur l'airain & en former

des pièces mobiles, ce seroit bien un autre ouvrage. Après qu'on auroit taillé la lettre sur une des superficies de ces morceaux de cuivre, comme on auroit fait pour un poinçon, il faudroit en dresser toutes les tiges à une hauteur juste & parfaitement égale, sans quoi la plus haute marqueroit sur le papier, tandis qu'une plus basse n'y marqueroit pas: après cela il faudroit affujétir toutes ces petites parties, avec la même exactitude, à une épaisseur égale & déterminée, qu'on appelle force de corps, qui donne la distance juste des lignes; sans cela ces lettres ne tiendroient pas ensemble, ou bien elles formeroient une apparence de musique en montant ou descendant; enfin il faudra encore limer & réduire ces petites pièces à la largeur précise qui convient aux dissérentes lettres, de facon que cette largeur soit moindre pour une n que pour une m, & moindre encore pour un i, & ainsi des autres, quoiqu'elle soit égale pour chaque lettre semblable. Voilà donc trois opérations de plus pour une lettre taillée sur un morceau

de cuivre propre à imprimer, que pour un poinçon. Jamais on n'a pû imprimer en Caractères de bronze sculptés, comme le prétendent ces Auteurs, sans avoir fait antérieurement ces préparations exactes, dont la longueur excessive ne s'accorde en aucune façon avec l'intelligence des premiers Artistes, ni avec le temps qu'ils ont employé à finir leurs ouvrages. Reprenons: une lettre gravée sur un poinçon d'acier & frappée sur un morceau de cuivre pour en faire une matrice, occupera un Graveur environ cinq ou six heures pour ces deux opérations; mais cette matrice rendra en un jour à la fonte, par le moyen d'un seul ouvrier, deux ou trois mille fois sa figure. Au contraire, pour qu'un ouvrier sculpte sur le bronze trois milliers de lettres mobiles avec les divers degrés de proportion qui leur conviennent, il lui faudra une demie année. Donc il n'est pas vraisemblable qu'un travail si pénible & si long ait été jamais en usage, & il ne l'a pas été en effet. Le bois sur lequel on a fait les premiers Caractères mobiles, quoiqu'infiniment plus facile à sculpter que le cuivre, a été abandonné précisément par rapport à la longueur du travail, & l'on a passé tout de suite à la fabrique des Caractères de sonte, sans autre variation intermédiaire.

Pour ne plus revenir à cet article, je vais rapporter ici tout de suite l'idée de quelques Auteurs qui prétendent qu'anciennement les Caractères de l'Imprimerie Royale, de Robert Étienne, de Plantin, des Elzévirs, & autres, étoient en argent. Il n'y a pas encore long-temps que j'ai entendu avancer ce fait par un homme de Lettres. En vain lui ai-je représenté que le feu extraordinaire qu'il auroit fallu pour faire rougir le creuset & tenir cet argent en fusion, auroit beaucoup incommodé un ouvrier obligé d'avoir continuellement les yeux dessus pour y puiser; que l'argent ayant besoin d'être chaussé jusqu'à être rouge, pour acquerir la fluidité convenable sans laquelle il ne pourroit couler par un petit espace & le remplir, il en résulteroit un effet absolument contraire à la fonte des lettres, la matière E iii

restant long-temps dans le moule & dans la matrice sans se figer, ce qui est entièrement opposé à la promptitude indispensablement requise pour faire prendre au métal la figure de la lettre; que la matrice étant de cuivre rouge. qui est un métal à peu près aussi sussible que l'argent, elle se fondroit elle-même à la fin; que les opérations que l'on fait après la fonte à deux ou trois cens lettres à la fois, deviendroient trop difficiles; enfin que tant de dépenfes & de peines seroient inutiles, parce que les lettres d'argent ne produiroient pas, un plus bel effet que celles qui sont faites avec le métal que l'on compose exprès pour les Caractères; que l'impression n'en seroit ni plus belle, ni plus nette, & que tous les gens de l'Art étoient pleinement convaincus de la fausseté de ce fait, dont il n'existe d'ailleurs d'autres preuves que des oui-dire. Toutes ces raisons décisives ne firent pas la moindre impression sur ses préjugés; tant ils ont de force sur les personnes même instruites d'ailleurs!

Revenons à M. Schæpflin: je suis

furpris de voir qu'un homme de son mérite ait adopté le récit de quelques Auteurs qui font de Pierre Schoiffer un domestique de Faust. Autrefois on comprenoit sous le nom de domestique tous les ouvriers qui étoient employés sous un Maître ou Directeur de Manufactures quelconques; maintenant cette expression présente une autre idée. J'ai peine à croire qu'il s'en tienne à cette dernière, d'autant mieux qu'il nous apprend lui-même qu'il y a dans la Bibliothèque de Strasbourg un manuscrit dont il a envoyé la souscription à seu M. de Boze en 1742, qui porte: Hic est finis omnium librorum tam veteris quam nove logice, completi per me Petrum de Gernsheim, aliàs de Magunciâ, anno M. CCCC. XLIX. in gloriosissima Universitate Parisiensi. Ainsi Schoiffer faisant ses études à Paris en 1449, à ce que prétend M. Schæpflin, ou tout au moins y écrivant des cayers de Philosophie, comme il paroîtra peutêtre plus naturel à d'autres de le conclure de cette souscription, & devenu tout de suite Clerc de Mayence, n'a E iv

pas dû passer vers ce temps au service de Faust à titre de valet, comme quelques-uns l'ont cru mal à propos, mais plustôt en qualité d'écrivain pour faire les modèles des lettres qui devoient

être gravées sur le bois.

M. de Boze nous a donné dans le XIV. Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres des observations fur les Annales Typographiques. de Maittaire; il y rapporte deux notes précieuses sur Nicolas Jenson, Graveur de la Monnoie de France sous Charles VII: elles me serviront par la suite à prouver que si l'Allemagne a l'avantage d'avoir produit dans la personne de Schoiffer le premier Inventeur du véritable Art Typographique, on ne peut refuser à la France la gloire d'avoir contribué plus qu'aucune autre nation à l'établir, l'étendre & le perfectionper, en produisant le fameux Jenson.

M. de Boze pria M. Gilbert, alors Greffier en chef du Parlement de Paris, de faire chercher ces prétendus Arrêts contre Faust, dont on avoit tant parlé. Jamais il ne sut possible de les

trouver, ce qui doit faire bannir pour toûjours toutes ces vieilles histoires. Un service encore plus important que cet Académicien a rendu à l'Histoire Typographique, est d'avoir fait connoître le fameux Pseautier de 1457, dont il venoit de faire l'acquisition, & que la République Littéraire de France ne connoissoit auparavant que par le titre. Il en donne une notice fort étendue, & il prouve très-bien que ce livre est imprimé en Caractères mobiles de bois; ce que j'ai eu lieu de vérifier sur le même exemplaire, que j'ai vû dans le cabinet de M. le Président de Cotte, où il est actuellement, ainsi que la seconde édition de ce même Pseautier, faite en 1459. Mais un point sur lequel il se trompe, c'est lorsqu'il dit que ce Pseautier est imprimé avec de l'encre en détrempe gommée : la raison qu'il en donne n'est pas recevable. L'encre à l'huile, dit-il, s'attache & s'incorpore de manière aux lettres de bois, qu'on ne sauroit les débarrasser comme les lettres de fonte par le simple lavage des formes, & à chaque imposition de seuille cette encre

DE L'ORIGINE

feroit une nouvelle croute qui défigureroit insensiblement toutes les lettres. M. de Boze, quoique très-versé dans les matières de Littérature, n'étoit point au fait de cette partie de l'Imprimerie. Une pratique continuelle & constante depuis l'origine de cet Art, nous fait voir que les ornemens en bois qui servent pour l'impression, ont toûjours été exempts de ce défaut; & bien loin que ces gravures en bois contractent une croute d'encre, elles servent beaucoup plus long-temps que la fonte, & se lavent également bien. Ce qu'ajoute cet Auteur, que l'on trouva le secret de joindre aux caractères de CUIVRE DOUX, d'étain ou de plomb, ces Majuscules de bois qui font encore aujourd'hui l'ornement de bien des livres, contredit formellement ce qu'il a avancé plus haut touchant cette difficulté d'imprimer sur le bois avec de l'encre à l'huile. J'ai fait voir ci-dessus ce que l'on doit penser de ces Caractères de cuivre doux. Pourquoi n'eusfent-ils pas été de cuivre aigre? ils n'en auroient duré que plus long-temps. M. de Boze dit aussi que Faust, en fuyant

DE L'IMPRIMERIE.

de Paris, se retira à Mayence & puis à Strasbourg, où il enseigna son Art à Mentel. Puis plus bas il ajoute que Guttemberg, après sa rupture, se retira à Strasbourg où il enseigna son Art, & de-là à Harlem. On voit par ce récit que M. de Boze s'est contenté de le copier d'après quelques Auteurs, sans faire usage de sa critique ni de ses lumières. Comment concevoir que Faust, après son retour de Paris à Mayence, ait quitté de nouveau cette ville & sa société, pour aller enseigner son Art à Strasbourg, sans qu'on puisse dire ni pourquoi, ni comment. L'Abbé Trithème assure bien plus positivement que Faust garda soigneusement son secret jusqu'en 1462, temps où il fut divulgué par ses ouvriers. Mais si Faust eût déjà enseigné cet Art à Strasbourg, qu'estce que Guttemberg y auroit été enseigner après la rupture de sa société? Nous verrons bientôt ce que l'on doit penser de ces prétendues transmigrations de Guttemberg.

Un des meilleurs ouvrages qu'ait produit le Jubilé Typographique de

1740, est l'histoire de l'Imprimerie par Prosper Marchand, Libraire François réfugié à la Haye pour cause de religion, & mort depuis quelques années; ouvrage recommandable par l'érudition immense dont il est rempli. Ce laborieux Écrivain a rassemblé avec des foins infinis un grand nombre de matériaux capables de former un édifice parfait, s'il les eût employés avec un goût éclairé par la saine critique, & suffisamment orné de connoissances typographiques. Il a prodigué partout l'érudition avec une profusion si grande, qu'on ne sait lequel lire ou du texte, qui est la plus légère partie de l'ouvrage, ou des notes & des citations, dans lesquelles il est, pour ainsi dire, submergé; & quand on est venu à bout de lire le tout, on ne sait le plus souvent à quoi s'en tenir. Ce qui a fait dire avec raison à l'Auteur du Journal des Savans, qui a donné un bon extrait de cet ouvrage au mois de Février 1754, que cet enchainement de texte, de notes & de citations, est un déplacement presque continuel & pres-

qu'affecté, qui devient l'écueil de l'attention & de la patience du Lecleur. La peine que j'ai prise de vérifier cette multitude de citations, ne m'a point été inutile; l'examen que j'en ai fait m'a mis en état de connoître la vérité, & fouvent de penser différemment de l'Auteur. Sa critique n'a pas toûjours été assez éclairée pour l'empêcher de tomber dans les différentes erreurs de fait que j'ai relevées ci-dessus, & qu'il rapporte d'après les Auteurs qu'il cite. Il passe, sans autre gradation, des planches de bois fixes aux Caractères mobiles de fonte, pour la Bible sans date vers 1450, quoiqu'il y ait eu des Caractères mobiles de bois entre les planches fixes & les Caractères de fonte, & que les fruits de cette dernière invention, dont Guttemberg n'a jamais fait usage, n'aient paru qu'en 1459. Il avance ce fait d'après Trithème, sans faire attention que le but de cet Auteur étoit de parler en général, & de n'entrer dans aucun détail, comme je l'ai fait voir ci-dessus. Il rapporte dans le texte, que Faust fut pourfuivi vigoureusement par la Cour , 🥹 enfin obligé de se retirer au plus vîte à Mayence, & de-là à Strasbourg, où il enseigna son Art à Mentel. Nous avons vû ce que l'on doit penser sur ce point. Prosper Marchand lui-même, dans ses notes, paroît douter de ce fait, & détruit par conséquent d'une main ce qu'il établit de l'autre, chose qui lui arrive très-souvent. Il fait voyager Guttemberg, après la rupture de sa societé avec Faust, comme un Chevalier errant, & cela fur la foi de Salmuth & de Mallinckrot. Il suit aveuglement Antoine Wood, cet Écrivain Anglois si peu instruit, comme nous l'avons vû, de ce qui concerne l'histoire de l'Imprimerie; & d'après son témoignage, il fixe l'époque de l'établissement de cet Art en Angleterre avec les particularités ridicules que cet Auteur a rapportées; puis, d'après le même garant, il fait revenir Guttemberg de Harlem à Mayence avec aussi peu de sondement. C'est ainsi qu'on abuse souvent des citations pour dire tout ce que l'on veut. Comme j'ai déjà fait voir la fausseté de ces allégations, & que d'ailleurs je serai obligé d'y revenir, je passe aux éditions que Prosper Marchand attribue à Guttemberg, à Faust & à Schoisser, quoiqu'il soit démontré qu'ils n'ont jamais eu le tems de les faire, lorsqu'on veut se donner la peine de suivre seulement le cours de leurs éditions connues.

Il donne à ces Artistes une seconde édition du Catholicon Johannis Januensis, qu'il leur fait faire entre la Bible sans date & le Pseautier de 1457. Il le reconnoît, dit-il, à ce que le caractère, à quelque peu de grosseur près, en est tout à fait semblable à celui de la Bible latine imprimée par Faust & Schoiffer en 1462...., & à la marque du papier. Pour prouver ce fait, il cite les Pères Quetif & Echard, favans Dominiquains, qui, dans la liste qu'ils ont donnée des Écrivains de leur Ordre, disent qu'ils ont vû un exemplaire de cet ouvrage dans la Bibliothèque de Sainte Géneviève de Paris.

Non seulement ce Catholicon est à Sainte Géneviève, mais encore dans

la Bibliothèque des Jésuites de la rue S. Jacques. Je l'ai vû dans ces deux endroits, & je suis en état d'assurer qu'il n'a point été fait par ces premiers Artistes. Premièrement il n'est pas vraisemblable qu'ayant commencé leurs impressions par ce livre, comme on n'en peut douter d'après le témoignage formel & authentique de Trithème, que i'ai rapporté ci-dessus, & en ayant donné en 1460 une édition qui existe, ils aient encore fait celle-ci dans l'intervalle, c'est-à-dire, trois éditions différentes, toutes trois avec différens Caractères, & dans un espace de tems très-court; aussi ne l'ont-ils pas fait, en voici la preuve. Quand la Bible sans date fut finie, Guttemberg & Faust se brouillèrent par des raisons d'intérêt, & rompirent leur société en 1455; & en 1457 Faust & Schoiffer donnèrent leur Pseautier. Or, dans ce court intervalle, Guttemberg & Faust brouillés ensemble n'ont pù faire un gros in-folio, qui d'ailleurs est en Caractères de fonte, tandis que la Bible sans date & le Pseautier sont en Caractères de bois. La marque

fette qui se trouve au papier, n'annonce rien qui soit particulier à la ville de Mayence. Il n'y a donc que le Caractère qui puisse établir une marque distinctive; mais, malheureusement pour notre Auteur, cette marque détruit tout-à-sait son sentiment. Un Ca-

Dans l'examen que j'ai fait du papier que l'on a employé dans les anciennes éditions & dans des Manuscrits de l'an 1444, j'ai remarqué plus de fix sortes de têtes de bœuf effentiellement différentes les unes des autres; savoir, l'une vue de face avec deux cornes, deux oreilles & un toupet de poils sur le front, & avec deux yeux & une espèce de nez liés en-Temble; une seconde avec une étoile sur le front & une ligne Surmontée d'un trèfle qui s'élève entre les deux cornes ; une troisième beaucoup plus grande que les autres, n'ayant dans la figure que deux ronds feulement en forme d'yeux, avec une double ligne au dessus de la tête finissant par une croix & traversée dans le milieu par une couronne à trois pointes terminée par un trèfie; trois autres plus petites que les précédentes, surmontées d'une étoile au bout d'une ligne plus ou moins grande, & dont les têtes sont différemment figurées: enfin, dans d'autres Manuscrits pareillement de l'année 1444; j'ai vû pour marque du papier non seulement quelques-unes de ces têtes, mais encore un petit taureau ou bœuf en entier & différemment fait, l'un posé sur les quatre jambes, l'autre sur celles de derrière seulement, quoique le papier soit néanmoins parfaitement égal tant pour le grain que pour la force & la blancheur ; d'où il est naturel de conclure que ces marques n'étoient pas attributives à une même fabrique de papier, ni par consequent à un même Imprimeur. De plus, il est visible qu'un même Fabriquant avoit plufieurs marques, puisqu'il n'y a rien de si commun que d'en trouver différentes dans les mêmes livres anciennement écrits ou imprimés sur du papier abcolument semblable d'ailleurs.

ractère qui est semblable à un autre à quelque grosseur pres, devient un Caractère tout-à-fait différent : un Cicero, par exemple, n'est pas le même Caractère qu'un petit Romain, quoiqu'il n'y ait entr'eux qu'une petite différence de grosseur. Aussi les Caractères de ce Catholicon diffèrent-ils beaucoup des Caractères de ces premiers Artistes: ceux-ci sont d'un goût qui est constamment le même, tant dans la Bible sans date, que dans leurs impressions en fonte; c'est une marque distinctive à laquelle ceux qui ont le tact fin & les yeux exercés, reconnoîtront toûjours les éditions de Faust & de Schoiffer. Le Caractère de ce Catholicon, quoique fait à l'imitation de celui avec lequel on le compare, en diffère essentiellement; il est d'un cinquième plus petit, & postérieur de plus de douze ans à l'époque qu'on lui donne; une grande partie des Majuscules sont formées comme nos Capitales latines; on y voit de plus les (&) ainsi figurés à la moderne, ce qu'on n'a jamais vû dans les éditions des pre-

miers Imprimeurs de Mayence. Mais un argument plus fort & plus décisif que tout cela, c'est que ce Caractère n'a jamais paru dans aucune des impressions reconnues pour être de ces Artistes; & cependant il étoit tout naturel qu'ils en fissent usage, puisqu'il est mobile, de fonte, & fort bien exécuté. Prosper Marchand donne encore gratuitement à nos premiers Typographes plusieurs éditions reconnues, ditil, pour être indubitablement de leur impression, cant par la ressemblance de leur Caractère...que par les marques du pa-pier. Ces livres sont, 1°. Liber Regule Pastoralis S. Gregorii Pape, in-8°. qu'on ne peut cependant leur attribuer, comme je l'ai fait voir à l'article de Naudé. 2º. Machei de Cracovia Dialogus Rationis & Conscientie, in-40. 30. Speculum Historiale, deux vol. in-fol. de Vincent de Beauvais. 4º. Liber Sermonum Sancti Leonis, in-fol. Les preuves sur lesquelles cet Auteur s'appuie étant la marque du papier, qui n'est pas également la même, & qui par conséquent ne prouve rien, & la ressemblance des Caradères qui n'existe que dans son imagination, elles tombent d'elles-mêmes. Les Caractères du Liber Regule -Pastoralis sont de bois, & plus gros que ceux des deux volumes de Vincent de ·Beauvais qui sont de fonte. A la vérité ceux-ci sont entièrement semblables à ceux du Catholicon dont nous venons de parter. J'ai vû dans la Bibliothèque de Sainte Géneviève, (dont, pour le dire en passant, il seroit à souhaiter que les richesses fussent connues du Public par un bon Catalogue *, auquel le R. P. Mercier, Bibliothécaire actuel, seroit bien capable de mettre la dernière main) : j'ai vû, dis-je, dans cette Bibliothèque, un ouvrage de Vincent de Beauvais intitulé, Speculum Naturale, ** &c.

• • On voit au commencement de ce livre une note manuf-

Je dis la même chose par rapport aux Bibliothèques de S. Germain des Prés, du Collège Mazarin, de S. Victor, du Collège des Jésuites, & des Célestins, qui toutes renferment des trésors précieux, ignorés en partie, ou connus seulement d'un très-petit nombre de pensonnes, & par conféquent presque perdus pour le Public, faute d'un Catalogue imprimé qui les fasse connoître. La route cependant est frayée: M. l'Abbé Sallier, en donnant au Public l'excellent & magnisque Catalogue des livres du Roi, montre à toutes les grandes Bibliothèques un bel exemple qui mériteroit bien d'être suivi.

en deux gros volumes in-fol. à deux colonnes de 66 lignes chacune, en tout semblables pour le Caractère, le papier, la composition & la manière de faire, à ce Catholicon sans date *; il est également sans nom de lieu & d'Imprimeur; le papier en est aussit très-fort, très-égal, & porte en partie les mêmes marques; car il y en a dissérentes, comme un croissant plus ou moins grand, une rosette, & jusqu'à des marques indistinctes; il s'y trouve même du papier sans aucune marque, quoique tout semblable pour la force. Ces mêmes variations de papier se

crite qui porte qu'il a été imprimé par Mentel à Strasbourg en 1473. Cette note est fautive; la souscription qui est à la fin du 4°. volume du Speculum Historiale, le prouve; elle nous apprend que ce volume a été imprimé en 1473: les trois premiers ne portent point de date. Or. ces 4 volumes étant en Caractères romains, qui sont, comme l'on sait, une marque certaine des nouveaux progrès de l'Imprimerie, il s'ensuit que le Speculum Naturale, qui est imprimé avec les premiers Caractères, a du précéder de plusieurs années l'époque de 1473.

Ce Catholicon est à deux colonnes de 67 lignes chacune. Dans la notice que Prosper Marchand en donne, Histoire de l'Imprimerie, page 37, il dit qu'au mot Abbatissa il y a Fe dicitur pous Et dicitur; au mot Abscordo, il y a absc onsus ainsi divisé; sous absortus le mot eor um est encore ainsi divisé, &c. J'ai examiné ces articles dans l'exemplaire de la Bibliothèque de Sainte Géneviève, qui est le même que celui que décrit Prosper Marchand, & sans date; tous ces mots sont placés & composés comme ils doivent l'ètre.

Fij

voient dans ce Catholicon, il faut seulement y ajouter la tête de bœuf. On peut donc assurer, sans crainte de se tromper, que qui a fait l'un a fait l'autre. Mais quel est cet Imprimeur? Ce n'est certainement pas Guttemberg, ni Faust, ni Schoiffer, comme le prétend Prosper Marchand; je viens d'en apporter les raisons, auxquelles j'ajoute encore celle-ci, qu'il y a dans ces livres un nouvel usage qui n'a jamais été pratiqué par ces premiers Artistes, & qui leur est postérieur. C'est une petite lettre minuscule imprimée dans le milieu d'une place quarrée laissée vuide en tête de chaque Chapitre, pour y peindre une grande Capitale conformément à la petite qui est destinée à servir de guide au Dessinateur, & qui se perd dans le deffein. A qui devons-nous donc attribuer ces éditions? Je vais exposer mon sentiment, qui me paroît avoir quelque chose de plus que de la vraisemblance. J'ai vû dans la même Bibliothèque de Sainte Géneviève trois autres volumes des Miroirs de Vincent de Beauvais . à deux colonnes comme

les précédens, de même format & du même papier, dont le premier porte cette fouscription ainsi figurée : EXPLI-CIT. PRIMUM. VOLUMEN. SPECULI. HISTORIALIS. IMPRESSUM. PER. JO-HANNEM. MENTELLIN. sans nom de lieu & sans indication d'année. Mais voilà Mentellin reconnu pour avoir imprimé ce premier volume dans le goût des deux volumes du Speculum Naturale, dont celui-ci fait comme une fuite, avec un Caractère de même groffeur que celui qui a servi pour imprimer ce Catholicon & ce Speculum Naturale, laquelle revient à celle de notre gros Romain, mais de figure différente, c'est-à-dire que ce dernier est d'une sorte de romain que nous appelons de la première taille, dans lequel on a conservé encore quelques lettres du premier goût, comme les P, les G capitaux, les d, les h & les r minuscules, & quelques-autres avec leur an-cienne forme. Le second & le troiséme volume de ce Speculum Historiale portent chacun la même souscription faite avec les mêmes Capitales, & dont F iv

chaque mot est suivi d'un point. Celle du second volume porte: Explicit secunda pars Speculi Historialis Vincentii impressa per Johannem Mentellin , 🗞 ainsi du troisième. Le quatrième volume, qui ne se trouve point à Sainte Géneviève, mais qui est dans la Bibliothèque du Roi, lève le reste de la difficulté. Il est fait comme les trois premiers, à cette seule différence près, que la même souscription ajoute qu'il a été fait à Strasbourg par Jean Mentellin en 1473. Ainsi voilà ces quatre volumes du Speculum Historiale reconnus authentiquement pour avoir été faits par Mentellin, d'où il est naturel de conclure qu'il a aussi imprimé les deux premiers, qui sont le Speculum Naturale, d'abord sans aucune indication, puis avec une note qui apprend seulement son nom, & ensuite avec une souscription qui marque son nom, l'année & le lieu. Le changement de Caractère que l'on voit au Speculum Historiale, & dans la suite de cet ouvrage de Vincent de Beauvais, n'a rien qui puisse empêcher de lui attribuer les

deux volumes du Speculum Naturale. On sait que les premiers Caractères étoient dans le goût de l'écriture du temps, demi-gothiques, mais que peu après Nicolas Jenson inventa le Caractère romain, dont Mentel ou Mentellin (car c'est le même) aura fait usage dans la suite de cet ouvrage, après avoir usé sa première fonte à faire les impressions de ce Catholicon & du Speculum Naturale dont nous parlons. Il ne feroit pas vraisemblable qu'il eût fait la suite de cet ouvrage sans en avoir fait le commencement. Le Miroir Moral en deux autres volumes in-fol. & la fuite de cet ouvrage de Vincent de Beauvais, sont également imprimés par Jean Mentel, premier Imprimeur de Strasbourg; par conséquent il y a tout lieu de croire qu'il a fait aussi ce Catholicon qui se trouve semblable en tout, excepté seulement qu'il porte 67 lignes par colonne, & que ce Speculum Naturale, aussi sans date, n'en a que 66.

M. Christian Munden, Ministre à Francsort sur le Mein, a aussi exercé son zèle à l'occasion du Jubilé Typo-

graphique. Il a fait un Sermon, des prières & actions de graces, quelques pièces de vers, & un Traité historique & fort abrégé sur l'Imprimerie en général, & sur les Imprimeurs de Francfort en particulier, qui a été achevé & publié par M. de Klettenberg, suivi d'un Appendix par M. Schlotzhaver, le tout en un vol. in-12. imprimé en 1741, à Francfort en langue Allemande. Comme je n'entends point cette langue, non plus que quelques autres dans lesquelles ont été composées différentes pièces dont j'ai parlé, je me suis adressé à des personnes capables de m'en donner des extraits fidèles. M. Duby, Interprète de la Bibliothèque du Roi pour les langues du Nord, a bien voulu me faire une traduction littérale de quelques morceaux de ce Recueil. M. Bejot. attaché depuis long temps à cette célèbre Bibliothèque, m'a rendu les autres services dont j'avois besoin; & je na puis publier avec trop de reconnoislance les obligations infinies que j'ai à M. l'Abbé Sallier, Garde de cetté pré-

cieuse Collection, par rapport à la manière obligeante avec laquelle il a bien voulu se prêter à mes-recherches, en me mettant à portée de faire un examen particulier de toutes les pièces qui étoient relatives à mon objet. Je dois les mêmes témoignages de reconnoisfance aux bontés avec lesquelles M. le Président de Cotte & M. Gagnat m'ont ouvert leurs Cabinets, infiniment précieux par la rareté & par le choix des livres qui les composent. La partie historique de ce livre allemand ne renferme rien de nouveau, ce n'est qu'une compilation de ce qu'on avoit dit précédemment sur l'Imprimerie, & par conséquent une répétition de plusieurs des erreurs que je viens de relever. Mais ce qu'il renferme d'intéressant est un extrait exact en bon allemand, de la Pièce originale concernant le procès entre Guttemberg & Faust; Pièce qui a été une source séconde d'erreurs, parce qu'ayant été écrite dans l'année 1455 en langue vulgaire, qui est un mauvais allemand presqu'inintelligible aujourd'hui, ceux qui en ont parlé l'ont toutà-fait mal comprise, comme Salmuth; dont l'exemple a induit en erreur ceux qui l'ont suivi, ainsi que le remarque M. Schwartz.

L'original de cette Pièce importante a été trouvé dans la fameuse Bibliothèque de M. d'Uffenbach : il a passé delà entre les mains du Pasteur Wolff: son frère Jean-Christian Wolff l'a inséré dans une compilation qu'il a faite: c'est un Recueil de toutes les pièces peu étendues sur l'Imprimerie, qui sont parvenues à sa connoissance, & qu'il a raffemblées en deux gros volumes in-8°. de douze cens pages au moins chacun, intitulés Monumenta Typographica, & imprimés à Hambourg en 1740. On pourroit avec raison appeler ce livre un Recueil de contrariétés Typographiques, pour la diversité étonnante des opinions qu'il renferme. Ce-pendant M. Wolff voulant donner à cette Pièce toute l'authenticité dont il la jugeoit digne, l'a confrontée avec la copie qui se trouve dans l'ouvrage de Senckenberg qui a pour titre Selecta juris & historiarum, & avec un autre manuscrit intitulé Copie d'un vieux instrument concernant le procès du Noble Jean Guttemberg, de la famille de Zumjungen , premier Inventeur de l'Imprimerie , au sujet des frais d'impression avec Jean Fauft. Ce dernier manuscrit a été tiré des papiers d'un des descendans de Faust, nommé Jean-Frédéric Faust, qui l'avoit copié en 1600 sur l'original même qui étoit conservé dans sa famille, d'où il avoit passé, comme on l'a vû, dans la Bibliothèque de M. d'Uffenbach. Malgré toutes ces précautions, M. Munden, qui a donné l'extrait de cette Pièce en bon allemand, remarque qu'il s'est glissé dans l'impression de l'original qui se trouve dans le Recueil intitulé Monumenta Typographica, quelques fautes qu'il fait connoître. C'est d'après la confrontation exacte de ces pièces & sur les variantes qui font dans le Recueil de M. Wolff, que M. Duby a bien voulu faire avec le plus grand soin une traduction fidèle & littérale que je donnerai à la fin de cet article. Cette Pièce est infiniment essentielle à l'histoire de l'Imprimerie; elle s'accorde autant avec la vérité, que ce qu'on nous avoit

dit jusqu'à présent s'en écartoit.

Reprenons la suite de notre Jubilé Typographique. M. Christian Gottlieb Schwartz. Professeur en l'Université d'Altorf, a fait à ce sujet trois Exercices publics, les 12 & 21 Novembre & le 7 Décembre 1740. Il nous donne une notice exacte & bien détaillée de toutes les éditions de Schoiffer; mais sa science n'a plus la même étendue lorsqu'il s'agit de l'art même & de ses progrès, il s'en rapporte à ce qui a été dit avant lui. Une chose qui lui est propre, & dont personne ne s'étoit encore avisé, c'est de nous donner deux Pierre Schoiffer de Gernsheim distingués l'un de l'autre, tous deux exerçant à la fois l'Imprimerie avec Faust, l'un Clerc de la ville de Mayence, & l'autre domestique qui a épousé la fille de son maître. Il s'étend beaucoup sur ce point, & se glorisie même de ce que personne n'avoit fait cette réflexion avant lui. Il prétend prouver ce fait, par la raison que l'un est Clerc & l'autre marié; que

Pun ne peut avoir d'enfans, que l'autre en a; que l'on voit dans certaines souscriptions des premiers livres Schoiffer seulement, & dans d'autres Schoiffer Clerc; qu'enfin Faust appelle l'un Puer, ce qui ne peut convenir à l'autre. M. Schwartz a raison de qualifier cette idée du titre de nouvelle, mais je doute qu'il ait également raison de s'en glorifier. Ignoreroit-il qu'anciennement on appelloit Clercs ceux qui, cultivant les lettres, s'élevoient au desfus du commun? ce qui à fait donner ce nom à certains Imprimeurs & à quelques Libraires. Qui disoit dans ce temps un grand Clerc, disoit un homme savant. Nous appelâmes, dit Pasquier*, grand Clerc l'homme favant, mauclerc celui qu'on tenoit pour bête, & la science fut appelée Clergie. Suivant le livre allemand dont j'ai parlé ci-dessus, un Clerc du Diocèse de Mayence étoit aussi un homme autorisé du Juge pour faire dans l'étendue du Diocèse les pièces d'écriture à produire dans les procès, ce qui pouvoit convenir fort bien

Recherches de la France, Liv. vett. Chip. 130

à Schoiffer. Ainsi M. Schwartz doit voir par-là qu'il étoit très-possible que cet Artiste sût tout à la sois Clerc & marié. A l'égard du mot Puer, on a déjà remarqué qu'on ne doit pas le rendre ici par celui de domessique, comme dans la bonne latinité, mais par celui

de fils ou gendre.

L'année 1740 produisit encore un traité sur l'Imprimerie intitulé Typographia jubilans, par M. Frédéric Chrétien Lesser. Ce n'est qu'une répétition des mêmes idées que nous avons déjà vûes, par conséquent il est inutile que je m'y arrête. M. Kohler, Professeur, a fait imprimer à Leipsik en 1741 une défense d'honneur pour Guttemberg, qui n'apprend également rien de nouveau. Il ne veut pas que l'on mette Coster au rang des Imprimeurs, en quoi il a raison; il auroit pû ajoûter que Coster n'est qu'un être idéal dans l'Imprimerie, n'étant connu par aucune production certaine. Il veut plussôt que Coster ait été disciple de Guttemberg. Mais si cela est vrai, quelles sont ses productions? quels vestiges en reste-t-il qu'on qu'on puisse lui attribuer avec certitude ? Ce sont-là de ces idées hazardées qui ne portent sur aucun sondement, non plus que celle qu'il débite d'après Arnold dans son Poëme sur l'Imprimerie, que Guttemberg inventa cet Art à l'occasion de son cachet. C'est aller chercher des causes extraordinaires & bien éloignées, tandis qu'il en existe de très-naturelles.

M. Engel, Bibliothécaire de Berne, a fait aussi des remarques sur l'Imprimerie, adressées aux Éditeurs du Journal Helvétique, en date du 25 Juillet 1741, & contenues dans une brochure de 32 pages in-8°. C'est un résultat de ce qu'il a lû dans quelques ouvrages qui traitent de l'Imprimerie, sans connoissances particulières sur cet Art. Il y dit que Guttemberg travailla tantôt avec des Caractères de bois, tantôt avec des Caractères de fonte faits à la main, jusqu'à ce que par son procès avec Faust il fut dépouillé de son Imprimerie, de son bien & presque de l'honneur de l'invention.... Après cela Schoiffer inventa enfin les matrices. M. Engel auroit bien dû nous

expliquer ce que c'est que des Caratteres de fonte faits à la main, & à quoi servoit cette nouvelle invention de matrices par Schoisser, puisque Guttemberg, selon lui, travailloit en Caractères de sonte. J'ai déjà fait voir ce que l'on doit penser là-dessus, & nous verrons bientôt quel est ce prétendu dépouillement de Guttemberg.

Quelques autres Auteurs qui ont écrit sur l'Imprimerie, ont eu des idées semblables à celles que nous venons de remarquer: les avoir résutées dans un Auteur, c'est les résuter partout où elles se trouvent; c'est pourquoi je ne

ferai pas mention de leurs écrits.

Il y a dans la Bibliothèque d'Upsal en Suède un livre curieux, contenant les quatre Évangiles en langue des Goths & en Caractères gothiques, dont la traduction est attribuée à Ulphilas: M. Ihre, Professeur d'Éloquence à Upsal, en a fait le sujet d'une Dissertation latine intitulée, Ulphilas illustratus, qu'il publia dans cette ville en 1752.

Ce livre, précieux par son antiquité,

Vog pag. 24

est en lettres d'or & d'argent sur vélin; il a toûjours été regardé comme manuscrit. M. Ihre prétend au contraire qu'il est imprimé par un art particulier; ce qui devient curieux, & mérite d'être examiné.

Ulphilas étoit Évêque des Goths en Mœsie vers 370. On croit que c'est lui qui inventa les Caractères gothiques, & qui fit la traduction de la Bible en langue des Goths. Cet exemplaire des quatre Évangiles est écrit en cette langue & avec cette sorte de Caractères : ce n'est pas le gothique dont Schoiffer s'est servi pour le Pseautier de 1457, & que nous voyons employé dans les inscriptions de nos anciens monumens, mais un Caractère particulier, dit gothique d'Ulphilas. Celui de ce livre revient pour la grosseur à notre petit Canon. Voici en substance le sentiment de M. Ihre sur le méchanisme par lequel cet ouvrage a été exécuté.

" Ce livre d'Ulphilas, en Caractères d'argent, n'est point écrit avec un roleau ni avec une plume, mais il est certain que les lettres y ont été im» primées avec un fer chaud. Pour appuyer cette opinion, M. Ihre rapporte que » les Anciens avoient un » genre d'écriture qu'ils appeloient en caustique, art qui est tombé dans » l'oubli. Ce nom d'encaustique sussitifit » (dit-il) pour faire voir qu'on se servoit » d'un fer chaud pour marquer les let » tres sur le parchemin. Les Peintres » (ajoute-t-il) avoient une manière de » peindre qu'ils appeloient aussi en caustique, d'où il conclud que ce li » vre est imprimé avec un fer chaud;

» 1°. Parce que les lettres présentent » une surface concave d'un côté de la » feuille & convexe de l'autre, & cela » si sensiblement, qu'on en sent la figure

» fous le doigt.

» 2°. Parce que les feuilles sont usées » dans certains endroits, & ces en-» droits sont ceux où le fer a été impri-» mé trop fort ou trop chaud, de façon » qu'on n'y voit quelquesois que des » fragmens de lettres, & d'autres sois » que le trou seulement, lequel a con-» servé la forme de la lettre qui y étoit » représentée.

DE L'IMPRIMERIE. 101

" 3°. Les lettres sont si ressemblan-" tes, qu'il n'y a point de traits qui ne " se trouvent partout, ce qui fait croire " qu'elles ne sont point faites à la main, " mais sormées par un type.

» 4°. Il y a sous les lames d'or & » d'argent une mixtion d'huile, de cire » ou de colle pour les rendre adhéren-» tes, ce qui auroit absorbé les traits » de la plume, & empêché par consé-

» quent d'écrire.

» 5°. Il se trouve par sois quelques » lettres transposées, ce qui vient du » copiste qui a posé un moule pour » l'autre.

» 6°. La couleur se trouve effacée » dans une partie des lettres, & l'on » voit encore des parcelles d'or & d'ar-» gent dans le sillon qui reste; ce qui » vient de ce que la lettre a été mar-» quée avec un ser chaud, & que la » place étoit trop sèche lorsqu'on y a » appliqué la lame d'or ou d'argent.

Enfin M. Ihre a remarqué » qu'on » employoit ordinairement cette cou» leur de pourpre avec les lettres d'or » & d'argent, & que l'on a conservé

G iij

» le nom d'encaustique pour la couleur » de pourpre. Les Empereurs de Cons-» tantinople défendirent sous des pei-» nes, d'employer cette écriture encaus-» tique ou cette couleur de pourpre » dans les ouvrages ordinaires; elle » étoit réservée pour les livres saints, » suivant le témoignage du P. Mabil-» lon, qui rapporte dans sa Diploma-» tique, page 43, que S. Boniface » écrivant à l'Abbesse Eadburga, lui mar-» que que la Sainte Bible est le seul li-» vre qui ait été écrit en lettres d'or & » en couleur de pourpre. S. Jérôme dit » aussi dans sa préface sur Job, que ce » genre d'écrire étoit consacré. Conserve qui voudra, dit-il, ces anciens livres écrits en or & en argent sur du vélin couleur de pourpre, ou, comme on dit, en lettres onciales, qui sont plustot des fardeaux que des livres, pourvû qu'on me permette à moi & aux miens d'avoir seulement des livres simples & moins recommandables par leur beauté que par leur correction.

Je connois un manuscrit dans le goût de celui-ci, aussi ancien & fait également avec des lettres onciales en or &

DE L'IMPRIMERIE. 103

en argent & à peu près de même groffeur, dont l'examen va nous éclaircir en partie les remarques de M. Ihre. C'est un Pseautier grand in-4°. confervé dans la Bibliothèque de S. Germain des Prés, où je l'ai vû. La tradition rapporte qu'il a servi à Saint Germain, par conséquent il est du cinquiè-

me siècle au plus tard.

Ce livre est en vélin couleur de pourpre, les lettres du texte sont en argent, essacées pour la pluspart en tout ou en partie; les autres sont en or, assez bien conservées, & le tout ressemble assez à la description que M. Ihre fait du livre des Évangiles. Cependant c'est un manuscrit, qui à la vérité n'est point écrit avec la plume ni avec le roseau, parce que ces instrumens ne sont pas propres à fixer des seuilles d'or & d'argent sur le vélin, mais par d'autres moyens particuliers à cet usage.

Pour fixer de l'or & de l'argent en feuille sur du vélin, on se servoit dans ce temps-là comme à présent d'un mordant propre à assujétir ces lames. La mixtion que M. Ihre a reconnue, est as-

G iv

fez femblable au mordant dont on fe fert aujourd'hui. C'est un bol composé d'huile, d'ocre ou de sanguine, & d'autres ingrédiens amalgamés, dont on fait une couche sur laquelle l'or est posé & s'attache. La feuille d'or, qui étoit plus épaisse alors qu'on ne la fait à présent, jointe à cette couche de bol, occasionnoit une élévation affez sensible pour être reconnue au toucher dans ces anciennes dorures. Cet or ainsi appliqué étoit bruni avec la dent de loup, ou avec quelque autre instrument dur & poli, ce qui produisoit nécessairement une petite incrustation de la lettre dans le vélin. C'est ainsi qu'ont été faits les petits enfoncemens dont on voit encore les traces dans les lettres effacées du Pseautier des Bénédictins, dont les feuilles sont très-minces: ces lettres d'ailleurs sont parfaitement semblables & très-bien formées; ce qui n'a rien d'étonnant pour ce temps-là, parce qu'il y avoit des Artistes dont la main sûre & exercée étoit faite à ce travail.

On voit encore dans la même Bibliothèque un autre manuscrit aussi en vé-

DE L'IMPRIMERIE. 105

lin couleur de pourpre & en lettres d'or, bien conservé, contenant des fragmens des Évangiles de S. Matthieu & de S. Marc; mais l'or paroît avoir été appliqué au pinceau & non en feuilles mattes, ce qui prouve que les Anciens avoient plusieurs manières d'employer l'or dans les manuscrits.

Parmi le nombre de ceux que j'ai vûs à la Bibliothèque du Roi, où l'or est employé tant dans certaines lettres que dans les ornemens, il y a un très-bel exemplaire d'une Bible latine faite pour Charles le Chauve Roi de France, dans lequel j'ai observé cette différente manière d'employer l'or. Ce livre est en vélin, les premières feuilles sont couleur de pourpre; on y voit écrits en lettres d'or des vers latins en l'honneur du Roi. Ces lettres paroissent avoir été faites au pinceau; celles qui forment les titres & les premiers mots du texte, sont d'or en seuille & brunies, ainsi que les ornemens. Il n'est point rare de trouver l'or employé dans les manuscrits anciens. J'ai moi-même quelques feuilles d'un vieux Pseautier gothique

106 DEL'ORIGINE

manuscrit, où l'or qui sert à formerles lettres de chaque verset & les ornemens qui encadrent les pages, est aussi brillant que s'il venoit d'être ap-

pliqué.

Tout ceci a trait au passage de S. Jérôme cité ci-dessus à l'occasion des livres écrits en or & en argent sur des feuilles couleur de pourpre, & paroît convenir au livre des Évangiles décrie par M. Ihre. S'il n'y a point d'exagération dans la description que cet Auteur nous en donne, & que les lettres soient aussi enfoncées qu'il le dit, on pourroit bien accorder qu'elles ont été faites par empreinte, mais ce ne sera certainement point en encaustique, comme il le croit. La raison n'admet point l'application d'un fer chaud sur des feuilles volantes de vélin, sans qu'elles ne se retirent en tous sens. Je laisse à penser la figure qu'auroit une de ces feuilles, après qu'on auroit posé dessus onze ou douze cens fois un fer chaud de l'un & de l'autre côté. M. Ihre a mal appliqué l'idée d'encaustique qui l'a frappé, & à laquelle il s'est trop légèrement arrêté. L'encaustique que les Anciens employoient dans leurs tableaux, n'est point analogue à aucune façon d'écrire; ils faisoient, pour ainsi dire, cuire ou brûler la cire & la couleur sur les tableaux après qu'ils étoient faits *. Ce n'est donc par aucun de ces méchanismes que ce livre auroit été imprimé, mais plustôt avec des lettres de bois appliquées à froid. Ce qui peut rendre cette conjecture plus vraisemblable, c'est qu'on a remarqué sur d'anciens manuscrits des ornemens peints en miniature, dont le trait qui avoit servi de guide laissoit sur le vélin une légère empreinte, que l'on a aperçûe lorsque la couleur a été enlevée. Ce trait étoit pour ces Peintres ou Enlumineurs d'un très-grand secours & d'une prompte exécution dans les objets souvent répétés: une petite planche ainsi gravée au trait leur fournissoit d'un seul coup les contours du dessein par une simple application.

Je ne m'arrêterai point à discuter

On peut consulter au sujet de cet article les observations que M. le Comte de Caylus a saites sur cet art des Anciens, ou l'Encyclopédie au mot Encanstique.

108 DE L'ORIGINE

ce que rapportent quelques Auteurs qui n'ont parlé de l'Imprimerie que par occasion, comme Vigneul-Marville, Moréri, Furetière & quelques autres; leur état & leurs occupations ne permettoient pas qu'ils parlassent savamment de certaines parties sujettes à des discussions dans lesquelles d'ailleurs ils ne pouvoient entrer, parce qu'ils manquoient de connoissances particulières sur l'art même dont ils parloient. Aussi se sont-ils contentés de copier ce qu'on avoit écrit avant eux sur ce sujet. Furetière, par exemple, a suivi le P. Jacob, en disant au mot Imprimerie: Les premiers livres imprimés qu'on ait vûs en Europe, sont un Durandus de Ritibus Ecclesiæ, de l'année 1461, & une Bible de 1462, &c.

Moréri dit, en parlant de Jacques de Sanlecque premier de ce nom, qu'il grava les Caractères Syriaques, Samaritains, Arméniens, Chaldéens & Arabes, pour la Bible Royale faite à Anvers. Cette Bible fut imprimée par Plantin en 1569. Jacques de Sanlecque ne pouvoit avoir alors qu'environ dix

DE L'IMPRIMERTE.

ou onze ans, étant mort en 1648 dans sa 90 année, suivant Moréri même. Vigneul-Marville avance que Vitré jeta au feu tous les Caractères de la Polyglotte, pour rendre ce livre plus rare & empêcher qu'il ne fût réimprimé. Dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, qui s'est caché sous ce nom, ne savoit pas qu'une partie des poinçons & des matrices qui avoient servi pour ce grand ouvrage, appartenoient au Roi qui les avoit fait acheter de la succession de M. de Brèves, Ambassadeur à la Porte: par conséquent Vitré n'étoit pas le maître d'en disposer; d'ailleurs, jeter des poinçons & des matrices au feu est une idée plus que fingulière. Il en est de même de plusieurs autres Auteurs qui n'ont parlé de l'Imprimerie qu'en passant, & dont il seroit inutile de faire mention.

On devoit s'attendre à trouver quelque chose de mieux dans différentes lettres sur l'Imprimerie faites par un Imprimeur de Paris, & qui ont été insérées dans plusieurs Mercures de 1753; mais j'ai vû avec étonnement qu'il n'a fait que pusser dans quelques-uns des ouvrages dont nous ve-

110 DEL'ORIGINE

nons de parler, des traits peu propres à faire honneur à sa critique. Au sujet de la Bible de 1462, qui porte pour souscription qu'elle est imprimée & non faite à la plume, il dit que Faust la vendit pour manuscrite, & qu'il fut pris pour un Magicien. Ils ne balancèrent point, ce sont les termes dont il se sert en parlant de ceux qui en avoient acheté, à l'accuser de magie: l'accusation sut portée en Justice réglée, & Faust se trouva fort heureux de pouvoir s'évader. En 1462 l'Imprimerie, comme je l'ai fait remarquer, avoit déjà fourni huit gros volumes in-fol. dans l'espace d'une quinzaine d'années, sans compter cette Bible qui est en deux volumes; mais c'est ce qu'apparemment l'Auteur ignore, autrement il faudroit supposer qu'il auroit bien du penchant à croire aux Sorciers. Si l'on veut encore s'en rapporter à lui, l'on mettoit en prison ceux qui alloient à Harlem pour y apprendre l'Imprimerie, dans un temps où cet art étoit déjà exercé publiquement dans plusieurs villes de l'Europe; & pour augmenter le merveilleux, il rapporte que l'on donna des gardes à

DE L'IMPRIMERIE.

Corselle, ce prétendu ouvrier enlevé à grands frais à Guttemberg, & cela de peur qu'il ne s'enfuît d'Angleterre pendant que dans ce temps même trois ouvriers Allemands, Gering, Crants, & Friburger, viennent à la fois s'établir tout naturellement à Paris sur la simple requisition d'un Prieur de Sorbonne. Il dit au sujet de Faust & de Guttemberg qu'ils se brouillèrent en 1455 à Strasbourg, où jamais ils n'ont été ensemble. En parlant de l'Imprimerie, il s'écrie: Avec quel konneur cet Art fut-il traité.... sous les Coster à Harlem? Ce Coster, comme on l'a vû, n'a jamais rien produit, & l'on ne connoît absolument rien de lui parmi les monumens de la Typographie. Nous venons de voir que quelques Écrivains, dont l'état ne supposoit pas une connoissance parfaite de l'Imprimerie, se sont trompés en prenant quelques parties pour le tout. Notre Auteur les suit néanmoins, quoique Maître en cet Art, & dit que nos premiers Imprimeurs firent des Caractères de laiton & de fer. Je crois qu'on l'embarrasseroit beaucoup en lui

112 DEL'ORIGINE

demandant par quel méchanisme. Au reste, cette dénomination de Caractères de laiton lui est réservée en particulier, & n'appartient qu'à lui seul : c'est une petite addition au ridicule des lettres de cuivre façonnées au couteau. Car on n'entend par laiton que du cuivre réduit en lames minces, nullement propre par conséquent à rendre la sigure des premiers Caractères connus, dont la grosseur revient à celle de notre petit Parangon, & de notre petit & gros Canon, qui sont au moins une fois plus épais que le plus fort laiton. Cette Bible de 1462 que l'Auteur cite, est regardée par les Artistes & les Connoisseurs comme un ouvrage admirable par la hardiesse de la gravure des Caractères & par la propreté de l'impression. Il dit au contraire qu'ils doivent paroître INFORMES & GROSSIERS en comparaison des nouvelles perfections de cet Art. Et c'est un Imprimeur qui tient ce langage!

Mais un ouvrage plus mal fait encore est un Mémoire sur l'Origine de l'Imprimerie, que M. de V. Architecte, de de la Société Royale de Londres, vient de rendre public dans le Journal Œconomique du mois de Mars 1758. Cet Auteur n'a pas la plus légère idée de l'Art ni de l'Histoire Typographique, & cependant, chose étonnante, il décide. Il attribue à Coster de Harlem la fabrique des cartes à jouer, qui servirent, dit-il, à lui donner l'idée de faire en figures les sept péchés mortels, avec deux vers flamands au bas de chaque planche, & cela fans citer aucune autorité ni donner la moindre preuve. Il a vû un SPECULUM SALVATIONIS HUMANÆ plus grand que celui que l'on voit en Sorbonne.....d'une plus grande antiquité, mais il ne nomme pas l'endroit où il l'a vû. Coster mourut, selon lui, sans perfectionner ses Caractères mobiles. Fus T-GENSFLEISCH emporta cette invention & ces Caractères à Mayence, où il s'associa avec Schoiffer & Jean Guttemberg. Les premiers livres qu'ils imprimèrent furent un Pseautier, puis la Cité de S. Augustin & les Offices de Cicéron, imprimés en Caractères RONDS ou RO-MAINS ... ensuite Faust imprima une

114 DE L'ORIGINE

Bible en Caractères gothiques, dont il envoya des exemplaires à Paris en 1470, par ULRIC GUERING, MARTIN KRANTZ ET MICHEL FRIBURGER, pour les faire passer pour manuscrits.... Ces vendeurs furent pris pour des sorviers, puis poursuivis comme survendeurs, ensuite déchargés par le Parlement. Il met Colinés pour de Colines exerçant l'Imprimerie à Paris après Rob. Étienne qu'il fait demeurer rue S. Jacques. Etienne étoit beau-fils & élève de Simon de Colines & demeuroit rue S. Jean de Beauvais. Ce n'est pas tout, il a un Pseautier in - 8°. en Caractères RONDS ou romains, sans date ni frontispice, dont il dit : j'ose assurer qu'il est un de ceux qui sortirent des premières épreuves de Faust. Quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pû en trouver aucun autre qui pût lui disputer pour l'antiquité, &c. Ce Mémoire, comme on le voit, ne mérite pas une critique sérieuse. Je dirai seulement qu'il y a des Speculum d'un plus grand format que celui de Sorbonne, mais ils sont en Caractères de fonte, & de beaucoup postérieurs à ce dernier. Nous avons vû des Auteurs partager, pour ainsi dire, Guttemberg & Schoisser, & faire de chacun d'eux jusqu'à trois personnes différentes: M. de V..... tombe dans un excès tout opposé; il confond deux hommes ensemble pour n'en faire qu'un; tel est ce Fustgensfleisch qui emporta, suivant lui, les Caractères de Coster. Les idées qu'il a sur la chronologie des premières impressions ne sont pas plus nettes; il met les dernières avant les premières, & dit qu'elles sont en Caractères romains, puis il admet après ces livres le Caractère gothique dans une Bible latine qu'il fait apporter à Paris en 1470 par Ulric Gering & ses deux associés, pour être vendue comme manuscrite, ce qui les fait poursuivre en Justice comme sorciers, 25 ans après l'Origine de l'Imprimerie. Son Pseautier in-8°, en Caradères romains doit être une pièce curieuse, puisqu'il assure qu'elle est sortie des premières épreuves de Faust, qui n'a jamais rien fait dans ce format ni avec ce Caractère. Je ne suis pas surpris qu'un Architecte soit tombé H ij

16 DE L'ORIGINE

dans de pareilles erreurs en parlant de l'Histoire Typographique; mais ce qui m'étonne, c'est qu'après trois siècles révolus de l'exercice d'un Art si utile, on soit en général si peu instruit de ce qui concerne son origine & ses progrès.

C'est pour jeter un nouveau jour sur cette partie historique, que je vais joindre ici la traduction sidèle de la pièce originale qui nous reste du procès entre Guttemberg & Faust, dont Prosper Marchand n'a donné qu'un précis qui ne sussit pas.

TRADUCTION LITTERALE

D'une Pièce originale en ancien Allemand, concernant le Procès entre Guttemberg & Faust.

Au Nom de Dieu, ainsi soit-il. Soit notoire à tous ceux qui verront ou entendront lire cet Acte public, que l'an de la naissance de Jesus-Christ notre Seigneur 1455, Indiction troissème, un Jeudi, sixième jour du mois nommé en latin November, la première année du Couronnement de notre très-Saint Père & Seigneur, le Seigneur Calixte III, par la providence divine Pape, entre 11 & 12 heures du matin, à Mayence, dans la grande Salle des Moines Déchaussés, en présence de moi Écrivain public & des témoins nommés ci-dessous, s'est présenté en personne l'honnête & prudent JAC-QUES FAUST, Bourgeois de Mayence, & de la part de JEAN FAUST son frère, qui étoit aussi présent, a produit, dit & déclaré, qu'entre ledit JEAN FAUST son frère d'une part, & JEAN GUT-TENBERG de l'autre, un jour certain à cette heure d'aujourd'hui avoit été nommé, marqué & fixé dans ladite Salle dudit lieu audit Jean Guttenberg, pour voir & entendre ledit Jean Faust prêter le serment à lui ordonné & imposé, selon le contenu & la teneur du jugement entre les deux parties; & afin que les Frères dudit Couvent, encore assemblés dans la Salle dudit lieu, ne fussent point molestés ni interrompus, ledit Jacques Faust sit dire par un messager dans la susdite Salle, que si Jean Guttenberg, ou quelqu'un de sa part, étoit dans le Couvent pour le sujet susdit, il eût à se présenter. Après un tel message & demande, vinrent dans ladite Salle l'honnête Sieur HENRY GUNTHER. ci-devant Curé à S. Christophe de Mayence, HENRY KEFFER & BECHTOLD de Hanau, servueur & valet dudit Jean Guttenberg; & après que ledit Jean Faust leur eût demandé ce qu'ils faisoient-là & pourquoi ils y étoient, s'ils avoient aussi pouvoir dans cette affaire de la part de Jean Guttenberg, ils répondirent en général & en particulier, qu'ils étoient envoyés par le NOBLE* Sieur JEAN GUTTENBERG, pour entendre & voir ce qu'on feroit dans cette affaire. Ensuite Jean Faust protesta & témoigna que, voulant se conformer à l'Ordonnance, il étoit venu, s'étoit assis & avoit aussi attendu après Jean Guttenberg son adverse partie jusqu'à 12

^{*} Cet endroit où Guttemberg est qualifié de NOBLE, & sa retraite auprès d'Adolphe de Nassau, Electeur de Mayence, au service duquel il mourut, prouvent bien clairement ce que j'ai dit, qu'il n'étoit point Artiste, mais seulement homme intelligent & curieux, qui cherchoit à faire des découvertes & à former des entreprises, toutes choses qui s'allient parsaitement avec la Noblesse.

heures, & qu'il l'attendoit encore, lequel ne s'étoit point présenté en personne à cette affaire. Il se montra prêt à satisfaire au jugement rendu sur le premier article de sa demande selon son contenu, qu'il sit lire de mot à mot avec sa prétention & réponse, dont voici la teneur: Et comme Jean Faust avoit promis audit Jean Guttenberg, ainsi qu'il est premièrement compris dans le billet de leur convention, qu'il avanceroit à Jean Guttenberg 800 florins en argent pour certain, avec lesquels il acheveroit l'ouvrage, & s'il en coutoit plus ou moins, cela ne le regarderoit pas, & que Jean Guttenberg lui donneroit de ces 800 florins & florins par cent d'intérêt. Or il a emprunté pour lui ces 800 florins à intérêt, & les lui a donnés, dont Guttenberg n'étant pas satisfait, s'est plaint qu'il n'avoit pas encore assez de ces 800 florins. Ainsi, ayant voulu le satisfaire, il lui a donné, outre les premiers 800 florins, 800 autres, de sorie qu'il lui a avance 800 florins plus qu'il n'étoit obligé en vertu du billet susdit, & qu'ainsi il lui avoit fallu donner 140 florins d'inté-

rêt des 800 florins qu'il lui avoit avancés en dernier lieu. Et quoique le susdit Jean Guttenberg se fût obligé par le sufdit billet à lui donner 6 florins pour cent d'intérêt des premiers 800 florins, néanmoins il n'a rien payé dans aucune année, mais il a fallu qu'il payât lui-même ledit intérêt, ce qui monte de bon compte à 250 florins; & comme Jean Guttenberg ne lui a jamais payé cet intérêt, savoir les 6 florins des premiers 800 florins, non plus que l'intérêt des 800 derniers, & qu'il a été obligé luimême d'emprunter ensuite cet intérêt parmi les Chrétiens & les Juifs, & d'en donner 36 florins de bon compte pour la recherche, ce qui monte ensemble, avec l'argent principal, à 2020 florins pour certain, il lui demande présentement qu'il lui paye le tout sans qu'il en souffre de dommage. A cela JEAN GUTTENBERG a répondu que Jean Faust lui avoit donné 800 florins, afin de préparer & faire ses ustensiles avec cet argent, à condition qu'il se contenteroit de cette somme, & l'employeroit à son utilité; que les outils seroient engagés au susdit Jean Faust, & que

eelui-ci lui donneroit annuellement 300 florins pour les frais, comme aussi pour les gages des domestiques, le loyer, le chauffage, le parchemin, le papier, l'encre, &c. que si à l'avenir ils ne s'accommodoient point, il lui rendroit ses 800 florins, & ses outils seroient dégagés; bien entendu qu'il acheveroit l'ouvrage avec l'argent qu'il lui avoit prêté sur ses gages, & il compte qu'il n'a pas été obligé d'employer ces 800 florins à la fabrique des livres *; & quoiqu'il soit aussi fait mention dans le billet, qu'il lui donneroit 6 par cent d'intéret, Jean Faust lui a néanmoins promis de ne lui point demander cet intérêt. De plus, ces 800 florins ne lui ont pas été payés, selon la teneur du billet, tous &

à la fois, comme il le prétend dans le premier article de sa demande; & à l'égard de ces derniers 800 florins, il s'offre à lui en rendre compte. Il ne lui en accorde non plus aucun intérêt ni usure, & il es-

Cela veut dire que Guttemberg n'ayant reçû les premiers 800 florins que pour avoir les ustensiles de cette nouvelle impression, qui est faite avec de nouveaux Carastères, lesquels demeuroient à cet esset engagés pour la sûreté de la somme, & ces ustensiles ou Carastères ayant été faits avec ladite somme, il n'a pû entendre qu'on l'obligeroit encore de prendre sur ces mêmes 800 florins les autres frais de l'impression.

père qu'il ne sera point obligé en Justice de le faire ; comme il a été présenté par la demande, la réponse, la replique, la redite, & plusieurs autres paroles, &c. Ainsinous prononçons en Jus-TICE: Quand JEAN GUTTENBERG aura rendu son compte de toutes les recettes & dépenses qu'il a faites pour l'ouvrage au profu commun, ce qu'il aura reçû de plus en argent au pardessus, sera compté dans les 800 florins; mais sil se trouve dans le compte, que Faust lui a donné quelque chose de plus de 800 florins, qui n'auroit pas été employé pour leur profit commun, il le lui rendra aussi; & si JEAN FAUST prouve par serment, ou autre preuve valable, qu'il a pris le susdit argent à intérêt, & qu'il ne l'a pas donné de sa propre bourse, Jean Guttenberg lui payera aussi ledit intérêt, selon la teneur du billet. Ledit Jugement, comme nous venons d'entendre, ayant été lû en présence des susdits Sieurs Henry , &c. Henry & Bechiold , Serviteurs dudit Jean Guttenberg, le susdit Jean Faust prêta serment, dit & assura, les doigis posés sur les Saints, en la

main de moi Écrivain public, que tout ce qui étoit compris dans un billet, selon la teneur du Jugement, qu'il me remit alors, étoit entièrement vrai & juste, ainsi que Dieu lui soit en aide & les Saints. La teneur du billet susdit est ainsi mot à mot : Je, JEAN FAUST, ai emprunté quinze cens cinquante florins, qui ont été remis à Jean Guttenberg, & qui ont été employés à notre ouvrage commun: il m'en a fallu donner annuellement intérêt & usure, & j'en dois encore une partie; ainsi je lui compte pour chaque cent florins que j'ai empruntés, comme il est dit ci-dessus, six florins annuellement de l'argent que j'ai emprunté, & qu'il a touché, qui a été employé à notre ouvrage commun, & qui se trouve dans le compte; je lui en demande l'intérêt, selon la teneur du Jugement; & pour preuve que cela est ainsi, je veux m'en tenir, comme il est juste, à la teneur du Jugement rendu sur le premier article de la demande que Jai faite audit Jean Guttenberg. De tout ce que dessus, ledit Jean Faust m'a demandé à moi Écrivain public un ou plusieurs actes publics, autant & tant de

fois qu'il en auroit besoin; & toutes les choses susdites se sont passées dans l'an-née, Indiction, jour, heure, Papauté, Couronnement, mois & lieu nommés cidessus, en présence d'honnêtes personnes, Pierre Grantz, Jean Kisten, Jean Knopff, Jean Iseneckh, Jacques Faust, Bourgeois de Mayence, Pierre Girnsheim, & Jean Bonne, Clercs de la ville & évêché de Mayence, demandés & requis particulièrement pour témoins. Et moi ULRIC HELMASPERGER, Clerc de l'évêché de Bamberg, Écrivain public par autorité Impériale, & Notaire Juré du Saint Siège à Mayence, vû que j'ai assisté avec tous les témoins susdits, & que je les ai aussi entendus, pour cet effet j'ai fait écrire par un autre cet Acte public, que j'ai signé de ma propre main, & y ai fait apposer ma marque ordinaire, en ayant été requis pour témoignage de la vérité de toutes les choses susdites.



图 ※ 《((・(:**)・))・ ※ ・(:)

SECONDE PARTIE.

Du droit qu'ont, ou prétendent avoir, plusieurs Villes à l'Invention de l'Imprimerie.

E NTRE les Villes qui se sont attribué la gloire d'avoir donné naissance à l'Art Typographique, trois principalement ont soûtenu leurs prétentions avec des raisons plus ou moins apparentes, qu'il est bon d'examiner. Ces trois villes sont Harlem, Strasbourg & Mayence.

La ville de Harlem a pour elle le témoignage de plusieurs Ecrivains de la même nation, des monumens conservés avec soin comme des preuves évidentes d'un premier exercice de la Gravure en bois, une tradition constante qui fait regarder ces monumens comme des productions de cette ville, ensin deux Inscriptions, l'une mise sur la porte de la maison de Coster, l'autre sous sa statue, que l'on regarde comme des

marques certaines de l'époque de cette invention. Examinons ces prétendues

preuves.

Quant aux Auteurs cités, nous venons de voir le fond que l'on doit faire sur leurs récits. Ce n'est qu'après que cet Art a été exercé pendant plus de 130 ans, & lorsqu'une autre ville jouissoit paisiblement de l'honneur de cette invention d'après des faits certains & subsistans, que l'on vient revendiquer cette invention pour en donner la gloire à Harlem, & cela sur des contes de vieillards, sur des preuves équivoques, fur des historiettes ridicules, & sur des contradictions marquées. Des vieillards que l'on ne nomme point, à qui on ne donne ni titres ni états qui puissent autoriser leur témoignage, ne doivent point être crus sur leur simple récit, par rapport à des faits arrivés long-temps avant eux, dans des choses où l'on ne voit point qu'ils fussent initiés, & fur lesquelles au contraire on leur fait débiter les plus grandes inepties; car peut-on rien de plus ridicule que de leur faire raconter qu'un domestique

enleva, pendant le temps d'une Messe de minuit, tous les instrumens du prétendu héros de la Typographie, accident qui l'oblige de passer le reste de ses jours dans l'inaction, mais qui dans tout autre n'auroit fait qu'augmenter l'émulation & réveiller l'industrie. On soutient une mauvaise cause, lorsque l'on est réduit à de pareils moyens.

Ces Auteurs s'accordent tous à ne reconnoître qu'un seul homme, de la tête duquel ils veulent faire sortir cette invention, cependant ils ne sont point d'accord sur son nom; les uns le nomment Laurent Jean, d'autres Laurent Jansson, ou Laurent Coster. Le mot Custer en Allemand signisie Sacristain: on en a fait sans doute le nom de ce prétendu Inventeur. En effet, dit-on, il étoit Sacristain de l'église de Harlem, Charge qui a été long-temps héréditaire dans sa famille. Voilà donc un Sacristain, ou Concierge, comme d'autres disent, sans grade dans le Dessein, dans la Peinture ni dans la Sculpture, inconnu à la postérité par rapport à ces parties; le voilà, dis-je, devenu tout

à coup malgré cela Inventeur de l'Art de dessiner & de graver des images en taille de bois, & d'imprimer des livres; car Boxhorn nous le représente, dans son Théâtre de la Hollande, comme ayant jeté les premiers fondemens de l'Imprimerie à la campagne où il étoit, vers 1420, en taillant des lettres sur du bois de hêtre, dont il fit l'essai sur du carton... puis il imprima leSPECULUMSALUTIS. ajoute-t-il. Or ce livre contient 58 grandes vignettes in-fol. assez bien dessinées pour le temps & très-hardiment gravées: il a donc inventé ces deux objets à la fois. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'en voulant lui donner la gloire de l'invention de l'Imprimerie, on lui fait perdre son objet de vûe pour lui faire fabriquer des images inutiles à son projet, & on le fait passer tout de suite des premiers & informes essais de lettres imprimées sur du carton (d'autres auroient dit sur du papier, pour rendre la chose plus vraisemblable) à la perfection de la gravure en figures. Quand on bâtit sur de pareils fondemens, l'édifice est bien près de s'écrouler.

ler. L'inspection simple de cet ouvrage prouve évidemment que ce n'est pas un seul & même Artiste qui l'a fait. On aperçoit au premier coup d'œil que les 58 vignettes portent des marques de service par des cassures faites aux différens traits qui les bordent; elles ont été imprimées par un méchanisme étranger à l'Imprimerie, c'est-à-dire qu'on à tiré l'empreinte de ces vignettes en passant avec force un instrument dur & poli sur le revers du papier, ce qui est cause que ce papier est lissé en ces endroits. Le Caractère qui se trouve au dessous en planches fixes, est d'une couleur plus ou moins grise que la vignette; il est posé inégalement & imprimé par une seconde opération. D'autres feuilles sont imprimées en Caractères mobiles & de couleur noire, par le moyen de la presse; toutes opérations différentes & postérieures les unes aux autres, qu'on ne peut ni ne doit attribuer à Coster, n'ayant aucunes marques de temps, de lieu ni d'artistes. Ces vignettes sont trop hardiment exécutées pour être le com-

mencement de l'art, elles annoncent une forte de perfection, du moins quant à la coupe du bois. Si Coster eût voulu inventer l'art d'imprimer les livres, il se seroit écarté de son but en employant un temps considérable à l'étude & à la pratique de parties inutiles à son objet; & s'il eût été assez adroit pour faire ces vignettes ou estampes, il auroit été aussi assez intelligent pour les imprimer en mêmetemps avec le Caractère par un seul & même méchanisme, cela ne demandoit point un grand effort d'imagination.

Il est vraisemblable que ces 58 vignettes ont été faites par quelqu'un de ces graveurs en bois qui exerçoient leur art en Allemagne, ou même à Harlem, avant l'origine de l'Imprimerie, à dessein de faire écrire au dessous l'explication des figures, comme je l'ai vû dans un exemplaire de ces anciennes gravures en bois représentant l'histoire de S. Jean. Les planches occupent les pages entières, & entre chaque estampe il y a un feuillet du même papier portant les mêmes marques, qui contient une expli-

cation du sujet, & qui est écrit des deux côtés en Caractères hollandois, écriture & langage de ce temps-là, tirant un peu sur l'Allemand, le tout conservé dans sa reliure antique. Ce livre, ou plustôt ce recueil de gravures, qui est actuellement dans le cabinet de M. le Président de Cotte, est composé de 47 images; il en a un autre de même nature qui en contient 46, représentant différences histoires de l'ancien & du nouveau Testament. Ce même Recueil se trouve encore à Paris dans la Bibliothèque des Jéfuites de la rue S. Jacques *. & chez M. Mariette, où je les ai vûs. Il y a dans ce dernier exemplaire quelques sujets dont le dessein est dissérent de celui des mêmes sujets qui se trouvent dans les autres exemplaires; ce qui fait connoître que c'est l'ouvrage de différens artiftes. Ils sont tous imprimés d'un feul côté du papier perit in-fol. avec une encre plus grife que noire, ainsi qu'une explication latine presqu'à

On voit à la fin de ce Recueil plusieurs notes de la main de différentes personnes auxquelles il a appartenu. Une entre autres potte qu'il a été acheté par Ambroise de Cambrai le 14 Juin 1486.

chaque figure, gravée sur la même planche par petits quarrés relatifs aux objets; & pour connoître l'ordre de ces images, chacune porte dans le milieu une des lettres de l'alphabet en

gros Caractère gothique.

Ce sont ces productions & d'autres encore que l'on attribue à Coster, quoique très-grossières en comparaison du Speculum, & d'une toute autre manière de faire, qui est la pierre de touche à laquelle on reconnoît les opérations des Artistes. Coster est semblable au Mercure de la Fable, sur le compte duquel on a mis les faits de plusieurs autres. Depuis peu on vient encore de lui attribuer une de ces productions. L'Auteur du Catalogue de la Bibliothèque de Henr. Jos. Rega, imprimé à Louvain en 1755, annonce un exemplaire de l'histoire de S. Jean en figures. Il dit qu'il a été fait à Harlem vers 1430 ou 1440, par Coster qui avoit imprimé quelques années auparavant le SPECULUM SALUTIS; il tient cela, dit-il, de gens notables de la ville. Voilà encore des ouïdire de la même trempe que ceux que

nous a débités Junius, & tout aussi peu vraisemblables. On n'y suit pas même l'ordre naturel des choses, en faisant passer Coster de la perfection de la gravure des vignettes du Speculum, à la grossièreté de celle des estampes de l'histoire de S. Jean, &c.

Ces différens Auteurs connoissoient peu l'art dont ils vouloient nous fixer l'origine; ils ignoroient que la gravure des images en taille de bois avoit précédé l'invention de l'Imprimerie; c'est ce qui leur a fait consondre les choses & prendre les moyens pour les essets, en donnant ces recueils d'images pour des fruits de l'Art Typographique.

Que l'on conserve avec soin ces monumens à Harlem, ainsi que la tradition qui les annonce pour être de cette ville, tout cela ne prouve rien par rapport à l'origine de l'Imprimerie, ni en faveur de Coster. Il auroit fallu qu'il eût imprimé un livre avec des Caractères de l'un & de l'autre côté du papier, ce qui n'est pas. Mais, dit-on, il a fait un livre connu sous le titre de Donat, & cela avant que l'exercice de

l'Imprimerie fût connu ailleurs. C'est ce qu'on n'a jamais pû prouver; les autorités sur lesquelles on s'appuie, sont trop équivoques & trop suspectes. La principale est celle du Chroniqueur de Cologne, qui dit que l'idée de l'Imprimerie de Mayence a été tirée des Donas de Hollande. Cet Auteur est trop généralement décrié pour être cru sur un fimple oui-dire; car il tenoit cela, ditil, d'Ulric Zell, qui l'a induit également en erreur sur d'autres articles , comme on l'a vû. Ce livre est attribué avec bien plus de raison & de vraisemblance à Guttemberg; il y a tout lieu de croire que c'est par là qu'il a essayé sa presse à Mayence, & non par le Catholicon qui étoit un livre trop considérable pour une première entreprise.

J'ajouterai encore un argument bien simple qui détruit cette opinion. Si Coster eût inventé l'Imprimerie, & qu'il eût imprimé ce Donat ou le Spiegel onser Behoudenisse, comme le prétend Junius, il ne seroit certainement pas resté en si beau chemin; à ces éditions il en auroit vraisemblablement

ajouté d'autres, & cet art ne seroit pas mort dans cette ville dès l'instant même de sa naissance. Il auroit été bien extraordinaire & en même - temps bien peu honorable de ne pas continuer l'exercice d'un art si précieux, & de ne pas donner des successeurs à ce père de l'Imprimerie, sur-tout après qu'on auroit vû les progrès éclatans des autres villes. Voilà justement la gloire qui manque à celle de Harlem; elle a attendu que cet art se fût répandu partout, avant que de songer à s'en approprier l'exercice. Le premier livre qu'elle ait produit, ou du moins que l'on connoisse, est intitulé Der Sondaren Troot, &c. imprimé en Février 1484, 40 ans après la découverte de l'Imprimerie, & lorsque 60 villes au moins avoient déjà rempli l'Europe des productions de cet Art.

Les Inscriptions que l'on rapporte ne font pas plus concluantes pour la ville que pour l'inventeur; elles ont paru trop tard pour qu'on puisse y ajouter foi; d'ailleurs elles ont été posées sans nom d'Auteur & sans aucune autorité;

I iv

par conséquent on est maître d'en croire ce que l'on veut, comme ceux qui les ont faites ont été libres d'y mettre ce qu'ils ont voulu. Mallinckrot en a fait aussi une fort étendue pour attribuer le même honneur à Faust, Guttemberg, Schoisser, & à la ville de Mayence: quoiqu'elle soit mieux sondée que celle de Harlem, elle ne laisse pas cependant de soussir contradiction en quelques endroits, soit dit seulement pour faire voir le cas que l'on doit faire de ces inscriptions surtives. Voici celle qui a été faite pour la maison de Coster.

Memoriæ sacrum
Typographia
Ars omnium Artium
Conservatrix
HIC PRIMUM INVENTA
CIRCA ANNUM M. CCCC. XE.

L'inscription de la Statue de Coster érigée à Harlem porte:

M. S.

Viro Consulari Laurentio Costero Harlemensi Alteri Cadmo et Artis DE L'IMPRIMERIE. 137
TYPOGRAPHICE
CIRCA ANNUM M. CCCC. XXX.
INVENTORI PRIMO
BENE DE LITTERIS AC TOTO
ORBE MERITO

Q. L. C. Q.

STATUAM QUIA ÆREAM NON HABUIT

PRO MONUMENTO POSUIT CIVIS GRATISSIMUS. *

Voilà des contrariétés de dates qui ne sont point favorables à cette cause. Boxhorne, qui a voulu les accorder, a avancé une autre contrariété, en disant que Coster avoit imaginé cet Art dès 1420. Il auroit donc passé 20 ans dans l'exercice d'un art, sans faire paroître aucune production. Un Auteur Italien, nommé Mariangelus Accursius, avoit mis une note manuscrite à la fin d'un Donat, qui portoit, que le Donat & les Confessionalia imprimés à Mayence en Caractères de plomb en 1430, avoient été contrefaits sur le Donat de Hollande, qui avoit été fait quelque Théâtre de la Hollande, page 137.

temps auparavant en planches de bois. Ceci n'est rapporté que d'après la chronique de Cologne, & c'est ce qui a fait dire à Naudé que Scriverius s'est autorisé de ces deux passages, ensuite de quoi, & pour se prévaloir ouvertement de cette opinion, il a été, comme je crois, auteur de faire peindre ce Laurent Jansson sur la face extérieure de la maison où il demeuroit anciennement, avec cette épigraphe,

que l'on vient de voir.

Voilà donc Scriverius regardé par Naudé comme l'auteur de cette infcription; un autre aussi prévenu en faveur de Coster aura fait ensuite celle de la statue. Mais, pour dire un mot de Mariangelus Accursius, dont le récit a fervi aussi de fondement aux prétentions de la ville de Harlem, on voit clairement qu'il se trompe, lorsqu'il donne en 1450, & dès l'origine de l'Imprimerie, à la ville de Mayence un Donat fait en Caractères de plomb. Les Auteurs qui ont parlé de ce livre, comme Salmuth & autres, le donnent avec raison pour être fait avec des planches de bois; ils n'ont connu

que celui-là, & n'ont jamais parlé de celui qu'on prétend avoir été fait à Harlem. De plus, ces Confessionalia de Mayence ont été inconnus à tous les Bibliographes; par conséquent il est plus que vraisemblable qu'ils n'ont jamais eu qu'une existence imaginaire.

Il faut donc que la ville de Harlem renonce de bonne foi aux prétentions qu'elle avoit formées sur l'invention de l'Imprimerie considérée comme impression de livres, & qu'elle regarde Laurent Coster comme un être idéal par rapport à cet art, parmi les productions duquel on ne voit rien qui puisse lui être légitimement attribué, outre qu'il n'a point laissé de successeur qui ait perpétué la gloire de cette invention.

Mais à quoi réduire cette longue & constante tradition au sujet de ces recueils d'images imprimées, que l'on a long-temps regardés comme des monumens de la gravure exercée dans cette ville, & que l'on a mal à propos pris pour des livres, qu'on ne peut attribuer à Guttemberg, à Faust ni à Schoiffer? Considérons les choses sous un autre

point de vûe, & nous verrons que si Harlem n'a point de part à la première fabrique des productions Typographiques, elle en a beaucoup à l'Art qui les a enfantées, mais dont elle n'a pas su faire l'application; c'est-à-dire qu'elle est une des premières villes où l'on ait taillé des images sur le bois, même avec des mots & des lignes servant à expliquer le sujet, sans que l'on ait jamais eu dessein de faire ce qu'on appelle un livre. Cette première opération, qui n'a été ni sentie, ni distinguée de la seconde par ces Auteurs, les a jetés dans des contradictions dont ils n'ont pu se tirer. On voit d'un côté des faits qui autorifent, de l'autre une inaction qui contredit. & cela faute de s'entendre.

Si l'on eût penfé à confulter l'histoire des Peintres & des Sculpteurs, les lumières qu'on en auroit tirées n'auroient pas manqué d'éclaircir le mystère; on auroit découvert que ce sont ces Artiftes qui ont les premiers fait usage de la gravure en bois, & qu'ils ont inventé cet art pour rendre par l'impresfion leurs desseins plus communs.

Les premiers Peintres que l'histoire nous fasse connoître, soit Allemands, soit Flamands ou Hollandois, sont de la ville de Harlem *. Albert van Ouwater né en cette ville, est un des premiers qui aient peint à l'huile après van Eych, vers 1400. Guerard de Harlem, ainsi nommé parce qu'il étoit de cette ville, fut son élève. Le célèbre Albert Durer. Peintre & Graveur en bois, charmé des ouvrages de ce Guerard, fit le voyage de Harlem exprès pour les voir. Dirk, autre Peintre de cette ville, étoit connu vers 1440. Jean Mandyn & Volckaert, encore de la même ville, travailloient vers 1450.

On ne doit donc pas être surpris de trouver à Harlem des anciens monumens de la gravure en bois, qui étoient certainement les ouvrages de quelques-uns de ces Artistes antérieurs à Coster & à l'invention de l'Imprimerie. Ce qui peut servir encore à sixer cette opération dans cette ville, c'est que dans l'histoire de S. Jean,

^{*} Histoire des Peintres Allemands, Flamands & Hollandois, par M. Descamps, Tom. I.

en figures, citée ci-dessus, on apercoit ce Saint dans un vaisseau qui est supposé le transporter dans l'isle de Patmos, & dont la figure est semblable à celui que l'on voyoit aux anciennes armes de Harlem, avant qu'on y eût substitué la Couronne Impériale dont cette ville sut honorée par Maximilien I*.

Concluons de tout cela, que les Auteurs qui ont voulu donner à la ville de Harlem l'honneur de l'invention de l'Imprimerie, ont pris le change sur des opérations qui n'appartenoient point à cet art, & que cette ville, qui rensermoit en elle les moyens de le pratiquer suivant la première manière, n'a pas été assez heureuse pour en faire l'application & les mettre en pratique.

Je ne me serois pas rant étendu sur cet article, si je n'eusse appris de Harlem même, que l'on y travailloit actuellement à renouveler ces vieilles histoires en faveur de Coster & de cette ville.

Les prétentions que la ville de Strafbourg forme à la gloire de l'invention

Bibliotheca Willenbroukiana, page 241.

de l'Imprimerie, sont mieux sondées. Dans cette ville, comme à Harlem, à Ausbourg, à Nuremberg & autres, on exerçoit l'art de graver sur le bois & d'imprimer des figures, des ornemens, & même des lettres pour servir d'explication. C'étoit à la vérité l'art d'imprimer des livres déjà tout trouvé, mais non encore appliqué à cet objet; ou si l'on veut donner à ces recueils d'images le nom de livres, il faut convenir que ces villes en ont sait sans le savoir.

Parmi les Peintres & Graveurs en bois de ce temps, on connoît Guillaume Baur mort en 1464, & Jean Balde Green, tous deux de la ville de Stras-

bourg.

Pour tirer de leurs talens un parti plus glorieux & plus utile, il s'agissoit seulement de graver proprement sur une planche de bois préparée pour cet effet, tout ce qu'elle pouvoit contenir d'un discours suivi, ensuite de continuer ce discours sur une autre planche, & ainsi jusqu'à la fin, puis de les imprimer de l'un & de l'autre côté du papier, de façon que les pages se suivissent & sor-

massent enfin un livre: cela n'étoit point dissicile, les premiers livres étant in-fol. la presse pour les images étoit suffisante, & la même précisément qu'il falloit pour

cette opération.

Cette idée, quoique simple, avoit besoin d'être faisie, & c'est l'heureux Guttemberg à qui elle s'est offerte le premier, dans le temps qu'il étoit à Strasbourg. Ainsi on peut dire que Guttemberg, sans avoir rien inventé, est cependant devenu le père de cette Imprimerie primitive, dont il a fait les premiers essais dans cette ville de Strasbourg.

Guttemberg étoit un Gentilhomme Allemand, de la ville de Mayence, mais domicilié à Strasbourg * où il s'étoit marié & établi. Il paroît que sa fortune étoit très-médiocre. Pour y suppléer, il faisoit usage de son industrie; il cherchoit des secrets & formoit des sociétés pour des entreprises; l'une, qui avoit pour objet la polissure des pierres, lui réussit quelque

temps;

^{*} Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Tom. 17, p. 762, & Suivantes.

temps; une autre faite avec trois Bourgeois de Strasbourg, manqua; enfin l'idée de faire un livre par le moyen de la gravure en bois, qu'il voyoit exercée en Allemagne, le saisit fortement. Ses premiers projets ne lui ayant réussi que foiblement, il entrevit de plus grandes lueurs de profit en faisant graver & imprimer avec des planches de bois, des pages pour en former & multiplier des livres, de même qu'on gravoit & imprimoit des desseins pour les rendre plus communs. Le projet d'imiter une belle écriture & d'en faire passer les impressions pour des manuscrits, ne lui paroissoit pas impossible; plein de cette idée, qui avoit de quoi flatter ses espérances, il ne tarda pas à en tirer parti. Déjà l'exercice de cette gravure, qu'il ne s'agissoit que d'appliquer à un objet nouveau, lui répondoit du succès. Il avoit besoin pour cela d'un bon écrivain, capable de faire les modèles de chaque page; quelques graveurs habiles & quelques ouvriers pour les opérations de la presse lui suffisoient, de façon que tout son train pouvoit n'être

Si

composé que de cinq ou six personnes au plus. Il est indubitable qu'avant de rien entreprendre, il fit faire secrètement à Strasbourg de légers essais. Asfuré de la possibilité de son projet, il quitte vers 1444 cette ville, où les fruits de son invention auroient pû être bientôt imités par les Graveurs en bois qui s'y trouvoient, & qui n'auroient pas manqué d'éventer son secret. Il prend avec lui quelques ouvriers, entr'autres un nommé Myndinbach, & se retire à Mayence, lieu de sa naissance, pour y exercer secrètement cette nouvelle invention, d'autant plus volontiers qu'il n'y avoit point en cette ville d'artiste qui pût lui faire ombrage *. Alors, affuré du secret par le serment qu'il exige de ses ouvriers, il ne lui reste plus qu'à mettre sa découverte en pratique; il commence par faire quelques ouvrages pour fon compte; mais ayant consumé ses fonds en peu de temps, & voulant faire des entreprises plus considérables, il

^{*} Dans les recherches que j'ai faites fur les Peintres & Graveurs, je n'en trouve aucun de ce temps qui foit connu pour être de Mayence, ni pour avoir travaillé dans cette ville.

cherche quelqu'un en état de lui faire des avances. Jean Faust, Orsèvre de cette ville, s'offre à lui; ils forment entre eux deux seulement une société: Guttemberg est le ches de l'entreprise, & Faust sournit les sonds. Une maison, connue sous le nom de Zumjungen, appartenant à la famille de Guttemberg, est choisie pour cet établissement. La s'assemblent les ouvriers choisis, qui, après avoir juré de garder le secret, sont chacun leurs sonctions sous les ordres de Guttemberg.

La ville de Strasbourg a donc été le berceau de l'Imprimerie, c'est dans ses murs que cette idée a été conçue & esfayée; mais c'est, à proprement parler, la ville de Mayence qui lui a donné l'être, c'est elle qui a vû paroître les premiers fruits de cette Typographie naissante, qui a été spectatrice de ses premiers progrès, & ensin de sa perfection entière, par l'invention du véritable Art Typographique en Caractères de sonte, tel que nous l'exerçons aujourd'hui; prérogatives qui n'appartiennent qu'à elle seule. Les premières pratiques ont

fervi de degrés pour monter à cette perfection de l'Art, qui n'a pas plus de ressemblance avec son commencement, que n'en a extérieurement un papillon avec l'insecte qui lui a donné naissance.

Je ne prendrai pas la peine de faire voir la supériorité des droits que la ville de Mayence a pour s'attribuer la gloire de l'invention de l'Art Typographique; ils sont trop évidens, & doivent laisser actuellement peu de doute à ceux qui sont un peu instruits de l'histoire de cet Art. Lá réfutation que je viens de faire des prétentions de la ville de Harlem, servira encore à l'affermissement de ces droits, sur lesquels j'aurai occasion de revenir dans la suite de cet ouvrage que je continue: j'y joindrai l'exemple aux paroles, c'està-dire que je donnerai les modèles des différens Caractères, à commencer depuis l'origine de l'Imprimerie, en suivant l'ordre des temps & des éditions où ils ont été employés pour la première fois; ce qui servira à fixer l'époque de leur ancienneté, & empêchera de confondre bien des éditions sans date, qu'on

a fait remonter à des temps trop reculés, faute de cette connoissance essen-

tielle à l'histoire de l'Imprimerie.

Ce seroit ici le lieu de marquer le détail & le méchanisme de cette première façon d'imprimer en Caractères de bois, d'abord sixes, ensuite mobiles; mais la longueur de cette dissertation m'oblige d'en rester là pour le présent, & de passer, comme je l'ai promis, à l'examen des productions de cette première Typographie. Cet examen est nécessaire, & ne peut être qu'utile par les vûes de critique dont il est susceptible; d'ailleurs il ajoutera de nouveaux faits à l'histoire de Guttemberg, & beaucoup d'éclaircissemens à celle de l'Imprimerie.



TROISIÈME PARTIE.

Examen des Productions de l'Art Typographique en Taille de Bois.

L n'est pas ici question de ces gravures d'images ou estampes en taille de bois, dont j'ai suffisamment parlé dans ma première dissertation & dans l'article précédent; elles ne sont point le fruit de la Typographie, au contraire elles l'ont précédée. Cependant, parmi ces ouvrages, celui qui est connu sous le titre de Speculum humanæ salvationis, mérite un examen particulier, tant à cause du rang qu'il tient dans l'histoire de l'Imprimerie, que parce qu'il est fort mal connu, malgré le grand nombre d'écrits dans lesquels on en a parlé.

Ce livre, ou plustôt ce recueil d'es-

tampes, commence ainsi:

Prohemiū cui⁹ dam īcipit noue compilationis Cui⁹ nomē & titul⁹ ē speculū hūane salvacōis.

Il est extrêmement rare: on n'en connoît en France que quatre exemplaires, tous

quatre à Paris, l'un à la Bibliothèque du Roi, les autres dans celles de Sorbonne *, des Célestins & de M. le Président de Cotte. Ces quatre exemplaires font tous composés de cinq cayers, le premier de deux feuilles & demie, contenant un avant-propos ou préface latine, le second, le troisième & le quatrième de sept feuilles chacun, & le cinquième de huit, le tout formant foixante-trois feuillets petit in-folio, dont cinquante - huit sont surmontés d'une vignette de quatre pouces de haut sur sept pouces quatre lignes de large, qui est séparée perpendiculairement dans le milieu par une colonne ou ornement gothique. D'un côté l'on voit pour l'ordinaire un trait historique de l'ancien Testament, de l'autre un trait du nouveau qui y a rapport, ou bien ce sont d'autres traits historiques comparés ensemble. La première vignette.

Cet exemplaire faisoit partie de la Bibliothèque de M. de Balesdens, amateur d'antiquités. Lors de l'inventaire de cette Bibliothèque, il su mis en liasse avec plusieurs autres volumes prisés ensemble 4 l. par le Libraire qui sit cet inventaire, puis il servit de montre en dehors de la boutique d'un Libraire du Quai de la Tournelle. Chevillier, Hist. de l'Imp. p. 281.

par exemple, représente d'un côté la chute des Anges rebelles dans les enfers, de l'autre la naissance d'Eve pendant le sommeil d'Adam. Ces vignettes sont entourées d'un filet, & renferment intérieurement une ligne en Caractères pour expliquer le sujet, & quelques mots sur des rouleaux qui sortent de la bouche des figures, pour les faire parler. Le tout est gravé en bois, d'un ton ferme & hardi; les figures sont au seul trait, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'ombre ni de hachures, ou du moins il y en a très-peu. Dessous ces 58 vignettes est une explication en prose latine rimée à deux colonnes, de 26, 27 & quelquefois 28 lignes, au bas de laquelle est la citation de l'endroit d'où le sujet d'histoire est tiré. Le Caractère est à traits quarrés & anguleux, comme celui qu'on employoit dans les épitaphes & inscriptions du 14e siècle, & qu'on a appellé gothique, mais non pas comme celui des premières impressions de Mayence, qui étoit semblable à l'écriture du temps, & qu'on a distingué en le nommant demi-gothique.

DE L'IMPRIMERIE. Le tout n'est imprimé que d'un seul côté sur un papier sort, portant la marque de la tête de bœuf. Les feuilles sont pliées, la première sur l'impression, la seconde sur le blanc ou revers, ainsi de suite, & posées en cayer; ce qui fait que les figures se regardent, & que si on colloit les dos blancs, elles paroîtroient imprimées des deux côtés. Voilà quel est ce livre en général, & ce qu'il présente au premier coup d'œil : on trouve dans le détail, des différences qu'un examen approfondi fait apercevoir. J'ai distingué dans les quatre exemplaires de ce livre si rare, trois éditions différentes, constamment faites avec les mêmes vignettes, mais avec des changemens dans les Caractères, & par différentes opérations. Les exemplaires du Roi, de Sorbonne & de M. de Cotte, sont composés d'une manière femblable & arrangés dans le même ordre; ces trois exemplaires renferment des feuilles de deux éditions différentes, exécutées en trois temps par différents Artistes. *

^{*} C'est l'exemplaire du Roi qui m'a servi à connoître les va-

Les 58 vignettes ont été gravées sur un bois convenable à cet usage, c'est-àdire, dur & compacte, comme du buis, du cormier ou du poirier, sans quoi les traits fins & délicats des figures n'auroient pû être taillés aussi hardiment, sans se fendre ou s'égrainer, comme cela est arrivé dans les autres gravures d'images grossières dont j'ai parlé plus haut. Néanmoins on voit dans celles-ci, à quelques - uns des gros filets qui les bordent, des cassures qui prouvent un service déjà ancien; car ces sortes de gravures durent long-temps, comme je l'ai fait voir dans ma première dissertation sur la gravure en bois. Ces marques de service prouvent que ces vignettes ont été imprimées les premières, avant l'usage de la presse. On en a fait l'empreinte avec une encre grise, en posant le papier sur la vignette, & frottant pardessus avec un instrument poli, ce qui a rendu, comme je l'ai dit. le papier lissé, surtout à l'endroit des tail-

riantes: M. l'Abbé Sallier m'a permis de le comparer avec les trois autres exemplaires, que j'ai attentivement examinés les uns après les autres.

les ; après quoi on a imprimé le discours par une seconde opération, avec une même forte d'encre grise, & par le même méchanisme qui rend le papier lissé par derrière. Ce discours est en Caractères fixes & non mobiles, gravé sur des planches d'une autre sorte de bois que celui des vignettes; voici les preuves. Ces planches sont imprimées inégalement par rapport à la vignette, les unes plus près, les autres moins, & quelques-unes de travers, s'approchant d'un côté & s'éloignant de l'autre, semblables à ces ornemens en taille-douce que l'on voit imprimés fans soin dans la plûpart des livres d'aujourd'hui, & qui couvrent quelquefois le caractère, ou qui du moins, pour l'ordinaire, s'en approchent d'une manière inégale. Si l'on veut encore une preuve plus forte de cette double impression, nous la trouverons dans les différentes teintes de l'encre; celle des lettres n'est pas toûjours du même gris que celle des vignettes; ce qui devroit être néanmoins, si le tout eût été imprimé à la fois. Non seulement l'opération de cette impres-

sion est postérieure à celle des vignettes, mais encore ce n'est pas le même Artiste qui a gravé le tout : on n'a pas non plus employé pour les unes le même bois dont on s'est servi pour les autres. La gravure des Caractères est négligée par endroits, & inférieure de beaucoup à l'exécution des vignettes. On voit dans le difcours des pages moins longues que d'autres, quoique composées du même nombre de lignes, parce que l'écriture a été figurée d'un dessein plus serré, & gravée avec plus de négligence dans les unes que dans les autres; ce qui démontre en même-temps que ces Caractères sont fixes sur les planches & non mobiles, d'autant plus que l'on aperçoit souvent des mots liés presque en entier par des traits; on voit même jusqu'à des lettres d'une première ligne unies avec celles de la feconde. Par exemple, sous la première vignette, l'M qui commence le premier mot de la seconde colonne, est liée avec le D qui se trouve au dessous. Le bois qu'on a employé pour ces plan-

DE L'IMPRIMERIE. ches de Caractères n'étoit pas d'une nature propre à cet objet : c'étoit ou du chêne qui ayant des filamens porreux en a laissé ses marques à des mots, & même à des lignes entières, par des raies blanches qui les séparent horizontalement, ou du hêtre que l'eau du lavage aura gercé. On aperçoit ces marques de mauvais bois dès la première page à la 12e ligne de la seconde colonne, sous la naissance d'Eve; à la 4° vignette, lig. 20, fous les travaux d'Adam; à la 10e vignette, lig. 18, sous le sacrifice de Jephté, & en beaucoup d'autres endroits.

Voilà sans contredit la première édition de ce livre faite, avec des planches de Caractères fixes, avec une encre grise, & en deux temps, savoir, d'abord les vignettes, ensuite le discours.

Des quatre exemplaires connus en France, il n'y en a pas un seul qui représente en entier cette première édition; l'on en voit seulement des fragmens dans ceux du Roi, de Sorbonne & de M. de Cotte. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces fragmens sont

également distribués en même nombre. savoir 20 feuillets qui, à compter des vignettes, se trouvent être les 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 21, 22, 26, 27, 46 & 55, faisant ensemble dix feuilles pliées, dont il y a 12 feuillets dans le premier cayer, 6 dans le second, & 2 dans le quatrième; tous les autres sont des fragmens d'une seconde édition faite avec d'autres Caractères, ayant à la vérité même figure que ceux de la première, mais mobiles & un peu plus gros, taillés aussi sur le bois, & imprimés d'un noir foncé par le moyen de la presse, qui a laissé derrière le papier une forte macule, quoique les vignettes qui sont au dessus soient imprimées avec une encre grise comme les autres, & de la même façon, c'est-à-dire que le papier est lissé derrière l'estampe, mais qu'il est mat & très-foulé derrière le Caractère. Voici donc encore dans cette édition une nouvelle opération pour le Caractère, qu'on ne peut rapporter au temps de la première; car la mobilité de ceux-ci annonce déjà la perfection de

159

l'Art. On sait que ce n'est que cinq ou six ans après avoir sait usage de ces planches fixes à Mayence sous Guttemberg, que l'on inventa les Caractères mobiles de bois, comme je l'ai déjà dit, & comme je le ferai voir encore bientôt; & ceux-ci sont si parfaits, que ceux qui en ont parlé jusqu'à présent, n'ont pû décider s'ils étoient de bois ou de sonte, par conséquent ils ne sont certainement pas des premiers commencemens de l'Art Typographique.

Quelques - uns des Auteurs qui ont parlé les premiers de ce Speculum latin, l'annoncent comme étant fait sur des planches de bois. Bertius, déjà cité, dit que Scriverius le lui sit voir, & qu'il est fait sur des tables ou planches sixes, & non en Caractères mobiles. On ne peut donc douter qu'il n'ait existé, pussque nous en trouvons vingt seuillets répandus depuis le commencement jusqu'à la fin, dans les exemplaires du Roi, de Sorbonne & de M. le Président de Cotte. On ne peut pas disconvenir non plus qu'on n'en ait sait une seconde édition, pussque de soixante-trois seuillets

dont ces exemplaires sont composés, on en trouve quarante-trois imprimés tout différemment, en noir, & avec d'autres Caractères. Ce n'est pas tout, dans l'exemplaire des Célestins, le discours est entièrement imprimé en noir depuis le commencement jusqu'à la fin, avec les mêmes Caractères mobiles de bois, au moyen de la presse, ce qui fait que le derrière du papier est fort maculé: ce discours est néanmoins surmonté des mêmes vignettes imprimées en gris, & par le premier méchanisme, qui rend le papier lissé par derrière. Voilà donc une troisième édition bien distincte, & qui ne fait point partie de la seconde : les preuves que j'en vais donner détruiront jusqu'au moindre doute.

Dans les quatre exemplaires que j'ai cités, ce livre commence par une préface qui est imprimée dans tous avec les mêmes Caractères mobiles de bois & de l'encre très-noire: la seule dissérence qu'il y ait, c'est que dans les trois que j'ai dit être semblables en tout, & composés en partie de la première & en partie de la seconde édition, cette préface

préface commence par un P, qui tient l'espace de cinq lignes reculées exprès pour laisser une place vuide propre à recevoir le dessein de cette lettre; mais dans l'exemplaire des Célestins, qui représente en entier une troisième édition, ce P ne tient que deux lignes, lesquelles ont été reculées pour cet effet par le compositeur. Les deux premières lignes de celle-ci sont plus ou moins abrégées; le mot humane s'y trouve de moins que dans les autres, & ainsi du reste: je vais en citer encore les exemples suivans.

I' & II ÉDITION. III ÉDITION.

Exemplaires du Roi, de Sorbonne & de M. de Cotte.

Exemplaire des Célestins.

28° Vignette, sous la figure de l'Enfant Prodigue.

2 lig. secudu lucam.

fedm lucā. replē.

16. lig. replere. 17. lig. agere.

agē.

30° Vignette sous la figure d'Héliodore.

2º lig. usuere.

usuë.

L

32° Vignette sous la figure de Melchisedech.

1 ^{re} lig. ppria.	ppa.
4º lig. facdoe.	facdos.
5° lig. gerebat.	gēbat.
7° lig. lacdos.	facerdos.
13° lig. facerdotal9.	saėdotalis.

57° Vignette sous la figure du Jugement, dernier.

2° lig. iudicaē.	_	iudicare.
5° lig. noie.	•	hoĩe.
5° lig. noie. 8° lig. redderetur.		redderet ⁹ .

On trouvera aussi des dissérences très-sensibles sous les vignettes de la naissance & de la cène de J. C. & sous beaucoup d'autres: ces exemples sont plus que suffisans pour prouver que l'exemplaire des Célestins est encore d'une autre édition. En voilà donc trois qui dissèrent essentiellement les unes des autres, & c'est ce que personne n'avoit remarqué jusqu'ici. Il est assez surprenant de voir qu'un livre si rare, & sur lequel on a tant écrit, soit encore si mal connu.

Mais les Caractères des deux dernières éditions sont-ils les mêmes? sont-ils mobiles? enfin sont-ils de bois ou de fonte? voilà ce qu'il est encore nécessaire d'éclaireir. On peut assurer très-positivement, sans craindre de se tromper, que ce sont les mêmes Caractères qui ont servi à ces deux dernières éditions; c'est la même forme, la même grosseur, la même figure matte, figure qui leur est propre; on ne les trouve point employés ailleurs que dans les différentes éditions de cet ouvrage, pour lesquelles ils peuvent avoir été conservés, comme d'autres dont je vais parler, qui n'ont servi qu'à des éditions du Pseautier.

Une de ces deux éditions a certainement été le modèle de l'autre; on y voit regner une même manière de faire, par laquelle on reconnoît qu'elles se sont suivies de près & qu'elles ont pû être faites par les mêmes ouvriers. Elles sont toutes deux d'une même teinte de noir; le papier en est le même; il est également trop soulé à l'impression. Comme les discours qui servent à expliquer les

figures font l'effet des vers, c'est-à-dire que toutes les lignes ne font pas pleines, il a 'fallu beaucoup plus de ca-drats ou d'espaces * que les ouvriers n'en avoient. Pour les épargner, ils ont achevé quelques lignes de ces deux éditions avec des lettres mêmes; mais, pour les empêcher de marquer, ils les ont couvertes par la frisquette ** façon qu'on en voit l'empreinte aussi distinctement que celle du reste de la ligne, à cette différence près, qu'en cet endroit il n'y a point d'encre. Cette impression ressemble à celle que l'on feroit fur un papier double, l'empreinte resteroit également sur les deux feuilles. mais l'encre ne marqueroit que sur la première. Quant à la mobilité de ces derniers Caractères, elle est incontes-

** La frisquette est une partie de la presse, faite en forme d'un chassis plat couvert d'un papier ou parchemin que l'on interpose entre le Carastère & la feuille de papier qui doit être imprimée. Ce parchemin est découpé aux endroits seuls que l'on destine à recevoir l'impression; il cache tout le reste de la seuille.

Les cadrats & espaces sont de petites pièces de même force ou épaisseur que le Caractère, mais beaucoup moins élevées; elles servent à espacer les mots ou à remplir des lignes qui doivent paroître plus ou moins courtes. Les endroits où elles se trouvent restent blancs à l'impression.

table; les variations que nous venons de voir dans la composition de ces deux éditions, en sont une preuve sans replique. Leur état de bois ou de fonte a paru plus difficile à déterminer. On croit communément qu'ils sont de sonte, ce qui s'accorderoit encore bien moins avec la haute antiquité que donnent à ce livre ceux qui prétendent qu'il a été fait avant toutes les autres productions de cet art. Chevillier avoit d'abord cru qu'ils étoient de bois; mais d'après le témoignage de différens Artistes à qui. dit-il, il les a fait voir, il a changé de fentiment sur ce qu'ils lui ont dit qu'ils étoient de fonte. Ces Caractères sont si bien faits, & il y règne une si grande hardiesse par rapport à la gravure, que je n'aurois pas manqué d'être du même fentiment, si je ne les eusse examinés avec une attention infinie & avec l'œil le plus critique. Après un pareil examen, je suis en état d'assurer au contraire qu'ils sont de bois : voici sur quoi ie me fonde.

Comme ce Caractère est extraordinairement foulé à l'impression, l'on

aperçoit dessus & dessous certaines lettres, de petits points noirs occasionnés par des parcelles de bois mal évidées. Pour éviter la trop grande multiplicité des pièces mobiles, on a gravé un grand nombre de lettres doubles & d'abbréviations qui forment des mots entiers; & comme les lettres minces, telles que les f, i, l, r, f, t & autres, n'auroient point eu de consistance. & qu'elles se seroient cassées facilement, elles sont toutes liées avec d'autres sur une même tige, comme fa, fe, fi, fo, fu, im, mi, in, ni, &c. Pour des Caractères de bois, ce travail est peu de chose, il est même nécessaire pour abbréger l'ouvrage en diminuant le grand nombre des pièces mobiles; mais il seroit devenu prodigieux, s'il eût fallu faire des poinçons d'acier pour toutes ces variations. Je ne nierai point que l'on a fait quelques-unes de ces lettres doubles dans les premiers Caractères de fonte, mais elles sont infiniment moins multipliées. D'ailleurs, malgré l'égalité apparente qui règne parmi ces lettres, & qui a fait croire qu'elles

étoient de fonte, il s'y trouve cependant des différences affez sensibles pour quiconque y regarde de près avec des veux exercés. Les mêmes lettres sont quelquefois plus ou moins grandes, & leur figure varie de temps en temps. Les (i) portent des accens aigus plus ou moins inclinés, dont quelques-uns même sont tout-à-fait perpendiculaires. Le (t)offre des marques de variation par un trait mince à côté qui est plus ou moins long, plus ou moins incliné, & qui a quelquefois un petit bouton par en haut. On y voit des (y) différemment courbés: l'abbréviation appellée bus, parce qu'elle représente la syllabe us, & qui est souvent répétée, varie beaucoup pour la grosseur. Il est évident que ces différentes figures des mêmes lettres ne font pas sorties d'une matrice, donc ces lettres sont en bois : un coup de pointe de plus ou de moins a produit ces variétés. Il ne seroit pas raisonnable de dire que ces Artistes ont fait autant de poinçons & de matrices différentes; ce seroit seur prêter un ridicule groffier, que de les supposer capa-

bles d'avoir entrepris un travail inutile, &, qui plus est, nuisible à la perfection de l'ouvrage. La lettre (a) surtout renfermant plus d'angles dans le gothique que les autres, rend les différences plus sensibles; les uns commencent par un trait fin & délié, d'autres par un trait aussi gros que le reste du corps de la lettre. Que l'on regarde à la page cottée 39, dans l'exemplaire du Roi, sous la 34º vignette, à la 22º ligne de la seconde colonne, les mots passio sua ... gravior. Ces trois a sont tout-à-fait différens : le premier est petit & étroit; le second, qui est plus grand, commence par un bouton, le troisième par un trait sin. Que l'on compare ce dernier avec celui qui est immédiatement dessous au mot ad, on verra que celui-ci est plus grand que les trois autres. Revenez vers le commencement de cette ligne au mot clamat, qui se trouve sous le mot passio, les deux a de clamat ont à la vérité la même figure que celui de passio, mais les traits en sont bien plus gros. Voilà dans un petit espace au moins quatre a de

figures différentes, qui n'ont jamais été représentés par un même poinçon ni rendus par une même matrice. Ces différences sont plus que suffisantes pour prouver démonstrativement que ceux qui ont écrit que ces Caractères étoient de fonte, se sont trompés; il est clair, par les remarques précédentes, qu'ils sont de bois, ce qui s'accorde bien mieux avec l'ancienneté que l'on a toûjours donnée à ce livre, les Caractères de sont ne s'étant répandus que vers 1463, cinq ou six ans après que Schoisser les eût inventés.

Voilà donc, dans quatre exemplaires latins connus à Paris, trois éditions qui diffèrent essentiellement entr'elles. On en connoît ailleurs quelques exemplaires, savoir, un dans la Maison de Ville de Harlem, deux à Londres, dont l'un appartient à Mylord Pembrock, & l'autre est dans la Bibliothèque du Docteur Mead; il en reste peu d'autres. Les remarques que j'ai faites sur ceux que nous connoissons à Paris, serviront aux personnes qui possèdent des exemplaires du même genre, pour recon-

noître la conformité ou la différence qu'ils auront avec ceux dont je viens de parler.

Mais ce n'est pas tout : ces mêmes planches ou vignettes en bois qui ont servi à ces trois éditions latines, ont aussi été employées dans trois autres éditions en langue Flamande, également imprimées d'un seul côté, sans marque de lieu, de temps ni d'Artistes *. Je ne suis pas en état de donner les variantes de ces trois éditions, parce que je ne les ai pas vûes; mais le témoignage des Auteurs qui en ont parlé, sussir a pour prouver ce fait.

Celui dont fait mention Junius dans son histoire de la Hollande, est en Flamand. Boxhorne assure la même chose, & contredit Scriverius & Bertius, qui avoient avancé que cet ouvrage étoit en latin, parce que ces Auteurs ne connoissoient que les exemplaires dont ils parloient. Malinckrot, qui n'avoit vû qu'un exemplaire latin, s'est contenté

^{*} Ces vignettes pouvoient fournir à toutes ces éditions, qui d'ailleurs devoient être en petit nombre. Voyez ma première Dissertation, p. 63.

de dire qu'on a bien pû aussi imprimer ce livre en Flamand; mais Maittaire les annonce tous les deux. M. Seitz, qui a aussi célébré le Jubilé Typographique de 1740, en parle dans son Tertium Jubileum Typographiæ Harlemensis, page 4. Il y dit que le Carac-schapita tère de l'exemplaire latin qui est dans la Maison de Ville de Harlem, est meilleur, plus poli & plus épais que dans l'exemplaire Flamand. Ces remarques générales de Caractère meilleur, plus poli & plus épais, ne donnent point d'idées nettes, & n'instruisent point; on peut en conclure seulement qu'il y auroit quelques différences dans le Caractère. Au reste, il dit que cet exemplaire de Harlem a huit figures & autant de pages de plus que tous les autres; ce qui peut faire soupçonner qu'elles ont été ajoutées après coup dans cet exemplaire, comme on avoit ajouté, suivant le fentiment de Malinckrot, quelques figures à l'histoire de l'ancien & du nouveau Testament, & à celle de l'Apocalypse*, tous ouvrages attribués sans fondement

Voyage fait à Munster, par M. Joly, in-8°. p. 127.

à la ville de Harlem. On pourroit avoir fait cette petite charlatanerie, pour appuyer le sentiment qui attribue à cette ville l'invention de l'Imprimerie; car les autres exemplaires, latins & flamands, n'ont tous que 58 figures, & les deux lignes que M. Seitz dit être au commencement de la première colonne, fous la troisième figure de cet exemplaire latin, sont les mêmes dans ceux de Paris. Cette troisième page est la première de celles qui sont imprimées en Caractères mobiles, de couleur noire, dans les exemplaires du Roi, de Sorbonne & de M. de Cotte; les deux précédentes font en Caractères fixes, & imprimées de couleur grise. M. Seitz rapporte ainsi ces deux premières lignes de la troisième page en toutes lettres:

In præcedentibus audivimus, quomodo Deus hominem honoravit,

Consequenter audiamus, quomodo homo se ipsum visitavit.

Ces lignes, dans l'original, sont avec un grand nombre d'abbréviations, ce qui est observé partout de même, de façon qu'un mot de sept ou huit lettres est

souvent représenté par trois ou quatre qui portent des accens pour abbréger.

M. Meerman, Conseiller & Pensionnaire de la ville de Rotterdam, connu dans la république des Lettres, nonseulement par son goût éclairé pour les anciens monumens Typographiques, qu'il rassemble & conserve avec soin dans un cabinet précieux en ce genre, mais encore mieux par le Novus Thesaurus Juris Civilis, en 7 vol. in-fol. dont il va donner un huitième volume, pour servir de supplément à cet ouvrage; ce Savant, dis-je, a bien voulu me faire part de ses réflexions sur plusieurs articles de son riche cabinet, & en particulier sur ce Speculum en Flamand, dont il a un exemplaire. Il est composé, comme tous les autres, de 58 vignettes imprimées en couleur grise avec la ligne latine qui est au bas & dans l'enceinte desdites vignettes : le Caractère qui est dessous, est imprimé en noir. La préface de cet ouvrage Flamand n'est ici que de quatre feuillets; elle commence par quatre lignes plus courtes que les autres, pour laisser une place vuide propre à y

dessiner une grande S. Voici les deux premières lignes.

So nie ter rechtnaerdichet vele mēschē Leren sellē blenchē alse sterrē in die ewi.

M. Meerman me marque qu'il y en a cinq ou six exemplaires connus en Hollande, dont deux d'une autre édition Flamande, qui contient plus d'abbréviations qu'il n'y en a dans son exemplaire. Enfin, il y en a une troisième imprimée à Culembourg près d'Utrecht, par Jean Veldenaer, en 1483, toûjours avec les mêmes planches, mais sciées en deux par le milieu de l'ornement gothique qui fépare dans chacune les histoires comparées ensemble. Ces vignettes sciées en deux annoncent qu'elles ne sont pas imprimées par le méchanisme des précédentes éditions, mais fans doute en noir, comme le Caractère. Au reste, M. Seitz assure que ce font les mêmes planches, & dit les ayoir examinées scrupuleusement.

Ainsi l'on peut compter six éditions différentes de ce livre si rare, toutes faites avec les mêmes vignettes ou estampes gravées en bois. La différence de ces

éditions confiste dans le Caractère servant au texte, qui est imprimé en gris ou en noir, mobile ou non mobile, & enfin dans la langue, qui est latine ou slamande*.

Il y a lieu de croire que les exemplaires latins, où le Caractère est gravé sur des planches sixes & imprimé de couleur grise, comme les vignettes, sont la première de toutes les éditions, d'autant plus que Maittaire nous apprend que le Flamand des autres éditions est la traduction du latin.

L'examen que je viens de faire des différentes opérations par lesquelles ces éditions ont été exécutées, indique affez qu'on ne peut raisonnablement en attribuer l'exécution à une seule & même personne, & encore moins à Coster, que l'on veut nous donner pour

* Ces fortes de livres dit Speculum, ou Miroirs de la vie humaine, ainsi que les Donat, ont servi à essayer les presses d'une partie des premiers établissemens Typographiques. Des 1468, Sweynheym & Pannartz avoient imprimé à Rome un Spaculum vita humana de Rodéric de Zamora. En 1470, Gering imprima le même livre à Paris. Un autre sut imprimé en 1471 à Ausbourg par Zainer.

En 1473, un Chanoine Régulier imprima dans une Abbaye de son Ordre, située à quelques lieues de Lucerne, Canton de la Suisse, un autre Speculum vica humana, avec cette sous-cription: Exaratus sine calamo, in villa Beronense. Ce Monastere étoit connu sous le nom de Beronense Monasterium. Bi-

bliothèque raisonnée, Tom. 25, p. 278.

176

avoir imaginé un art qui se trouve ici dans une sorte de persection par rapport à des genres dissérens, je veux dire les vignettes & le Caractère mobile. Le manque de preuves ne permettant pas de rien dire de positif sur ce point, voici quelles sont mes conjectures.

Je pense que ces 58 vignettes ont été gravées par un des plus habiles Artistes de ce temps, à dessein, comme je l'ai dit, de faire écrire au dessous. après l'impression, une explication de ces figures, telle qu'elle est dans ce livre, pour en faire un objet de commerce; car il n'est pas vraisemblable que ce Graveur quelconque ait fait ces vignettes avec tant de soin, sans être guidé par des vûes d'intérêt. Après avoir tiré un certain nombre d'exemplaires, un autre se sera avisé de graver tout naturellement, & fans trop d'art, ce même discours sur des planches fixes, & aura ajouté l'impression dessous ces vignettes déjà imprimées. Guttemberg lui-même auroit bien pû avoir eu cette idée, & l'avoir fait exécuter à Strasbourg. Ceci concilieroit

roit tous les bruits répandus dans cette ville & à Harlem, au sujet de ces prétendus vols domestiques. Les bruits publics ne vont guère sans quelque fondement; ils ne pèchent, pour l'ordinaire, que par les circonstances. La fausseté de celles que l'on a débitées au sujet de l'origine de l'Imprimerie, doit surprendre d'autant moins, qu'elles n'ont été publiées que long-temps après la découverte de cet Art. Je dis donc que Guttemberg auroit pû être assez ingénieux pour penser à se procurer un certain nombre d'exemplaires de ces vignettes toutes imprimées, dont vraifemblablement on faisoit commerce, & à y faire ajouter ce discours, ce qui lui auroit servi d'essai pour exécuter l'idée qu'il avoit de faire des livres, & se mettre en état par-là de s'affurer de la possibilité de son projet. Après s'être défait de ces impressions, il aura été tout de suite à Mayence continuer cet Art, fous le voile du secret; puis y ayant renoncé, comme nous l'allons voir plus bas, alors ses ouvriers, devenus inutiles depuis l'invention des Caractères de

fonte, auront gravé de nouveau des Caractères mobiles, aussi parfaitement exécutés que ceux qu'ils venoient de faire chez leur maître, & donné ces nouvelles éditions du Speculum, en complettant les imperfections qu'ils auront pû recueillir de l'ancienne, & employant de nouveau les vignettes imprimées plusieurs années auparavant, qui auront pû être restées dans quelque magazin. Il n'en aura pas fallu davantage à ceux qui se seront souvenus qu'anciennement ils avoient vû de ces recueils de vignettes dans leur ville, pour regarder comme voleur celui qui aura eu le génie de les appliquer à un autre art auquel ils n'avoient point pensé, & dont cependant ils voudroient s'attribuer la gloire. Ces prétentions étant déjà si embrouillées dans l'origine, il n'aura pas été possible d'en distinguer les objets dans la suite. En effet, le bruit de ces prétendus vols domestiques faits par Genssleisch, Guttemberg ou Faust, répandus également à Strasbourg & à Harlem, sont si confus, si vagues & si peu vraisemblables,

qu'ils ne peuvent avoir pour origine que des idées sans sondement. S'il ne m'est pas possible de prouver que ces conjectures soient vraies, au moins ne pourra-t-on resuser de convenir qu'elles sont vraisemblables, & c'est tout ce que la disette de preuves nous permet de dire sur cette matière.

Il existe encore deux ouvrages dans le goût de ce Speculum, & dont il y a eu aussi plusieurs éditions : ces ouvrages ont pour titre, Ars memorandi notabilis per figuras, & Ars moriendi, tous deux ornés de figures gravées en bois, ainsi que les discours. On ne connoît en France qu'un exemplaire du dernier, l'autre n'y est connu que par le titre. M. Clément nous a donné la notice des deux *. Le premier a 30 pages in-folio, imprimées d'un seul côté; chaque seuillet est marqué d'une lettre de l'alphabet. Une seconde édition de 1504, postérieure de beaucoup à l'autre, est en 18 seuillets in-40. L'Ars moriendi contient 24 feuillets infolio. Les figures & l'explication ne sont

^{*} Bibliothèque curieuse, hist. & critique, T. 11. p. 140.

imprimées non plus que d'un feul côté de la page; les feuilles sont pliées du côté de l'impression & encartonnées en un seul cayer, de façon que la feuille du milieu présente à la sois deux sigures; les autres se suivent respectivement, les unes à droite, les autres à gauche.

Voici ce qu'en dit M. Clément: Tout y est grossier & informe, les pages d'écriture ont été gravées toutes entières sur des planches de bois ; elles sont environnées d'un quadre formé tantôt de deux, tantôt de trois lignes inégales, dont la ligne extérieure est tout-à-fait grossière, mince dans un endroit, épaisse dans l'autre, crénelée, cassée & interrompue dans différens endroits. Les Caractères sont épais & joints ensemble, comme s'ils étoient écrits à la main; ce qui fait voir que cette pièce a été faite avant l'invention des Caractères mobiles. Chaque page d'impression commence par une lettre ornée, comme l'on avoit accoutumé de les dessiner dans les manuscrits.... On y voit des signatures au bas de quelques pages, mais d'autres en sont destituées. Il y a apparence que cette pièce a été impri-

mée à la main avant l'invention des presses; on voit que les lignes extérieures de diverses pages ont coulé en relevant la forme. Les marges de fond sont inégales, & se rapprochent ordinairement plus par en haut que par en bas; ce qui fait conclure que ces planches de bois ont été posées & imprimées l'une après l'autre. Cette pièce est grossière & informe en comparai-

Son du Speculum salutis.

M. Clément tombe ici dans une contradiction à laquelle il n'a pas pris garde ; il dit que le discours est gravé en entier sur des planches, & plus bas, que quelques lignes extérieures ont coulé en relevant la forme. Comment cela peut-il être, si elles sont fixes sur le bois? Quoi qu'il en soit, il annonce d'autres éditions de cet Ars moriendi, favoir, une seconde en 14 feuilles in-4°. imprimées des deux côtés, dont la marque du papier est une haute croix élevée sur trois montagnes. Le Caractère est assez net & demi-gothique, les figures gravées en bais y sont vis - à - vis des tentations ou consolations qu'elles représentent..... Une troisième, toûjours avec

des figures en bois sans date; mais à la fin du livre il y a impressum Nurembergæ, per Ven. Dom. Jo. W. Presbrm. in-4°. de 14 feuillets. Voilà trois éditions de ce livre, dont je ne puis rien dire, ne les ayant point vûes; mais j'en connois une, dont j'ai parlé dans ma précédente dissertation, p. 32*, qui ne ressemble à aucune de celles-ci, & qui par conséquent fait une quatrième édition de ce livre actuellement si rare. Celle-ci est un petit in - 4°. de 24 feuillets imprimés d'un feul côté avec de l'encre grise en détrempe, par le moyen d'une presse. Les figures sont sur une page, & l'explication vis-à-vis fur l'autre. Le discours, en Caractères gothiques, est gravé grossièrement sur une planche d'un mauvais bois, où l'on voit des mots entiers traversés d'une raie blanche, occasionnée par la gerçure du bois, ou par des filamens poreux. Chaque page

^{*} Cet exemplaire appartient à M. Mariette; il l'a trouvé dans la boutique d'un Libraire, Quai des Augustins, parmi des papiers de rebut destinés à faire des enveloppes. Son goût naturel pour ces anciens monumens, & ses connoissances particulières, lui ont sait découvrir pareillement un exemplaire de l'Histoire de l'ancien & du nouveau Testament en figures, qui avoit été jeté dans le coin d'une cheminée pour allumer le seu.

est encadrée d'un filet simple, taillé sur la même planche; au bas de quelquesunes de ces pages il y a, entre la dernière ligne & le filet, quelques traits négligemment figurés, comme si on eût voulu imiter des traits de plume. Chaque page commence par une grande capitale gothique, arbitrairement contournée, & la marque du papier est une espèce de roue à pointes. L'inspection de cet ouvrage annonce aussi une ancienneté antérieure à l'idée d'imprimer des livres.



M iv

GERREN MERSER

ORIGINE,

Progrès & fin de l'Art Typographique en taille de bois dans la ville de Mayence.

TUTTEMBERG ayant quitté la ville de Strasbourg vers 1444, pour aller exercer à Mayence le nouvel art qu'il venoit de découvrir, ne s'amusa point à en faire de nouveaux essais, comme le prétendent quelques Auteurs : tous ses essais avoient été déjà faits à Strasbourg; la perfection & la suite non interrompue des éditions qu'il fit paroître, ne permettent pas de penser autrement. Il employa tout de suite cet art à des ouvrages utiles. Le premier que lui attribuent quelques Auteurs, comme Salmuth, est une petite Grammaire latine connue sous le nom de Donat, qu'ils disent avoir été faite sur des tables de bois ou planches fixes infolio. Ce livre d'usage, mais peu considérable par l'étendue, a été le premier

fruit de cette Typographie naissante. Il est vraisemblable en esset, que Guttemberg n'auroit pas essayé ses presses par un ouvrage aussi important que le Catholicon qui va suivre. Rien de plus naturel que de sonder auparavant le goût du Public par une petite production, qui n'occasionnât pas d'abord de grandes dépenses, & qui le mît dans le cas de voir rentrer promptement ses fonds.

Ce Donat n'est plus connu aujourd'hui que par le récit de quelques Auteurs; il n'en reste aucun exemplaire, que l'on sache, dont l'existence actuelle soit certaine. Cette première édition a été imitée dans une partie des villes qui ont adopté l'exercice de l'Imprimerie dès les commencemens de son origine: il y en eut même qui parurent sans date & sans nom d'Artistes; ce qui a augmenté la consusion des idées au sujet de ce livre, à proportion qu'il a été multiplié. Mais on ne peut douter, après les témoignages répétés de dissérens Auteurs, que ce premier fruit de l'Imprimerie n'ait existé. Comme ils ne

font entrés dans aucun détail exact, & que d'ailleurs ce livre n'est plus connu que de nom, il ne m'est pas possible d'en dire davantage à ce sujet. J'ajouterai seulement qu'il y a tout lieu de croire que Guttemberg le fit pour son compte seul, & que ce ne sut qu'après avoir dépensé une partie de son bien à faire les premiers exercices de cet Art, qu'il chercha du secours dans la société de Faust.

La seconde & dernière production de cette manière d'imprimer avec des planches, sur lesquelles les Caractères étoient gravés en relief & fixes, a été le Catholicon Johannis Januensis, qui a dû faire un gros & grand volume in-fol. à en juger par les exemplaires qui nous reftent de la seconde édition. La première, zinsi que celle du Donat, dont je viens de parler, n'est connue maintenant que par le titre; mais son existence a été certifiée par l'Abbé Trithème, Auteur contemporain, qui rapporte à ce sujet certaines circonstances. Ils commencerent, dit-il, en parlant de Guttemberg & de Faust, par imprimer un vocabulaire intitulé CA-

THOLICON, avec des Caractères gravés de suite sur des planches de bois; mais ils ne purent imprimer d'autres choses avec ces planches, attendu que les Caractères n'étoient pas mobiles. Voilà tout ce qu'on fait de positif sur ce sujet, & en mêmetemps tout ce qu'on en peut dire.

Ce sont-là les deux livres uniques que Guttemberg ait faits par ce premier méchanisme, & cela depuis qu'il quitta Strasbourg, après 1444, jusque vers

1450.

Si les premiers Artistes eussent continué à donner des productions Typographiques dans ce goût, ils auroient eu bientôt rempli des magasins entiers de planches inutiles, & épuisé le bois propre à cet usage. Une grande quantité de planches, de grandeur in-folio, qui toutes devoient être absolument saines & sans désauts, pour ne point occassonner de taches dans les lettres, entraînoient nécessairement avec elles beaucoup de déchet. Cela joint à la longueur infinie du travail, les aura obligés à chercher de nouveaux moyens d'exercer cet art & de le persectionner. Pour cet effet, ils ont imaginé de séparer les lettres en les sciant sur le bois, afin de les rendre mobiles, & de pouvoir, par ce moyen, en varier la com-

position à leur gré.

C'est de cette nouvelle manière qu'a été exécuté le troisième livre donné par ces premiers Typographes, qui est une Bible latine en deux volumes in-folio, qu'ils imprimèrent entre 1450 & 1455. Cette édition, infiniment précieuse par son antiquité, par son méchanisme & par sa grande rareté, ne se trouve à Paris en entier que dans la Bibliothèque du Roi; celle du Collège Mazarin ne possède que le second volume. J'en ai fait l'examen avec toute l'attention qu'elle mérite, & avec des yeux assez critiques pour apercevoir dans les deux exemplaires des dissérences que je détaillerai ci-après.

Cette Bible en deux volumes est à deux colonnes de 45 lignes chacune, portant dix pouces huit lignes de haut, sur sept pouces six lignes de large. Elle est très-proprement imprimée sur un fort papier, dont plusieurs seuilles portent la marque de la tête de bœus. Le

Caractère est demi-gothique & repréfente l'écriture du temps; sa grosseur revient à celle de notre petit Parangon. Cette édition, que Guttemberg & Faust, jaloux de ne pas laisser pénétrer leur secret, avoient dessein de faire passer pour manuscrite, ne porte avec elle aucune marque particulière qui puisse indiquer l'art avec lequel on l'a faite : les ornemens ni les grandes lettres n'y font point imprimés; ceux qu'on y voit ont été dessinés & peints à la main, en tête de tous les chapitres, où l'on avoit laissé pour cet esset une place vuide. Les sommaires sont aussi écrits à la main en lettres rouges, & non imprimés, toutes choses favorables à la séduction, & qui n'ont pas peu contribué à faire prendre ce livre pour manuscrit, surtout dans un temps où l'art n'étoit pas encore connu. Les Caractères de ces fommaires ont la même groffeur & la même forme que ceux du texte; ils partent d'une main sûre, exercée & très-habile: ceux-ci n'en diffèrent que parce qu'ils n'ont pas tout le moëlleux que la plume a su mettre dans les au-

o De l'Origine

tres: l'outil tranchant n'a pas coupé le bois dans la rondeur des traits avec autant de hardiesse que la plume les a formés. Toutes ces petites pièces de bois n'ont pû être taillées assez justes, pour que toutes les lettres soient exactement en ligne: l'eau avec laquelle on a lavé les formes, a aussi causé quelque desordre, en tourmentant ces petits morceaux de bois; ce qui fait que quelques lettres montent ou descendent les unes plus que les autres. Au reste, ce livre est parfaitement bien imprimé, d'un noir égal & soûtenu : on n'y voit d'autre ponctuation que le point, le point interrogant & les deux points, & ce sontlà très-souvent les seuls espaces qui servent à féparer les mots.

La mobilité des lettres est sensible; on aperçoit entre chacune d'elles des séparations qui ne laissent aucun doute sur ce point, à l'exception des lettres doubles ou triples, liées & gravées sur une même tige, pour diminuer le nombre des pièces mobiles, & en mêmetemps par la nécessité où l'on étoit d'accoler les lettres minces à d'autres, pour

les mettre en état de soûtenir l'efsort de la presse sans se casser; ce qui a produit ici une grande quantité de ces lettres doubles, comme dans la seconde & la troisième édition du Speculum, qui sont des ouvrages postérieurs à celui-ci. Ces lettres sont certainement de bois, & non de sonte, comme l'a avancé trop légèrement Trithème, faute d'avoir les connoissances qui constituent l'Artiste.

L'inégalité des lettres prouve ce que je viens d'avancer. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder attentivement les lettres de même espèce, & comparer les a avec les a, les b avec les b, & ainfi des autres; on y trouvera des différences de forme, & même de grosseur, assez sensibles pour qu'on ne puisse révoquer en doute qu'elles n'ont pas été faites par le moyen des matrices, autrement il faudroit supposer qu'on auroit considérablement multiplié ces matrices; supposition d'autant plus ridicule, qu'il ne pouvoit résulter de cette multiplication, comme je l'ai déjà dit, qu'un travail prodigieux, tout à-fait inutile, & contraire à la perfec-

tion de l'ouvrage. On a varié la forme de différentes lettres, pour imiter plus parfaitement l'écriture; on voit trois ou quatre d différens, autant de g, & ainsi de quelques autres lettres. Mais ce qui prouve décisivement que ces Caractères sont de bois, ce sont les différences notables que l'on aperçoit dans les mêmes formes, soit pour la grandeur, soit pour la grosseur. Dès la première page du second volume de l'exemplaire qui est dans la Bibliothèque du Roi, on trouvera, en examinant les différentes lettres de la première ligne, que les s finales font plus ou moins ouvertes, plus ou moins arrondies. Dans le feul mot Zachariam, on apercevra visiblement des différences dans les trois a : il en est de même par rapport aux u & aux autres lettres. Mais ce qu'il y a de plus sensible, c'est que les sigures qui sont d'une moindre importance, comme celles des points, des deux points, des points interrogans, & que l'on a travaillées par conséquent avec moins de soin & d'attention en deux ou trois coups de pointe, se sentent de cette

cette façon de faire, & de cette espèce de négligence; ils sont plus ou moins gros, plus ou moins grands, plus ou moins arrondis; la forme du point est quarrée, ou bien elle représente celle d'une virgule matte & renversée, que l'outil a rendue grossièrement; toutes choses qui ne peuvent avoir lieu dans des Caractères fondus par le moyen des matrices, & qui font voir clairement que ceux-ci font de bois, d'autant plus qu'on ne les trouve employés nulle autre part que dans les éditions de cette Bible, ce qui prouve encore que c'est celle dont parle Trithème, & qu'il fait commencer vers 1450 par Guttemberg & Fauft.

M. l'Abbé Sallier ayant acquis ce précieux monument de la Typographie en 1739, pour la Bibliothèque de Sa Majesté*, en a fait le sujet d'une dissertation curieuse, où règne autant d'érudition que de goût, & qui a été imprimée dans le Tome x IV. des Mémoi-

Cet exemplaire a été tiré de la pouffière d'une Bibliothèque des Cordeliers de Mouriers, capitale de la Tarentaise. Il sur acheté un demi-écu par un Curé d'Annecy en Savoie, qui l'envoya à Paris.

res de l'Académie des Belles-Lettres, dont il est membre.

Cette dissertation a été vivement attaquée sur l'article de l'existence de cette Bible, par M. Clément, dans le 4° Tome de sa Bibliothèque curieuse. historique & critique. Plus les lumières de M. Clément sont étendues, plus son mérite personnel est grand, plus aussi les fautes qui lui font échappées deviendroient contagieuses, si elles n'étoient relevées. Comme ce qu'il dit au sujet de cette Bible, ne peut servir qu'à augmenter les ténèbres qui couvroient déjà la partie historique de l'Imprimerie, & que cet écrit a principalement pour objet de les dissiper, je vais prendre la liberté de faire voir qu'il n'a pas bien entendu cette partie. Parmi le grand nombre de ses connoissances, celle-ci peut lui être moins familière, & c'est au contraire la seule à laquelle je puisse aspirer.

Pour nier l'existence de cette Bible avec plus d'éclat, M. Clément commence par citer quinze Auteurs qui en parlent, puis il se rabat sur la disserta-

tion de M. l'Abbé Sallier, & prétend qu'il s'est trompé sur la grosseur du Caractère, sur le temps de l'exécution, & ensin sur l'existence. Suivons-le dans ses preuves, on verra qu'elles ne lui sont pas aussi favorables qu'il le pense.

M. l'Abbé Sallier a comparé la groffeur du Caractère de cette Bible à celle de notre petit Parangon, comme l'Auteur de la Chronique de Cologne l'avoit comparé aux Caractères qui servoient pour les Missels de son temps. Le Journaliste de Berlin, cité par M. Clément, à donné en 1747 la description de la même Bible qui se trouve en vélin dans la Bibliothèque du Roi de Prusse *: il dit que le Caractère est de la groffeur de celui que les Imprimeurs nomment Parangon antiqua. Or le Parangon antiqua en Allemagne, est le Caractère que nous nommons en France petit Parangon, qui est celui dont on s'est ordinairement servi pour la composition des livres d'Église appelés Missels, & auquel le Chroniqueur de Cologne avoit comparé les Caractères

^{*} Berlinische Bibliothec. Tom. i. p. 278.

de la Bible dont il s'agit. Voilà donc trois Auteurs qui s'accordent à établir ce fait. M. Clément ne veut pas d'abord que l'on s'en rapporte à ce Chroniqueur de Cologne, dont la foi lui est suspecte, parce qu'il a erré sur d'auares chefs. Il s'est bien trompé effectivement sur des faits qu'il cite d'après Ulric Zell; mais il y auroit de l'injustice à conclure de-là qu'il est également fautif partout ailleurs, surtout lorsque son témoignage se trouve d'accord avec celui de plusieurs autres Auteurs. Il paroît au contraire qu'il parle de ce livre en témoin oculaire, & d'après ses propres connoissances, puisqu'il en compare le Caractère avec celui des Missels de son temps.

La Chronique de Cologne, dit M. Clément, ne parle point de PARANGON ANTIQUA.... Il y a bien de la différence, ajoute-t-il, entre le Caractère que les Imprimeurs appellent MISSALIS, & le Parangon antiqua. Plus haut il avoit dit: Si nous supposons que la première Bible a été imprimée en Caractères de MISSEL, cela ne conviendra ni aux deux Bibles de

Paris, dont M. Sallier a parlé, ni à celle de Berlin, ni à celle que M. Schwartz a indiquée dans son Index novus librorum... Toutes ces Bibles étoient en Parangon; & qui ne sait la différence qu'il y a entre le Parangon & le Missel? Sans doute, la différence est grande, & de plus de moitié; mais tout le monde n'est pas en état de la fentir, comme le fuppose M. Clément, puisqu'en France, en Italie, en Angleterre, on ne connoît point de Caractère nommé Missel ou Missalis, mais seulement en Allemagne, où nos double & triple Canons font distingués par les noms de Grobe Missal & Klein Missal. Si M. Clément s'étoit aperçu qu'il prenoit le change sur une équivoque, il auroit certainement eu regret à l'érudition qu'il a mise dans cet endroit. Il est évident que le Chroniqueur n'a point voulu parler de Parangon antiqua, ni encore moins de Caractère dit Missel, comme l'entend ici M. Clément, mais seulement d'un Caractère semblable à celui qu'on employoit pour les livres appelés Missels, ce qui devient bien dissérent. De même, quand Nij

M. l'Abbé Sallier parle de petit Paran-gon, il ne veut pas dire qu'on appeloit dans ce temps-là ce Caractère de ce nom; ce n'est non plus qu'une pièce de comparation qu'il fournit au lecteur. En 1499, temps où ce Chroniqueur écrivoit, il n'y avoit point de noms attributifs à la groffeur des Caractères. Cependant M. Clément, toûjours occupé de cette idée de Caractère de Missel, qu'il a mal comprise, la soûtient en disant : M. Schwartz indique, à la vérité, une Bible SANS DATE, dans ses Documenta de Origine Typographiæ, & dit qu'il l'a vûe dans la Bibliothèque des Chartreux près Mayence, mais qu'on en avoit enlevé les derniers feuillets... M. Schwartz, ajoute-t-il, croit que c'est la vraie Bible dont il est parlé dans la Chronique de Cologne. Les Caractères lui ont paru semblables à ceux du Pseautier de 2457. Si les derniers feuillets, sur lesquels on mettoit ordinairement la foufcription, manquoient à cet exemplaire, comment a-t-on pû savoir s'il étoit sans date? Une chose plus forte, à laquelle M. Clément n'a pas pensé en citant

ce passage de M. Schwartz, c'est que, sa les Caractères de cette Bible eussent été semblables à ceux du Pseautier de 1457, ou de Missel, comme il le nomme, elle auroit formé pour le moins douze volumes in-sol. au lieu de deux. L'erreur de M. Schwartz est aussi visi-

ble que celle de M. Clément.

Le temps où l'on a commencé la Bible de Mayence, & les grands frais qu'elle a d'abord occasionnés, sont de nouveaux sujets de doute pour M. Clément. M. Sallier, continue-t-il, sentant bien la difficulté qu'il y avoit de fixer l'année d'une semblable impression, se contente de dire, en général, qu'elle a été imprimée entre 1450 & 1462. M. l'Abbé Sallier n'ayant à constater que l'existence de cette Bible rare, dont il donne la description, a pû le faire sans entrer dans des détails inutiles à son objet, & se contenter d'en fixer en général l'exécution entre 1450 & 1462, ce qui est vrai. Pour s'en convaincre, il suffit de fuivre, d'un côté les opérations des premiers Artistes, & de l'autre les témoignages des Auteurs qui en ont parlé.

Guttemberg a commencé l'exercice de cet Art vers 1445, temps où il quitta Strasbourg. Il a fait d'abord le Donat & le Catholicon, dont l'exécution a pû durer cinq ou six ans, eu égard à la longue opération des Caractères fixes sur les planches; cela nous conduit vers 1450 ou 1451. L'Abbé Trithème, Auteur contemporain, dit qu'en ce tempslà ils firent avec beaucoup de soins & de peines une Bible latine, pour laquelle il annonce un nouveau méchanisme de Caractères. La Chronique de Cologne confirme la même chose. Dans la souscription qui est à la fin de l'ouvrage de Trithème, intitulé Compendium de origine Regum & gestis Francorum, imprimé en 1515, par Jean Schoiffer, fils de Pierre Schoiffer Inventeur de l'Art, & qui est citée par M. Clément, il est dit que l'Imprimerie s'est commencée en 1450, & complétée en 1452; ce qu'il faut entendre de cette première invention des Caractères mobiles de cette Bible, qui est le commencement du véritable Art Typographique, suivant ce témoignage de Jean Schoiffer, qui en

parloit en Artiste; ce qui avoit précédé appartenoit encore à l'art de la taille des images. La Gravure de vingt-cinq ou trente milliers de petites pièces mobiles, a bien pû durer depuis 1450 jusqu'en 1452, qui est l'année où Jean Schoiffer dit que l'Imprimerie fut complétée. Voilà donc une Bible latine bien décidément commencée dans ce temps. La rupture de société entre Guttemberg & Faust nous fait connoître qu'elle étoit finie en 1455, puisque dans la pièce originale qui nous en reste, il paroît que Guttemberg avoit achevé l'ouvrage. La querelle survenue entre ces deux premiers affociés regardoit uniquement des intérêts que l'un demandoit, & que l'autre ne vouloit pas payer. L'ouvrage étoit fini en 1455, puisqu'ils se rendoient compte.

Ce qui jette de nouveau M. Clément dans le doute, ce sont les grands frais, dit-il, qui étoient faits dès le commencement de cet ouvrage, en prenant à la lettre les paroles de Trithème, qui dit que ces Imprimeurs avoient dépensé plus de quatre mille florins avant d'a-

voir fini la quatrième feuille. C'étoit donc une raison de plus pour ne pas laisser imparfait un ouvrage qui avoit occasionné déjà tant de dépenses. M. Clément ne fait pas réflexion qu'il est impossible que ces premiers associés aient employé quatre mille florins, qui étoient une somme considérable dans ce temps-là, pour faire seulement quatre feuilles d'impression, ou quatre cayers, comme il le dit, surtout étant pour lors au fait de leur art qu'ils avoient déjà pratiqué, & dans lequel ils avoient seulement fait quelques changemens. Trithème cite cette somme d'une manière vague, & sans vouloir la déterminer d'une façon absolue, comme je l'ai fait voir ci-devant: il veut seulement donner à entendre en général, que les frais faits à l'occasion de cette Bible étoient considérables; autrement il faudroit convenir qu'il s'est visiblement trompé, puisque tous les frais, en y comprenant les intérêts, ne montoient, suivant le mémoire produit par Faust, qu'à 2020 florins, ce qui est démontré par la pièce originale dont j'ai rapporté ci-dessus la traduction.

Ces intérêts arrêtent encore notre Critique. Par le détail qu'il en donne à six pour cent par an, il fait remonter luimême le prêt des premiers 800 florins fait à Guttemberg, au 22 Août 1450, puis le prêt des 800 autres florins, en 1452; & confondant parmi ces frais & dans ce temps la fabrique du Catholicon, il en conclud que la Bible n'a pû être commencée qu'en 1454, & que la dissention de Guttemberg & de Faust étant survenue en 1455, il n'est pas possible qu'elle ait été achevée. Mais il y à ici plusieurs erreurs; la première est qu'on ne peut décider le temps où a été fait le prêt des seconds huit cens florins, puisque Guttemberg se plaint de ce qu'ils ne lui ont pas été donnés à la fois, mais peu à peu & en différens temps, pourquoi il n'entend point en payer d'intérêts. La seconde, c'est que M. Clément met dans ce même temps l'impression du Catholicon, qui cependant avoit précédé, & dont il n'étoit point question dans ces comptes, mais seulement de la Bible; ainsi le calcul qu'il a fait devient preuve contre lui-même.

On ne peut donc disconvenir que cet ouvrage a été commencé & sini de 1450 à 1455, & qu'il existe, puisque les Auteurs qui en ont parlé, & que cite M. Clément, sont tous d'accord sur le temps, le format, le Caractère, le méchanisme, à quoi j'ajoute cette nouvelle mobilité de Caractères de bois qui annonce les progrès de cet Art naissant, qui se trouve cadrer parfaitement avec le temps, avec les Artistes, & qui distingue & caractérise particulièrement cette Bible.

Cependant M. Clément faisant triomphe des preuves qu'il a données contre son existence, s'écrie: Comment prouvera-t-on à présent qu'il y a une Bible au monde antérieure à celle de 1462? plus bas, il ajoute: Il me semble à présent que l'édition de 1450 est chimérique, & que les éditions antérieures à celle de 1462 sont bien douteuses... & courent grand risque d'être reléguées pour toûjours dans le royaume des apparences, sans jamais acquerir aucun degré de certiude.

Pour un Critique savant & éclairé, tel que M. Clément, c'est s'appuyer

bien fortement sur de foibles preuves. Après avoir nié l'existence de cette Bible, que l'on doit regarder comme le premier chef-d'œuvre Typographique, il seroit bien étonné si on lui faisoit voir qu'il en existe deux éditions différentes, faites l'une sur l'autre, ligne pour ligne, colonne pour colonne, page pour page, & avec les mêmes Caractères de bois. Plus on perce avec des yeux critiques dans l'origine de l'Imprimerie, plus on y découvre de choses intéressantes qui n'étoient point connues. La preuve de cette seconde édition me servira aussi à fixer la résidence de Guttemberg à Mayence.

Dans le parallèle que M. l'Abbé Sallier fit des deux exemplaires de cette Bible connus à Paris, l'un dans la Bibliothèque du Roi, qui est complet, l'autre dans celle du Collège Mazarin, qui n'a que le second volume, il remarqua dans la première ligne du second volume, qui est ainsi, Jungat epistola quos jugit sacerdotiu: im-*, que ce mot

[&]quot;Il y a une faute essentielle d'impression dans l'endroit des Mémoires de l'Académie où cette ligne est rapportée; on y a

jūgit étoit ainsi abrégé dans l'exemplaire du Roi, au lieu qu'il étoit entier, jungit, dans l'autre exemplaire, ce qui lui fit foupçonner une seconde édition. Cet exemple seul eût été insuffisant pour prouver le fait, c'est ce qui m'a obligé à examiner ces deux exemplaires avec l'attention la plus scrupuleuse. Pour cet effet, j'ai copié fidèlement plusieurs lignes sur l'exemplaire du Roi; j'ai tenu une note de certains nombres de lignes, alinea, placemens de premières lettres de chapitres, & autres choses qui caractérisoient les pages que je voulois comparer; j'ai mesuré la hauteur des colonnes, la largeur des lignes; & pour plus grande sûreté, j'ai calqué exactement quelques lignes sur du papier verni transparent : muni de toutes ces remarques, j'ai fait avec une égale attention l'examen du second volume qui est au Collège Mazarin, & j'ai trouvé d'abord, par l'application de mes lignes calquées, qu'elles occupoient la même

mis à la fin imp-pour im-; ce p de trop a fait croire encore à M. Clément que cette Bible n'étoit pas la même que celle du Roi de Prusse.

DE L'IMPRIMERIE. 207 place sur ce second exemplaire, & qu'elles rentroient, lettre pour lettre, les unes fur les autres, comme si elles eussent été calquées sur ce modèle : cela prouve d'une manière décifive que c'est le même Caractère qui a servi à faire l'un & l'autre exemplaire; ce qui d'ailleurs est sensible à la vûe par la ressemblance parfaite desdits Caractères, & par leur groffeur qui est absolument la même. Les chapitres & les pages de ces deux exemplaires commencent & finissent de la même manière, & se suivent ainsi jusqu'à la sin du livre, dans le même goût & avec les mêmes alinea. Ces deux feconds volumes commencent également par deux lignes manufcrites en rouge, ensuite ces mots Jungat epistola, &cc. forment le commencement de l'impression de la première colonne; celle du verso commence par me & non; la feconde colonne par Deo & hominiby; la 3° page, 1 re colonne, par stultor exultano; 2º colonne, mee inclina; la 4º page, 1º colonne, par principem parat: cette colonne finit en bas par na plurima, & le reste de la ligne est égale-

ment vuide; la 2e colonne de cette 4e page commence le second chapitre Fili mi custodi. Cette ressemblance apparente de Caractère, de composition, de goût, de manière de faire, étoit bien capable de tromper les Bibliographes sur cette double édition, & de les empêcher de la reconnoître. Cependant, en y regardant de près, il y a des marques affez sensibles pour la distinguer. J'ai remarqué dans ces deux exemplaires beaucoup de mots différemment composés, qui ne permettent pas d'avoir aucun doute sur cette seconde édition. Nous avons vû le mot jūgit abrégé dans la première ligne d'un exemplaire, pendant qu'il est plein dans l'autre. La seconde colonne de cette première page commence également dans chaque exemplaire par ces mots du premier chapitre des Proverbes de Salomon, Parabole Salomonis, avec cette différence, que la place laissée vuide pour y peindre le P, est de trois lignes géométriques plus large dans l'exemplaire du Roi que dans l'autre, ce qui fait que les six lignes reculées pour

pour placer ce P, font plus courtes; c'est pourquoi on a employé dans cet endroit plus d'abréviations, afin de regagner par la composition ce que l'on donnoit à la place. La première colonne de la quatrième page de l'exemplaire du Roi commence, comme je viens de le dire, par principem : ce mot, dans celui du Collège Mazarin, est ainsi abrégé, principē. Cette même colonne finit dans ce dernier exemplaire par ces deux mots entiers, dona plurima; dans l'autre il y a na plurima. Chaque page fournit de pareils exemples, qui à la vérité ne changent rien au local ni à l'inspection apparente des feuilles, mais qui prouvent clairement que les unes ont servi de copies aux autres. J'ajouterai encore un exemple en faveur de ceux qui voudront se donner la peine de confronter ces mêmes Bibles. Les deux exemplaires finissent également par le folio verso, dont la première colonne est entière, la seconde ne contient que sept lignes. Dans l'exemplaire du Roi, la première de ces sept lignes commence ainsi, Deus sup illum,

la dernière est, Gra Dni nostri ihesu cristi cu omnibus vobis, sans point à la fin faute de place. Dans l'exemplaire du Collège Mazarin, cette dernière colonne commence de même, mais le troisième mot est abrégé, Deus sup illu, la dernière ligne a souffert aussi des changemens dans la composition : la voici, mini nři ihesu cristi cu omnibis vobis ame, avec un gros point en forme de virgule couchée. Donnons encore une preuve bien sensible de cette double édition. Il y a, comme je l'ai dit, des d, des g, & d'autres lettres, qui ont différentes figures; ces lettres sont employées diversement dans les deux exemplaires, de façon que les mêmes mots varient fouvent par ce changement de lettres, sans parler de certains mots plus ou moins abrégés.

Voilà donc bien certainement deux éditions de cette Bible sans date, que l'on a toûjours regardées jusqu'à présent comme n'en faisant qu'une. Elles sont faites l'une sur l'autre, & avec les mêmes Caractères mobiles de bois. J'y ai remarqué encore une dissérence es-

sentielle: on a tenu la justification des colonnes de l'exemplaire du Roi d'environ une ligne géométrique plus large, ce qui fait que les deux colonnes enfemble ont deux à trois lignes de largeur de plus que celles de l'exemplaire du Collège Mazarin, qui sont aussi un peu moins hautes sur la totalité des 45 lignes. Cette longueur de plus donnée aux lignes de l'exemplaire du Roi, caractérise la seconde édition; il étoit tout naturel d'élaguer ces lignes, pour rendre la composition plus aisée, & diminuer un peu le nombre des abréviations. La hauteur des pages, qui diffère, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, & d'environ une ligne géométrique, quoique chaque colonne soit également composée de 45 lignes dans les deux éditions, paroîtroit contradictoire avec ce que je viens de dire, que c'est le même Caractère qui a servi à faire l'une & l'autre. Cette difficulté m'avoit d'abord arrêté, mais une réflexion bien simple a tout fait rentrer dans l'ordre. L'exemplaire du Collège Mazarin est sur vélin, & c'est le plus O ij

court; celui du Roi est sur un fort papier. Personne n'ignore que le parchemin ou vélin étant mouillé, comme il faut qu'il le soit pour l'impression, s'étend beaucoup plus que le papier, & qu'il peut s'alonger d'une à deux lignes géométriques sur la hauteur d'un in-fol. donc en séchant il doit se raccourcir de la même quantité. L'impression ne peut manquer de se ressentir de cette petite variation, & c'est ce qui a produit la dissérence dont il s'agit ici, laquelle, sans cette explication, auroit pû faire le sujet d'une critique mal sondée.

Si l'on supposoit pour un moment, dit M. Clément, que cette première Bible ait été rachevée, & qu'elle n'ait point de date, à quoi la pourroit-on discerner? Voici comment on peut non seulement la discerner, mais encore distinguer la première édition de la seconde, & même les Artistes qui les ont saites.

On discernera cette Bible de tous les autres ouvrages de ce genre, comme l'on distingue & reconnoît dans les Arts dissérentes pièces, par le goût, par le ton & par la manière de faire, relatifs aux

temps & aux Artistes à qui on les attribue. Cette Bible a des marques distinctives qui lui sont propres, & tout contribue à lui assurer la primauté. Ces deux éditions ont certainement été faites par Guttemberg & Faust : voici comme je le prouve. Les premiers Auteurs qui ont parlé de l'Imprimerie, disent que Guttemberg & Faust firent une Bible latine vers 1450, qu'ils la firent faire sous le sceau du secret, qu'elle donna beaucoup de peine par une nouvelle manière de faire, & qu'enfin elle fut vendue pour manuscrite. Or il n'y a que cette Bible latine au monde, à laquelle on puisse appliquer ces particularités, qui s'y trouvent exactement vraies. On y voit cette nouvelle manière de faire réalisée par un nouveau méchanisme de Caractères mobiles, qui étant de bois, annoncent incontestablement les premiers progrès du nouvel Art, & démontrent qu'ils sont antérieurs à ceux de sonte, qui n'ont paru qu'en 1459; par conséquent cette édition se trouve par-là rapprochée vers 1450. Elle a été faite sans aucune marque de la gravure en bois; les

fommaires sont écrits à la main en lettres rouges, & non imprimés; les grandes lettres sont peintes dans des places que l'on a laissées vuides exprès. Ces sommaires écrits, en annonçant l'ancienneté de cette Bible, marquent bien clairement le dessein que ces Imprimeurs avoient de la faire passer pour manuscrite. Enfin la forme du Caractère est si exactement dans le goût des Caractères de fonte que Schoiffer fit peu après, les contours & la figure sont si parfaitement les mêmes, qu'avec des connoissances médiocres & un talent très-ordinaire on les reconnoît tout d'un coup pour être de cet Artiste, qui, comme on sait, travailloit sous Guttemberg & Faust, de même qu'on reconnoît les pièces d'écriture d'un écrivain, & qu'on les distingue de celles d'un autre maître. On est donc forcé de convenir que ces marques assurent à cette Bible le droit d'ancienneté sur toute autre production régulière de l'Art Typographique.

Si ces preuves ne suffisent point, en voici une autre prise d'une singularité de travail qui est propre aux premiers

Typographes, & dans laquelle ils n'ont point été imités par d'autres: c'est l'usage qu'ils ont constamment observé dans toutes leurs Bibles, de ne point imprimer les capitales qui sont au commencement de chaque verset du livre des Pseaumes, pendant que dans tous les autres livres de ces mêmes Bibles les lettres capitales sont imprimées partout.

Dans l'exemplaire du Roi, on voit à ce livre des Pseaumes, qui termine le premier volume, une place que l'on a laissée en blanc à l'impression, à la tête de chaque verset : cette place vuide a été remplie à la main; on y a peint chaque capitale trois fois plus grande que celles qui sont imprimées dans le corps de la Bible. Je ne parle point des grandes majuscules ou lettres initiales, j'ai dit qu'elles étoient peintes; il ne s'agit ici que des capitales proprement dites. Je n'ai pû vérifier cette singularité sur l'édition dont il n'y a que le second volume au Collège Mazarin, parce que ce volume ne contient point les Pseaumes; mais M. Meerman, dont j'ai déjà parlé, a bien voulu m'envoyer la copie d'un

Pseaume exactement calquée sur une Bible originale, semblable à celle du Collège Mazarin, qui se trouve dans la Bibliothèque de la Commanderie de S. Jean de Jérusalem à Strasbourg. Cette copie calquée est celle du Pseaume Laudate Dominum in sanctis ejus, qui est le dernier, & qui termine ce premier volume. Il est composé de sept lignes, à la fin de la première desquelles se trouve un alinea fort inutile, de même qu'un autre à la fin de la dernière, ce qui est parfaitement conforme à l'exemplaire du Roi, sur lequel j'ai présenté ce fragment à l'endroit du même Pseaume; mêmes alinea, mêmes Caractères, même nombre de lignes & mêmes capitales peintes, enfin même façon de faire, sans que ce soit la même édition : car ce fragment présente aussi les dissérences qui caractérisent les deux éditions; les lignes font un peu plus étroites que celles de l'exemplaire du Roi, & se trouvent rentrer avec la plus grande justesse sur celles de l'exemplaire du Collège Mazarin, sur lequel je l'ai aussi présenté: outre cela on y voit les mêmes variations de

composition, c'est-à-dire, des mots plus

ou moins abrégés.

Voilà donc encore ces deux éditions conformes en cette partie. Or cette singularité de capitales peintes seulement dans le Pseautier de la Bible, appartient aux Inventeurs de l'Imprimerie; car on la trouve encore, uniquement à l'endroit des Pseaumes, dans la Bible de 1462, qui porte les noms de Faust & de Schoiffer, de même que dans celle de 1472, imprimée par Schoiffer seul, dont il y a un exemplaire complet dans la Bibliothèque du Collège Mazarin.

Je demande à présent si après des manières de faire si constantes, si singulières, reconnues par ces derniers exemples pour être des premiers Artiftes, on peut leur refuser l'exécution de ces deux Bibles sans date, surtout après le témoignage de plusieurs Auteurs contemporains qui disent qu'ils firent une Bible latine vers 1450. Y en a-t-il une autre au monde que l'on puisse substi-

tuer à celle-ci?

Ce que j'ai dit au sujet de ces deux éditions sans date, prouve évidemment la fausseté d'une souscription manuscrite

qui se trouve en lettres rouges à la fin du premier volume de cet exemplaire de Strasbourg, immédiatement après ce dernier Pseaume Laudate Dominum in sanctis ejus, & qui m'a été également envoyée. La voici:

Explicit psalterium ed. p mgfm heinricum Eggestein anno lxviij.

Le P. Weislinger * cite cette souscription prise sur ce même exemplaire de Strasbourg: à ce sujet M. Clément dit, que ces notes à la main sont sujètes à caution **. Il a raison, car encore que celle-ci paroisse avoir été écrite dans l'année 1468, de la même main que les fommaires, & aussi en rouge, elle n'en est pas moins fausse. Est-il possible de croire qu'en 1468, dix ans après l'invention des Caractères de fonte, dans un temps où l'on faisoit usage de ces derniers à Mayence, à Rome, en différens endroits de l'Allemagne, à Strasbourg même, Eggestein eut été réduit à sculpter des Caractères sur le bois, pour imprimer une ou deux Bibles latines,

^{*} Catalogus librorum impressorum in Bibliotheca Ordinis S. Johannis Hierosolymitani asservatorum. Argentorati. 1749. p. 13.
** Bibliothèque curieuse, historique & critique. T. 2. p. 141.

fans titres, fans fommaires, fans aucune chose en un mot qui annonçât les progrès de cet Art? dans une ville enfin où l'on donne à Mentel une Bible allemande imprimée l'an 1466 en Caractères de fonte, & où cet Eggestein en faisoit usage lui-même? car en 1471 il avoit déjà imprimé un livre plus grand & plus épais que tous les in-folio qui avoient été faits à Mayence. Ce livre contient le Decret de Gratien * : le texte est imprimé dans le milieu de la page avec un Caractère de fonte de la groffeur du gros Parangon, & entouré artistement par la glose composée en Caractères de la grosseur de celui que l'on appelle S. Augustin: ni l'un ni l'autre ne ressemblent à celui de cette Bible. Ce volume, qui est très-gros & d'une composition méchanique difficile, n'a pû être fait sans exiger beaucoup de temps, & il n'est sûrement pas le premier qui ait été exécuté de cette manière par cet Imprimeur: nous devons donc remonter plus haut que 1468; & comme cet ouvrage n'a aucuns traits de ressemblance dans

^{*} Il y en a un exemplaire dans la Bibliothèque de Sorbonne, vui je l'ai vû.

les Caractères, dans le goût ni dans l'exécution avec cette Bible en Caractères de bois, on doit en conclure tout naturellement qu'Eggestein n'a point

imprimé cette dernière.

Il est très-vraisemblable que cette souscription n'a point de rapport à l'impression de ce livre, mais seulement au temps où l'on a écrit les fommaires ou rubriques de cet exemplaire, & il est très-possible qu'Eggestein ait été luimême l'écrivain. Ce qui confirme cette idée, c'est qu'Eggestein étoit Maîtreès-Arts, suivant qu'il l'annonce lui-même à la fin de ce Decret de Gratien que je viens de citer. Or l'on fait que ceux qui faisoient le métier d'écrivains étoient pour la pluspart lettrés, & que ce sont eux qui les premiers ont fait usage de l'Imprimerie. Il seroit donc très - possible qu'il eût rubriqué cet exemplaire dans ce temps. Cette fingularité de date, LXVIII, qui suppose auparavant, MCCCC, ne paroît être faite que pour l'écrivain, & non à desfein d'instruire la postérité. C'est à M. Meerman que j'ai obligation de cette remarque; & pour l'appuyer, il m'a

· Amanitates Litteraria. Tom. 3. p. 29.

Cela fait voir que les premiers Imprimeurs ne faisoient pas toûjours rubriquer & peindre tous les exemplaires de leurs ouvrages., & qu'ils en vendoient qui n'étoient ni peints ni rubriqués; on en peut juger par les exemples ci-dessus. Ce qui le prouve encore, c'est que dans l'exemplaire du Decret de Gratien imprimé par Eggestein, qui est dans la Bibliothèque de Sorbon-

casionner cette note d'Eggestein *.

Il me reste un mot à dire sur l'idée qu'ont eue ces premiers Artistes, en faisant peindre les capitales de chaque verset plus grandes & plus sensibles qu'elles ne l'auroient été si on les eût imprimées avec les capitales ordinaires. Comme les Pseaumes ont toûjours été chantés, & que ces livres in-folio pouvoient servir au chœur des Églises, je pense que les versets n'étant pas séparés par des alinea, on ne les a distingués par de plus grandes lettres peintes alternativement en bleu & en rouge, que pour en rendre l'inspection plus frappante à ceux qui chantoient.

Je connois une autre Bible latine en deux volumes in-folio, sans date, sans nom de lieu ni d'Artistes, &, qui plus est, aussi en Caractères mobiles de bois, dont je parlerai plus bas; mais elle est postérieure à celle-ci, & ne peut être

ne, toutes les places que l'on a laissées vuides en tête des dissérentes parties du texte pour y peindre les lettres initiales, ne sont point remplies. Il n'est donc pas surprenant que les notes manuscrites ajoutées aux livres après l'impression se trouvent souvent être fausses; elles sont le fruit de l'ignorance ou des préjugés des écrivains.

*On peut lire, par rapport aux fausses dates, les remarques de Prosper Marchand. Hist. de l'Imp. p. 109.

attribuée ni à Guttemberg, ni à Faust, par la raison que les grandes lettres initiales qui commencent les chapitres, sont gravées en bois avec des ornemens fermés par un trait en carré, comme nos lettres grises modernes, & imprimées avec le Caractère, ainsi que les sommaires qui sont en rouge. Or on sait que ces lettres grises carrées & fermées d'un trait, sont postérieures au premier exercice de l'Imprimerie. Cette dernière Bible annonce un art bien plus avancé, au lieu que l'autre nous en montre le commencement d'une manière évidente.

On peut juger aussi quelle est la première édition, de l'exemplaire du Roi, ou de celui du Collège Mazarin. Comme dans la réimpression d'un livre, il n'est pas naturel de passer du plus aisé & du mieux à ce qui est plus dissicile & moins bien, il paroît tout simple de conclure que l'exemplaire du Roi, dont les lignes ont été un peu alongées pour rendre la composition plus facile & diminuer un peu les abréviations, est de la seconde édition. Il y a trois sortes de

(g) dans ces deux exemplaires, comme je l'ai dit: un des trois, qui est d'une figure plus gracieuse, se trouve bien plus fréquemment dans cette seconde édition, pour laquelle on aura pû graver de nouveau quelques-unes de cette sorte de lettre. Enfin, ce qui me fait croire encore que l'exemplaire du Collège Mazarin est de la première édition, c'est que les Caractères y sont plus frais que dans l'autre, & qu'il est en vélin ou parchemin. On voit parmi les dépenses qui sont rapportées au procès par Guttemberg, que Faust avoit fourni de l'argent en détail pour le parchemin, &c. Ainsi on peut regarder cet exemplaire du Collège Mazarin comme étant la première édition faite en société avec Guttemberg & Faust. Mais qui a donc fait la seconde ? C'est encore Guttemberg, après la rupture de sa société avec Faust. Je ne serai pas non plus d'accord sur ce point avec M. Clément, qui dit: Il seroit bien difficile de prouver que Guttemberg ait continué son impression après s'être séparé de Faust; car il quitta Mayence de dépit, & s'établit à Strasbourg.

Strasbourg. Je sais que M. Clément n'est pas seul de ce sentiment, mais je ne le crois pas mieux fondé pour cela. Naudé & d'autres Auteurs prétendent avec bien plus de raison qu'il resta à Mayence, & c'est-là qu'il a fait cette seconde édition, après laquelle il a renoncé à l'exercice de l'Art Typographique. Plufieurs motifs me confirment dans cette idée, qui me paroît être appuyée fur des fondemens solides. Le premier est que Guttemberg étant l'entrepreneur & le chef de la société, libre d'ailleurs par son acte avec Faust de le priver de cette société en lui rendant ses fonds, il n'a pû être obligé de quitter son état, & n'a pas dû abandonner son Imprimerie à Faust pour aller errer dans d'autres villes, où l'on ne voit aucunes traces de ce passage. Rien n'a pû forcer Guttemberg à ces prétendues transmigrations, puisque le procès que lui a intenté Faust n'avoit pas pour objet le fond de la société, mais seulement des intérêts qui pouvoient être regardés comme usuraires, & que Guttemberg ne vouloit point payer. Et quoiqu'il paroisse qu'il y ait été con-

DE L'ORIGINE

damné, c'étoit une raison de plus pour qu'il gardât son Imprimerie, en accordant à Faust les deniers qu'il demandoit, & les lui donnant à prendre en nature sur les exemplaires mêmes de la

Bible, au défaut d'argent.

226

C'est ce qui paroît avoir été fait : voici les présomptions que l'on en peut avoir. L'Imprimerie de cette société étoit dans une maison dite Zumjungen, appartenant à la famille de Guttemberg, que Faust ne pouvoit conserver malgré son associé ou sa famille; il a donc été obligé de l'abandonner, & de se retirer dans une autre maison, où il a établi une nouvelle Imprimerie, & fait une nouvelle société avec Pierre Schoiffer. Lz preuve en est évidente, puisque dans ce temps-là, suivant le témoignage de Trithème, on connoissoit deux maisons d'Imprimerie, celle de Faust, & celle de Zumjungen, sur laquelle étoit encore de son temps une inscription qui portoit que c'étoit la première Imprimerie. Guttemberg a donc gardé cette Imprimerie, c'est-à-dire, la maison & les Caractères, puisqu'on ne voit ces Carac-

tères dans aucune des éditions de Faust. qui n'auroit pas manqué de les employer s'il les eût possédés, attendu qu'ils étoient mobiles; mais Guttemberg les ayant gardés, ne les auta certainement pas laiffés inutiles. Comme Faust se sera vraisemblablement remboursé de ce qui lui étoit dû, au moyen des exemplaires qui restoient de cette Bible, qu'on a dû tirer en petit nombre, suivant l'usage de ce temps, & qu'il sera venu vendre à Paris pour manuscrits, il est naturel de croire que Guttemberg l'aura réimprimée, d'autant plus qu'il en avoit les matériaux tout prêts dans les Caractères & ustensiles qui lui restoient : cela aura engagé les nouveaux affociés, Faust & Schoiffer, à faire tous leurs efforts pour le surpasser en perfection dans le travail qu'ils venoient d'entreprendre, & cette émulation leur a fait produire deux ans après le Pseautier, qui est un chef-d'œuvre Typographique, & tout de suite les Caractères de fonte.

On ne peut donc attribuer qu'à Gut, temberg seul la nouvelle édition de cette Bible latine, puisque le temps

postérieur à cette rupture de la première société, est rempli par les livres. existans & par les opérations connues : de la seconde. Guttemberg, en effet, continua cet Art quelques années dans. cette même maison; mais voyant enfin que la nouvelle société l'emportoit fur lui par l'adresse de Schoisser & par la nouvelle invention des Caractères de fonte, il y renonça de lui-même, ne pouvant atteindre à ce nouveau méchanisme qui effaçoit le premier, & il passa au service d'Adolphe II, Electeur de Mayence, qui le reçût au nombre de ses gentilshommes *. Il y mourut peu d'années après.

Guttemberg, en quittant son Imprimerie pour s'attacher au service d'Adolphe de Nassau, laissa sa maison à Conrad Homery, Docteur ès Loix, qui en sit une école publique de Droit, & qui, pour conserver la mémoire du premier établissement Typographique,

On voit le brevet de la pension que fit ce Prince à Guttemberg, page 424 du Recueil intitulé Script. Mogunt. tom. nov. cité par M. Schoepslin dans sa dissertation imprimée parmi les Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Belles-Lettres, Tome 17.

fit mettre au dessus de la porte cette inscription, MAISONDEL'IMPRI-MERIE, & garda précieusement les Caractères de Guttemberg comme un monument du premier établissement de l'Imprimerie à Mayence; ce qui fut autorisé par ordre de l'Électeur & par un acte public daté de 1468, qui enjoint à Conrad Homery de ne les distraire ni vendre hors de ladite ville, où Bergellan & Serarius assurent les avoir vûs.

Au défaut de preuves absolues & décisives qui nous manquent, je ne crois pas qu'on puisse trouver rien de plus fort que ces conjectures qui appuient mon sentiment sur les deux éditions de cette Bible, faites l'une sur l'autre, avec les mêmes Caractères, toutes deux par Guttemberg, la première en société avec Faust, & la seconde pour son compte seul.

Cette dernière édition est la quatrième production de l'Art Typographique en taille de bois considéré en général, & la seconde en Caractères mobiles de bois.

La cinquième production de ce genre P iij

est le Pseautier in-folio, dont j'ai déjà beaucoup parlé, à cause des lumières qu'il répand sur l'histoire de l'Imprimerie. Faust ayant quitté Guttemberg, & n'ayant plus de secret a faire garder, se servit des talens de son nouvel affocié pour procurer à l'Imprimerie qu'il venoit d'établir, toute la perfection que la Gravure des ornemens en bois pouvoit y ajouter. Dès 1455 ils travaillèrent à ce nouvel établissement, & commencètent par faire graver très-délicatement de grandes lettres, ayant trois à quatre pouces de hauteur & de largeur, avec des ornemens libres & non renfermés dans un trait carré, comme on a fait depuis: ces lettres servent aux commencemens des Pseaumes, & tiennent lieu de celles qui jusqu'alors avoient été peintes. Schoiffer fit aussi deux nouveaux Caractères, l'un de la hauteur de quatre lignes géométriques pour les Pseaumes, l'autre de trois lignes pour les antiennes & les répons. La forme de ces Caractères est gothique, ils ressemblent à ceux qu'on employoit alors dans les épitaphes & dans les inscriptions publiques,

& se rapportent à peu près à la gros-

seur de nos gros & petit Canons.

Ces Caractères sont de bois & mobiles : la variété qui règne dans les mêmes lettres, est une preuve incontestable du premier article. On voit des e plus grands, plus petits, plus gras, plus maigres les uns que les autres; les i portent des points ronds ou carrés, & des accens aigus plus ou moins inclinés; d'autres ont des traits circulaires, & ainfi du reste des lettres : tout cela est plus que suffisant pour faire voir avec évidence qu'ils ne sont point fondus. Quant à la mobilité, elle est décidée par une seconde édition différente de la première. Au reste, ces lettres sont coupées & taillées très-hardiment; le tout est imprimé avec la plus grande propreté & avec une intelligence surprenante, les lettres en beau noir, les capitales après chaque point en rouge par une double impression, & les grandes majufcules du commencement de chaque Pseaume à la façon des camayeux, par rentrée à trois couleurs sur la même capitale, dont les divers ornemens P iv

232 DE L'ORIGINE

font en bleu, en rouge & en pourpre. Ces rentrées ou tierces impressions sont faites avec un goût & une exactitude qui ne laissent rien à desirer, & cela feul suffiroit pour rendre ce livre précieux, quand même il n'y auroit rien autre chose de remarquable. Il y a cependant deux ou trois grandes lettres qui n'ont pas été ainsi gravées ni imprimées, parce qu'elles étoient de peu d'ufage, ce qui aura déterminé à n'en point faire la dépense ; les H, par exemple, ne se trouvant au commencement d'aucun Pseaume, mais seulement à celui de quelques antiennes, ont été peintes à la main. Chaque page de cette édition contient vingt lignes, & on a laisse des places vuides sous quelques répons, pour y tracer à la main des notes de plein chant.

Ce livre, destiné à servir dans le chœur des Églises, est un chef-d'œuvre de l'Art; c'est le premier qui soit connu par une date & par les noms de lieu & d'Artistes: l'impression en a été portée à un degré de persection auquel n'a jamais pû atteindre aucun Typographe,

foit ancien, soit moderne. On voit à la fin une souscription imprimée en pourpre, surmontée de deux écussons gravés en bois, qui paroissent liés ensemble à une petite branche d'arbre, & qui sont les armes ou marques de Faust & de Schoiffer, lesquels s'en sont servis depuis dans leurs éditions. Cette fouscription est en latin, elle porte que le présent livre des Pseaumes, ORNÉ DE BELLES CAPITALES, & suffisamment distingué par des rubriques, a été ainsi fait & industrieusement terminé pour la gloire de Dieu, sans aucun secours de la plume, au moyen d'une invention ingénieuse de Caractères & d'impression, par Jean Faust, citoyen de Mayence, & Pierre Schoiffer de Gernsheim, l'an du Seigneur 1457, la veille de l'Assomption.

Enfin la sixième & dernière production de cette première Typographie avant l'invention des Caractères de fonte, est une seconde édition de ce Pseautier, faite avec les mêmes Caractères & les mêmes Capitales, le tout imprimé dans le même goût que la première édition: la seule différence

De l'Origine

qu'il y ait, c'est que les pages de la seconde portent vingt-trois lignes, au lieu que l'autre n'en a que vingt; les lignes en sont aussi plus longues, ce qui fait que le livre est moins épais. On voit à la fin de cette édition la même souscription qui termine la première, avec cette disserence qu'elle est datée du 29 Août 1459, & qu'on y a ajouté qu'elle est faite en l'honneur de S. Jacques *.

C'est pendant l'impression de la première édition de ce livre, que l'intelligent & industrieux Schoisser, ennuyé de la longueur du travail qu'exigeoient ces petites pièces de bois, ainsi que de

* Ces deux éditions du Pseautier sont sur vélin ; elles se trouvent actuellement dans le cabinet de M. le Président de Cotte, où je les ai examinées avec soin; la seconde n'avoit été connue d'aucun Bibliographe, M. de Boze ost le premier qui en ait parlé; c'est ce qui la rend très-précieuse. On conserve un exemplaire de la première édition dans la Bibliothèque Impériale à Vienne. Il y a encore une troisième édition de ce livre faite par Schoisser en 1490, avec les mêmes Caractères . qui paroissent avoir été conservés & consacrés pour cet usage; elle ressemble en tout aux deux premières, à l'exception que le plein chant y est imprimé. La souscription, qui d'ailleurs est femblable aux deux autres, porte que cette édition a été faite en l'honneur de S. Benoît, dans la ville de Mayence, qui est le lieu de l'invention & du premier exercice de cet Art. On peut croire que ces diverses éditions ont été exécutées aux dépens. de quelques Communautés de l'Ordre de S. Benoît. Il y a dans le Diocèse de Mayence plusieurs riches Abbayes de cet Ordre, une entr'autres dans cette ville sous le titre de S. Jacques.

la difficulté qu'il y avoit à y bien réuffir, & voyant l'impossibilité de pouvoir faire ainsi de petits Caractères, se trouva dans l'heureuse nécessité de chercher de nouveaux moyens, & parvint à inventer ensin l'Art admirable de l'Imprimerie tel que nous l'exerçons actuellement, & dont nous lui sommes entièrement redevables.

Comme cette differtation n'a uniquement pour objet que les productions de l'Imprimerie primitive en taille de bois, je n'irai pas plus loin quant à présent; mais ne voulant plus revenir sur les choses de discussion, & ce que je vais ajouter pouvant servir à éclaircir & à rendre plus intelligible ce que j'aurai à dire par la suite, je vais m'arrêter un moment à cette nouvelle Typographie métallique, pour établir un fait qui semble être contradictoire, savoir, que le premier livre qui a paru en Caractères de fonte, n'est cependant pas le premier ouvrage qui ait été entrepris par ce nouvel Art, ainsi que je l'ai annoncé dans ma première disfertation.

Le 6 Octobre 1459, on vit pour la

première fois un livre imprimé avec des Caractères de fonte : ce livre a pour titre, Durandi Rationale Divinorum Officiorum, in-fol. En 1460, c'est-à-dire, quelques mois après, on publia une seconde édition du Catholicon Johannis Januensis, aussi in-fol. en Caractères de fonte, mais avec des différences dans le Caractère, qui prouvent la priorité du Catholicon: voici comment. Le Caractère de ce livre, dont la grosseur revient à celle de notre Cicero, est maigre, mal formé, & annonce à la seule inspection un premier esfai dans ce genre de travail, au lieu que celui du Rationale, qui a la même grosseur, est plus gras, bien mieux fini, & beaucoup plus régulier. Est-il vraisemblable que Schoiffer, qui étoit l'Auteur de cette invention, ait d'abord fait un Caractère beau & bien exécuté pour le Rationale, & qu'ensuite il en ait fait pour ce Catholicon un autre imparfait, de la même groffeur, dont on ne voit pas la nécessité, & cela dans l'espace de quelques mois? N'est-il pas plus naturel de croire qu'il a commencé par le Caractère de ce dernier livre? que les poinçons étant gravés, les matrices frappées & justifiées, & le Caractère fondu, il en aura fait épreuve, & qu'il aura commencé tout de suite ce Catholicon, qui est un très-gros volume infolio? Mais cet Artiste, aussi adroit qu'intelligent, & qui connoissoit si bien la belle forme des lettres, n'a pû manquer de s'apercevoir bientôt des défauts de ce premier Caractère, qu'il n'avoit pû travailler sur l'acier avec la même facilité que ceux qu'il avoit précédemment gravés sur le bois. Il est donc vraisemblable qu'il en aura entrepris tout de suite la réforme; pour cela, il aura travaillé de nouveau les mêmes poinçons, & leur aura donné un peu plus de force ou d'épaisseur sur la lettre, ce qui se fait en limant ou usant la surface avec une pierre à l'huile ou quelqu'autre instrument, pour pouvoir retailler & corriger; enfin il aura gravé quelques nouveaux poinçons à la place de ceux qui n'auront pû être raccommodés, ou dont il aura voulu changer la figure, comme des g, dont il y a différentes fortes dans ce dernier Carac-

238 DEL'ORIGINE

tère: au moyen de ces changemens, il en aura fait un Caractère nouveau, plus parfait que le premier, & qui par une suite nécessaire est resté de la même grosseur, autrement il y auroit eu de la

stupidité à ne les pas varier.

Schoiffer devant être nécessairement plus content de ce dernier Caractère. s'en sera servi pour imprimer un autre livre, moins considérable que le Catholicon, pendant le temps que l'on continuoit l'impression de celui-ci, & ce livre est le Rationale qu'il publia le premier, quoiqu'il n'eût été commencé que le second, afin de faire paroître sa nouvelle invention avec plus d'éclat & d'en retirer plus de gloire. On voit dans la souscription de ce Rationale, comme dans celle des deux Pseautiers, les noms de Faust & de Schoiffer, leurs armes, &c. mais Schoiffer n'a pas jugé à propos de mettre de noms dans celle du Catholicon dont l'exécution lui plaifoit moins. D'ailleurs la souscription de ce Catholicon est conçue bien différemment des précédentes, & de celles des ouvrages qu'il a faits depuis. Quoiqu'elle ne dise absolument rien de posi-

tif touchant cette nouvelle invention. cependant, lorsqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle en dit affez pour qu'on puisse conclure que cet ouvrage est le premier fruit du nouvel Art Typographique en Caractères de fonte. Avec l'assistance du Tout-Puissant, porte cette souscription latine, qui rend les enfans éloquens, & qui leur révèle fouvent des choses qu'il cache aux savans, ce livre intitulé Catholicon a été achevé d'imprimer en 1460, à Mayence, ville d'Allemagne, (qu'il a plû à Dieu d'élever au dessus de toutes les autres nations par le don gramit d'une si grande production de l'esprit.) Il n'a pas été fait avec le roseau, le stylet ou la plume, mais il a été imprimé par UN ACCORD, UNE PROPOR-TION ET UNE JUSTESSE ADMIRA-BLES DES MOULES ET DES MA-TRICES. M. Scheepflin, dans sa differtation sur l'Imprimerie que j'ai citée plus haut, a déjà fait remarquer que les mots mira patronarum formarumque concordia, proportione ac modulo, qui sont à la fin de cette souscription, pouvoient être relatifs à l'invention des lettres de fonte.

Les termes de Schoiffer semblent le décider : ces mots Avec l'aide du Tout-Puissant, qui rend les enfans éloquens, & qui leur révèle souvent des choses qu'il cache aux savans, paroissent être une application qu'il se fait à lui-même au fujet de cette invention, dont il rend hommage à Dieu, & dont il fait honneur à la ville de Mayence, en la mettant au dessus des autres à cause de cette heureuse découverte. Ceci joint aux raisons que j'ai apportées plus haut, prouve clairement que ce Catholicon est le premier fruit du véritable Art Typographique en Caractères de fonte, tel que nous l'exerçons aujourd'hui.

On connoît encore plutieurs livres faits avec des Caractères en taille de bois, qu'on ne peut attribuer aux premiers inventeurs, Guttemberg, Faust & Schoisser, par la raison que ce dernier ne grava plus de Caractères de bois après avoir inventé ceux de sonte, & que l'espace de temps qui a précédé est exactement rempli par leurs opérations connues. Une autre preuve bien plus sorte est que ces autres livres

en taille de bois sont faits avec différens Caractères, qui ont à la vérité la même figure & à peu près la même groffeur que ceux de ces premiers Artistes, mais cette figure & cette groffeur varient du plus au moins; les uns sont un peu plus serrés, les autres un peu plus larges; enfin on y aperçoit des manières de faire sensiblement différentes. Or il n'est pas probable que ces premiers Artistes aient fait plusieurs Caractères qui n'auroient différé que par des nuances de grosseur & de goût, & qui par conséquent ne pouvoient servir qu'à leur faire perdre un temps précieux, à augmenter inutilement la dépense, & à jeter de la confusion dans leurs ouvrages: aussi ne les trouve-t-on point dans les éditions connues pour être d'eux.

Mais il n'est pas dissicile de découvrir les Auteurs de ces diverses éditions postérieures à Guttemberg. Schoisser ayant inventé l'art de sondre les lettres, & Guttemberg ayant en conséquence abandonné vers ce temps, comme je l'ai dit, l'exercice de l'Imprimerie pour passer au service de l'Électeur de Mayence, on conçoit aisément que tous les

242 DEL'ORIGINE

ouvriers en Caractères de bois cessèrent tout à coup d'avoir de l'ouvrage; mais il ne faut pas croire pour cela qu'ils foient restés oisifs: chacun prit son parti; quelques-uns sans doute demeurèrent avec Schoiffer pour l'aider dans son nouveau travail; ceux qui avoient du talent pour la taille de ces lettres de bois, se disperserent de différens côtés, & furent les premiers qui répandirent cet Art en l'exerçant pour leur propre compte, ou pour ceux qui se les attachèrent en attendant qu'ils pussent parvenir à faire usage des Caractères de fonte. Ce sont eux qui ont produit les livres en Caractères de bois, soit fixes, soit mobiles, dont il reste encore quelques exemplaires; ils les ont exécutés d'une manière proportionnée à leurs moyens, c'est-à-dire que n'ayant pas de gros fonds, ils ont fait de petits livres. C'est en effet de ce temps que l'on date les in-4°. & les in-8°. comme le Liber Regule Pastoralis Gregorii Pape, in-8°. dont j'ai parlé plus haut; les différentes éditions du Speculum humanæ salvationis, en Caractères mobiles; quelquesuns des fragmens que cite M. Schæpflin

dans sa differtation, comme Soliloquium Hugonis, en 10 feuilles; Gesta Christi, en 11 feuilles, à deux colonnes, &c. Horologium Beatæ Virginis Mariæ; quelques livres allemands avec figures, & d'autres de cette nature qui sont moins intéressans. Ces ouvriers quittant des maîtres chez lesquels ils avoient travaillé plusieurs années, il est naturel qu'ils aient conservé leur goût & continué de les imiter : on ne doit donc pas être surpris de voir que tous ces ouvrages approchent si fort les uns des autres par la manière de faire & par la grosseur des Caractères. Ils ont poussé l'imitation jusqu'à ne mettre à leurs premiers ouvrages ni date, ni nom de lieu, ni nom d'Artistes.

Le livre le plus considérable qu'ils aient fait de cette façon, est une nouvelle édition d'une Bible latine *, en 2 volumes in-folio, à deux colonnes de 49 lignes chacune, les deux portant ensemble sept pouces six lignes & demie de large, sur onze pouces dix li-

^{*} Cette Bible se trouve encore dans le cabinet de M. le Président de Cotte. Ceux qui ont fait la notice qu'on en a donnée dans le Catalogue des livres de M. de Boze, dont elle fai-

244 DEL'ORIGINE

gnes de haut. Le Caractère est de la même forme que celui de la Bible faite par Guttemberg, mais un peu plus petit; les chapitres commencent par des lettres gravées en bois avec divers ornemens gothiques : ces lettres ont été appelées par la suite lettres grises; elles diffèrent, par le goût & par l'exécution, de celles que Schoiffer a employées dans les deux éditions du Pseautier & dans le Rationale : celles de cette Bible font en carré, de la hauteur de quatre & quelquefois de fix lignes d'impression. L'on trouve dans ce Caractère des (&) semblables à celle-ci; la marque du papier est un D barré; les lettres font de bois & mobiles : on y observe les mêmes choses que j'ai fait remarquer dans celles de la première Bible; elles ne font pas égales; il y en a beaucoup de liées ensemble, par la nécessité où l'on étoit de rendre plus épaisses & plus solides ces petites pièces fragiles dont les mêmes figures ne se ressemblent pas toûjours, ce qui caractérise

soit partie, se sont trompés en disant qu'elle est pareille à celle du Roi & plus ancienne que celle de Mayence. Ces deux assertions sont tout-à-sait contraires à la vérité.

particulièrement cette sorte de travail. Il y a dans la Bibliothèque du Roi plusieurs ouvrages de ce genre & de ces Artistes postérieurs : j'en ai vû un entr'autres, intitulé Preceptorium Divine Legis Fratris Johannis Nyder, petit in-fol. dont la page contient 37 lignes : le Caractère est de la même grosseur & de la même figure que celui de la Bible ci-dessus. J'ai remarqué dans cette même Bibliothèque un second exemplaire de ce livre, aussi sans date, sans nom de lieu & d'Artistes, en tout semblable au premier, soit pour le Caractère, soit pour la forme, mais cependant d'une édition différente. Parmi les feuilles de papier qui le composent, il y en a quelques-unes qui portent la marque de la tête de bœuf.

On y voit encore un autre livre qui est comme une suite de celuici, auquel il ressemble parfaitement pour l'exécution; il a pour titre Johannis Nyder Formicarius; le format est le même, la page contient également 37 lignes, & les Caractères sont aussi de bois. Ceux-ci, indépendamment des marques générales par lesquelles on les

246 DE L'ORIGINE

distingue, en ont encore de particulières: on aperçoit par intervalles sur les gros traits des lettres, de petites marques blanches causées par des filamens d'un bois poreux, qui n'étoit pas assez compacte pour l'usage auquel on l'em-

ployoit.

Čes éditions & toutes celles qui leur ressemblent, n'ont qu'un mérite du second ordre, à l'exception du Speculum qui sera toûjours précieux à cause des fingularités de son exécution : elles sont inférieures de toutes manières à celles qui annoncent l'origine & les progres de l'Art Typographique, & elles ne méritent pas à beaucoup près le cas que bien des personnes, d'ailleurs versées dans la connoissance des livres, en ont fait jusqu'ici, faute d'en connoître la vraie valeur. Un Donat, un Catholicon, par exemple, de la première édition en planches fixes, seroient infiniment précieux, comme représentant les premières productions de l'Art; mais les ouvrages dont je viens de parler, quoique faits en Caractères de bois, ne doivent pas être regardés comme étant d'un grand prix, vû qu'ils ne sont plus

que de foibles restes d'un Art abandonné, & qu'ils n'annoncent dans les Artistes que l'impuissance de faire mieux, & d'imiter un nouvel Art qui leur étoit inconnu. Le seul avantage qu'on puisse retirer de ces éditions, c'est qu'elles représentent, ainsi que les premières, le texte original des manuscrits.

Parmi ces productions, il y en a plufieurs qui sont accompagnées de figures ou images aussi gravées en bois, & imprimées d'un seul côté, comme l'Ars memorandi notabilis per figuras , & l'Ars moriendi, dont j'ai parle; Historia B. Maria Virginis in figuras, auxquels on peut ajouter l'Histoire de l'ancien & du nouveau Testament, l'Histoire de S. Jean en figures; la première édition du Speculum, & les figures qui sont dans les autres éditions. Ces ouvrages peuvent être regardés comme appartenant à l'Art de graver en bois, antérieur à l'idée d'imprimer des livres. Quant aux autres, ceux dont le discours est gravé sur des planches fixes, & qui portent des marques d'antiquité, peuvent passer pour appartenir encore au même Art;

mais ceux où l'on voit des Caractères

248 DE L'ORIGINE, &c.

mobiles au dessous des figures, viennent certainement des Artistes postérieurs, & sont dûs aux ouvriers qui avoient travaillé précédemment sous Guttemberg, sous Faust & sous Schoisser.

ERRATA.

Première Dissertation, page 52, 3e ligne de la note:

à la Bibliothèque du Roi, lisez, à la Bibliothèque de S. Germain des Prés.

DANS CE VOLUME.

Page 43, à la fin de la première ligne, ajoutez en note:

On voit des exemplaires de cette Bible de 1462, qui portent différentes souscriptions; les unes marquent que ce livre n'est point écrit à la plume ni au stylet, mais qu'il est IMPRIMÉ par un nouvel Art; les autres sont entendre seulement qu'il est le fruit de l'industrie de Faust & de Schoisser. Dans l'un & l'autre cas, Faust n'a pû vendre cette Bible pour manuscrite, & cela quinze ans au moins après l'origine de l'Imprimerie.

Page 98, après la 21e ligne, ajoutez en note:

Ce livre fut acheté par Gabriel de la Gardie, Chancelier du Royaume de Suède, qui en fit présent à la Bibliothèque publique d'Upsal.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitule: Dissertation sur l'Origine & les produssions de l'Imprimerie primitive en taille de bois, jusqu'à l'invention du véritable Art Typographique en Caractères de sonte; avec une résutation des préjugés plus ou moins accrédités sur ett Art: pour servir de suite à la Dissertation sur la gravire en bois. Cet Ouvrage m'a paru d'autant plus digne d'être imprimé, qu'il est propre à réapandre un grand jour sur l'histoire de l'Imprimerie, & à faire connostre d'une manière plus exacte les premières produstions de cet Art. Fait à Paris le 15 Décembre 1758. SALLIER.

Le Privilège est à la fin de la première Dissertation, Sur l'Origine & les Progrès de l'Art de graver en Bois.

ADDITION.

JE me suis beaucoup étendu sur l'article du Speculum humanæ salvationis : j'ai fait voir qu'il en existe trois éditions différentes dans quatre exemplaires latins qui sont à Paris, & qui se trouvent être les seuls que l'on connoisse en France. Je m'étois contenté d'en indiquer trois autres en langue flamande, d'après divers témoignages, parce qu'il ne m'avoit pas été possible de parvenir à en voir aucun; mais maintenant je suis en état d'en parler d'une manière plus positive. C'est un avantage que je dois à la politesse & au caractère obligeant de M. Meerman: il vient de mettre le comble aux obligations que je lui avois déjà, en m'envoyant de Roterdam un exemplaire précieux d'un de ces Speculum en flamand, qui fait partie de sa riche Bibliothèque, uniquement pour satisfaire l'en-

250 DEL'ORIGINE

vie que je lui avois marquée de connoître ce livre par moi-même.

Cet illustre Savant, non moins recommandable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, & par la vaste étendue de ses connoissances, vient de recevoir de la part de la République dont il est Membre distingué, une marque éclatante de l'estime qu'elle fait de son mérite. Les Etats-Généraux l'ont nommé l'un des Ministres extraordinaires qu'ils envoient en Angleterre, pour désendre leurs intérêts dans les dissérends qui sont survenus entre les deux Puissances.

C'est dans le temps même que M. Meerman part pour Londres chargé des affaires les plus importantes, qu'il veut bien ne point perdre de vûe celles de la Littérature, & me communiquer un exemplaire qui n'avoit été connu jusqu'ici en France que de nom. Je l'ai reçu lorsque la dernière feuille de cette Dissertation étoit sous presse : c'est ce qui a occa-sionné cette addition.

Cet exemplaire en flamand est, ainsi que je l'ai dit, une traduction de l'édition latine, non en prose rimée, comme celle-ci, mais en prose ordinaire, ce qui fait que les lignes sont pleines. Il commence par un prologue qui contient trois seuillets: les cinq, & non pas les quatre premières lignes, ont été reculées pour laisser une place vuide propre à recevoir le dessein d'un S majuscule; la première est ainsi,

So wie ter rechtuaerdichet vele mesche

Je l'a répète ici, parce qu'à la /la page 174, où je l'ai citée, il se trouve deux mots disséremment écrits, faute d'avoir eu l'original pour lors sous les yeux. Cette ligne est surmontée d'une autre en sorme de titre, qui finit par ces mots Speghel onser behoudenisse: c'est la traduction exacte de ceux-ci, Speculum nostræ Salutis. Le quatrième seuillet comprend une table; vient ensuite l'ouvrage même, qui commence par une

252 DE L'ORIGINE

grande H dessinée dans l'espace que l'on a ménagé en reculant les cinq

premières lignes.

Les estampes ou vignettes sont constamment les mêmes que celles des exemplaires latins; elles se suivent dans le même ordre, & sont aussi imprimées de couleur grise par le même méchanisme, c'est-à-dire en frottant le revers du papier avec un instrument quelconque, ce qui fait qu'en cet endroit il est rembruni & lissé, mais un peu moins sensiblement que dans les exemplaires latins. J'ai examiné ces vignettes avec la plus grande attention, sans oublier même Ies cassures qui se trouvent à quelques-uns des traits qui les bordent: je puis assurer qu'elles sont parfaitement semblables aux autres, si ce n'est qu'elles sont un peu moins jaunes, & d'un gris qui tire un peu plus sur le noir; ce qui prouve que l'on a aussi imprimé de ces vignettes à différentes fois.

Au reste, cette édition flamande

a été imprimée en deux temps, comme les autres, les vignettes d'abord, ensuite le discours : cela est démontré par des signes qui ne sont pas équivoques, je veux dire les différentes teintes des vignettes & du Caractère, leur approche inégale, souvent même de travers, & la marque sensible de deux sortes d'impressions que présente le revers. Le discours contient aussi 25, 26, & quelquesois 27 lignes à chaque colonne, y compris une ligne de titre qui est ordinairement la traduction de celle que l'on voit en latin au bas de l'intérieur des vignettes, & une ligne à la fin, qui sert à marquer la citation de l'endroit de la Bible d'où les sujets sont tirés.

Le Caractère est exactement le même que celui dont on s'est servi pour imprimer les deux éditions latines en noir, dont j'ai donné la description; mais il a été employé plus proprement & avec beaucoup plus de soin; on n'y voit point la sorte macule que R iij

254 DE L'ORIGINE

j'ai remarquée dans les autres. Cette propreté a pu contribuer encore à séduire ceux qui ont cru que ces Caractères étoient de fonte. J'ose néanmoins répéter avec confiance, qu'ils ne sont pas une production de cet art, comme on l'a prétendu. Ils partent à la vérité d'une main sûre & habile ; la régularité & la hardiefse de l'exécution le prouvent; mais, malgré cela, il est certain qu'ils sont de bois, & mobiles. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rappeler ce que j'ai dit en parlant du Caractère des éditions latines imprimées de couleur noire : les mêmes marques se retrouvent encore ici; il y a plus, j'en ai observé de nouvelles. Les points, par exemple, qui ne se trouvent pas dans ces premières éditions latines, sont très-fréquens dans celleci : ils diffèrent essentiellement entre eux par la figure ; on en voit de gros, de petits, les uns carrés, les autres en lozange, &c. Les (t) sont accompagnés d'un trait plus ou moins

incliné; quelques-uns ont des espèces de petits boutons, tantôt en haut, tantôt en bas; d'autres n'en ont point. Les (y) finissent par un trait fin, qui est différemment contourné: l'on aperçoit encore des différences essentielles dans les (h) ainsi que dans plusieurs autres lettres; mais elles ne peuvent être saisses que par des yeux infiniment attentifs & très-exercés. De pareilles variations ne permettent pas de croire que ces lettres aient été formées par une matrice. C'est une vérité dont tous les Artistes seront forcés de convenir, & qui ne peut être parfaitement sentie que par ceux qui ont une connoissance particulière de la Typographie.

Dans ce même exemplaire, les feuillets 49 & 60, qui sont formés par une seuille pliée en deux & mise en cayer, représentent encore une autre édition du Speculum en slamand, tout-a-fait différente. Les vignettes de ces deux seuillets sont parfaitement semblables aux autres; leur

R iv

256 DEL'ORIGINE

impression dissère pareillement de celle du texte. Le Caractère de ce fragment a toûjours la même figure que celui des autres feuilles, il est aussi imprimé en noir, mais il se trouve d'un treizième plus petit, c'est-à-dire que les 27 lignes qui composent chaque colonne de ces deux pages, n'occupent pas plus d'espace que 25 de celles qui forment les autres pages de cet exemplaire. La différence qu'il y a entre ce Caractère & l'autre, frappe les yeux d'une manière sensible; son exécution est beaucoup moins égale, moins parfaite, en un mot il laisse voir plus à découvert la fabrique des Caractères mobiles de bois. De plus, on n'aperçoit aucuns points. dans ces deux pages, au lieu qu'ils font très-communs dans toutes les autres. M. Meerman me marque que cette singularité se trouve aussi dans un exemplaire du Speculum en flamand, qui appartient à M. Schwenke, Professeur d'Anatomie à la Haye.

Voilà donc bien exactement cinq

éditions du Speculum que j'ai eu l'avantage d'examiner. M. Seitz en annonce encore d'autres dans le chapitre IV * de l'ouvrage qui a pour titre, Annus tertius sæcularis inventæ artis Typographicæ. Il les attribue toutes sans exception à Laurent Coster **. Voici quel est, selon moi, l'ordre successif de ces éditions.

* Dans la citation que j'ai faite de cet ouvrage, page 171.

on a mis page 4 pour chapitre 4.

** M. Seitz est si fortement persuadé que Coster est l'inventeur de l'Imprimerie & qu'il a imprimé tous ces Speculum, qu'il s'emporte avec la plus grande vivacité contre Chevillier, pour avoir ofé seulement en douter. Il dit que quiconque révoqueroit encore ce fait en doute seroit digne non seulement de risée, mais encore de mépris. Je ne puis donc manquer d'encourir toute son indignation puisque non content d'en douter, comme Chevillier, j'ai tâché d'en démontrer la fausseté, détruisant par-là, sans le savoir, les prétentions de M. Seitz. La rareté de son ouvrage en France, m'a mis dans la nécessité de le faire venir de Hollande; mais je ne l'ai reçu qu'après l'impression de la première partie de ma Dissertation, qui traite des préjugés concernant l'Origine de l'Imprimerie. C'étoit le lieu d'en parler, & il méritoit bien d'y trouver place. Les idées de cet Auteur sont marquées au coin de la plus grande fingularité. En voici un échantillon, qui sera voir en même temps quelle peut être l'étendue de ses connoissances typographiques. Il dit que Coster a inventé les Carastères de fonte en formant dans de l'argille l'empreinte des Lettres gravées : cette argille durcie étoit la matrice des Caractères de Coster. Je ne crois pas que ceux qui ont été le moins favorables à ce prétendu inventeur de l'Imprime-

258 DEL'ORIGINE

La première est sans contredit l'édition latine dont on voit un fragment de vingt feuillets dans les exemplaires du Roi, de Sorbonne & de M. le Président de Cotte, imprimés avec des planches de Caractères fixes, en couleur grise comme les vignettes, & par le même méchanisme, c'est-à-dire en frottant le revers du papier avec quelque instrument, par conséquent avant l'usage des presles, & vraisemblablement avant toute autre producțion Typographique. La seconde est une autre édition latine en Caractères mobiles de bois imprimés en noir, & qui compose le reste de ces trois exemplaires. La troisième est encore une édition lati-

rie, aient jamais pu imaginer un moyen plus propre à lui enlever l'honneur de cette invention & à le couvris de ridicule. M. Seitz donne des variantes de différentes éditions du Speculum, mais il ne fait pas mention de celles que j'ai remarquées dans trois exemplaires de Paris, & qui confistent dans ces vingt feuillets imprimés en entier de couleur grise, avec des planches de Caractères fixes, & sans le secours de la presse. Cette première edition seroit-elle inconnue à Harlem? Un pareil manque de connoissance s'accorderoit mal avec les prétentions de cette ville.

ne faite avec les mêmes Caractères imprimés aussi en noir, dont il existe un exemplaire complet dans la Bibliothèque des Célestins de Paris. Je regarde ces deux dernières comme étant la seconde & la troisième, parce qu'elles portent des marques qui prouvent qu'elles sont antérieures à celles dont je vais parler: ces marques sont une manière de faire plus timide, une exécution moins régulière, un ensemble moins parfait; ajoûtez à cela que dans ces éditions il ne se touve aucuns points. Le discours des éditions en flamand n'étant que la traduction du latin, suivant le témoignage de Maittaire, que personne n'a contredit, il s'ensuit qu'elles sont postérieures: on en voit d'ailleurs des preuves. Cet exemplaire de M. Meerman est beaucoup mieux imprimé que les deux éditions qui précèdent, quoiqu'avec les mêmes Caractères; on y trouve des points, des titres & une table, toutes choses qui n'existent pas dans celles là, & qui annoncent un ou-

260 DEL'ORIGINE

vrage perfectionné. Le fragment qui forme les pages 49 & 60, dont le texte est destitué de points, & le Caractère moins parfait, paroît repréfenter la première traduction du latin en slamand, & fait par conséquent la quatrième édition. Les autres seuillets de cet exemplaire constituent la cinquième. Enfin celle de Cullembourg saite en 1483 est la sixième, & vraisemblablement la dernière, puisque les planches des vignettes, quoique précisément les mêmes d'ailleurs, ne s'y trouvent plus en entier, & qu'elles sont sciées en deux.

Je ne conçois pas comment M. Seitz a pu rapprocher dans son imagination, des faits si visiblement opposés concernant ce prétendu inventeur de l'art Typographique. Il saut que l'amour national l'air séduit d'une étrange manière, & que préoccupé du sentiment que lui dictoit ce préjugé, il y ait ramené tous les faits sans s'apercevoir que c'étoit aux dépens de la vérité. Est-il naturel de croire

ent (I

don: k

quenck

feuilles

la cur

mboug

& VT2*

puilque

urs , 🏻

qu'elles

ent M

n ime

eni op

inven

Il faut

t d'une

occupe

préju-

croise

que Coster, qui en se promenant à la campagne auroit imaginé le premier, comme on le prétend, de graver des lettres sur du bois de hêtre pour imprimer un livre, se soit borné à l'exécution d'un seul ouvrage; qu'il l'ait répété cinq ou six sois sans nécessité; qu'il ait gravé pour cet effet au moins trois Caractères qui n'auroient disséré entre eux que par des nuances de grosseur; qu'il les ait imprimés tous avec les mêmes images, & qu'enfin la fagacité de son esprit lui ait fait imaginer les Caractères de fonte qui, au dire de M. Seitz, parurent pour la première fois dans ces Speculum, dont les lettres hardiment faites auroient été, selon lui, formées par des matrices de terre séchée? D'ailleurs, si Coster eût été véritablement le père de la Typographie, & Harlem le lieu de cette découverte, n'y en seroit-il pas resté d'autres vestiges? n'auroitil pas continué de l'y exercer? n'y auroit-il pas laissé des successeurs? On lui attribue à la vérité l'édition

161 DE L'ORIGINE

d'un Donat dont on a trouvé quelques fragmens en parchemin, collés sur la couverture d'un vieux livre. M. Seitz en représente le Caractère par un autre qui est actuellement d'usage en Allemagne, comme si un Caractère original pouvoit être autrement représenté que par une imitation fidèle & scrupuleuse? Au reste, tout ce que l'on pourroit conclure de-là, c'est que les Caractères mobiles de bois qui ont servi aux Speculum, auront été aussi employés à faire l'édition du Donat dont M. Seitz donne un fragment, page 113 & suivantes, sans qu'on puisse pour cela l'attribuer à Coster, d'autant mieux que la première édition de ce livre est annoncée par divers Auteurs, comme ayant été faite avec des planches de Caractères fixes, & non en lettres mobiles telles que celles de ce fragment.

Je m'en tiens donc à ce que j'ai dit plus haut sur ces Speculum, & je souhaite que les remarques que j'ai faites à ce sujet puissent servir à

donner une connoissance plus étendue & plus exacte d'un ouvrage si célèbre, & jusqu'à présent si mal connu.

FIN.





Sur un Ouvrage intitulé

Viudiciæ Typographicæ,

POUR

servir de suite au Traité

De l'Origine & des productions de
l'Imprimerie primitive en taille de bois.

PAR M. Fournier le Jeune.



A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU.

M. DCC. LX.



SUR UN OUVRAGE

INTITULÉ

VINDICIÆ TYPOGRAPHICÆ.

ONSIEUR Schæpflin, célèbre Professeur d'Éloquence
& d'Histoire à Strasbourg,
Historiographe du Roi, Membre de l'Académie des Inscriptions, &
de la Société Royale de Londres, vient
de mettre au jour, cette année 1760,
un ouvrage intitulé, Vindiciæ Typographicæ. Il avoit déjà donné en 1741
une Dissertation qui a été insérée dans
le Tome xvii des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Le but de ces deux ouvrages est,
en général, d'attribuer à la ville de
A ij

Strasbourg la gloire de l'invention de

l'Imprimerie.

J'ai répondu à quelques articles de cette Dissertation dans le Traité que j'ai publié l'année dernière, sur l'Origine & les Productions de l'Imprimerie

primitive en taille de bois.

L'ouvrage que M. Schoepslin vient de faire paroître, est bien plus étendu que le premier : les idées en sont les mêmes, mais elles sont plus développées. Ce Traité a particulièrement pour objet de fixer l'origine des Caradères mobiles de bois à Strasbourg : l'Auteur se fonde sur la découverte qu'il a nouvellement saite de quelques Pièces originales, dont il tire des principes & des conséquences qui ne me paroissent rien moins que justes.

Quand on a dessein d'écrire sur les Arts, il faudroit préalablement s'attacher à les connoître. La connoissance de l'Art Typographique paroît manquer entièrement à M. Schæpslin, & c'est ce qui a occasionné les fautes essentielles qui se trouvent dans son nou-

veau Traité.

TYPOGRAPHIQUES.

J'ai déjà fait remarquer que la plufpart des erreurs qui ont été avancées fur l'origine de l'Imprimerie, nous viennent de personnes savantes, qui n'étant point artistes, n'ont pas été en état de faire une juste application de l'histoire aux productions & au méchanisme de l'Art. Ce défaut général est très-sensible en particulier dans l'ouvrage de M. Schæpslin, qui par là n'est propre qu'à répandre de nouveaux nuages sur l'histoire de l'Imprimerie. Je vais tâcher de les dissiper avec tous les égards dûs au mérite personnel d'un Auteur si recommandable.

L'ouvrage de M. Schoepslin, comme je viens de le dire, a pour but en général de prouver que l'invention de l'Imprimerie est dûe à la ville de Strasbourg. J'avois déjà établi ce point dans les deux Dissertations que j'ai données en 1758 & 1759*, où je fais voir que cet Art a commencé à Strasbourg, & que c'est Guttemberg qui en a fait les premiers essais, en s'avisant le premier

Diff. fur l'orig. de l'art de graver en bois, p. 35, 85.

De l'orig. & des productions de l'Impr. page 30, 146, 147.

A 111

d'appliquer à l'Imprimerie l'art de la Gravûre en bois, dont il n'étoit pas l'inventeur.

Personne avant moi n'avoit fait remarquer que l'Art de l'Imprimerie étoit dû à celui de la Gravûre en bois, que j'ai prouvé être antérieur à Guttemberg. M. Schæpflin, qui n'avoit pas fait la moindre mention de cette origine dans son premier ouvrage sur l'Imprimerie, l'établit positivement dans celui qu'il vient de publier en 1760, mais de manière à laisser croire qu'il a fait lui-même cette découverte; car il ne parle de moi en cet endroit que pour m'imputer précisément le contraire de mes principes. A l'en croire, je n'ai pas connu la gradation des Caractères, & j'ai passé des planches fixes aux Caractères de fonte, sans faire mention des Caractères mobiles de bois : il cite pour preuve la page 53 de ma Differtation. S'il eût jugé à propos de citer la page 45, on auroit vû tout le contraire.

Au reste, l'allégation de M. Schœpflin n'est fondée que sur une expression équivoque, dont il tire une fausse con-

féquence. Je nomme, dans cette page 53, les Caractères de fonte, le véritable Art Typographique; il en conclut que je ne connois pas les caractères. mobiles de bois, qu'il dit être le véritable Art. On ne peut douter que M. Scheepflin n'ait lû mon Ouvrage, puifqu'il le cite; comment donc n'a-t-il pas vû que loin d'avoir ignoré la mobilité de ces sortes de Caractères, j'établis clairement la gradation des Caractères de bois fixes, des Caractères de bois mobiles, & des Caractères de fonte: que ce principe est clairement énoncé en plusieurs endroits, & qu'il fait, pour ainsi dire, toute la base de mon Ouvrage. Pour s'en convaincre, il suffit seulement de le parcourir.

A l'égard de la dénomination de véritable Art Typographique, qu'il plaît à M. Schæpslin de donner aux Caractères mobiles de bois, je doute qu'il y ait mûrement pensé; car ces Caractères ayant été bien-tôt abandonnés comme insussissant peuvent-ils mériter cette qualification préférablement aux Caractères

res de fonte, qui satisfont à tous les besoins de cet Art, & qui constituent sa perfection. Si on vouloit absolument s'écarter d'une idée si raisonnable, ce seroit aux Caractères en planches fixes, & non aux Caractères mobiles de bois, qu'il faudroit accorder ce titre, parce qu'avec de la patience on pourra venir à bout d'imprimer tout ce qu'on voudra, lorsqu'on l'aura une fois gravé fur des planches, au lieu que la mobilité des lettres de bois ne peut s'étendre que jusqu'au gros Romain; jamais on n'en a vû d'un corps inférieur, la fragilité des petites tiges de bois ne permet pas d'aller plus loin. Cette manière étant donc insuffisante pour fournir à toutes les productions de l'Art, comment peut-on raisonnablement la regarder comme étant le véritable Art. Mais c'est vraisemblablement ce que l'Auteur ignore, & ce que peut-être il lui seroit permis d'ignorer, s'il n'eût pas entrepris de traiter ce sujet d'une manière particulière.

Cette méprise est précédée d'une autre, qui consiste à mettre Laurent Cos-

9

ter au rang des Guillaume Baur, Martin Schon & Albert Dure, comme s'étant appliqué à l'exercice & ayant contribué aux progrès de la Gravûre en bois. Coster n'est connu par aucune production de ce genre*; M. Schæpssin n'en peut pas citer une: pourquoi donc veut il le placer parmi des Artistes connus? Rien ne prouve mieux qu'il ne s'est pas mis assez au fait des arts dont il vouloit parler, & c'est le désaut de lumières dans cette partie qui lui a fait commettre des erreurs trèsconsidérables, comme je vais le faire voir.

Il dit, page 9, que ceux qui voudront suivre les progrès de l'art de Guttemberg, qui consiste, selon lui, dans les Caractères mobiles de bois, pourront le faire au moyen des Exemples qu'il donne à la fin de son Traité, tant de la Bible de Mentel, que de celle d'Eggestein, des Offices de Cicéron, & autres, qu'il prétend être tous en Caractères mobiles de bois,

Voyez Dissert. sur l'orig. & les productions de l'Imp primerie, pag. 96, 127, 257, & 271.

TO OBSERVATIONS

ainsi que le Décret de Gratien imprimé par Eggestein en 1471. Il y a ici autant d'erreurs que d'indications. Que l'on regarde attentivement l'Exemple 111, qui représente le fragment de la Bible attribuée à Mentel ; la première ligne commence par De profondis clamavi; au-dessous se trouvent les mots Der salm der zwolfften: l'inspection de ces deux lignes dépose, ainsi que le reste, contre le sentiment de M. S. on y voit des f, ff, l, f, & autres lettres longues, fortir hors de ligne, & anticiper plus ou moins les unes sur les autres; ce qui prouve aux yeux les moins éclairés dans l'Art, que ce ne sont point des lettres mobiles taillées. sur le bois, parce qu'il auroit fallu que les petites parcelles de bois qui auroient excédé le corps pour entrer sur la ligne voisine, eussent été isolées, & qu'elles n'eussent pas porté sur la tige, d'où il seroit arrivé qu'elles n'auroient pû supporter le moindre effort de la presse sans se casser. D'ailleurs, il y auroir eu de la stupidité à échancrer ces lettres, qui par là se seroient nui réciproquement

TYPOGRAPHIQUES.

dans la composition. Mais ce qui démontre sans replique que cette page a été taillée en entier sur une planche, c'est que les lettres qui composent les cinq lignes du second alinea sont plus petites & moins espacées que celles du premier. Il faut donc convenir, ou que la maladresse du Graveur qui a rendu cet exemple en taille douce est inconcevable, ou que cette Bible a été exécutée en planches sixes, & non en Caractères mobiles *.

Secondement, la Bible attribuée ici à Eggestein n'est certainement pas de cet Imprimeur : la raison en est que s'il eût fait un assez grand nombre de Caractères mobiles de bois pour imprimer les deux gros volumes de cette Bible, il n'auroit pas manqué d'employer ces mêmes Caractères dans quelques-unes de ses impressions, notamment dans le Décret de Gratien qu'il

On ne connoît qu'un Exemplaire de cette Bible, que quelques Auteurs ont donné pour être en Caractères de fonte : c'est sur leur témoignage que je l'ai indiqué comme tel, page 219 de ma seconde Dissertation. Le modèle que donne M. Schæpslin prouveroit, au contraire, que cette Bible a été faite en planches fixes; ce qui fait voir que dans une matière si délicate, il faudroit pouvoir ne s'en rapporter qu'à ses propres yeux.

donna en 1471, & dans les Offices de Cicéron qu'il fit paroître l'année suivante, dont le Caractère du texte est à peu près de la même grosseur, sans cependant être le même. La souscription qui se trouve au bas du premier volume de cette Bible, & qui a induit M. Schoepflin en erreur, veut dire seulement qu'Eggestein qui, selon le sentiment de cet Auteur même, étoit un habile Écrivain, a subriqué cet Exemplaire en y ajoutant les titres & sommaires à la main en lettres rouges, ce qu'il a fait en 1468. La preuve en est encore que s'il eût imprimé cette Bible, il n'auroit pas manqué d'en imprimer aussi la souscription, comme il l'a pratiqué dans les autres ouvrages qui sont sortis de sa presse, d'autant plus que l'on voit par cette souscription manuscrite qu'il n'avoit pas dessein de cacher son savoir-faire *. Cette Bible est, selon moi, l'ouvrage de Guttemberg, qui l'a faite à Mayence : je crois l'avoir démontré * *.

Voyez les autres preuves que j'ai données au sujet de cette souscription, page 2,18 de ma seconde Dissertation.

Lind, page 213, & fuix.

TYPOGRAPHIQUES. 13

La troisième erreur de M. S. est encore plus palpable, & prouve combien la connoissance de l'Art Typographique lui est peu familière : il donne pour des Caractères de bois mobiles ceux qu'Eggestein a employés en 1471 & 1472, à l'impression du Décret de Gratien & des Offices de Cicéron, Il ne faut qu'une très-médiocre intelligence dans l'Art, pour s'apercevoir au premier coup d'œil qu'ils sont de fonte: la parfaite ressemblance, l'uniformité & l'égalité qui règnent entre eux, le temps même de l'impression, tout concourt à le prouver *. Mais ce qui le démontre encore mieux, & sans replique, c'est le petit Caractère qui entoure le texte: on y voit des lettres les plus minces, telles que des i, gravées séparément; ce qui n'auroit jamais pû s'exécuter en bois, & c'est ce que M. S. paroît ignorer, faute d'être suffisamment initié dans la connoissance des Caractères Typographiques. Doit-on

Si quelqu'un étoit curieux de s'en affurer par lui-même, il peut consulter l'exemplaire du Décret de Gratien qui se trouve dans la Bibliothèque de Sorbonne; il reconnoîtra sans peine la vérité de ce que j'avance.

être surpris après cela de vair que les erreurs se soient accumulées dans son ouvrage, & qu'il nous donne encore pour des Caractères mobiles de bois ceux du Soliloquium Hugonis, repré-fentés dans l'Exemple 11. Ils font, autant qu'on en peut juger par cette copie informe, les mêmes que ceux qui ont servi à imprimer un Catholicon dont on voit un exemplaire dans la Bibliothèque des Jésuites de la rue S. Jacques, & un autre dans celle de Sainte Geneviève, comme aussi un ouvrage de Vincent de Beauvais intitulé Speculum Naturale, en deux volumes, le tout fans indication de lieu, de temps & d'Imprimeur, en Caractères de fonte parfaitement semblables à ceux du Soliloquium Hugonis: on y voit les mêmes figures de lettres; les (&) de cette forme, inconnues dans les premières productions de l'Imprimerie, sont les mêmes dans tous ces ouvrages; elles sont partout semblables entre elles dans l'imprimé, parce qu'elles viennent d'un poinçon & d'une matrice, au lieu que le Graveur en taille douce qui a fait

l'Exemple que nous donne M. Schepflin, n'a pû rendre la même égalité en les gravant sur le cuivre. Enfin, pour m'assurer irrévocablement que les Caractères de cet Exemple sont les mêmes que ceux qui ont servi au Catholicon & au Speculum Naturale dont je viens de parler, & que j'établis être des productions de Mentel à Strasbourg*, j'ai calqué quelques lignes de ces deux ouvrages sur du papier verni & transparent, je les ai présentées sur cet Exemple, & j'ai trouvé entre eux la conformité la plus parfaite, soit pour l'espace des lignes, soit pour la grofseur & la forme des Caractères, à la maladresse près du Graveur qui a exécuté cette copie. Or les Caractères qui ont servi à imprimer ces trois gros volumes in-folio sont incontestablement de fonte; donc ceux du Soliloquium, que je démontre être les mêmes, sont aussi de fonte.

M. Schæpflin se trompe donc visiblement en prenant des Caractères de fonte pour des Caractères de bois; de

De l'Origine de l'Imprimerie, pag. 88 & 89.

là est venue l'erreur qu'il commet encore, page 49, en disant que les Imprimeurs de Strasbourg continuèrent à faire usage des Caractères de bois cinq lustres ou vingt-cinq ans après le premier exercice de l'Imprimerie à Mayence. Le premier ouvrage en Caractères de fonte qui ait paru à Strasbourg, n'a été imprimé, selon lui, qu'en 1473, par Mentel; c'est-à-dire que pendant qu'on imprimoit à Rome dès 1467, à Paris, à Venise & dans d'autres villes en 1469, non seulement en Caractères de fonte, mais en Caractères romains, qui étoient déjà une nouvelle perfection des Caractères de fonte, la ville de Strasbourg dans laquelle il y avoit plusieurs Imprimeurs en 1472, étoit encore réduite à se servir de Caractère de bois. Enfin cette ville qui, suivant notre Auteur, avoit eu une succession non interrompue d'Imprimeurs depuis 1439, étoit encore dans l'enfance de l'Art 33 ans après son origine, & lorsque cet Art étoit déjà parvenu à sa perfection dans d'autres villes de l'Europe. Cette méprise n'est pas du nombre

Trpographiques.

de celles qui échappent à la chaleur de la composition; elle est résléchie, étendue & répétée. M. Schæpflin avoit déjà dit, p. 9, que les Caractères de bois dont on se servoit à Strasbourg en 1470, étoient plus parfaits que ceux de fonte dont Schoiffer faisoit usage à Mayence en 1459. Cette année, Schoisser publia le Rationale Durandi, qu'il venoit d'imprimer avec les Caractères dont il se fervit pour exécuter en 1465 & 1466 les deux éditions des Offices de Cicéron, qui lui ont tant fait d'honneur par la béauté desdits Caractères & par le mérite de l'exécution. Ces deux éditions sont infiniment supérieures de toute manière à tout ce qu'on a imprimé à Strasbourg jusqu'en 1470, je ne dis pas en bois, comme M. Schoepflin, parce qu'il se trompe, mais en fonte. J'ai sous les yeux des originaux des uns & des autres, & mon état me permet d'en juger.

Les six Exemples d'anciennes éditions que M. Schæpslin donne à la sin de son ouvrage, & les conséquences qu'il en tire, ne sont propres qu'à je-

ter dans l'erreur : il les présente tous comme des fragmens d'impressions en Caractères mobiles de bois, tandis qu'il y en a qui sont en planches fixes, & d'autres en Caractères de fonte, comme nous venons de le voir. Ces Éxemples gravés en taille douce ne peuvent donner qu'une idée grossière & trèsimparfaite des originaux, attendu l'inexactitude & le peu d'habileté du Graveur, qui a estropié la figure des lettres. Il faut que de pareils Exemples soient rendus avec l'exactitude la plus scrupuleuse, sans quoi le commun des connoisseurs & des artistes mêmes ne pourra reconnoître la nature des Caractères, ni distinguer s'ils sont mobiles ou non, en bois ou en fonte. Ce qui contribue encore à rendre ces Exemples imparfaits, c'est qu'on y donne pour des modèles d'impression des lettres peintes & des fouscriptions manuscrites, de façon que le lecteur peut prendre pour de l'impression tout ce qu'on lui présente, parce qu'on le lui donne comme tel; c'est ce qui m'oblige à faire un examen particulier de chacun de ces Exemples.

TYPOGRAPHIQUES. 19

Le premier représente un Caractère qui paroît être de bois & mobile, ainsi que le pense l'Auteur. Le défaut de ressemblance qui s'observe entre chacune des mêmes sortes de lettres, doit être cependant attribué plussôt à l'ignorance du Graveur qu'à l'original. M. Schæpslin devoit avertir que les deux grandes lettres qui commencent le texte sont peintes, parce que si elles étoient imprimées, l'idée du méchanisme changeroit, & l'on pourroit croire que l'ouvrage a été fait en planches sixes.

Le second Exemple est, comme je l'ai fait voir, en Caractères de sois: il ne saut pas s'en rapporter à la grande inégalité qui règne entre les lettres; elle vient du Graveur. M. Schoepslin doit s'apercevoir mieux que personne du peu de ressemblance qu'il y a entre cette copie & l'original, qu'il a sous les yeux. La grande (L) qui est au commencement de l'ouvrage doit être peinte.

Le troisième Exemple est un fragment d'une Bible Allemande, que M.

Schoepflin attribue à Mentel. Il aufoit dû marquer si la souscription qui est au bas est manuscrite ou imprimée. La rature de la seconde ligne annonce qu'elle est manuscrite; dans ce cas, l'attribution que l'on fait à Mentel de cette Bible sur la foi d'une pareille souscription, est au moins très-problématique, d'autant que l'on ne connoît que ce seul exemplaire. Au reste, cet ouvrage ne s'accorde nullement avec les idées de M. Schæpflin sur la continuité de l'Imprimerie à Strasbourg en Caractères mobiles de bois ; car si Mentel a imprimé cette Bible en 1466, comme il le prétend, la succession chronologique de ces Caractères mobiles, qu'il soûtient n'avoir point été interrompue dans cette ville depuis 1439, se trouve entièrement dérangée, parce que tout annonce, comme on l'a vu plus haut, que ce fragment a été gravé sur une planche en Caractères fixes.

Le guatrième Exemple représente d'abord sept lignes & un quart d'un petit Caractère, dont les traits anticipent les uns sur les autres de haut en bas & de droite à gauche, ce qui par conséquent ne peut convenir à des settres mobiles de bois. Mais ces sept lignes ne seroient-elles pas manuscrires, au lieu d'être imprimées? c'est ce dont on n'avertit pas, fans doute faute d'en avoir pû faire la distinction. Cependant ces grands traits jetés en marge paroissent avoir été faits à la main après l'impression, ainsi que la grande majuscule qui tient neuf lignes du texte. Il est assez singulier que l'on nous donne à chaque Exemple des effets de la plume & du pinceau pour de l'impression. Le reste de cet Exemple ne peut être non plus en Caractères mobiles de bois, à cause de la petitesse du corps ou des tiges, qui n'auroient jamais pû soûtenir l'effort de la presse. Que l'on se représente vingt ou trente milliers de petites tiges d'un bois sec & coupé transversalement, de façon que le fil du bois soit horizontal à la tige, parce qu'on ne grave pas sur du bois de bout; une partie de ces tiges n'auroient pas eu une demi-ligne d'épaisseur sur un pouce de haut. Com-

jer

Biij

ment des morceaux de bois si frêles auroient-ils jamais pû résister à l'effort de la presse, sur-tout ceux qui auroient borné les marges? Les Caractères de bois mobiles ont toûjours été plus gros que ceux de cet Exemple, qui, à l'inexactitude du Graveur près, annoncent au premier coup d'œil des Carace tères de fonte. Ce qui confirme encore cette idée, c'est qu'en 1469, où cet ouvrage a été exécuté par Mentel, suivant la souscription imprimée, l'on faisoit communément usage des Caractères de fonte dans toute l'Europe, & à Strasbourg même, comme nous le verrons encore plus bas.

Le cinquième Exemple représente la fin du premier volume d'une Bible Latine attribuée par l'Auteur à Eggestein, sur la foi d'une souscription manuscrite. Je n'ajoûterai rien à ce que je viens de dire ci-dessus contre cette prétention, & à ce que j'en ai déjà dit ailleurs *. Je crois avoir prouvé que cet ouvrage appartient à Guttemberg, qui l'a exécuté à Mayence. Pour le Carac-

^{*} De l'Orig. de l'Impr. pag. 213, 229.

tère, M. Schoepflin ne s'y trompe pas cette fois; il est de bois & mobile, j'en ai donné les preuves *: mais il auroit dû avertir que les cinq (L) que l'on voit dans le texte, & qui sont plus grandes que le reste, ont été faites à la main après l'impression, ainsi que la souscription, sans quoi le lecteur pourroit regarder le tout comme étant imprimé, non en lettres mobiles, mais en Caractères sixes, à cause de ces grands traits jetés en marge, & de ceux des (L) qui couvrent

C'est ce même fragment qui m'a démontré le peu d'habileté du Graveur qui a rendu ces Exemples, & par conséquent le peu de cas qu'on en doit faire. J'ai ce même morceau calqué fidèlement sur l'original qui est dans la Bibliothèque de la Commanderie de S. Jean de Jérusalem à Strasbourg, avec les variations des dissérentes couleurs des cinq (L) & la souscription en lettres rouges; je vois clairement par là que le Graveur n'a pas sû ren-

les lettres voisines.

[•] De l'Orig. de l'Impr. pag. 190, & faiv.
Biv

dre le Caractère tel qu'il est dans l'original: en voici une preuve sensible pour tous les lecteurs. Que l'on jette les yeux sur la première ligne, Laudate dominum in sanctis ejus; les lettres en sont représentées plus grosses que celles de la ligne inférieure, quoiqu'elles soient exactement les mêmes dans l'original; ce qui rend ces Exemples faux & inutiles.

Le sixième & dernier Exemple représente les Caractères qu'Eggestein employa pour exécuter en 1471 le Décret de Gratien en 2 volumes infolio, & en 1472 les Offices de Cicéron *. Si ces Caractères étoient de bois, comme le prétend M. Schœpflin, il seroit bien peu honorable à la ville de Strasbourg d'avoir ignoré si long-temps la persection d'un Art pratiqué avec succès dans d'autres villes, & dont elle se glorisse d'avoir donné les premiers élémens. Mais on n'a pas ce reproche à lui faire; cette igno-

^{*} Ce sont les mêmes Caractères qui ont servi à imprimer ces deux ouvrages : il faut observer seulement que les quatre lignes de petit Caractère qui se trouvent dans l'Exemple des Offices de Cicéron, sont un peu espacées par des interlignes.

TYPOGRAPHIQUES. 25

rance n'existe que dans l'idée de l'Auteur : c'est au contraire, après Mayence, une des premières villes qui aient fait usage des Caractères de fonte. Rendons-lui donc la gloire qu'il lui enlève sans y penser, en lui prêtant gratuitement un usage idéal de Caractères de bois, au lieu des Caractères de fonte qui seuls constituent le véritable Art Typographique, & cela sans fondement & sans aucun titre; puisque les Exemples qu'il rapporte tournent

en preuve contre lui-même.

Je suis persuadé que non seulement Mentel & Eggestein n'ont jamais fait usage des Caractères mobiles de bois, comme le veut M. Schæpflin, mais que cette partie de l'Art n'a point été exercée à Strasbourg, ou du moins qu'elle ne l'y a été que très-supersiciellement, puisqu'il n'en reste aucuns vestiges qui puissent légitimement lui être attribués, & que lui-même ne peut donner aucunes preuves du contraire. Le premier ouvrage que l'on attribue à Mentel est cette Bible Allemande, dont le fragment que l'on nous donne

pour Exemple porte toutes les marques d'une impression faite en Caractères de bois fixes; ce qui prouve que cette souscription manuscrite est fausse, puisqu'en 1466 les Caractères de fonte avoient déjà, depuis environ sept ans, pris la place des Caractères mobiles de bois : donc cet Exemple en Caractères fixes doit être reculé de plusieurs années, & ne peut être attribué à Mentel en 1466. Cet Imprimeurfaisoit alors, ou étoit près de faire usage des Caractères de fonte déjà inventés sept ans auparavant, comme je viens de le dire : voici comme j'établis ce fait. Mentel est reconnu par-M. Schæpflin lui-même pour avoir imprimé les ouvrages de Vincent de Beauvais en dix volumes in-folio. En 1473 il avoit publié le Miroir Historial de cet. Auteur en 4 volumes*, dont le dernier porte la date de cette année. Ces quatre volumes sont exécutés en Caractères romains, qui annoncent les nou-

^{*} Voyez ce que j'ai dit des premiers volumes de cet ouvrage dans ma Differtation sur l'origine de l'imprimerie, pag. 87 & 88.

TYPOGRAPHIQUES. 27 veaux progrès des lettres de fonte, la forme des premières étant demi-gothique. Or si Mentel a fini ce quatrième volume en 1473, les trois précédens, qui sont sans date, ont dû être commencés en 1469, en ne mettant qu'une année pour l'exécution de chaque gros volume in-folio. Le Miroir Naturel, qui est en deux volumes, & en Caractères demi-gothiques, par conséquent antérieur, mais dont le format & le faire sont les mêmes, a du précéder le Miroir Historial au moins de deux années. Si on lui donne encore le Catholicon fans date, exécuté dans le même goût que le Miroir Naturel, & avec les mêmes Caractères, qui sont incontestablement de fonte, il s'en suivra que cet Imprimeur a employé cette forte de Caractères dès 1466 ou 1467, & que par conféquent la ville de Strasbourg en a fait usage aussi-tôt que toute autre ville de l'Europe, à l'exception de Mayence. La proximité de ces deux villes est d'ailleurs un préjugé légitime qui porte naturellement à le croire.

Je dis la même chose d'Eggestein. Cet imprimeur exécuta en 1471 le Décret de Gratien en deux volumes infolio avec deux fortes de Caractères de fonte demi-gothiques. Le Caractère du texte est de la grosseur du grosparangon; le Caractère de la glose qui entoure le texte répond à celui que l'on nomme Saint-Augustin. En ne comptant que deux années pour l'exécution de ces deux volumes, il s'en fuit qu'ils ont été commencés en 1469; & comme cet ouvrage est très-bien exécuté, & d'un méchanisme difficile, à cause de la glose qui encadre artistement le texte, il est naturel de croire que ce n'est pas le premier ouvrage d'Eggestein dans ce genre, & que par conféquent il a exercé l'Art de l'Imprimerie en Caractères de fonte aussitôt que Mentel, ou peu après.

Je crois que M. Schæpslin autroit à présent de la peine à soûtenir son opinion sur les Caractères mobiles de bois, qui n'ont eu qu'une existence très-courte, leur usage ne s'étant établi dans les autres villes d'Allemagne qu'après.

TYPOGRAPHIQUES.

que Guttemberg & Faust les eurent abandonnés à Mayence, & ayant cessé peu après 1462. Alors l'Art des Caractères de sonte se répandit avec une rapidité surprenante, parce que les premiers Graveurs & Fondeurs sortis de l'Imprimerie de Schoisser en 1462, ayant sait des frappes de leurs poinçons, surent en état de sournir en peu de temps plusieurs villes de Caractères de sonte.

Mais ce qui a induit M. Schæpflin en erreur, c'est le procès que Guttemberg a eu contre George Dritzehen à Strasbourg en 1439. Il en a trouvé quelques pièces originales dont il fait le fondement de son ouvrage, & par lesquelles il prétend établir l'invention des Caractères mobiles de bois à Strasbourg par Guttemberg; c'est ce qui me reste à examiner. Il ne me sera pas difficile de faire voir que ces Pièces ne prouvent rien moins que les prétentions de cet Auteur, & qu'il n'y est nullement question de Caractères mobiles. Le préjugé l'a féduit, & il s'y est livré sans penser à faire usage de sa critique.

M. Schoepflin, dans sa Differtation imprimée parmi les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Tome XVII, nous représente Guttemberg occupé à Strasbourg à chercher différens secrets, & formant des fociétés, dont une pour la polifsure des pierres réussit quelque temps. En voici une autre faite avec trois bourgeois de la même ville, nommés André Dritzehen, Jean Riff & André Heilmann, pour exercer plusieurs Arts & secrets. Notre Auteur avoit dejà annoncé cette société dans la Dissertation que je viens de citer, mais elle est ici plus détaillée, ce qui demande un examen particulier.

On n'a rien sû au juste des objets de cette dernière société, aucunes productions n'en sont connues; il ne nous reste que quelques fragmens de la procédure, par lesquels on voit que le sujet du procès étoit qu'André Dritzehen l'un des trois associés étant mort, son frère George Dritzehen demanda à Guttemberg d'être admis dans la société à la place du défunt, pour jouir

3 t

par là des avances faites par ledit André; ce que Guttemberg refusa, disant que par les conventions faites avec André Dritzehen, personne n'avoit droit d'entrer à sa placé, & que quant aux sonds avancés par celui-ci, une partie lui avoit été donnée seulement pour apprendre les secrets de l'Art, &c. De là naît un procès, pour l'éclaircissement duquel on entend seize témoins, savoir, trois pour Guttemberg & treize pour George Dritzehen. Le jugement ne sut pas savorable à ce dernier, qui sut débouté de sa demande.

D'après les dépositions des témoins, M. Schoepslin prétend prouver que Guttemberg a inventé à Strasbourg en 1439 la manière d'imprimer en Caractères mobiles de bois, qu'il appelle mal à propos, comme je l'ai fait voir, le véritable Art Typographique. De là il veut établir dans cette ville une succession non interrompue de l'exercice de cette manière d'imprimer depuis cette origine jusqu'en 1473, c'est-àdire, pendant 33 ou 34 ans. Il divise

ensuite l'Art en trois parties, savoir; la gravûre en planches fixes, qu'il attribue, sans en donner de preuves, à Coster de Harlem, & qu'il appelle en conséquence l'Imprimerie Costérienne; les Caractères mobiles de bois, qu'il dit avoir été inventés à Strasbourg par Guttemberg, & qu'il nomme pour cette raison l'Imprimerie Guttembergienne; ensin les Caractères de sonte inventés par Schoisser à Mayence, qu'il appelle l'Imprimerie Schoissérienne du nom de son inventeur. Il y a bien des observations à faire sur tout ceci: commençons par le procès.

Il résulte principalement quatre choses des dépositions des seize témoins. 1°. Tous conviennent que Guttemberg avoit formé une société pour plusieurs Arts & secrets, dans laquelle André Dritzehen étoit entré, & avoit mis non seulement tous ses sonds, mais encore des sommes qu'il avoit empruntées à cet esset. La plus grande partie des témoins ne sait rien de plus, & aucun d'eux ne connoissoit la nature

de ces Arts & secrets,

2°. L'on

2°. L'on voit par le rapport de plusieurs témoins, qu'il s'agissoit dans cette société d'une fabrique de miroirs qui devoient être portés à la foire d'Aix la Chapelle. Il est aussi question d'un achat de plomb dont on ignore la destination; car ce n'est point ici le temps où l'on puisse en appliquer l'usage à l'Imprimerie *.

iav

quil

urë

ير) إ

W

11.

D31[,]

W.

01

3°. Il paroît qu'il ne restoit plus de ressources à André Dritzehen que dans l'espérance de tirer parti de leurs entreprises. Il avoit dit que si Dieu bénissoit ces entreprises, il deviendroit riche: il avoit encore dit que pour engager Guttemberg à ne lui cacher aucun de ses autres secrets, il avoit été obligé de lui donner de l'argent ; il lui avoit aussi envoyé par présent du vin & des poires.

4°. Il résulte des dépositions de plufieurs témoins, qu'il s'agissoit aussi de l'Imprimerie, parce qu'il est fait mention de presse & de pages. Ces témoignages étant ceux fur lesquels M. S.

^{*} Voyez ce que j'ai dit au sujet des Caractères sur mésaux, dans ma Differt. fur l'Imp. pag. 66 & suivantes.

se fonde principalement pour établir l'invention des Caractères mobiles de bois à Strasbourg par Guttemberg, comme il paroît par le soin qu'il a pris de les faire imprimer en Caractères différens de ceux du texte, je suis obligé de les rapporter chacun en particulier. Cette simple exposition suffira seule pour faire voir que M. Scheepslin a pris le change, & qu'il n'y est nullement question de Caractères mobiles. Je me servirai de la traduction littérale & exacte de ces pièces originales allemandes, qu'a bien voulu me faire M. Duby, attaché depuis plusieurs années à la Bibliothèque du Roi en qualité d'Interprète pour les Langues du Nord, & très-versé dans la connoissance de l'ancien allemand. C'est à lui que je dois déjà la traduction de la pièce originale du procès entre Guttemberg & Faust, que j'ai donnée dans mon dernier ouvrage sur l'origine de l'Imprimerie.

Le premier de ces témoignages est celui d'Anne femme de Jean Schultheiss ouvrier en bois, qui dit que Laurent

Beldeck vint un jour chez elle trouver Nicolas Dritzehen son cousin, & lui dit: Mon cher Nicolas Dritzehen, feu André Dritzehen a quatre PIÈCES placées dans une Presse; or Guttemberg a prié que vous les ôtiez de la Presse ET LES SÉPARIEZ, afin qu'on ne puisse pas savoir ce que c'est, parce qu'il n'a pas envie que personne les voie.

2°. Jean Schultheiss a dit qu'après la mort d'André Dritzehen, Laurent Beldeck étant venu un jour chez lui trouver Nicolas Dritzehen, lui avoit dit: Feu André Dritzehen votre frère a là bas quatre PIÈCES placées dans une Presse; or Jean Guttemberg a prié que vous les en ôtiez ET LES METTIEZ SÉPARÉMENT SUR LA PRESSE; alors on ne peut pas voir ce que c'est.

3°. Conrad Sahspach a dit qu'André Heilmann vint un jour à lui dans la rue des Marchands, & lui dit: Mon cher Conrad, comme André Dritzehen est mort, tu as fait les Presses, & tu es au fait de la chose; ainsi vas y, ôte les PIÈCES de la Presse ET SÉPARES-LES;

alors personne ne sait ce que c'est.

4°. Laurent Beldeck a dit que Jean C ij

Guttemberg l'envoya un jour à Nicolas Dritzehen après la mort de son frère André, pour lui dire de ne montrer à personne la Presse qu'il avoit entre les mains, ce que ce témoin fit aussi; & il ajoûta que Guttemberg lui avoit dit d'aller au plustôt aux Presses, & d'ouvrir celle qui avoit deux vis; QU'ALORS LES PIÈCES SE SÉPAREROIENT, & qu'il les mettroit au dedans ou au dessus de la Presse; alors personne ne pourroit voir ni comprendre ce que c'étoit.

50. Antoine Heilmann a dit qu'il savoit bien que Guttemberg, peu de temps avant Noël, avoit envoyé son domestique aux deux André pour chercher toutes les formes, qui furent SÉPARÉES en sa présence, parce qu'il y en avoit QUELQUES-UNES A RECTIFIER. Ensuite il ajoûta que comme il n'ignoroit pas qu'après la mort d'André Dritzehen le monde seroit curieux de voir les Presses, Guttemberg avoit donné ordre d'envoyer quelqu'un pour empêcher qu'on ne les vît, & qu'il avoit envoyé son domestique pour les SÉPARER (les presses).

Je demande à ceux qui sont versés

38 OBSERVATIONS

les pièces dont elles étoient composées, comme on avoit séparé ou desuni les quatre Pièces ou pages qui composoient la sorme qui étoit sous Presse. Or séparer les pages dont une forme est composée, n'est autre chose que les ôter du chassis qui les assemble pour l'impression, ce qui convient parfaitement à des planches de bois sur lesquelles sont gravés des Caractères fixes. La décomposition & la distribution des Caractères mobiles est toute autre chose. M. Schoepflin a confondu ces deux objets, & c'est faute d'avoir sû les distinguer qu'il a cru voir la mobilité des Caractères où elle n'est pas, comme je le prouverai plus amplement ci-après. Reprenons cette procédure.

Le résultat des divers témoignages est donc que cette société n'avoit été formée en premier lieu par Guttemberg que pour des choses tout à fait étrangères à l'Imprimerie, puisqu'il est d'abord question de miroirs qui devoient être portés à la foire d'Aix la Chapelle. La partie de plomb dont il est parlé annonceroit encore toute autre chose;

car on ne peut pas dire qu'elle puisse regarder l'Imprimerie, puisque Guttemberg n'a jamais fait usage des Caractères de sonte. Ce que dit André Dritzehen, qu'il a été obligé de donner de nouveau de l'argent à Guttemberg pour qu'il ne lui cachât rien de ses autres secrets, paroît regarder l'Imprimerie, qui étoit en esset son secret favori, secret qu'il a caché avec grand soin à Strasbourg, & à Mayence même. Or André Dritzehen étant mort en 1438 après la sête de Noël, sans avoir joui d'aucuns fruits de cet Art, il s'en-

core paru pour lors aucune production.

Après le jugement de ce procès, Guttemberg a-t-il continué sa société avec Jean Riss & André Heilmann? c'est ce qui ne se voit par aucuns monumens de l'Art Typographique. Il est seulement à présumer que Guttemberg n'aura pas négligé cet Art qui ne faisoit que de naître, puisque les inquiétudes d'André Dritzehen étoient de savoir s'il réussiroit. Il est vraisemblable aussi qu'il aura continué encore quelque C iv

fuit nécessairement qu'il n'en avoit en-

temps fes essais à Strasbourg; mais estce en Caractères mobiles de bois, comme le croit M. Schæpflin, ou en planches fixes, comme je le soûtiens? voila le point de la difficulté, & c'est ce

qu'il faut éclaircir.

Tout le monde convient que l'Art de l'Imprimerie a commencé par les planches de bois, sur lesquelles on tailloit en Caractères fixes tout le discours que devoit contenir chaque page. Ces. prémices de l'Art sont dûs, suivant M. Schæpflin, à Coster, & ont été faits à Harlem. J'ai fait voir * que cette opinion est dépourvûe de fondement, de preuves, même de vraisemblance, & que Coster n'est qu'un être idéal dans l'histoire de l'Imprimerie; aucune production Typographique ne dépose en sa faveur, il n'est connu que par des préjugés nationaux, & par des récits accompagnés de contradictions & de fables ridicules. Le monument sur lequel fes compatriotes veulent établir sa qualité d'Imprimeur, est un livre connu sous le titre de Speculum humanæ salvationis,

^{*} De l'Orig. de l'Impr. pag. 96, 127, & 264,

TYPOGRAPHIQUES.

que j'ai prouvé encore ne pouvoir être de lui, & qui contredit le sentiment de M. Schæpflin, en ce que les diverses éditions de cet ouvrage sont en Caractères mobiles, à l'exception de quelques fragmens. D'ailleurs la ville de Harlem n'a exercé l'Imprimerie que long-temps après Strasbourg & plusieurs autres villes de l'Europe; preuve qu'elle n'a pas vû naître les prémices de cet Art : c'est à la ville de Strasbourg que cet honneur appartient. Guttemberg est le premier qui ait imaginé dans cette ville vers 1438, d'appliquer l'Art de la Gravûre en bois déjà connu & pratiqué, à la fabrique d'un livre, à quoi cet Art n'avoit point encore servi, & cela s'est fait en planches fixes & non en Caractères mobiles, comme le veut M. Schoepflin: j'en tire la preuve des Pièces mêmes sur lesquelles il cherche à établir ses prétentions, & dont j'ai rapporté ci-dessus les principaux endroits.

Pour imprimer ces planches, il étoit de toute nécessité qu'elles sussent serrées ou retenues dans un chassis, par

42 OBSERVATIONS

des vis ou un instrument quelconque, afin qu'elles ne se dérangeassent point par les coups réitérés de la balle qui distribuoit l'encre, & par les efforts de la Presse qui servoit à les imprimer. Lors donc qu'il est parlé dans les dépositions que j'ai rapportées plus haut, de séparer les Pages & de les mettre au dedans ou au dessus de la Presse, asin qu'on ne devine pas ce que c'est, cela doit s'entendre simplement de la séparation des pages d'avec le chaffis qui fervoit à les affembler; il n'est nullement question de Caractères mobiles: M. Schæpflin ne les a vûs dans ces paffages que parce qu'il étoit préoccupé de cette invention, dont il vouloit établir l'origine à Strasbourg. Quelques réflexions acheveront de le démontrer. Si les pages qui étoient sous la Presse eussent été composées de Caractères mobiles, il y auroit eu dans le laboratoire des casses ou d'autres machines équivalentes, propres à contenir les Caractères non employés, qui auroient également découvert le secret, & c'est ce dont il n'est pas fait la moindre mention. D'ailleurs, s'il eût effectivement été question de décomposer ces pages, il auroit fallu en distribuer toutes les lettres dans les cases, ce qui auroit fait un étalage peu propre à être caché au dessus ou au dedans d'une Presse sans être vû; au lieu que si cette Presse ne contenoit que des planches de Caractères fixes, il étoit facile, après les avoir ôtées & séparées du chassis, de les placer dans quelque coin de la Presse de façon à n'être pas aperçues. Il est d'autant plus naturel de le croire, que les dépositions des témoins ne parlent expressément que de la séparation des pages & non de leur décomposition, ni d'aucune autre chose qui puisse y avoir le moindre trait. Or, je le répète, séparer les pages n'est pas la même chose que les décomposer : ce sont deux opérations tout-à-fait différentes.

Mais ce qui autorise encore plus à penser que ce n'étoient que des planches fixes, c'est le témoignage formel d'un Auteur contemporain, je veux dire l'Abbé Trithème, qui rapporte que Guttemberg étant venu s'établir à

44 OBSERVATIONS

Mayence, y fit avec Faust, & sous le sceau du secret, un livre intitulé Catholicon, en planches fixes. Ils ne purent rien faire de plus avec ces Caractères, ajoute-t-il, parce qu'ils n'étoient pas mobiles. Ce témoignage est positif & précis : it n'en est pas de cet article comme de certaines parties de l'Art, que cet Auteur pouvoit confondre ou ignorer; il s'agit de l'existence d'un gros volume qu'il devoit connoître, & même avoir vû puisqu'il étoit contemporain. Or si Guttemberg ne faisoit encore usage que de planches fixes vers 1447 ou 1448, il n'avoit donc pas inventé les Caractères mobiles neuf ou dix ans auparavant. Mais, dit M. Scheepflin, Trithème peut s'être trompé en prenant le Donat pour le Catholicon. La méprise seroit forte de la part d'un homme de Lettres aussi savant & aussi éclairé que l'étoit Trithème; mais quand elle seroit vraie, il n'en est pas moins constant que ce Donat sut exécuté en planches fixes, puisque M. Schæpflin lui-même convient d'en avoir vû une feuille imprimée de cette façon.

TYPOGRAPHIQUES. 45

Il paroît donc évident que ces premiers essais de Guttemberg à Strasbourg ne consistoient que dans de simples planches de bois; encore n'étoient-elles pas en grand nombre, puisqu'il n'est question que de celles qui étoient sous la Presse.

On doit conclure de tout ce qui précède, que l'Art de l'Imprimerie n'a point fait à Strasbourg d'autres progrès que ces planches fixes. Si cet Art avoit eu quelque suite considérable dans cette ville après la mort d'André Dritzehen, il s'y seroit perpétué avec le même succès qu'à Mayence & dans les autres lieux où il a été une fois établi; mais bien loin de là nous voyons la ville de Strasbourg rester au moins vingtcinq ans fans donner aucunes marques de cet exercice; encore l'attribution d'une Bible à Mentel en 1 466, quoiqu'en planches fixes, est-elle pour le moins, comme je l'ai dit, très-problématique.

Si M. Schæpflin n'a pas d'autres preuves à nous donner pour établir à Strasbourg l'invention des Caractères mobiles, & une succession non interrom-

46 OBSERVATIONS

pue d'Imprimeurs en bois depuis 1439 jusqu'en 1472, il faut qu'il renonce à ce système, qui s'écroule de lui-même, puisque les preuves sur lesquelles il se fonde, tournent contre lui, & qu'il est dans l'impuissance de nous faire voir aucune production typographique que l'on puisse attribuer à cette ville pendant les vingt-cinq ou trente premières années qui ont suivi ce procès de Guttemberg. En vain s'autorise-t-il du témoignage de Daniel Specklin, architecte, mort en 1589, qui dit avoir vû à Strasbourg des Caractères de bois percés par le bout. Il avoit avancé déjà le même fait dans sa Dissertation imprimée parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres ; d'où il arrivoit, a-t-il dit, que cela tenoit comme il pouvoit. Le récit de Specklin ne paroît être encore fondé que sur une méprise : cet architecte, qui vraisemblablement se connoissoit peu en Imprimerie, a pu voir en 1589 des restes de Caractères mobiles de bois à Strasbourg; car je ne nie pas qu'il y en ait jamais eu : je suis persuadé, au con-

traire, que quelques ouvriers en bois devenus sans occupation après l'invention des Caractères de fonte à Mayence, auront passé à Strasbourg, qui n'en est pas éloigné, pour y faire des impressions en Caractères de bois, comme ils avoient fait à Mayence sous Guttemberg, Faust & Schoiffer, puisqu'on en voit quelques - unes sans date & sans nom de lieu, qui ne peuvent être attribuées aux premiers Imprimeurs de Mayence. Mais la méprife de Specklin est d'avoir pris pour des trous servans à enfiler les lettres qui composoient les lignes, ce que nous appelons le cran de la lettre. C'est une petite ouverture en demi cercle, qui entaille par un bout toutes les lettres mobiles, de quelque nature qu'elles soient; elle est faite exprès pour que l'ouvrier distingue le sens de la lettre, & qu'il ne mette pas un b pour un q, un d pour un p, & ainsi des autres lettres dont la figure dépend du sens où elles sont posées. J'avois déjà combattu dans mon dernier ouvrage sur l'Imprimerie, cette idée fausse de lettres percées à jour

pour être enfilées dans la composition.

Il ne paroîtra peut-être pas étonnant que M. S. qui a toujours fait sa principale occupation de sciences différentes de celle de l'Imprimerie, ait pris le change sur les diverses opérations de cet Art, & qu'il en ait tiré de fausses conféquences; mais on a lieu d'être surpris lorsqu'on voit que cette connoissance lui manquant, il ne laisse pas pour cela de nous donner ses productions comme des arrêts. Ce ne sont point ici, dit-il, page 120, des raisonnemens vagues, ce ne sont point des conjectures douteuses, comme dans la plûpart des Auteurs qui ont écrit sur le même sujet; ce sont des preuves fondées sur les monumens les plus authentiques inconnus jusqu'à ce jour. On est en état à présent d'apprécier la valeur de cette asfertion.

L'ouvrage que M. Schoepflin vient de publier sous le titre de Vindiciæ Typographicæ, n'établit donc rien de nouveau; il est de la nature de ceux que nous ont déjà donnés d'autres Savans, qui parlant d'un Art dont les différens férens méchanismes leur étoient inconnus, ont plustôt nui à son histoire qu'ils n'ont contribué à éclaircir ses opérations. Ce Traité n'est propre qu'à épaissir les ténèbres qui enveloppoient l'histoire de l'Imprimerie, & les erreurs en sont d'autant plus dangereuses qu'elles partent d'un Auteur qui jouit d'une réputation justement acquise.

M. Schæpflin ne nous apprend rien de plus dans ce nouvel ouvrage fur l'Origine de l'Imprimerie, que ce que j'en avois déjà dit auparavant dans mes deux Dissertations sur le même sujet, savoir, que Guttemberg a imaginé le premier à Strasbourg de faire des livres par le moyen de la Gravûre en bois qui étoit employée à un autre usage; qu'il a fait ses premiers essais dans cette ville -vers 1440, avec des Caractères taillés fur des planches de bois; qu'il a quitré Strasbourg peu après cette invention, pour aller l'exercer en secret à Mayence sa patrie, où cet Art s'est perfectionné, d'abord par la mobilité des lettres de bois, & enfin par l'invention des Poinçons, des Moules & des Matrices propres à faire des Caractères en fonte, ce qui lui a donné un nouvel être, & lui a mérité le titre de véritable Art Typographique, que personne, je crois, ne s'avifera de lui refuser.

Le Public doit cependant favoir bon gré à M. Schoepflin de ses recherches sur la Typographie; son zèle nous a procuré la connoissance de ces Pièces du procès entre les premiers associés pour l'Imprimerie, qui sans lui seroient encore inconnues. Elles font utiles, non seulement pour déterminer le séjour de Guttemberg à Strasbourg, mais aussi pour fixer sûrement l'époque du commencement de cet Art dans cette ville. Ma reconnoissance particulière est d'autant plus grande, que la publication de ces Pièces ne fait que confirmer de nouveau ce que j'avois déjà dit touchant l'origine de l'Imprimerie.

F I N.

Les deux précédens Ouvrages sur l'Imprimerie, savoir, la Dissertation sur l'Origine de la Gravûre en bois, & le Traité de l'Origine & des Productions de l'Imprimerie primitive en taille de bois, pouvant être reliés en un seul volume avec ces Observations, l'on a cru devoir ajoûter ici une Table pour les trois Parties.





TABLE

Pour la Dissertation sur l'Origine & les Progrés de l'Art de graver en bois.

A.

À	
ALBERT Aldegrave, Graveur.	€6
Albert Altoffer, Graveur.	68
Albert Dure, Peintre & Graveur.	56-64
Ars memorandi notabilis.	33
Ars moriendi.	32
В.	J -
TD	
BALDE Green, Peintre & Graveur.	66
Baur, Peintre & Graveur.	56-61
Bernard Salomon, Peintre & Graveur.	82
Bibles Allemandes.	
Bible Latine, sans date.	57 38
Bible Latine [autre] fans date.	ξo
Burgkmair, Graveur.	59 67
	-4,
C.	
Canara da Rama da Rai	
CABINET des Estampes du Roi.	54 83
Calmot [Nicolas] Dominotier.	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Campagnola [Dominique].	71 46-48 48
Capitales en camayeux.	40-48
Caractères de fonte.	48
Cartes à jouer.	24-26
Carte géographique en bois.	83
Catholicon.	52
Chine [la].	12-16
Christophe, dit le Suisse, Graveur.	78

sur la Gravûre en bois.	ji V	53
Contretailles en Gravûre, Cousin [Jean] Peintre & Graveur.	•	62 82
D.		
DEBRESSE, frères, Graveurs. Dominotiers. Durandi Rationale, &c.		69 80 48
E.		•
ETENDUE de la Gravûre.		24
F.		÷
FAUST [Jean].	,	36
G.		٠,٠
GRAVURE en bois. Gravûre en bois [long usage de la]. Guttemberg [Jean].	·	30 35
н.	•	1
HIRSCHVOGEL, Graveur. Historia Beata Virg. en figures. Histories en figures. Holben [Jean] Peintre & Graveur. Hugo da Carpi, Peintre & Graveur.		55° 33° 27° 70° 72
ī.	•	
INSCRIPTION en relief à N. D. Iollat, Graveur. K.		23 59
	, -	
KOECK [Pierre] Peintre & Graveur.		71
$\boldsymbol{\nu}$		

1	ı	
1	ı.	

LECLER C [Jean] Graveur.	82
Leiueur, Graveur.	84
Lucas Cranis, Peintre & Graveur.	68
Lucas de Leyde, Graveur.	69
M.	
MARC Antoine, Graveur.	6.
Marie de Medicis.	65
Manteigna, Peintre & Graveur.	77 56
Masso Piniguera, Orsevre.	61
Maximilien I.	65
Meydinbach [Jacque] Graveur.	40
Meydinbach [Gaspard] Dessinateur.	41
Mocetus, Graveur.	67
P.	•
D	-E 6- 0.
Parillon, Graveur.	56-67-84
Parmesan [le] Peintre & Graveur. Procès de Guttemberg & Faust.	72 42
Pseautier de 1455.	45
Q.	4)
QUENTIN Messis, Peintre.	34
R.	
Ravy [Jean] Maçon.	23
•	•
S.	
Sr. Jérôme, pour les lettres en bois.	71
Schoiffer, premier Typographe.	44-53
Schonsperger, Imprimeur.	
Sculpture en bois.	7 <u>5</u>
Sebald Beham Graveur.	67

fur la Gravûre en bois.	55
Secret des premiers Imprimeurs.	37
Speculum humanæ salvationis.	29
Strasbourg. T.	35
TABLETTES des Anciens.	9
Tavernier [Gabriel] premier Grav. à Paris.	79
Tavernier Melchior .	79
Tewrdannchs, livre fingulier.	73 69
Titien [le] Peintre & Graveur.	69
Totila, Roi des Goths.	12
v. .	
VAN Eyck, Peintre & Graveur.	18



D iv

TABLE

Pour le Traité de l'Origine & des Pro? ductions de l'Imprimerie primitive en taille de bois,

А.	
A NNALES Hirfaugienses. Ars memorandi. Ars moriendi. B.	179-181 179
BEUGHEM [Corneille de]. Bible Latine, fans date. Bible fans date [autre]. Bible de Charles le Chauve. Boxhorn. Breviarium His. de orig. Franc.	43 188-205-218-222 243 105 128-137 17
· C.	
CARACTÈRES d'argent [prét Catholicon. Chevillier [André]. Chronique de Cologne. Clément [David]. Coster [Laurent].	endus] 69 79-85-186-239 45-49 9 11-179-194 96-127-257-261
DE BOZE [M.]. Décrets de Gratien. Der Sondaren Troot. Dialog. Gregozii.	72 &19-221 135 \$3

de l'Orig. de l'Imprimerie.	57
Donat. Durandi Rationale. E.	-137-184 236
E G G E S T E I N. Engel [Simon]. Évangiles d'Ulphilas. Évangiles en lettres d'or.	219-220 97 98 105
F.	
Faust [Jean]. Furetière. G.	147 108
GERARDI Harderwincensis Comment. Guttemberg [Jean]. 24-34-144 H.	11 -184-224
HARLEM. Histoire de S. Jean, en figures. Histoire de l'Anc. & Nouv. Test. en fig. Humery [Conrad]. I.	125-139 130-142 131 228
JACOB [le Père]. Ihre, Professeur à Upsal. Inscriptions pour Coster. Jubilé Typographique. Junius [Adrien]. K.	35 98 136-137 51 25
Kohler [David].	10-96
L.	
LACAILLE [Jean de] Libraire.	50

de l'Orig. de l'Imprimeri	e. 59
Scriverius [Pierre].	29-138
Schwartz [M.] Professeur.	94
Seitz [M.].	171-257
Strasbourg.	142
Speculum Historiale.	8 ₇ -88
Speculum Humana salvationis.	28-150-249
Speculum Naturale.	84
T.	
Trithèмe [Jean]. Tête de bœuf, marque du papi er.	13 81
V.	
VIGNEUL Marville.	109
V Achitecte.	112
Vitré, Imprimeur.	109
Ulphilas, Évêque des Goths.	99
Wood [Antoine].	46

Faute à corriger dans ce Traité.

Page 61. lignes 6 & 14. dix, lifer fix.



TABLE

Pour les présentes Observations.

ART Typographique. 7-8 B. Beldeck (témoignage de Jean). 35 Bible attribuée à Mentel. 10-20 Bible Lat. attribuée mal à propos à Eggestein. CARACTÈRES mobiles de bois. 21 Catholicon, fans date. 14 Coster. 9-32-40 D. DÉCRET de Gratien. T2-28 Déposition de cinq témoins. 34 & suiv. Dritzehen (André). 30-32-33 Dritzehen (George). 30

EGGESTEIN. G. 12-30-32-49

H. TT

E.

HEILMANN'(Antoine).

36

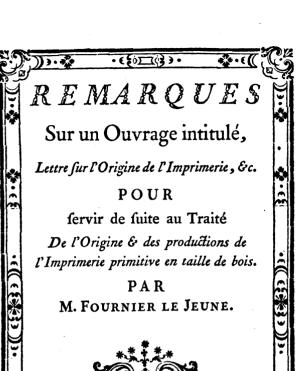
des présentes Observation	s. 61
M.	
Mentel.	PO-20-25
Wiroir mittorial.	26
Miroir Naturel.	. 27
Offices de Cicéron.	13
R.	
Réfultat des dépositions de 5 témoins.	17 36 & Juiv.
S.	
Schoiffer. (Conrad).	3 5 17-32
Schultheiss (Anne).	34
Schultheiss (Jean).	35
Soliloquium Hugonis.	14
Speculum Naturale, sans date.	14-27
Speculum Vitæ humanæ.	40
Specklin (Daniel) Architecte.	46
Strasbourg. T.	16-25-27-41
Témoins au Procès de Guttember	g. 32
Trithème (l'Abbé).	43
V.	
VINCENT de Beauvais.	26

APPROBATION.

J'A1 lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, Observations sur un Ouvrage intitulé Vindiciæ Typographicæ, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris, le 20 Février 1760.

SALLIER.

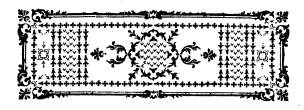
Le Privilège est à la fin de la Dissertation sur l'Origine & les Progrès de l'Art de graver en bois.





A PARIS,
De l'Imprimerie de J. BARBOU.

M. DCC. LXI.



REMARQUES SUR UN OUVRAGE

INTITULÉ.

Lettre sur l'Origine de l'Imprimerie.

N nouveau nuage vient encore de se répandre sur la partie historique de l'Imprimerie; mais les vapeurs dont il est formé sont si légères, qu'il sera fa-

cile de les dissiper.

Il y a dix-huit mois que je rendis publiques les Observations que j'avois faites sur un Ouvrage ayant pour titre, Vindiciæ Typographicæ, par M. Schæpslin, Professeur en l'Université de Strasbourg. Je relevois dans cet Ouvrage des fautes effentielles fur l'histoire & la pratique de l'Imprimerie : je suis entré dans des détails,

A ij

4

& j'ai fourni des preuves. Ce sont les Observations que j'ai faites sur ce livre, qu'on attaque, non en entrant dans quelque détail de l'Art, & en détruisant mes preuves, mais en combattant ma Logique. C'est un nouveau moyen d'instruire sur les Arts, inventé par Monsieur B. e & . Ministre de la Rel Pat Ry qui, sans la moindre connoissance de l'Art même dont il parle, veut bien entrer en lice avec moi par un petit Ouvrage intitulé, Leure sur l'Origine de l'Imprimerie, qu'il vient de saire imprimer sous la dénomination de Strasbourg. (Paris) 1761. 8.

C'est sur cette Lettre que je vais proposer mes Remarques; elles serviront à faire connoître que M. B... a eu tort d'écrire sur une matière qui lui est tout-à-sait étrangère, & à prouver combien il est dangereux, en général, pour l'histoire des Arts, que des personnes qui ne les connoissent pas, s'avisent d'en parler, & de vouloir décider sur des faits de pratique. Si la lettre que je vais résuter étoit écrite sur tout autre Art, tel que la

Back soiner

Peinture, l'Architecture, l'Horlogerie, &c. dont les connoissances historiques & pratiques sont plus répandues, elle n'auroit besoin d'aucune réponse; mais il n'en est pas de même de l'Art Typographique, les connoissances que l'on en a sont communément accompagnées de tant de préjugés, que l'on est obligé de répondre sérieusement aux choses les plus absurdes.

M. B... sentant jusqu'à un certain point son insuffisance dans la matière qu'il traite, dit, en parlant de moi: Comme je ne veux attaquer principalement que sa logique, & que je prétends être aussi bon Logicien qu'il est habile Fondeur, je m'en rapporterai au jugement du Public; puis il ajoute: J'ai dit que je n'attaquerai principalement que la logique de M. Fournier, & par conséquent je pourrai me dispenser de faire d'autres observations sur les écrits de ce Fondeur. On voit par-là que la première démarche de cet Auteur est un faux pas qui le fait reculer. Il importe peu au Public que je sois bon ou mau-A iii

vais Logicien; mais il lui seroit peutêtre utile d'apprendre par des faits en quoi je me suis trompé au sujet des erreurs typographiques que j'ai relevées dans l'Ouvrage de M. Schæpslin & dans ceux de divers Auteurs: ç'auroient été autant de faits éclaircis. Pour cela, il falloit s'arrêter aux choses, & non aux mots; mais notre Auteur n'en sait pas davantage. Voyons donc sa logique, & suivons-le pied à pied.

Il prend d'abord un ton ironique & continue de même, comme s'il avoit, dans la partie qu'il traite, une supériorité de connoissances qui pût lui donner de l'orgueil; il commence par citer infidèlement, en jetant du ridicule sur deux faits que j'ai rapportés. Le premier est le dépérissement des Arts causé par les ravages des Gots, des Huns, des Vandales, &c. fait connu de tout le monde, dont je n'ai parlé qu'en passant à cause de l'analogie qu'il avoit avec mon sujet, & que je me suis contenté de rapporter en peu de mots, loin de prétendre l'annoncer comme une découverte, ainsi que le

dit notre critique. Le second regarde Sebastien Brant. M. B... me fait dire que cet Auteur n'a été que le Graveur des Estampes de la Nef des Foux. Voici mon texte mot pour mot. Sebastien Brant, autre Graveur, sit en 1490 cent sigures d'après Jacques Locher*, que l'on voit dans un livre intitulé, STULTIFE-RA NAVIS. On ne trouvera pas là ce que qui ôte à Sebastien Brant sa qualité de Poëte, dont je ne devois point parler, attendu qu'elle étoit étrangère à mon sujet.

Avec la même sagacité & la même logique il nomme la plus grande partie des Auteurs dont j'ai relevé les erreurs ou les préjugés dans ma seconde Dissertation sur l'Origine de l'Imprimerie, & il en fait une liste qu'il accompagne de notes de sa façon, auxquelles il met des guillemets pour faire entendre que c'est mon texte qu'il cite, par ce moyen il me fait dire toutes les sotises qu'il veut, comme celle-ci: Ces

A iv

^{*} Florent le Comte, Cabinet des fingularités d'Architecture, Peinture, &c. Tom. I. pag. 187. M. Christ, Dictionnaire des Monogrammes, pag. 341.

Auteurs se sont trompés sur plusieurs chefs, faute de n'avoir pas fait un apprentissage de Maîtres Imprimeurs & Fondeurs. Mais il n'a garde de détruire aucun des faits que j'ai allégués contre ces Auteurs, & cela pour de bonnes raisons à lui connues; il se contente de conclure spirituellement que tout le monde a tort, & que moi seul a raison.

Pour donner du sel à cette fine plaisanterie, il falloit laver ces Auteurs des erreurs que je leur reproche, & faire voir qu'ils ont tous eu raison; ce qui auroit été d'autant plus facile à M. B... qu'il en paroît convaincu, quoique ces Auteurs soient d'avis différens, tant est grande sa pénétration dans cette partie. Mais comme il n'a point infirmé mes remarques, elles subsistent encore dans leur entier, & il demeure pour constant, jusqu'à ce qu'on ait fait voir le contraire, que ces Auteurs, quoique célèbres d'ailleurs pour la plûpart, se sont trompés en certains points, & que c'est moi (ignare suivant M. B...) qui ai relevé leurs erreurs, & qui vais aussi, avec sa permission relever les siennes. J'avouerai cependant que je suis réellement saché de ce qu'il m'oblige de revenir à la charge sur celles de M. Schæpslin, aussi estimable par son mérite personnel que distingué par ses connoissances littéraires.

Cet Auteur, qui paroît n'avoir pas fait une étude particulière de ce qui concerne l'Imprimerie, avoit avancé il y a vingt ans dans une Differtation inférée parmi les Mém. de l'Acad. des B. L. & cela sans preuves & sans vraisemblance, que Schoiffer avoit inventé les Caractères de fonte vers 1452. J'ai opposé à cela des faits qui prouvent le contraire, & j'ai fait voir que le premier livre qui ait paru en Caractères de fonte est le Rationale Durandi, imprimé par Schoisser en 1459, & que cet intervalle de six à sept ans a été rempli par deux éditions du Pseautier, exécutées par Schoiffer, l'une en 1457, l'autre en 1459, avec les mêmes Caractères mobiles de bois gravés exprès de deux grosseurs différentes; opération

longue & difficile, qui auroit été inutile & surabondante, si les Caractères de fonte eussent été fabriqués cinq ans auparavant. Mais, dit notre Critique. M. Schapflin déclare que, de l'aveu général de tous les Experts qu'il a consultés, il falloit plus de six ans pour rendre ce livre aussi parfait qu'il l'est. Quel livre? le Pseautier? mais il est en Caractères de bois, encore une fois; & s'il falloit fix ans * pour faire un livre avec des Caractères de bois, c'étoit une raison de plus pour faire usage de ces Caractères de fonte inventés, suivant vous, cinq ans auparavant, fans se donner l'inutile peine d'en faire de nouveaux en bois. D'ailleurs, que veut dire cet aveu général de tous les Experts? ces termes vagues sentent autant le charlatanisme, que ceux dont vous vous servez en disant que le Vindiciæ Typographicæ a été reçû avec applaudissement par tous les Savants de

^{*} Il y a une faute d'impression dans ma dissertation sur l'Origine de l'Imprimerie à cet article, où l'on a mis dix pout six. Pai sait saire exprès pour cette seule saute d'impression, un errata, que j'ai mis à la fin de mes Observations: malgré cette attention marquée, M. B. ne laisse pas de la relever dans sa Lettre, & de la mettre sur mon compte,

l'Europe ... & tous le regardoient comme décisif dans la fameuse dispute sur l'Origine de l'Imprimerie. C'est sans doute vous, Monsieur, qui avez été recueillir les voix. Pour l'intelligence du premier article, il est bon de savoir que bien loin d'avoir des Experts à choisir parmi les Graveurs en bois, cet Art au contraire est si délaissé, que M. Schæpslin auroit peut-être eu bien de la peine à trouver un seul Graveur en bois qu'il pût consulter. S'il a entendu par ce mot d'Experts les Imprimeurs de Strasbourg, ville où il composoit sa Dissertation, il ne sera pas plus heureux; car comment pourroient-ils être Experts dans ce qui regarde des Caractères de bois qu'ils ne connoissent point, & dont ils ne font aucun usage?

A cette autorité de M. Schcepflin, notre Critique ajoûte une réflexion, toûjours au sujet de ce Pseautier de 1457. Puisque cet Artiste, tout habile qu'il est, dit-il en parlant de moi, n'a pu atteindre à ce degré de perfection depuis tout le temps qu'il exerce son Art, &c. Quel degré de perfection entend-

12 REMARQUES

il? veut-il parler des Caractères de bois de ce Pseautier? je n'en fais point dans ce genre. Il s'agit donc de l'impression de ce livre, que j'ai vantée surtout pour la rentrée de plusieurs couleurs en manière de camayeux qui forment les grandes majuscules. Ces rentrées, ou tierces impressions, ai-je dit, sont faites avec un goût & une exactitude qui ne laissent rien à desirer. C'est cette perfection à laquelle n'a jamais pu atteindre aucun Typographe, soit ancien, soit moderne. Mais, quelque habileté qu'il me suppose pour l'impression, je n'ai en esset jamais pu atteindre à ce degré de perfection, puisque je ne suis point Imprimeur; il doit s'en souvenir, lui qui me caractérise si souvent par cette dénomination triviale & affectée, ce Fondeur. Si dans la Réponse que je lui fais je l'apostrophois de temps en temps par ces mots, ce Ministre, que penseroit-il de cette gentillesse?

C'est ainsi qu'il s'égare dans les détours de sa logique, & qu'il perd son objet de vûe pour le faire perdre aux autres; car il s'agit ici d'établir d'après M. Schoepflin des Caractères de fonte dès 1452, ce que ses raisonnemens ne prouvent point, non plus que le Pseautier qu'il cite, qui est en Caractères de bois.

X (...

gie!

; en lø

ns lei.

perd

Il s'agit à présent des lettres sculptées sur métaux, quels qu'ils soient, & des lettres de bois ensilées comme un chapelet, dont je nie la possibilité pour l'impression. Des idées si singulières ne peuvent être soûtenues que par des personnes à qui leur ignorance dans le méchanisme des Arts ne permet pas de sentir la difficulté ou l'impossibilité de ce qu'ils avancent, une souscription mal entendue ou le récit d'un Auteur peu instruit sussissant pour leur faire adopter des choses qu'ils ne comprennent point.

J'ai combattu ces opinions singulières par des raisons sondées sur l'Art même: M. B... les trouve soibles, cependant il ne les détruit point; mais, pour les contrebalancer, il cite de nouveau deux livres qui ont fait prendre à M. Schæpslin le change sur la nature de ces Caractères, la souscription por-

tant qu'ils ne sont point écrits, & cela en 1473 & 1476, mais qu'ils sont faits avec des lettres sculptées en airain; ce que l'on doit entendre tout naturellement des matrices d'airain qui ont servi à former les lettres de fonte. Lesdites matrices ayant reçu la pression des poinçons, sont ensuite dressées, polies & limées avec beaucoup de précaution, ce qui autorise la dénomination de sculptées, employée dans ces foufcriptions, où les Imprimeurs ont voulu faire connoître les merveilles de l'Art. en désignant le tout par les parties, chose d'autant plus raisonnable à croire, que M. Schæpflin prend encore le change en donnant dans ses Specimens des lettres fondues dans des matrices pour des Caractères sculptés, comme le Soliloquium & les Offices de Cicéron. Pour n'avoir pas saiss un effet de l'Art si simple & si naturel, nous allons voir nos Auteurs s'égarer jusqu'à se perdre ; car il résulte de leurs opinions trois chofes insoûtenables:

1°. Que la ville de Strasbourg, où l'Imprimerie a pris naissance, étoit en-

core dans l'enfance de l'Art, trentecinq ans après son origine, pendant que toute l'Europe jouissoit du fruit des Caractères de sonte depuis 1462.

- 2°. Que non seulement les Imprimeurs de Strasbourg ne jouissoient pas des nouveaux progrès des Caractères de sonte en 1476, date du livre cité, dix-sept ans après avoir paru pour la première sois, & lorsque plus de cinquante villes de l'Europe en avoient sait usage, mais encore qu'ils se glorisoient de leur ignorance, en annonçant dans cette souscription qu'ils étoient encore réduits aux lettres sculptées.
- 3°. Que Mentel, Eggestein, Husner & les autres Imprimeurs de Strasbourg, tous ensemble ou séparément, se seroient servis constamment de Caractères sculptés pendant vingt-cinq ans de suite, comme le dit M. Schoepslin, sans qu'ils eussent besoin de les renouveler, ou que s'ils les ont renouvelés, ils auroient préséré des Caractères en bois ou en bronze, sculptés, grossiers & coûteux, à des Caractères plus par-

faits & moins chers, qui étoient le comble & la perfection de l'Art.

Voilà ce qui s'appelle pousser la prévention aussi loin qu'elle peut aller. La ville de Strasbourg n'a pas cette inaction à se reprocher, comme je l'ai sait voir; au contraire, elle a joui des Caractères de fonte aussi-tôt que toute autre ville après Mayence. Ce qu'il y a de singulier, c'est que M. Schæpslin, qui a écrit exprès pour illustrer la ville de Strasbourg au sujet de l'invention de l'Imprimerie, l'avilit réellement en lui attribuant une ignorance profonde des premiers progrès; ce qu'il fait gratuitement, sans preuves & sans raison M. B... y met le comble par ses préjugés particuliers, & fournit encore trois moyens qu'il regarde comme victorieux pour établir cette ignorance des premiers Imprimeurs de Strasbourg. Le premier est le témoignage de l'Abbe Trithème, qui est contre lui; le second est celui de Hans Dunne, Orsèvre, qui n'apprend rien, & le troisième est cette réflexion judicieuse: Les Imprimeurs de Strasbourg avoient des Caractères sculptés,

tés, qu'ils ont trouvé bons; ils s'en sont servis. M. Fournier peut-il y trouver à redire? Non sans doute, Monsieur, je ne trouverois pas à redire au fait, s'il étoit vrai; mais ce que je trouve de bien singulier, c'est le parti que vous avez pris d'écrire sur un Art dont vous ignorez les premiers élémens. Vous prétendez prouver ici que les Caractères dont on fit usage dans la première société de Guttemberg à Strasbourg, étoient sculptés sur métaux; vous citez pour cela Trithème, qui, suivant vous, le prouve clairement, en disant que Schoiffer & Faust trouvèrent la manière de fondre les formes de toutes les lettres de l'Alphabet latin, qu'ils appelloient MATRICES, dont ils se servoient après cela pour fondre des Caractères de cuivre ou d'étain, au lieu qu'auparavant ils les tailloient à la main. Ce même Trithème prouve le contraire par le témoignage de Schoiffer lui-même, de qui il dit avoir appris le fait, & qui devoit le savoir ; le voici. En parlant de Guttemberg & de Faust établis à Mayence, ils commencerent, dit-il, par imprimer un

Vocabulaire insitulé CATHOLICON, avec des Carastères gravés de suite sur des planches de bois; mais ils ne purent imprimer autre chose avec ces planches, attendu que les Carastères n'étoient pas mobiles, mais gravés sur la planche même, comme je l'ai dit. Comment trouvezvous ces termes? sont-ils assez décisifs?

Or si Guttemberg étoit encore obligé de se servir de planches fixes à Mayence, il n'avoit donc pas précédemment inventé à Strasbourg, non seulement les Caractères sur métaux. qui sont imaginaires, mais les Caractères mobiles de bois; & si vous aviez eu un peu plus d'intelligence dans cette matière, vous auriez senti que le passage de Trithème que vous citez, est encore contre vous; car, quand bien même il feroit vrai que Guttemberg & Faust eussent trouvé la manière de fondre des lettres dans des matrices à Mayence, ces lettres auroient donc été fondues & non sculptées à la main, comme vous le prétendez. Si vous eufsiez lû en homme instruit ce passage de Trithème, vous auriez vû que cet Auلآمام ج

ne da

Teza

es B

pas F

OUT.

II DE

es (5

volisi

e dazi

quek

cita

quant.

i emir

الله جرفي

natrit

ieni i

à la s

10151

teur écrit d'après lui-même des choses qu'il confond; premièrement, en disant qu'ils fondirent les lettres de l'Alphabet latin. Jamais Guttemberg, Faust ni Schoiffer ne se sont servis de ces fortes de lettres; vous ne trouverez pas une seule de leurs éditions qui ait été faite avec ces Caractères. Secondement, on n'a jamais fondu des matrices, mais on les a toûjours frappées avec un poinçon; jamais ces matrices de cuivre n'ont servi à fondre des lettres de cuivre, mais des lettres d'étain; aussi Trithème dit-il que ces lettres étoient de cuivre ou d'étain, ce qui marque son incertitude, & fait voir que ce Savant pouvoit se tromper en parlant de l'Art d'après lui-même, au lieu que l'autre trait que j'ai cité est un fait qu'il rapporte d'après Schoiffer, de qui, dit-il, il l'a appris, ce qui est d'une toute autre force.

Le témoignage de Hans Dunne, dont vous vous autorifez, ne vous est pas plus favorable, puisqu'il n'annonce en aucune façon qu'il ait sculpté des Caractères. Mais, dites-vous, ce Hans

Bij

Dunne étoit un Orfèvre, qui déclare avoir gagné depuis trois ans environ cent florins, que Guttemberg lui a payés pour le service de l'Imprimerie. Cela, encore une fois, n'indique point qu'il ait sculpté des Caractères sur du plomb. Mais voici quelque chose de positif, & digne de remarque. Tout le monde sait, ditesvous, que dans ce temps les Orfevres exerçoient aussi l'Art de la Gravûre; & nous concluons de-là que Guttemberg a commencé par des Caractères de bois, que de-là il a passé aux Caractères de plomb, &c. Tout le monde sait au contraire que dans ce temps il n'y avoit pas un seul Graveur dans le genre dont vous parlez, & cela par une raison bien simple; c'est que cet Art de la Gravûre n'a été inventé que vingt-trois ans après ce que vous citez, c'est-à-dire en 1460, par Masso Piniguera, Orsèvre. Que devient donc votre conclusion?

On sera peut-être bien aise de savoir la cause de cette heureuse découverte de Caractères sculptés en plomb. Parmi les témoins entendus dans le procès de Guttemberg, où il s'agit de plusieurs arts & secrets, comme la fabrique des Miroirs, &c. un de ces témoins a fait mention d'une partie de plomb, sans en indiquer l'emploi. Il n'en a pas fallu davantage à M. B. . . pour en faire sculpter des lettres. Que n'en faisoit-il faire plutôt une goutière à la maison? cela auroit été plus vraisemblable, que de supposer des Gra-

veurs qui n'existoient pas.

u coz

(01: 12)

dos

m bie

la G

أنكة وأأ

re en!

2172.1

on!

Revenons à nos lettres de bois percées à jour, que M. B... défend avec la même fagacité & la même intelligence de l'Art. Ces lettres cependant, suivant ses principes, ne devroient pas avoir lieu, puisqu'il vient de donner à l'Imprimerie de Strasbourg des lettres de métal dès sa plus haute origine; mais cela est égal pour une personne qui n'a que des mots à dire. Avant de soûtenir que ces lettres étoient percées, il eût été beau à notre Auteur de faire sentir la nécessité qu'elles le fussent, mais il ne pousse pas ses recherches si loin; & pour nous convaincre, il se contente de dire que, pour ajoûter foi au senti-ment de M. Schæpflin, il nous suffit de favoir que Specklin, célèbre Architecte & Géomètre du seizième siècle, nous déclare avoir vu ces Caractères, pour ne plus douter de leur existence. Si-tôt que Daniel Specklin, Architecte, & qui plus est, Méchanicien & Ingénieur, comme il l'ajoûte fort bien, l'a dit, il n'y a plus lieu au doute, il faut se rendre, même sans concevoir la chose, sur-tout après que trois ou quatre autres Auteurs aussi aisés à persuader que lui & M. S. l'ont répété d'après la même autorité.

Permettez-moi seulement de vous demander à vous M. B... qui êtes si intelligent, comment vous concevez que dix ou douze cents petits morceaux de bois propres à former une page, lesquels morceaux n'ont que deux ou trois lignes géométriques de large sur douze ou quinze de haut, peuvent se tenir de bout, sans autre assujérissement qu'une ficelle qui les traverse, & assez fermement pour résister continuellement à une pression de quatre à cinq cents pesant, à quoi on peut évaluer l'effort de la presse, & cela sans

s'écrouler. Mais, dites-vous, en parlant de moi, qui lui a dit qu'il n'y en a pas eu d'autre (assujétissement)?

Puisque vous commencez à reculer, permettez-moi de vous suivre. C'est ce Savant que vous défendez, c'est M. Schoepflin lui-même qui le dit, & qui nous apprend que les premiers Caractères de bois étoient percés & enfilés avec de la ficelle, & cela tenoit comme il pouvoit, dont il arrivoit souvent que la pesanteur de la presse séparoit & renversoit les lettres. Le texte de M. Schepflin est formel, comme vous voyez, & ne souffre point d'autre assujétissement que cette ficelle qui enfile ces lettres. Il falloit au moins, comme je l'ai dit, accorder aux ingénieux inventeurs de l'Imprimerie une ficelle pour lier la page entière, & non pas leur faire enfiler ridiculement des lettres. Vous croyez éluder la difficulté, en disant que c'est un malheur pour eux de n'avoir pu profiter de mes conseils. La plaisanterie est toûjours déplacée lorsqu'elle tient lieu de raison, sur-tout pour vous, Monsieur, qui avez si grand B iv

n ie:

300

LCC.

de r

ui di

conce

nerio

rateri er ove

بنائلان

iclil et

besoin de vous instruire sur la marière que vous traitez, ce dont chaque article de votre lettre nous fournit des preuves. Je n'en veux point d'autre que celle de ce Specklin que vous citez avec emphase, dont le récit seul vous suffit pour fixer votre foi sur un fait dépourvû de vraisemblance : cet homme fi célèbre, qui n'a pu prendre, dites-vous, une entaille circulaire, qu'on appelle le cran de la lettre, pour un trou, est cependant le même qui a fait des erreurs bien plus essentielles sur l'histoire de l'Imprimerie de Strasbourg, ville où il faisoit sa résidence, & où, selon vous, il exerçoit tant de talens divers. C'est lui qui nous débite les absurdités. « que Mentel inventa l'Art de l'Im-» primerie à Strasbourg en 1440; que » Gensfleisch, son valet, lui déroba le » secret de cet Art qu'il alla exercer à » Mayence avec Guttemberg, homme » riche; que Mentel en est mort de » chagrin, & que Dieu punit l'infidélité du valet en le rendant aveugle; » absurdités qui ont été crues & débitées par d'autres Savants comme lui, &

t Q T ES ruire sur li: ce dont the e neus la ıx point dü in que ra it le recit la e toi iu u: lance : cert prendre,dix re, quon 27 our un trou. ui a fait do? es für liber asbourg, rê ce. & ob. nt de talens: bite les ablif nta l'An de urg en 148 alet, lui deci u il alla esti temberg, hi l en eit mi ieu punit ili

ndant aveligit é crues à de

its comme like

que vous ne révoquerez point en doute, puisqu'il vous suffit que Specklin, célèbre Architecte, &c. l'ait dit. Voilà cependant tout le système par lequel M. Schæpslin veut établir l'invention de l'Imprimerie à Strasbourg, détruit par ce passage. Vous verrez par-là qu'avec des citations l'on pourra dire tout ce que l'on voudra, & que tout Savant qui n'aura que des citations à nous donner pour établir des faits sur l'Imprimerie, sera nécessairement beaucoup de fautes; ce qui est arrivé à M. Schæpslin, & à tous les autres qui n'ont été que Savants.

Ce n'est pas assez de vous avoir combattu par vos propres armes sur ce fait imaginaire de lettres percées & ensilées, & qui ne tenoient que par une sicelle, il faut vous convaincre par vousmême; peut-être ne vous recuserezvous pas. Ayez la bonté de voir la page 39 de votre lettre que je résute, & lisez-y vos paroles. Or je demande à chaque Lecteur comment quatre Planches mises en presse & serrées par deux vis, peuvent tomber en séparation dès qu'on

relâche les vis ; qui ne voit qu'elles resteront en place, à la différence près qu'elles ne seront plus serrées ensemble? Cela est-il fort? Quoi, vous établissez d'une main, & vous détruisez de l'autre! Qu'est donc devenue cette puissante logique avec laquelle vous deviez m'écraser? car voilà un défaut de raisonnement le plus formel. Si les premières Planches de l'Imprimerie de Strasbourg, avant même que vous puifsiez établir aucune autre opération typographique dans cette ville, étoient retenues & pressées ensemble avec des vis, il n'est donc pas vrai que les mêmes premiers Caractères étoient enfilés comme un chapelet, & que cela tenoit comme il pouvoit. Voyez à prendre votre parti, le cas est embarrassant.

J'ai relevé une expression nouvelle & impropre de lettres de laiton, qu'un maître Imprimeur de Paris ajoûtoit aux lettres imaginaires de fer, de cuivre, de bronze, &c. avancée sans plus de fondement par d'autres Auteurs. M. B... qui veut bien m'enseigner quelque chose de plus que le françois de ma nour-

27

rice, m'envoie au Dictionnaire de Trévoux, pour apprendre que du laiton ne signisse pas du cuivre réduit ou coulé en lames; & il dit cela à un Artiste qui fait souvent usage de laiton. Je l'envoie à mon tour aux marchands de cuivre, qui doivent savoir la qualisication de leurs marchandises; qu'il demande du laiton, on ne lui présentera pas autre chose que du cuivre réduit en lames, parce que c'est sous cette dénomination de laiton que les planches de cuivre jaune sont distinguées de la même nature de cuivre jaune qui est en masse.

J'ai marqué ma surprise à M. Schœpflin de ce que, contre des faits qu'il
produit lui-même, il a adopté la qualisication de domestique donnée par
quelques Auteurs à Schoisser. J'ai ajouté, autresois on comprenoit sous le nom
de domestique tous les ouvriers qui étoient
employés sous un Maître ou Directeur de
Manufactures quelconques; maintenant
cette expression présente une autre idée.
Que répond à cela notre critique? M.
Fournier a raison de désendre l'honneur

de sa Communauté, en niant que Schoissait été domestique; & plus bas: au reste, M. Fournier a tort de consondre les mois de domestique & de valet. Voilà ce qui s'appelle de la bonne critique, noble, solide & spirituelle, à laquelle il n'y arien à répondre; aussi en triomphe-t-il, car il ajoûte tout de suite: Ces observations suffisent pour faire juger du poids de la critique que M. Fournier a faite de la

Dissertation de M. Schæpflin.

Il y a dans la Bibliothèque d'Upsal en Suède, un livre précieux en lettres onciales gothiques d'or & d'argent, sur du vélin couleur de pourpre. M. Ihre, Professeur à Upsal, a prétendu que ce livre n'étoit pas fait à la main, comme on l'avoit toûjours cru, mais qu'il étoit imprimé en encaustique avec des fers chauds. Cette idée de fers chauds appliqués mille ou douze cens fois de l'un & de l'autre côté d'une feuille volante de vélin, que le seul attouchement de doigts échauffés fait recoquiller, m'a paru hazardée; je l'ai combattue par des raisons & par des faits; j'ai dit qu'il y a dans la Biblio-

thèque de Saint Germain des prés un Pseautier en tout semblable, pour le faire, au livre décrit par M. Ihre, ainsi que d'autres que j'ai cités, qui certainement n'ont point été imprimés en encaustique. M. B... qui croit tout; pourvû qu'un Savant l'ai dit, trouve ce que dit M. Ihre très-possible; sa raison est simple: il dit que les relieurs allemands font usage de fers chauds sur du vélin, qu'il en a été témoin luimême, & que je peux l'en croire sur sa parole. Mais s'agit-il d'un millier de grosses lettres appliquées de l'un & de l'autre côté? non sans doute, ce n'est pas là le fait des relieurs : qu'est-ce donc? il ne le dit pas. Si ce sont des livres couverts en vélin, ce qui n'est pas rare, & ce qui est en effet l'ouvrage des relieurs ou doreurs, ceci change bien la nature des choses. Ce vélin adhérant à un carton sur lequel il est collé, forme un tout fort épais: malgré cela, que l'on décole ce vélin après qu'il a reçu la pression d'un ser chaud, on découvre derrière une sorte macule ineffaçable, preuve évidente qu'on ne pourroit répéter cette opération de l'un & de l'autre côté d'une feuille de vélin, fans qu'il ne se recoquille.

En faisant le procès à la ville de Harlem, le sieur Fournier, dit M. B ... renverse tout ce que d'autres en ont dit. C'étoit en esset mon dessein, & je crois y avoir réussi : les erreurs des Auteurs qui ont écrit pour attribuer l'invention de l'Imprimerie à cette ville, même en Caractères mobiles & de fonte, étoient si évidentes, qu'il m'a été facile de les détruire par la nature même des faits. Ce qu'il y a de mieux, c'est que M. B... n'a pas ofé entreprendre d'infirmer les preuves que j'en ai done/ nées, cela n'est pas de sa compétance; il faut se souvenir qu'il n'en veut qu'à ma Logique. Il est bien plus aisé de dire des mots que de prouver des choses, mais au moins faut-il rapporter juste; car je ne nie pas, comme il le dit, l'existence de Laurent Coster, mais je nie qu'il soit l'inventeur de l'Imprimerie, ce qui est bien différent.

l'ai reproché aux Auteurs qui ont voulu établir l'invention de l'ImprimeTES

re oper

c'une E

recogniz

الله: 11 ع

di M.l

S U. OEL

in , & ki

urs de d

buer lox

te vile.

s & de:

uil mit

la nanut

de men

lë entre Jue j'eri

ia compo n'en sa

lus allea

er des d

ipponei

ne il led

r, Maist

[Impris

iteur p

de l'Impi

31

rie à Harlem par Coster, de fonder leurs prétentions sur des discours de vieillards sans noms, sans titres & sans états qui pussent autoriser leurs témoignages: cela me vaut une réponse grave, où ma bonne foi est intéressée. M. B... die que Junius rapporte ce qu'il nous apprend, d'après Nicolas Gallus son Précepteur, & Quirinus Talesius Bourguemestre de la ville de Harlem, qui le tenoient l'un & l'autre de Cornelius, relieur au service de Coster. Pour sentir la force de ce raisonnement, il faut savoir que ce même Junius qui dit avoir appris cela de fon Précepteur & d'un Bourguemestre son contemporain, écrit, il y a cent vingt-huit ans que Laurent Coster inventa l'Imprimerie. Voilà une tradition de 128 ans, qui passe directement du relieur de Coster à deux témoins contemporains de Junius, qui lui rapportent le fait. Ce devoit donc être là de ces vieillards si âgés, qu'ils ne pouvoient manquer de radoter; aussi l'ouvrage de Junius se sent-il bien de pareilles autorités. De plus, leurs noms, leurs titres & leurs états de Précepteur & de Bourguemetre n'avoient rien en effet qui pût autorfer leurs témoignages sur le fait de l'Imprimerie, ainsi que je l'ai dit. Mais, dirat-on, au moins Junius les nomme-t-ll Cela est vrai; aussi, à l'article de ce Junius que j'ai résuté, je dis simplement qu'il fonde ses preuves sur des discours de vieillards, qui sont ceux que l'on vient de nommer.

Un autre chef de méprise que l'on me reproche, est d'avoir dit que les Auteurs qui défendent la ville de Harlem, ne sont point d'accord sur le nom de l'inventeur de l'Imprimerie. Ce que j'ai dit là-dessus est fondé sur les preuves que voici. Les uns nomment ce prétendu inventeur, Laurent Jean, sunommé Ædituus, Custosve; les autres, Laurent Jenson, d'autres enfin, Laurent Coster. Ce qui a fait dire à Naudé, ajoûtai-je, si la diversité des opinions dénote la fausseié de quelque doctrine, · celle-ci ne peut aucunement être vrait; parce que Naudé a trouvé cela auffi ridicule que je l'ai trouvé. Il n'en est pas de même de M. B... tout cela est naturel,

naturel, suivant lui. Laurentius Jansonius Costerus, dit-il, ne signifie autre chose que le nom de baptême, le nom particulier & la qualité de l'Inventeur; & il finit par dire que les ténèbres offusquent mes yeux. Il ne s'agit point ici d'yeux, mais de connoissances, & les miennes sont si peu offusquées à cet égard, que c'est justement ce que j'ai reproché aux auteurs favorables à la ville de Harlem, de n'être point d'accord sur le nom de ce prétendu inventeur de l'Imprimerie, en ce qu'ils ont distingué plusieurs personnes par ces différens noms, qui n'en annoncent qu'une, comme d'autres ont fait de Gensfleisch, dit Guttemberg, & de Schoiffer, en latin Opilio, autant de différentes personnes. Je suis même entré dans le détail, jusqu'à dire que le mot allemand Custer, dont on a fait le nom de ce héros de la Typographie. Hollandoise, signifie Sacristain. En effet, dit-on, il étoit Sacristain de l'Eglise de Harlem, charge qui a été long-temps héréditaire dans sa famille. D'autres Auteurs, ajouté-je, disent qu'il étoit Con-

ur le

المرازين

à N

int 1

cela.

الما الما

cierge du Palais. Ce n'est donc pas moi qui le fais Sacristain, comme le dit notre Critique; mais au contraire, je reproche aux Auteurs d'avoir confondu jusqu'à sa qualité, dont ils ont fait son nom. Ce n'est pas-là je crois avoir les yeux trop offusqués. Il me reste pourtant une petite difficulté, dont je souhaiterois d'être éclairci : je prie M. B... de la lever, & de nous dire quelle étoit la charge de ce Coster, puisqu'il ne veut pas qu'il fût Sacristain, comme le dit un Auteur allemand, & pourquoi Junius & d'autres Auteurs fi inftruits sur l'Imprimerie de Harlem ont fait une faute si grossière, que de nous donner la qualité de leur héros de la Typographie pour fon nom.

M. B... me reproche pour troisième chef, de nier à Coster la façon d'un Donat, & de resuser le titre de Livre au Speculum humanæ salvationis. Le premier sait est vrai, je sais plus, je nie aussi que Coster soit l'inventeur de l'Imprimerie. Il seroit bien dissicile de prouver par des saits, qu'il ait jamais imprimé un livre quelconque.

Comme M. B... ne combat point les raisons que j'en ai données, elles restent encore dans leur force. Quant au Speculum, j'ai fait voir par des preuves évidentes, que les 58 Estampes avoient été imprimées antérieurement aux Caractères, & par un autre méchanisme que celui de l'Imprimerie, chose qui étoit inconnue à tous les Auteurs qui en ont parlé avant moi. A ce sujet j'ai dit : ce Livre, ou plustôt ce Recueil d'Estampes, &c. Est-ce là refuser le titre de livre: chicanne pitoyable, comme celle qui suit. Il ne veut pas qu'un Artiste qui prend toutes fortes de précautions pour ne se pas tromper, reconnoisse l'identité des mêmes Caractères de bois d'une édition à une autre; & sur la ressemblance parfaite que j'ai trouvée dans les Caractères des deux éditions de la Bible sans date, il en conclud singulièrement, ou que j'ai mal observé, ou que les Caractères en question sont de fonte; comme si on ne pouvoit pas juger de la ressemblance des défauts mêmes qui se trouvent dans la figure des lettres. J'ai fait voir deux choses dans ces

Caractères, de la différence dans les mêmes sortes de lettres, ce qui caractérise le bois, & la ressemblance des mêmes Caractères dans l'une & l'autre édition, ce qui prouve qu'ils avoient servi à toutes les deux. Voilà ce qui embrouille l'intelligence de M. B... & lui fait dire, que ce seul trait suffira pour saire connoître la logique de M. Fournier.

Il trouve encore ma logique en défaut, sur ce que j'ai fait voir qu'on ne devoit pas attribuer à Eggestein, sur la foi d'une souscription manuscrite, l'impression d'une Bible en Caractères de bois, dix ans après l'invention des Caractères de fonte : j'en ai donné les raisons, qu'on ne détruit point, mais au lieu de le faire, on dit des mots à l'ordinaire : les voici. Eggestein pouvoit posséder des Caractères depuis plusieurs années; il pouvoit s'en être servi pour d'autres ouvrages; il pouvoit les avoir trouvé bons, & par conséquent les avoir employés. M. Fournier. peut-il l'en blâmer? Pouvez-vous M. B... avec tant de logique, raisonner si mal? est-ce là de la critique? Pensez-vous que M.

TYPOGRAPHIQUES. Scheepflin soit bien satisfait d'une pareille défense?

A la fuite de ce foible raisonnement. notre prétendu critique met un peu de méchanceté; il rassemble sous un même point de vûe différentes expresfions, qui amenées par la nature des faits dans le corps de mon ouvrage, fe trouvent à leur place, mais qui rafsemblées ainsi, font un effet contraire. Il a jugé apparemment cette tournure nécessaire à sa cause.

Nous voilà enfin arrivés à l'examen du Vindiciæ Typographicæ de M. Schepflin, cet ouvrage célèbre, qui a été reçu avec tant d'applaudissement par tous les Savans de l'Europe, suivant M. B.. Examinons si sa critique sera un peu mieux éclairée du flambeau de la raison & de l'intelligence. Il s'agit d'abord d'un cas grave, voyons-en le préambule. Je débute, selon lui, par une affertion fausse, qu'on pardonneroit aisément à la vanité d'un Artiste qui s'élève à la qualité d'Auteur, si la manière dont elle est proposée. ne devenoit pas offensante pour M. Schæpflin. Quoi, Monsieur, c'est une témérité

à un Artiste de s'élever à la qualité d'Auteur, en écrivant sur son Art & sur ce qui y est analogue! Qui donc, je vous prie, est plus en état de traiter ce qui concerne les Arts, que les Artistes mêmes? Qui est-ce qui décidera mieux des points de difficultés sur l'Horlogerie, la Gravûre, la Musique, &c. que MM. Julien le Roy, Cochin fils, Rameau? sera-ce M. Schoepflin, qui vraisemblablement ne connoît pas mieux ces Arts que celui de l'Imprimerie? sera-ce vous, dont la Lettre que je résute est un tissu de faux raisonnemens, fruits de votre capacité dans cette partie? Passons au fait. J'ai dit, page 6 de mes Observations Typographiques: Personne avant moi n'avoit fait remarquer que l'Art de l'Imprimerie est dû à celui de la Gravûre en bois, que j'ai prouvé être antérieur à Guttemberg. M. Schæpflin, ajoûté-je, qui n'avoit pas fait la moindre mention de ceite ORIGI-NE dans son premier ouvrage sur l'Imprimerie, l'établit positivement dans celui qu'il vient de publier en 1760, mais de manière à laisser croire qu'il a fait luiES

donc.

dera 🖭

"Horiz

S.C. Cli

ui viili

mieur (č

rie! É

ie je iele

emens.!

cette pa

الملكة ألمال

mene of

ais و Ri

ui n'evo

cette Ot

2ge [w]

ent dani.

60 , M

'il a falli

39

même cette découverte. Voilà ce qui devient offensant pour M. Schæpflin, fuivant M. B... qui ajoûte: on ne sauroit plus formellement accuser quelqu'un de plagiat. Oui, Monsieur, j'ai dit, & je suis le seul, en effet, qui aie fait voir que l'Art de la Gravûre en bois étoit antérieur à Guttemberg & à tous ceux qu'on a voulu faire passer pour inventeurs de l'Imprimerie, qu'ils ne l'ont ni imaginé ni inventé, mais seulement qu'ils en ont fait l'application à l'Imprimerie; & pour prouver ce fait, qui étoit inconnu à M. Schæpflin & à tous les autres Auteurs qui ont écrit avant moi fur l'Imprimerie, j'ai composé exprès une Dissertation de 86 p. in-8°. Je répète que M. Schæpflin, qui n'avoit pas fait la moindre mention de cette origine de l'art dans son premier ouvrage, l'établit positivement dans le second, & cela après moi. Enfin il a fait un plagiat, puisque vous avez dit le mot, jusqu'à répéter les noms des Peintres & Graveurs en bois, Guillaume Baur, Martin Schon, Albert Dure, que j'ai nommés, parmi lesquels il admer, de C iv

son autorité, & en homme qui connoît peu la matière qu'il traite, Laurent Coster, qui est encore bien moins con nu parmi les Graveurs que parmi les

Typographes.

Enfin le Chroniqueur de Cologne, Trithème & tous les autres Auteurs, en annonçant le commencement de l'Imprimerie par des planches de bois, font entendre que ce sont les inventeurs de l'Imprimerie qui ont aussi inventé cette manière de graver des planches. La découverte du contraire n'est dûe qu'à moi, & M. S. en avoit si peu fait la distinction, que je vais le prouver encore par les paroles mêmes que vous rapportez pour le défendre; les voici : Rien de si naturel , que de passer des tables gravées sur bois aux lettres de bois détachées, de celles-ci aux, &c. Eh bien, M. B... vous qui avez tant de pénétration dans ces mystères, M. Schoepflin a-t-il jamais voulu faire entendre par ce passage, que vous citez si mal à propos, autre chose qu'un fait connu de tous les Auteurs & de tous les Typographes, qui est que l'Im, (i.e.

ion: à

, en ale je vas

ilės Mėz

e deitin

1, 721.2

!S GLL L

s-ci 214

, qui aic

milica

, que hé

e chili.

ii est gue.

41

primerie a commencé par des planches de bois, qui ont été suivies de lettres mobiles de bois? Cela donnet-il à entendre le moins du monde. qu'avant ces premières planches typographiques il y avoit en Allemagne & ailleurs un Art antérieur à la Typographie, par lequel on gravoit & on imprimoit des figures, même des lettres pour les expliquer? Voilà ce que j'ai découvert par mes recherches : c'est donc moi qui le premier ai fait remarquer, que l'Imprimerie devoit sa naissance à l'art de graver en bois, art connu & pratiqué avant qu'on imprimât des livres; & M. Sch. m'a fait l'honneur d'adopter cette idée, jusqu'au point de la rendre sienne. Ce qu'il y a de bien singulier ici, c'est que notre favant Critique M. B... ne connoît pas même la nature de la question qu'il agite, & dont il veut prendre la défense : on en va juger par sa remarque. Au reste, dit-il d'un ton résléchi, tout ceci n'est pas une découverte de nos jours. Il y a plus de deux siècles que Trithème a dit que l'Art Typographique a commencé par des tables fixes; & plus bas il ajoûte d'un ton ironique, cependant c'est M. Fournier qui le premier a fait cette découverte. Il y a un axiome reçu en bonne logique, c'est qu'avant d'écrire il faut savoir penser. Il ne s'agit pas ici M. B... des commencemens de l'Imprimerie en planches de bois, c'est un fait que personne n'ignore; mais la question est de savoir, si avant cette Imprimerie, l'Art de graver des sigures ou images en bois, & de les imprimer, n'étoit pas déjà exercé. Peut-être verrez-vous à présent que cela est un peu dissérent.

Je suis fâché d'être obligé de répondre sérieusement aux remarques de M. B... c'est un déraisonnement perpétuel. Y a-t-il rien de plus surprenant que de voir qu'une personne qui, loin d'être initiée dans les mystères de l'Imprimerie, n'a pas même la plus légère connoissance de cet Art, où il brouille & consond tout, ait cependant osé en écrire? Croiroit-t-on que ce prétendu Auteur pousse le préjugé jusqu'à vouloir que l'Imprimerie, telle que nous

121017

er.e 19.

gir re

on etta

u ir

neix

errez-r.

eu difet

ge de

ngueit

meni p

is lugar

ne al

ı plusid

où il bri

ce Print

le que s

l'exerçons en Caractères de fonte, ne soit pas le véritable Art Typographique, & que cette dénomination appartienne à l'Imprimerie primitive en Caractères de bois ou de bronze sculptés? Il s'appésantit là-dessus très-sérieusement, & renvoie à M. Schæpflin qui a avancé cette idée plus que singulière. Pour la comprendre, dit-il, il faut savoir le latin ; pour l'attaquer , il faut être Logicien; & l'un & l'autre ne paroissent pas être le fort de notre Fondeur. Puis il donne pour exemple le Pseautier de 1457 & la Bible fans date, livres faits en Caractères de bois, & qui dans ce genre sont aussi parfaits qu'ils peuvent l'être; le premier sur-tout est un chef-d'œuvre typographique, par l'art admirable avec lequel les Capitales sont imprimées par rentrées de plusieurs couleurs, comme je l'ai dit. Mais que s'enfuit-t-il de cela? une réflexion digne de notre Critique. Il en résulte, dit-il, que des livres parfaitement bien imprimés, des chefs-d'œuvres de l'Art Typographique, ont été imprimés AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

244 . REMARQUES

Telle est la logique de M. Fournier. Dieux! quelle logique de M. B... des Livres imprimés avant l'invention de l'Imprimerie! Quel est l'Auteur asset inepte pour avoir dit pareille chose? Quoi, Monsieur, vous ne serez jamais dans le vrai de la question, & vous prendrez toûjours le change, ou vous voudriez le faire prendre aux autres! Il s'agit ici de donner à ces Caractères · de bois du Pseautier, de la Bible, & autres pareils, la dénomination de véritable Art Typographique, suivant le sen timent de M. Schoepflin, & cela par préférence à l'Imprimerie dont nous fai-Sons actuellement usage, voilà la quelstion: décidez-la en faveur des Caracle res de bois, la décision sera digne de vous, & ne battez pas la campagne pour vous éloigner du but. C'est ainsi que M. .B... donne une nouvelle existence aux erreurs typographiques de M. Schæp flin, en les défendant sans lumières & .fans raison: plus nous irons en avant, plus nous en serons convaincus.

M. Schoepflin s'est écarté essentiellement du vrai dans son dernier ouvrage,

faute des connoissances nécessaires pour juger sainement des premières productions typographiques. Il donne pour , Caractères de bois mobiles des planches fixes, des lettres fondues pour des Caractères de bois ou de bronze sculptés, des lettres manuscrites pour de l'impression; il s'appuie sans fondement sur des souscriptions manuscrites; il avilit l'Imprimerie de Strasbourg, en lui attribuant pendant vingt - cinq années l'usage de lettres sculptées; enfin quelques pièces concernant le procès de Guttemberg lui ont servi à embrouils ler l'histoire de l'Imprimerie, en no prenant pas le sens des dépositions: Voilà ce que j'ai combattu dans mes observations typographiques, par des raisons détaillées, trop fortes pour Mo B... qui n'a pas eu le pouvoir de les détruire : au défaut de preuves, il s'enveloppe dans les subtilités de sa logique, partie néanmoins dans laquelle il n'a pas encore brillé.

Il s'agit d'abord de la Bible attribuée à Mentel sur la foi d'une souscription manuscrite, au sujet de laquelle notre

Critique dit : J'espère que M. Fournier ne niera pas l'existence de cette Bible, quoiqu'il ne l'ait point vûe. Non, car je crois M. Scæpflin sur le fait; il est en état de dire qu'un livre existe, lorsqu'il l'a vû; mais je nie que le fragment qu'il nous en donne, soit en Caractères mobiles, parce que cet exemple présente à tous ceux qui ont la moindre intelligence dans cet art, une planche fixe. Toute la logique de M. B. ne le tirera pas de là. Il convient d'abord que les raisons que j'ai données pour établir que ce fragment paroît être en planches fixes, sont sans replique; mais il se retranche sur ce que j'ai fait remarquer que le Graveur qui a rendu ces exemples étoit peu habile, & je cite pour cela l'exemple cinquième, qui commence par ces mots, Laudate Dominum, & qui est de la Bible qu'il attribue à Eggestein, &c. M. B... l'applique particulièrement à cette prétendue Bible de Mentel, & dit: Comment ce Fondeur peut-il, de leur conformation, (des lettres) tirer un argument contre le senument proposé par M. Schæpflin? & sans

autre preuve, il ajoûte: Je conclus de tout ceci, qu'on doit ajoûter foi à M. Schæpflin, qui a vû la Bible de Mentel, & qui étoit en état d'en juger, quoiqu'il fût mal servi par son Graveur. Je conclus encore, que M. Fournier ne doit pas être écouté, puisqu'il n'a point vû l'Original. Ce que j'aime beaucoup ici, c'est la conclusion de M. B... elle est de poids, par les traits de lumière qu'elle jette sur ce point de critique. Malheureusement pour lui, il ne s'aperçoit pas de l'ignorance dont il couvre le héros qu'il désend.

Car si M. S. sait distinguer des Caractères mobiles d'avec ceux qui ne le sont pas, pourquoi donne-t-il pour pièces justificatives de ce qu'il avance, des exemples qui prouvent le contraire? & s'il a vû l'original, comme il n'y a pas lieu d'en douter, lequel original il donne pour être en Caractères mobiles, il a vû aussi la copie qu'il en a fait faire. Or cette copie, suivant vousmême, présente des Caractères en planches fixes: Les raisons qu'en donne M. Fournier, dites-vous, sont sans replique.

Voilà donc une contrarieté manifeste. & une preuve incontestable que M. S. n'a point de connoissance dans cette partie, ce qui sera prouvé de plus en plus à mesure que nous avancerons. Cette connoissance appartient de droit aux Artistes, qui ont d'autres yeux sur les arts que ceux qui ne sont simplement que ce qu'on appelle Savans. Vous en voyez une preuve par la distinction que i'ai faite dans les exemples que M. Schoepflin nous donne des anciennes éditions, de ce qui est mobile, ou non mobile, de bois ou de fonte, manuscrit ou imprimé, quoique je n'aie pas vû les originaux. L'Auteur au contraire, qui les a vûs, n'a pas su faire cette distinction & les a confondus, quoiqu'il traitât cette partie ex professo. Je conclus à mon tour contre le sentiment de M. S. & contre le vôtre, que la Bible qu'il attribue à Mentel, est imprimée en planches fixes, & cela fur l'exemple qu'il nous en a donné. Autre chose est que le Graveur de ces exemples ait mis de la négligence dans la figure des mêmes lettres, qu'il ait même fait la

[' E S

مع زون علا نارم

itable o

inc life

des as

mobile.

fonte.

ue je ii

ur ailce

taire fe

rojello k

ie lenus

, que

, eft 🎞

a lui lei

. Audi

ces est

dusk

III Ati

la première ligne du cinquième exemple commençant par Laudate, plus grofse que les autres, comme je l'ai reproché, ou qu'il ait fait anticiper des lettres les unes sur les autres, de telle facon que si l'on ôtoit les parties excédantes des lettres que j'ai indiquées il ne resteroit plus figure desdites lettres. Il n'a pas fait cette faute dans les autres exemples d'impression; la même chose paroît seulement dans des endroits manuscrits qui l'exigeoient, comme celui-ci paroît le demander. Enfin si cela n'étoit pas de même dans l'original, la faute auroit été si grossière, que telle incapacité que l'on puisse supposer sur ce fait à M. S. il n'eût jamais pû la pasfer. Son erreur vient donc de ce qu'il ne sait pas ce qui constitue, & fait distinguer la nature des Caractères.

Avec le même degré de lumière nos Auteurs décident que les Offices de Cicéron imprimés à Strasbourg en 1472 par Eggestein, ainsi que le Decret de Gratien en 1471, sont saits avec des lettres sculptées en bois ou en bronze; ils ne savent pas bien lequel des deux. La simple inspection de ces livres, qui sont imprimés avec les mêmes Caractères, prouve évidemment à ceux qui ont la moindre connoissance de l'art, que ces Caractères sont de sonte. J'ai établi ce fait par des raisons détaillées, que je ne répéterai pas : je dirai seulement que la chose est démontrée par la parfaite égalité des lettres, qui annonce qu'elles sont fondues; par l'année 1 472, temps où l'on imprimoit par-tout en Caractères de fonte, à Strasbourg même, qui est une des premières villes, après Mayence, où l'on en ait fait usage; par la nature du travail même de ce Decret de Gratien en deux gros vol. in-fol. dont le texte est artistement encadré par la glose, pratique postérieure de dix ans au moins à l'invention des Caractères fondus, qui n'auroit jamais pu être mise en usage avec des Caractères sculptés, à cause de la petitesse de celui qui forme la glose, & de la grande justesse qu'il falloit pour former quatre colonnes en différens Caractères, dont les deux colonnes extérieures s'étendent en haut & en bas dans toute la largeur de la page,

E S

2:2

; **"**

le st

ns de

بيئا م

071

qui

377

I-101

OUISI

VILE.

بنسا الم

de ce

1. inf ıcadir

e dei

s Cái

pu êtt

را المناكاري

ui 🕮 juster

colom

les da

ır en b

. de la!

avec une précision qu'on ne peut pas supposer à des lettres sculptées l'une après l'autre à la main. J'ajoûte à cela par surabondance, que pour imprimer deux gros volumes comme ceux-là, il auroit fallu plus de cent milliers de lettres; ouvrage immense, si on les suppose sculptées à la main, & prodigieusement coûteux: tel auroit été néanmoins le fruit de l'imbécillité de ces premiers Imprimeurs, qui auroient préféré un travail long, dispendieux & imparfair, aux Caractères de fonte, qui remédioient à tous ces inconvéniens, & qui étoient en usage par-tout. Pour infirmer mes preuves, M. B... donne peu de raisons, mais elles sont aussi forres que les précédentes. Il allègue, dit-il, en parlant de moi, la parfaite égalité des Caraclères; M. Schæpflin déclare qu'ils sont inégaux. A qui des deux faudra-i-il s'en rapporter? à M. Schoepflin, il n'y a pas à balancer, l'étendue de ses connoissances sur ce fait vient d'être démontrée; ou à M.B... qui s'y connoît tout aussi bien. Il s'en trouve un exemplaire en Sorbonne, dit-il; je l'ai examiné moimême, j'ai trouvé que M. Schæpflin a rab fon. Voilà qui est démonstratif. Quantà l'article des Caractères sculptés donnés aux Imprimeurs de Strasbourg dix ou douze ans après l'usage de ceux de fonte, voici sa réponse. J'ai déjà sau voir qu'on pouvoit imprimer à Rome avec des Caractères de fonte, dans le temps qu'à Strasbourg on imprimoit en Caradères sculptés. Vous voulez donc, M. B... de montrer à tout le monde que vous n'avez pas la plus légère connoissance de l'Art sur lequel vous écrivez. Puisque vous avez vû l'exemplaire du Decret de Gratien qui est en Sorbonne, vous auriez dû voir aussi que les Caractères ont toute la fraîcheur de la nouveauté. Voyez même l'exemple des Offices de Cicéron que nous donne M. Schæpfin l'inspection seule indique un Caractère neuf. Il ne suffiroit pas ici de nous repéter que l'Imprimeur en avoit de sculpzés (depuis douze ou quinze ans) qu'il s'en est servi, & que ce n'est pas à M. Fournier à y trouver à redire. Il faudra au contraire qu'Eggestein les ait sait sculpter exprès dix ans après l'invention

des lettres fondues, ce qui seroit aussi ridicule à dire que difficile à concevoir. J'ai ajoûté à mes preuves contre les prétendues lettres sculptées de ces deux livres, qu'on y voyoit des lettres les plus minces, telles que des i, gravées séparément, ce qui n'auroit jamais pû s'exécuter en bois, & c'est ce que M. Schoepflin, ai-je dit, paroît ignorer. Voici la réponse de M. B... sur ce fait. Mais le Lecteur verra clairement que se quelqu'un pèche par ignorance, ce n'est sûrement pas M. Schoepflin. Encore une fois est-ce là de la critique? n'est-ce pas plustôt trahir sa cause, & abuser de la liberté qu'on a de parler ?

g ë Fë

z. P.

lour

Quand on a aussi peu de connoissances typographiques que nos Auteurs en sont paroître, il leur est pardonnable de dire & de soûtenir que des Caractères sculptés dont on se servoit à Strasbourg en 1470, étoient plus parfaits que ceux dont Schoiffer sit usage en 1459. Ceux-ci, très-beaux & de beaucoup supérieurs à tout ce qu'a produit Strasbourg jusqu'en 1470, à en juger même par les fragmens que nous donne M.

D iij

S. ont été employés au Rational de Durand & à deux éditions des Offices de Cicéron. M. B... répond que cela mérite d'être prouvé. Les choses évidentes ne demandent pas de preuves, & quand on est assez borné pour né les pas sentir, on doit être assez prudent pour ne point faire de mauvaises questions. Au reste, c'est à lui à prouver le contraire, & à indiquer une seule édition quelconque qui soit faite en Caractères sculptés aussi beaux que ceux du Rational. Notre Critique se récrie beaucoup sur ce que je parle, d'après M. Schæpflin, de lettres sculptées en bois. Cet Académicien, dit-il, parle de lettres sculptées en général, sans parler de la matière dont elles étoient composées. S'il ne le dit pas, dites-le donc; vous qui êtes si instruit? Il m'a suffi qu'il ait indiqué les commencemens de l'Art à Strasbourg en Caractères de bois, & qu'il indique plusieurs des exemples qu'il donne comme étant de cette nature, pour les prendre tous pour des Caractères de bois, puisqu'il n'en indique aucun en bronze, quoiqu'il dise

u Rar

réposd: s choist de press

rné pou re allei p mauvaile

iui à pro r une les it faire t

ritique le

parle, t res (culpre dit-il, pr

ral , Sans ocent com

le donc. la fuffi qu nens de la

es de bos des eses t de cent

tous por iquil na quoiquil en général qu'il y en a eu. Au reste, je n'ai pas prétendu lui faire dire plus qu'il ne vouloit, puisque les Caractères de bois sont soûtenables jusqu'à un certain point, & que ceux de métal ne le sont pas.

M. B... nous affure que M. S. est en état de juger des Caractères : nous en avons déjà vû des preuves; en voici d'autres. Moi qui n'ai pas vû les originaux, comme le dit notre Critique, je n'ai pas laissé de faire voir que non seulement il n'a pas sû distinguer, dans les monumens qu'il nous donne, les Caractères fixes, mobiles & de fonte, mais encore qu'il a présenté au Public des lettres manuscrites pour de l'impression; savoir, dans le premier exemple, les deux grandes lettres initiales; dans le second, l'z initiale; dans le quatrième, les sept lignes qui commencent la page & une grande lettre initiale; dans le cinquième, cinq L dans le cours du texte; dans le fixième, la lettre initiale; choses qui changent l'idée du méchanisme. Ce qui m'a fait dire qu'il est bien étonnant que parmi

des pièces que l'on nous donnoit pour juger de la nature des Caractères imprimés, il se trouvât des parties ma nuscrites qu'on n'expliquoit pas, qui changeoient toute la nature de l'ouvrage, de façon que le Ledeur peut prendre pour de l'impression tout ce qu'on lui présente, parce qu'on le lui donne pou tel. C'est donc une grande maladresse de donner pour pièces justificatives, des preuves fausses & équivoques; ce qui m'a fait dire sur son troisième exem ple: il auroit du marquer si la souscription qui est au bas, est manuscrite ou imprimée; & au sujet des sept lignes qui commencent le quatrième exemple, j'ai dit: mais ces sept lignes ne se roient-elles pas manuscrites, au lieu d'éur imprimées? c'est ce dont on n'avertit pas fans doute faute d'en avoir pû faire la distinction. Le premier de ces deux at ticles est un triomphe pour M. B... me renvoie à la page 42 du Vindicia Typographica, où en effet M. Schap flin marque que cette souscription el manuscrite. J'avoue donc m'être trompé, & que, préoccupé de ce qu'il ne

TES

us d:#1

مُعْدَنَدُ ﴾ .

it 72

:011 it f

ande 🏗

271110F

i ciliti

er fi lijk

des lep

)/. A[']JK[‡]

oir pu

le ces de

our M. I

12 du 19

ei M.V

oulcrant

c menes

de ce 🛱

donnoit point d'éclaircissemens sur les objets manuscrits que j'ai relevés, j'y ai confondu celui-ci sans le vouloir. Quant au second article, où il s'agit des sept lignes manuscrites, ainsi que de la grande lettre initiale, il me renvoie également à la page 43, où, dit-il, M. Schæpflin prend la même précaution. Malheureusement cette précaution est nulle, car M. S. n'en dit pas un seul mot; il est question en cet endroit d'une souscription dont je n'ai pas parlé, & nullement des sept lignes manuscrites dont on n'avertit pas, ai-je dit, sans doute faute d'en avoir pû faire la distinction. Je me suis donc trompé dans le premier chef, & M. B... dans le second, avec cette différence que je l'ai fait de bonne foi, & qu'au contraire il veut faire prendre ici le change. Quoi qu'il en soit, nous voilà quittes fur ces deux questions. Je donne donc acte à M. Schæpflin qu'il a déclaré que la souscription du troisième exemple est manuscrite; mais cela ne dit rien pour les autres exemples, qui sont toûjours chargés d'objets étrangers à l'impression, ce qui jette sur ces exemples une erreur de fait que le Lecteur ne peut distinguer, & qui au contraire lui fait

prendre le change.

J'ai fait un reproche à M. S. d'avoir avili l'Imprimerie de Strasbourg, en lui donnant, contre la vérité & contre toute vraisemblance, un usage constant de Caractères sculptés en bois ou en bronze pendant trente-trois ans au moins, c'est - à - dire, depuis 1439 jusqu'en 1473, au lieu que depuis 1462 l'Imprimerie fleurissoit ailleurs en Caractères de fonte, & que la ville de Strasbourg jouissoit aussi du même avantage. Voici sur ce fait la réponse de notre Critique. Eggestein ayant de beaux Caractères sculptés, qu'il avoit fait faire plusieurs années auparavant, pouvoit fort bien se passer de ceux de fonte, & faire fervir les siens à ce qu'il jugeoit à propos, sans deshonorer son Art. Et quelques lignes plus bas, il débite cette maxime: En bonne Logique, des raisonnemens vagues & des assertions doctorales ne détruisent pas des faits.

Il sera facile de faire l'application de

ES

erene

VI.S.

DOM:

Collin

onlink

ou ea b

439 1

iis 1461

rs en Ci

ville de!

ėme ara

onle de

و طو گزشته

10it fi

et, pour

fonte , ".

Jugeen! An. El

l débité

eriions di

59

sa maxime à son discours. Il ne s'agit pas ici d'Eggestein seul, mais de tous les Imprimeurs de Strasbourg jusqu'en 1473. Or indiquez-nous, je vous prie, quelques éditions faites avec ces beaux Caractères, qui ont été fabriqués plusieurs années avant la publicité des Caractères de fonte, & qui, selon vous, ont duré une quinzaine d'années sans discontinuer. Quoi, vous aimez mieux défendre une idée si mal conçue, que de convenir tout naturellement que ces Imprimeurs se sont servis de Caractères de fonte comme les autres, lorsque les faits le prouvent, comme le Decret de Gratien & les Offices de Cicéron, qui sont en Caractères de fonte! Je vous défie donc, vous & M. Schæpflin, de produire une seule édition qui puisse être décidée faite avec des Caractères sculptés en bronze. C'est une idée fausse & infoûtenable, qui, pour être crue, a besoin de quelque chose de plus que des souscriptions que vous n'entendez point, mais qui suffisent à des personnes qui, comme vous, n'en savent pas davantage. Un Artiste au contraire

avant que d'avancer un fait si singulier, auroit examiné les lettres de ces éditions; il auroit confronté les mêmos fortes de lettres ensemble, les a avec les a, les b avec les b, ainsi des altres; il auroit jugé si elles sont inégales ou parfaitement semblables, en dilin guant parmi celles-ci les lettres qui pourroient avoir souffert quelques alte rations, soit en tombant, soit pour avoir été manquées, écrafées, ou por chées à l'impression, défauts qui ne l'enpêcheroient pas néanmoins de décider si ce sont les mêmes. Cette conforme té & ressemblance des mêmes lettes lui feroit juger qu'elles sont fondues dans des matrices. Si au contraire do mêmes fortes de lettres étoient plus grandes ou plus petites, plus larges ou plus étroites, plus grasses ou plus ma gres, enfin sensiblement différentes lo unes des autres, pour lors il les jugera sculptées; & si avec cela il y avoil une fouscription qui annonçât que co lettres sont en bois ou en bronze, il n'y auroit plus alors de doute su leur nature. Mais il ne faudroit pas

RQUE

الم دور برور

es 0 , 🍱

eleili

اره رد ار ز

-cilsis

منتلها بابناته

nmoins de

. Cette to

es mema

les lon'

âll com

ires étik

25, plui

iles ou ? ent differ

lors illa

cela il!

ou en t

s de dis

qu'un pareil examen nous fût annoncé venir de M. Schæpflin, qui ne s'apercoit pas de la différence qu'il y a entre les originaux & les copies qu'il nous donne; son témoignage n'auroit point de poids, il faut qu'il consulte même des personnes plus intelligentes que ces Experts qui lui ont dit qu'il avoit fallu au moins fix ans pour faire le Pseautier de 1457. Voilà ce que M. B... auroit dû faire, avant que de contredire des faits qui ne sont pas de sa compétence; & avec un peu de connoissance, il se seroit du moins aperçû que l'inspection des Caractères avec lesquels Husner a imprimé le Speculum Judiciale en 1473, ou ceux qui ont servi en 1476 au Preceptorium de Nider, présente des lettres égales & fondues, & que cette expression de la souscription, Litteris sculptis artificiali certe conatu ex ære, n'annonce rien autre chose que l'art ou l'ingénieuse industrie avec laquelle les matrices d'airain ont été frappées, limées, polies, enfin justifiées, lesquelles ont produit les lettres de fonte qui ont servi à imprimer ces livres, & que les Imprimeurs ont caractérifées par les

parties qui les ont rendues; pratique neuve, bonne à être indiquée, ce que ne méritoit pas la continuation grossière, imparfaite & abolie des Caractères sculptés quelconques, qui, selon vous, duroient encore en 1476, 37 ans après leur origine, & que les Imprimeurs auroient stupidement annoncés comme une merveille.

M. B... me rapporte encore le témoignage de Specklin, pour prouver qu'il y avoit des Caractères de bois mobiles. Ceci est autre chose, je ne nie pas cette sorte de Caractères, au contraire je les ai établis. Guttemberg, après l'usage des planches fixes à Mayence, fit tailler des lettres mobiles, dont les ouvriers, devenus inutiles après l'invention des Caractères fondus, comme je l'ai dit, se répandirent en différentes villes, & produisirent une partie des éditions en lettres de bois mobiles que nous connoissons. Il n'est donc pas étonnant que Specklin les ait vûs.

M. B... dit qu'il ne finiroit pas, s'il vouloit relever toutes mes méprises. Nous avons vû toute l'étendue de sa ca-

pacité dans ce genre; mais il veut bien me faire grace, en en passant plusieurs sous silence pour aller à l'essentiel. La dispute, entre M. Schæpflin & le Fondeur, dit-il joliment, ne roule que sur un seul article. Guttemberg s'est-il servi à Strasbourg de Caracteres mobiles, ou n'a-t-il imprimé qu'avec des planches fixes? M. Sch. soûtient le premier, & M. Fournier le second. Voici un des principaux argumens de notre Critique à ce sujet. M. Schoepflin, allemand d'origine, dit-il, juge du fait par les pièces du procès ; il les produit à la face de toute l'Europe; & tous les gens de Lettres qui entendent cette langue, ceux de Mayence même, sont de son avis. Quel raisonnement pour un grand Logicien comme M. B...! Quoi, vous avez été recueillir les voix de tous ces Savans, même de ceux de Mayence, sans rapporter des certificats de leur aveu, & ils ne se seroient pas aperçus que les autres pièces produites à la face de toute l'Europe, & qui sont à la fin de son livre, sont fausses, ainsi que

vous en convenez vous - même à l'é-

Digitized by Google

RQTII

ĸ.

مأهله فيليا s, qui, 🖫

14-6.5 les Impré annonco

yorte encil lin. por Caractere iutre choic

de Caratte établis, f des pland ler des les

iers, devo on des Ce ai dit , le;

illes, &P éditions a nous com

nant que s e finiron!

es mes m étendiké

gard du troisième exemple, les mi-Jons que j'en donne, dites-vous, qui prouvent, contre le sentiment de M. S. que cet exemple présente des Caractères fixes, étant sans replique; & il n'auroient pas vû que lesdites pièces sont chargées de lettres manuscrites, que cet Académicien donne pour être imprimées, & sur lesquelles il fait prendre le change, quoiqu'il soit Allemand d'origine! Mais revenons au fait. Dans la nécessité où j'ai été de faire tradure fur la copie allemande que M. S. nous donne, les pièces principales de @ procès, pour en avoir le vrai sens, M B... en conclud singulièrement que se me suis fait traduire ces passages interdèlement. Le Sieur Fournier, dit-il fait traduire l'Allemand à sa guise, & conformément à ses idées. Il sera aisé de le convaincre de son erreur. En atten dant, la langue de ma nourrice me suifira pour lui dire qu'il est fort indécent qu'il répande sa bile sur M. Duby, personne de mérite, qui n'a d'autre part à la querelle que le plaisir qu'il ma fait de me donner une traduction littérale

RCCI

ورسال الم

le le 121

le priess

فستبهر وبرزا

que lette

en donne:

enons al E

té de faire

de que N.

principală

ir le viale

ulleremen

ces palla

Fourtier, t

ورا في اير. 19 في اير.

es. Il for

erreur. W

1 MOUTH!

elt fon s

iur M.

qui na i

e plailiff

63

térale des pièces de ce procès. Ce service qu'il m'a rendu lui a attiré la mauvaise humeur de notre Critique, qui lui dit des choses desobligeantes, & cherche à le rendre ridicule parce qu'il est Invalide. M. Duby, dit-il, autrefois Invalide, aujourd'hui Interprète, &c. comme si la qualité d'Invalide excluoit celle d'homme de Lettres. L'envie qu'il a de lui donner du ridicule l'empêche de s'apercevoir de celui qu'il se donne à luimême. Qui a jamais dit, avant lui, autrefois Invalide? N'est-ce pas un caractère indélébile, si j'ose me servir de ce terme? D'ailleurs, loin de rougir de ce titre i M. Duby lui dit par ma bouche qu'il s'en fait honneur, & qu'il regarde comme infiniment glorieuses les blessures qu'il a reçûes au service de la France à la bataille de Fontenoy. Il convient aussi volontiers des progrès qu'il lui reste à faire dans l'étude des Langues, ayant pour principe que les connoissances que l'on peut avoir acquises après bien des années d'un travail assidu, ne sont rien en comparaison de celles qui restent à acquerir. M. B. con-

viendra-t-il de même des progrès qu'il lui reste à faire dans l'étude du Droit Canon? Croira-t-on qu'une personne en place ait bien voulu se deshonorer gratuitement en me donnant une traduction infidèle? Ce qu'il y a de singulier dans cette fortie très - déplacée de M. B... c'est que je n'ai jamais entendu la traduction de M. Duby autrement que la fienne & celle de M. Schoepflin, parce que c'est la même pensée rendue par des mots différens; & pour faire voir la mauvaise chicane de notre Critique, il est bon de les présenter ici l'une & l'autre. Il s'agit feulement des endroits qui peuvent jeter du jour sur la mobilité ou non mobilité des Caractères en question. Voici les termes de M. Duby, alors les pièces se sépareront, que M. B... rend par ceux-ci, alors les pièces tomberont en séparation. C'est bien le même sens, avec cette différence que l'expression de M. Duby est naturelle, & que l'autre ne l'est pas. Voici un second exemple: M. Duby dit, ôte les pièces de la Presse & sépare-les, M. B... prenez les pièces hors

67

la Presse & les décomposez. On voit ici le mot décomposer mis par affectation pour séparer, parce que c'est par ce mot seul qu'il prétend prouver la mobilité des Caractères; soible moyen, qu'il répète en latin & en allemand, mais qui malheureusement va tourner contre lui, n'étant de sa part qu'une bévûe qu'on ne lui passera sans doute pas, attendu qu'un bon Logicien comme lui doit savoir raisonner.

ig.

ð•\$

) Dr

والأران

re I

pelr

11 3

100

irs #

. Pel mile

ess.

De feize témoins entendus dans ce procès, il n'y en a en effet que cinq ou six qui parlent de l'Imprimerie: M. B... en compte davantage, parce qu'il attribue à l'Imprimerie les dépositions des témoins qui parlent en général des grandes avances faites par André Dritzehen, lesquelles ne doivent pas être appliquées uniquement à cet Art, suivant la déposition de Jean Niger, l'un des témoins, qui dit qu'ayant demandé à André Dritzehen la raison pour laquelle il faisoit des emprunts, celui-ci lui avoit répondu qu'il faisoit des miroirs. Il n'y a donc que cinq témoins qui parlent nommément de l'Imprimerie.

Monsieur Schæpflin, en citant ces témoignages, a mis en Caractères romains les mots qui ont rapport aux lettres mobiles. J'ai rapporté également ces cinq témoignages, pour tirer de leur accord la vérité du fait en question. Il paroît que M. B... craint cet accord: car, quoique ces cinq témoignages soient très-courts, il se contente d'en rapporter deux, qui me suffiront aussi pour lui faire connoître qu'il a eu tort de traiter une matière qu'il ne connoît pas: pour cela je me servirai de sa traduction, afin qu'il n'ait pas lieu de récuser le traducteur. Il est bon de se ressouvenir qu'il s'agit de quatre planches qui font dans la Presse.

Le premier témoignage cité ici par M. B... est celui de Laurent Beldeck, domestique de Guttemberg, à qui son maître dit d'aller à la Presse, de l'ouvrir par le moyen de deux vis qui y étoient, qu'alors les pièces tomberoient en séparation; qu'il devoit prendre ces pièces & les mettre dans la Presse ou dessus la Presse, & qu'alors personne ne pourroit y rien voir ni deviner. Ce passage est rapporté

ا, e: نتة

en (25

OF.: 12

: 11: CF (F

المنا المان

L le coma

i me ilili

ire quili

re quillei

icivilla

ui pasud

e quarres

mage cito Laurent Re

mberg, il

1115 914.16

crotert a

re ces plat

dessurioti.

ige eli 🕫

un texte gravé à revers, & qui se trouvoient sur une Presse. Mais, M. B... tout cela ne vient point au fait, & ne prouve point que ces quatre planches fussent des lettres mobiles. Pour me servir de vos termes, & rétorquer votre argument contre vous-même, falloit-il être magicien pour deviner à quoi pouvoient servir des lettres mobiles qui se seroient trouvées dessus ou dedans une Presse ? Les gens sensés & non prévenus ne verront donc dans ces témoignages qu'un ordre donné à un domestique d'aller ôter quatre planches de la presse pour les cacher dessus ou dessous, & non l'acte de décomposer, qui, dans la pratique de l'Art, s'entend de la distribution des Caractères mobiles, science que ce valet ne doit pas être supposé avoir. C'est ce même domestique Laurent Beldeck qui quelques jours auparavant fut envoyé par Guttemberg à la Presse pour prendre les formes ou planches, qui furent séparées en sa présence, dit Antoine Heilman un des témoins, & il les porta à son maître, parce qu'il y en avoit quelques-unes à reclisier. En bien, M. B.

TYPOGRAPHIQUES.

pensez-vous que l'on ait décomposé ces planches, c'est-à-dire, qu'on les ait désaites ou détruites, avant de les porter pour être raccommodées? Mais ceci n'est rien en comparaison de ce que nous allons voir.

علدتم وبريز

OUL

rquer r

ie, fall

à quui

biles & dedam!

n préti

m01078

eltique(preffe)

on dei le cer

r. Ce

eldeck it ent

ir prest

furent.

ine H

s pom

1011 9

Mais pour achever de nous convaincre, dit M. B... au sujet des lettres mobiles dont il prétend que ces quatre planches étoient composées, il n'y a qu'à ajoûter à la déposuion de Beldeck celle d'un nommé Saspach; puis il ajoûte que Guttemberg envoya son domestique à la Presse pour la décomposer, pendant qu'un nommé Antoine Heilman étoit occupé à prendre la même précaution. Celui-ci se rendit pour cet effet chez un Tourneur, nommé Conrad Saspach, qui avoit fait la Presse, & lui dit: Mon cher Conrad, comme André Dritzehen est mort, & que vous avez fait la Presse & avez connaissance de la chose, allez-y donc; prenez les pièces hors la presse & les décomposez, & alors personne ne saura ce que c'est. Comment M. B... trouvera-t-il des. Caractères mobiles dans l'action d'un

Tourneur que l'on va chercher pour démonter la presse, parce que l'ayant faite il est plus en état qu'un autre de la démonter? le voici. L'opération commandée par Heilman, dit-il, est, comme le texte le prouve évidemment, une opération à faire séparément à chacune des quatre parties qui étoient dans la presse; prenez, y est-il dit, les pièces hors la presse & les décomposez. Vous n'êtes pas content, Monsieur, d'avoir déjà fait décomposer ces quatre mêmes planches par un valet, vous faites encore venir un Tourneur pour cette opération, qui lui seroit aussi étrangère qu'au premier, pendant qu'on le va chercher au contraire pour démonter la presse qu'il a faite. Voilà ce que le texte dit clairement, & personne que vous ne verra qu'il soit question d'autre chose, sinon d'ôter les quatre planches de dessous la presse, de les séparer les unes d'avec les autres, & de démonter la presse même, pour qu'on ne voie pas ce que c'est. M. B... comme l'on voit, prend tout-à-fait le change; & de ce que le mot allemand zerlege se trouve emRQTIS n va ched e , parte c eidi (Lii pici. $L^{lpha lpha}$ n, di 1.4 e, les puct G. Volla , d'avoir a uatre mèm vous faită pour cette illi ettange i on le raci lemonter b e que le is onne que r ion d'autrei e planchë: s lepater le de demi on he we

mme la

ige; & des

re le volit

ployé dans le récit de ce Tourneur, il en tire les plus grandes conséquences. Le mot allemand zerlegen, dit-il, que je rends par décomposer ou par desunir, ce qui, suivant lui, est la même chose, a été très-mal traduit par l'interprète employé par M. Fournier, lequel s'est servi du mot françois séparer. Mais vous qui faites remarquer que je ne sais pas l'allemand, est-ce que vous ne sauriez pas le françois? car desunir ou séparer sont des mots fynonimes, qui expriment également l'action de démonter une presse en desunissant ou séparant les pièces qui la composent : c'est à cette action que le mot zerlegen doit être appliqué, puisqu'il ne se trouve qu'à l'article de ce Tourneur qui n'étoit point fait pour distribuer des lettres mobiles. Mais, dites-vous, ce terme a resté consacré dans les Imprimeries allemandes, où pour décomposer une forme on dit zerlegen ou ablegen. Je reponds à cela que si on se sert aussi de ce dernier mot pour signifier cette action, l'autre n'y est donc pas consacré: il faut tâcher d'être d'accord avec vous-même.

74 REMARQUES

Il n'y a que nos deux Auteurs qui puissent avoir des idées si singulières sur le fait dont il s'agit; car encore une fois, s'il eût été question de décomposer des Caractères mobiles, au lieu d'aller chercher l'ouvrier qui avoit fait la presse, on auroit été trouver celui qui les eût composés; ou s'il se sût agi de les brouiller ensemble, comme le dit fort ingénieusement M. B... page 41, Antoine Heilman ne se seroit pas donné la peine de fortir pour aller chercher Conrad, il auroit fait lui-même cette belle opération. Je sens que je pourrois commettre de pareilles fautes si j'écrivois jamais sur l'histoire & la pratique de la Médecine, que je connois à peu près comme M. B... connoît celles de l'Imprimerie.

Après les méprises sensibles dans lesquelles M. B... vient de tomber, il veut encore néanmoins donner ses décisions pour des oracles. Je soûtiens, dit-il, & sans crainte d'être démenti, que cette société de Guttemberg a été continuée, 1° parce que les héritiers de Dritzehen prétendoient y être reçûs à la place

4 R Q V I!

os daus li

ideeslim

Car encir

n de déc#

s, au lieudi •

avoit im.

iver celuis

il fe fir ?

. comme !

1. B...!

e le teroit

pour aller

tait lui-mi

iens que t

eilles fauté illoire & b

iue je come

.. connoiti

es fenfiblei

it de tombé

donner \$

es. Je louis

l'eire dens

emberg 1 t

les herdien

etre recibil

de leur frère, que Guttemberg n'en a pas voulu. Il falloit dire que George Dritzehen seulement avoit demandé de prendre la place de son frère André, ce qui lui fut refusé; mais cette demande & ce refus peuvent-ils jamais prouver la continuation de la société. 2°. Parce que Mentel & Eggestein, successeurs de Guttemberg à Strasbourg, n'ont pas inventé leur Art. Mentel & Eggestein ne paroissant à Strasbourg en qualité d'Imprimeurs qu'en 1466 & 1468, & cela par des souscriptions manuscrites visiblement fausses, ils ne peuvent être regardés comme successeurs immédiats de Guttemberg vingt-sept ou vingt-neuf ans après l'époque de l'invention de l'Imprimerie. 3°. Parce qu'il y a des ouvrages sans date très-anciens, qui ne peuvent être sortis que de la presse de Guttemberg & de ses associés. Quels sont ces ouvrages? on défie M. B... d'en citer un seul que l'on puisse attribuer avec la plus légère apparence de certitude à la ville de Strasbourg. Il ajoute ensuite d'un air de satisfaction: Par tout ce que je viens de

dire, vous pouvez juger maintenant; Monsieur, de la solidité de la critique que M. Fournier a faite du livre de M. Schæpslin. Pour ajoûter quelque chose à cette solidité, je vais vous prouver que cette société de Guttemberg n'a eu ni consommation ni suite à Strasbourg, & cela par des raisons tout au-

trement fandées que les vôtres.

1°. Parce que, dans le commencement de 1440, temps où André Dritzehen est mort, l'Art de l'Imprimerie n'avoit produit aucune édition quelconque. Cet affocié n'avoit pas encore fourni tous ses fonds au temps de son décès: son inquiétude sur cette société, qui paroît avoir été la cause de sa mort, lui a fait dire, suivant la déposition d'un témoin, que s'il devoit mourir de la maladie qu'il avoit, il seroit bien fâché d'avoir fait une société, parce qu'il prévoyoit que ses frères auroient des différends avec Guttemberg; & suivant d'autres, il disoit, si notre entreprise réussit, je deviendrai riche & je serai dédommagé de toutes mes peines & inquiétudes. L'Art n'étoit donc pas consommé.

ARQTI!

للتها المال

e 125 17

e de Giii

en ni 🗀

er des reits

ine les vitt

, dans lect

emps ou li

An de E

ucune elis

ie n'avour

ids au tem

iivant la de

nie, il ferr

, jocieté, #

res auroien

g, & in

ire entrephi

je seralik

2°. Guttemberg, en refusant de rendre à George Dritzehen les fonds mis dans cette société par André son frère, lui dit pour raison entre autres, qu'une partie de ces fonds lui avoit été donnée pour apprendre le secret de ce nouvel Art, ce qui est confirmé par des témoins qui disent qu'André avoit envoyé des présens à Guttemberg pour qu'il ne lui ca-

chât rien des secrets ou pratiques de cet Art. Cet art ne faisoit donc que de commencer, puisque peu avant la mort de cet associé il étoit question seulement d'être instruit du secret : cet art n'avoit donc rien produit, puisque cet associé n'avoit encore pû retirer aucun dédom-

magement, & qu'il doutoit même de la réussite de l'entreprise.

3°. Si cet Art eût été consommé à Strasbourg par la réussite d'un livre entier, & que la société eût été continuée, on trouveroit parmi les premiers Imprimeurs des Rif, des Heilman, même des Dritzehen, ce que l'on ne voit nulle part; au contraire on trouve, peu après cette première société, Guttemberg établi à Mayence, ayant

fait une autre société avec Faust pour l'établissement d'une Imprimerie, où il ne s'agissoit encore que des premiers & informes élémens de l'Art en planches fixes, avec lesquelles ils font d'abord un Donat, suivant le sentiment de quelques Auteurs, un Catholicon, suivant le récit détaillé de Trithème, & cela entre 1440 & 1450; ce qui s'exécute fous le sceau du secret, afin de pouvoir faire passer leurs livres pour manuscrits; précaution inutile, & même ridicule, s'il y eût eua Strasbourg une Imprimerie montée & entretenue depuis 1438; car elle auroit eu le temps de produire plusieurs volumes, qui auroient éventé le secret de cette nouvelle société.

4°. Mentel & Eggestein, qui sont les premiers Imprimeurs connus à Strasbourg, ne paroissant qu'une trentaine d'années après ce premier établissements personne ne pourra se persuader qu'ils aient fuccédé immédiatement à Guttemberg.

5°. Les anciennes éditions en lettres de bois mobiles que l'on connoît, sont presque toutes différentes du côté de la

groffeur des Caractères, qui varient par différentes nuances, quoique de même figure, ce qu'on ne peut attribuer qu'aux Graveurs en bois qui se sont répandus en différens endroits depuis l'invention des Caractères de fonte jusqu'à leur publicité. Si au contraire on s'en étoit servi vingt-cinq ans de suite à Strasbourg, cette ville auroit produit plusieurs éditions entièrement semblables par les Ca-

ractères, ce qui n'est point.

RQTI!

cte arecli

e linie

cue do E

le l'Anzi

es ils fomili

ntiments.

icon, find

. Kielaes

vecute los!

pouvoir la

ulcits pr

icule, silt!

rimerie no

38; car el

iire plufield

vente le la

gellein. urs connibi

qu'une te

nier établik

e perfuadi

iatement i

ditions en l

on conni

es du cos

6°. Enfin la première Imprimerie de Strasbourg n'a eu aucun établissement fixe, parce qu'on ne trouve point parmi les dépositions des témoins, qu'il soit fait aucune mention d'ouvriers Imprimeurs qui mettent cette Imprimerie en action; au contraire, André Dritzehen est-il mort, Guttemberg envoie dire par son domestique à un frère du défum : Feu votre frère a quatre pièces placées dans une presse ; ôtez-les , de peur qu'on ne voie ce que c'est. S'agit-il de démonter la presse, on va chercher le Tourneur qui l'a faite : on ne voit point d'ordre donné à aucun ouvrier employé dans cette Imprimerie, ni rien qui ait le moindre trait à cela.

Il est donc naturel de conclure, contre le sentiment de MM. Schæpflin & B... que cette Imprimerie de Strasbourg, qui ne paroît avoir consisté qu'en quatre planches de bois fixe, ne faisoit que de s'établir dans cette ville en 1440 ; que Guttemberg s'est retiré peu après à Mayence, où il fit l'établissement réel d'une Imprimerie avec Jean Faust seul; établissement qui ne consistoit qu'en des planches fixes de bois, avec lesquelles ils imprimèrent un Catholicon, après quoi ils firent usage des Caractères de bois mobiles, qui furent employés pour la première fois vers 1450, à l'impression d'une Bible latine en deux volumes ensin que les prétendues lettres sculptées en bronze ne sont qu'une idée mal conçue & dépourvûe de preuves & de vraisemblance, indépendamment des autres preuves que j'en ai données dans mon traité de L'ORIGINE DE L'IMPRIME-RIE, pages 66 & suivantes.

M. B... toûjours victorieux, finit comme il a commencé, par s'approprier le suffrage des Savans, qui n'en ont point donné, & par conséquent qu'il n'a

IRQUE

مُدِّينَا فِينَ أَجْرَ

MNA

mere dele

ie, ne 🎞

ville en ik regre per

l'étabalts

rec Jean fi

ois, avece

Catholica

des Cara

rent emple

1410, 11

deux rob

es lettes!

i une ideeli

victoria

par sapi

n'a pu recueillir. Tous les gens de lettres, dit-il, concluront que M. Fournier feroit mieux d'exercer son art, que de critiquer les Savans; qu'enfin M. Schæpflin doit écrire des livres, & que M. Fournier doit fondre des Caractères pour les imprimer. Oui, tant que M. Schoepslin fera des ouvrages comme son Histoire d'Alsace, qui lui a mérité une juste réputation; mais quand il voudra composer des livres sur l'Imprimerie, partie qui lui est étrangère, peut-être ne lui seroit-il pas avantageux que je fisse fondre des Caractères pour les imprimer, parce qu'ils ne feroient que perpétuer ses erreurs sur ce fait, & diminuer l'éclat de sa gloire. Pour vous, Monsieur, permettez-moi de vous rétorquer l'argument, n'auriezvous pas mieux fait de vous appliquer aux matières de controverse & à former votre logique, que de combattre dans une arène inconnue & trop glissante pour vous, & où les faux pas & les chûtes que l'on vous voit faire, causent de la peine aux spectateurs.

Si l'on concluoit de ce que je viens de dire, que je fais, de l'ouvrage que je cri-

tique, le même cas que de ceux que nous a donnés M. Schoepflin fur l'Imprimerie, ce seroit faire autant d'injustice àce Savant que de tort à mes sentimens. M. Schæpflin a approfondi la matière autant qu'il étoit en lui; il a fait des recherches utiles, qui rendront toûjours ses ouvrages intéressans par les faits historiques qui y sont traités. Ce qui leur 2 fait tort & les rend dangereux pour l'intelligence de l'histoire typographique, ce sont ses applications ou conclusions fur des parties qu'il ne connoît pas, en quoi il s'est trompé sensiblement pour quiconque réunit l'histoire & la pratique de cet art; avantage qui n'est pas commun, parce que l'Imprimerie étant composée de trois parties essentiellement diférentes, la Gravûre des poinçons & juftification des matrices, la fonte des Caractères & l'Impression, parties exercées par trois genres d'Artistes, tous membres de la Typographie à la vérité, mais occupés chacun de travaux différens, cette science complette de l'Art a été sarement réunie par une même personne, & n'a pas été assez connue des Savans,

1339

in ir l

mes leuis

ndi la **ne**

; 11 11

rendrom:

ns par loë

ics. Cer

ngerewa

e ripograf

as ou coac

connot ?

ire & lag

ui n'ell pa

nerie étak

poinçon

la tontet

partieses

es, towi

la veille.

aux diffe

e l'Anad

me peni

e des Sil

ce qui leur a fait faire beaucoup de fautes. Si j'ai porté des regards différens sur les parties historiques de l'Imprimerie, c'est que m'étant appliqué par gout à l'histoire de cet Art, j'en ai étudié & suivi les progrès par état, & ne m'étant occupé que de cet objet, j'ai été moins sujet à être distrait par d'autres connoissances. C'est aussi ce qui m'a fait sentir plus vivement que qui que ce soit, combien la partie historique de l'Imprimerie a encore besoin d'être éclaircie. Aussi recevrai-je toûjours avec beaucoup de reconnoissance toutes les critiques éclairées & raisonnables que l'on voudra bien faire des Ouvrages que j'ai composés & de ceux que je me propose encore de publier sur cet Art.

Si M. Schoepflin n'a pu pénétrer dans les mystères des diverses parties de la typographie, s'il s'est trompé sur dissérens points, comme je l'ai fait voir, c'est un tribut que la nature est obligée de payer aux bornes des connoissances humaines, qui ne permettent pas qu'un Savant le soit également en tout. Cet Auteur est assez dédommagé par d'au-

tres parties; ses recherches historique fur l'Imprimerie, aux défauts près que j'y ai remarqués, lui feront même ton jours honneur, étant utiles & intéres-Santes.

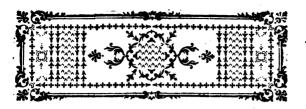
Il s'en faut bien qu'il en soit de même de la Lettre que vient de nous donner M. B... c'est peut-être le seul ouvrage fur cet art qui soit entièrement mauvais. Dénué de connoissances dans l'histoire & la pratique de l'Imprimerie, cet alteur ne fournit pas une pensée, pas une anecdote, pas un seul trait, qui puile être de la moindre utilité. Le vuide de ses connoissances s'aperçoit des le com mencement de sa lettre; on y voit qu' a voulu cacher son peu de capacité sons le manteau de sa logique; étoffe mince & légère, qui laisse entrevoir tout le fond de l'ignorance.

APPROBATION.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manusch qui a pour titre : Remarques sur un ouvrage intitulé, Lettus se l'Origine de l'Imprimerie; & il m'a paru que l'impression en pouvoit être permise. Donné à Paris, le 9 Septembre 1761.

PHILIPPE DE PRÉTOT.

Le Privilège est à la fin de la Dissertation sur l'Origine d'un Progrès de l'Art de graver en bois.



LETTRE

A M. FRÉRON,

ie feult

perdee.s

rail, P

on Th

je capac

trevoi!

Au fujet de l'Edition d'une Bible annoncée pour être la première producction de l'Imprimerie.

Pour fixer les époques des premières productions d'un Art, il faut, comme vous le sçavez, Monsieur, quelque chose de plus que de l'érudition. L'article des Bibles a produit dans l'Histoire de la Typographie un cahos qu'il est presque impossible de débrouiller : il a sussi qu'une Bible se soit trouvée sans indication de lieu, de temps & d'Artiste, pour qu'on lui ait donné le titre d'Editio Princeps. On en compte jusqu'à dix de cette nature. Des motifs encore plus légers ont fait porter

A

des jugements aussi peu sondés. Une note manuscrite mise à la fin de quelques exemplaires d'anciennes Bibles, & portant le nom des écrivains chargés de les embellir par des ornemens, avec l'année dans laquelle ils ont exécuté cet ouvrage, a souvent procuré à ces écrivains la gloire d'avoir imprimé le livre.

Je crains que M. de Bure le Jeune n'ait porté un jugement trop précipité fur l'impression d'une Bible qu'il annonce, page 32, de sa Bibliographie Instructive, sous ce titre: Biblia Sacra Latina vulgata : Editio primæ vetustazis, aneis caracteribus, absque loci & anni nota, sed Typis Moguntinis Johannis Fust evulgata, &c. Vous croirez peut-être d'abord, comme moi, que ce titre a été pris au moins sur quelqu'ancienne note manuscrite qui se seroit trouvée jointe à cet exemplaire; point du tout, il est entièrement de M. de Bure, & c'est de sa propre autorité qu'il nous donne cette édition, qui ne porte aucune indication de lieu, de temps, ni d'Artiste, pour avoir été [1]

_III pell 13

mie a lik

dancer m des ècuis

ir par de e

s laquelle lb

, a fourth

gloire d'an

M. de Ben

ement top:

une Bibs

de la Bill

e titte: Bi

Edicio print

عراقه و دنائ

s Moguita

Sc. Vor

comme s

au moint!

nanulcrites

à cet est

est entite

A de la pt

nne cette!

indicator

ite, pour!

faite en caractères d'airain par Jean Faust à Mayence. Le pur hazard, ditil, nous a fait découvrir cette précieuse Bible... Nous ne balançons pas un seul moment à lui accorder le premier rang, non-seulement sur toutes les Bibles, mais encore sur toutes les Editions des livres. Nos recherches nous ayant conduit dans la Bibliothèque Mazarine, nous n'avons pas peu été surpris d'y trouver cette première & célèbre production de l'Imprime. rie, qu'un simple mouvement de curiosité nous fit ouvrir.

Vous croirez peut-être encore que cette Bible, réellement précieuse, étoit cachée sous la poussière dans quelque coin peu fréquenté de la Bibliothèque du Collège Mazarin, & qu'il n'y a que les recherches de M. de Bure qui l'aient fait découvrir ; au contraire , elle a toujours été placée dans le lieu le plus apparent de cette Bibliothèque, à la portée de la vue des Lecteurs, & dans le rang des anciennes Bibles. Il n'y a pas une seule des personnes, chargées de présenter les livres aux Lecteurs, qui ne la connoisse. Je ne A ij

parle pas des Sçavans qui sont à la tête de cette Bibliothèque. Le doute seul qu'ils n'eussent pas connu ce précieux monument, seroit une injure. M. de Bure, pressé sans doute par l'immensité de son travail, a trop hâté sa de cision sur l'origine de l'impression de ce livre; j'ose croire qu'un examen plus réfléchi diminuera beaucoup, pour ne rien dire de plus, le degré de certinde où il paroît être que c'est le premier livre imprimé; je suis bien sûr au moins qu'il ne prendra pas en mauvaise par les remarques que je vais faire sur les preuves qu'il nous donne pour appuyer son sentiment. La première est fondée fur la nature du caractère qu'il appelle Gothique singulier, semblable, pour la figure & non pour la groffeur, à celui du Speculum Humanæ Salvationis, & du Plautier de Schoiffer de 1457. Cette expression de caractère Gothique est trop familiere à M. de Bure. Il l'applique in distinctement, dans le corps de son ou vrage, à plusieurs caracteres qui different entre eux.

De ce que les caractéres du Specu-

275 CE 12

connua;

une ma

coure par-

, a mp 🏻

de l'impremi

qu'un esse

beaucoup.

le degrédi.

que c'elist

S bien sir s

s en Maint

e vais tiit!

onne pour \$

remière et

ictère qu'il

emblable, f

groffeur,

e Salvillic

er de 145

Gothigues

. Il l'appli

corps dell acteres P

lum & du Pfautier cités ci-dessus, bien différens pour la taille & la grosseur, font néanmoins de même figure que ceux de la Bible, dont parle M. de Bure, il en conclut tout de suite que cela faisant voir une même fabrique dans ces trois ouvrages, il faut de toute nécessité que ces éditions soient du même temps. Bien loin que cette fabrique soit la même, elle est, au contraire, essentiellement différente, puisque les caractères du Speculum & du Psautier, font sculptés sur bois *, & que ceux de cette Bible sont de fonte, & si bien gravés qu'ils annoncent nécessairement une perfection de l'art de la fonte postérieure aux premières productions de l'Imprimerie; d'où il suit tout naturellement que ce n'est ni la même fabrique qui les a produits, ni le même temps qui les a vû naître.

Ce qui fait croire à M. de Bure que l'impression de cette Bible est antérieures à celle du Psautier de 1457, c'est,

^{*} Voyez-en les preuves dans la seconde pièce de ce volume De l'Origine & des productions de l'Imprimerie primitive en taille-de-bois, pag. 167 & 231.

A iii

dit-il, la conformité qui se remarque dans les grandes lettres capitales, qui, étant faites à la main, dans cette Bible, nous paroissent avoir servi comme de modèles à l'exécution de ces mêmes ornemens en fonte, employés pour l'édition du Psautier. L'auteur oublie un peu de faire usage ici de ses lumières; car il sçait sans doute que ces ornemens, faits à la main, qui se trouvent dans les livres, étoient communs aux manuscrits du quinzième siècle, comme à beaucoup de livres imprimés plus de trente ans après l'origine de l'Imprimerie; cela ne prouve donc rien pour son sentiment; autrement il faudroit dire aussi que la Bible de 1462 est antérieure au Psautier de 1457, les grandes lettres en ornements n'y étant point imprimées, au lieu qu'elles le sont dans ce dernier.

Je ne sçais pas comment il est échappé à l'auteur de dire que ces grandes lettres qui servent d'ornemens au Psautier de 1457, sont de fonte; imagineroit-il qu'on a gravé des poinçons & frappé des matrices pour sondre un seul & unique objet d'ornemens, qui ne se ressembloient point entre eux, & qui étoient destinés à décorer un livre imprimé en caractères de bois, & cela dans un temps où l'art de la fonte n'étoit point encore inventé? S'il eût connu tant soit peu la méchanique de la Fonderie des Caractères, il auroit senti que ces ornemens ne pouvoient pas même s'exécuter en fonte. Les petites différences qui se trouvent dans les traits circulaires, qui servent de points aux i, & dans les divisions à double trait, ne viennent point, comme le dit M. de Bure, de l'imperfection de l'art dans la taille des poinçons; (il pense apparemment qu'on a gravé autant de poinçons qu'il y a d'inégalités dans ces figures); ces inégalités ont une cause toute naturelle. Il est aisé à un Artiste de voir qu'elles ne proviennent que de la fonte, ces petits traits s'étant plus ou moins formés dans le moule, & ayant été laissés par le Fondeur, comme étant sans conséquence; on juge par les traits entiers que ce qui manque aux autres doit avoir la même forme :

ent dis

2118 BE

omme i

plus di

i Impra

droit de

anteris

randesi

point!

font c

ne il eff

ces g

nens a

je j 🌃

poin;

A iv

on a gravé seulement deux i, ainsi que quelques autres lettres, les uns à angles, comme le reste du caractère, les autres à angles coupés d'un côté pour le faire approcher, suivant le goût du temps, avec les c, r, t, & autres qui étoient originairement liés ensemble.

L'auteur me paroît juger bien singulièrement de l'ancienneté des caracleres de l'Imprimerie. Comme il y a lieu de croire, dit-il, page 39, que le genne du caractère de la Bible de 1462 est on ginal à cette édition, il doit s'ensuive nécessairement que tous ceux qui y on rapport ne sont venus qu'après. Mais le Rationale Durandi de 1469, le Catholicon, & le livre intitulé Clementis V. P. M. Constitutiones de 1460, tous trois imprimés par Faust & Schoiffer, sont du même genre de caractères que ceux de la Bible de 1462, & cependant antérieurs à cette édition, avec cette particularité encore que les cara-Ctères du Rationale & du Catholicon quoique du même genre, sont néanmoins de deux tailles ou grosseurs différentes, & que ceux du livre, qui a

pour titre Clementis & de la Bible de 1462, font encore d'une autre groffeur; ce qui annonce une suite & non un commencement.

ceuri.2

es, le e

CU Catal

es c'un cir

uivant les

, 1, å#

it lies ente

oger die

zere dere

Comme !!!

39, gut

e de 14^{61!}

il doi: 12

ceux 👊

1469 , 161

le Cleme

le 1460

jî & Sik

caractet

62, 85

édition

e que lo

lu Cathir

e, font;

groffer

Suivons à présent le récit des auteurs contemporains qui ont parlé des premières impressions de Guttemberg & de Faust. Ils nous apprennent, que vers 1450, ils firent une Bible dans le dessein de la faire passer pour manuscrite. Il faut donc que cette édition représente l'écriture du temps. Donc s'il se trouve une Bible qui porte l'empreinte de ce genre de caractères, avec des marques évidentes du commencement de l'art, il faudra convenir qu'elle doit l'emporter, en primauté, sur toutes celles qui n'auront pas ces signes distinctifs. De toutes les éditions des Bibles, dont on a parlé, les fignes qui indiquent la primauté ne se trouvent réunis que dans celle dont on voit un exemplaire complet en deux volumes à la Bibliothèque du Roi, & un volume seulement dans celle des Quatre Nations. J'en ai donné la notice. * Pour

l'intelligence de ceci, il est bon de sçavoir que les premiers progrès de l'Imprimerie se divisent en quatre classes; la première comprend les tables de bois, sur lesquelles les caractères étoient gravés en relief, chaque planche formant une page; la seconde comprend encore des caractères de bois, mais isolés & mobiles; la troisième est l'origine des caractères de sonte, produits par des poinçons & des matrices, mais imparfaits, & la quatrième est la persection desdits caractères de sonte, dont Schoisser s'est servi par la suite.

La Bible dont je viens de parler est imprimée avec des caractères qui imitent l'écriture du temps, semblables à ceux dont Faust & Schoisser se sont constamment servis, à l'exception de ceux de bois avec lesquels ils ont imprimé le Psautier; les caractères de cette Bible sont de la seconde classe, c'est-à-dire, qu'ils sont de bois en tiges mobiles, & tous les titres, les sont maires, les chissers & les grandes les

tres sont faits à la main.

Aucun de ces signes, qui annoncent

l'origine de l'Art, ne se trouve dans l'édition que M. de Bure nous annonce; au contraire, dès la première page du premier volume on y voit un sommaire imprimé en rouge, & non écrit; ce qui annonce une double impression, un travail de plus, & un progrès de l'Art. En second lieu, le caractère, quoiqu'antérieur à l'origine de l'Imprimerie, n'étoit pas l'écriture dominante du temps, parce que les angles qui font au haut & au bas de chaque lettre ne pouvoient s'exécuter habilement à la plume. Il étoit destiné pour les inscriptions publiques & pour les livres d'Eglise, qui s'exécutoient avec plus d'appareil, & c'est ce qui a engagé Schoiffer à imprimer le Psautier avec cette sorte de caractères. Enfin, le caractère de cette Bible appartient à la quatrième classe des progrès de l'Imprimerie, la gravûre en étant hardie & l'exécution parfaite. L'impression de ce livre annonce au premier coup d'œil la perfection de l'Art, & ne se ressent en rien de son commencement.

, c

nic:

Ce n'est pas assez. Il faut faire voir

[12]

à M. de Bure que ni Faust ni Schoiffer son associé n'ont pas imprimé ce livre, & cela par une raison bien simple. Le caractère en est beau, bien gravé & bien fondu. S'ils l'eussent fait pour leur usage, ils s'en seroient au moins servis dans quelques-unes de leurs éditions, qui sont en grand nombre; mais comme on ne le trouve dans aucune, il faut donc convenir qu'ils n'ont ni gravé ce

caractère ni imprimé cette Bible.

Quoique l'impression de cette Bible ne remonte pas à l'origine de l'Art Typographique, comme on en peut juger par ce que je viens de dire, elle doit être néanmoins d'un très-grand prix à cause de sa rareté & de la beauté de son exécution qui annonce les progrès de cet Art naissant. La Bible imprimée par Faust & Schoiffer en 1462 vaut communément mille écus, quoiqu'elle soit connue par-tout & très-répandue; celle dont il est ici question me paroît plus précieuse par sa rareté. Cet exemplaire est en papier très-fort, portant différentes marques que l'on observe dans celui des premiers livres imprimés. 12

22, bie: 🍱

n: tait poa

ent all me

s de leuse

nombre: E

e dans alam

ils n'ont "

né cette Bis

eilion de ce

me on en pe s de dire, t

n très-grad

& de la be

nnonce lo

La Bible

Fer en 14h

écus, 🅬

& tres-refi Juestion 188

rareté. Ce

très-fort,!

que l'on d

M. Meerman, Pensionnaire de la Ville de Rotterdam, a annoneé une Bible Latine fort rare, en vélin, que l'on conserve dans la Bibliothèque des Bénédictins hors des murs de Mayence. Ce Sçavant, qui aime à obliger, a bien voulu, l'année dernière, m'envoyer un fragment de cette Bible, calqué sur l'original; c'est avec ce fragment que j'ai reconnu que l'exemplaire du Collège Mazarin est du même caractère & de la même édition; il contient les trois lignes imprimées du sommaire qui est en tête de la première colonne du premier volume, & qui commence ainsi : Incipit epistola sancti hieronimi, &c. La première ligne de la seconde colonne est ainsi: ingressr. aliud extra urbem quererent. Le tout se rencontre avec la plus grande conformité.

M. Meerman marque que l'exemplaire des Bénédictins porte quarante lignes à chaque colonne. Celui du Collège Mazarin en a également quarante dans les neuf premieres pages du premier volume; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que la dixième page en

[14]

porte 41 à chaque colonne; & toutes les suivantes du premier volume, ainsi que celles du second, en portent 41. Cette singularité, qui n'a pas encore été remarquée, peut servir à faire ditinguer les exemplaires qui seront de cette même édition, dont on ne connoît que deux jusqu'à présent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

FOURNIER

A Paris, en Décembre 1763.

